

Commune de

Châteaubourg

PLAN LOCAL D'URBANISME



Pièce 5 - Annexe 3 : Bâtiments de caractère susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination

Plan Local d'Urbanisme

Ville de Châteaubourg

Pièce 5 :

***Annexe 3 - Repérage des
patrimoines bâtis susceptibles
de faire l'objet d'un
changement de destination***

- 14 mai 2024 -

***Groupe : K.urbain, P-M Martin, B.E.
I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE***



Note liminaire

Cette pièce annexe du dossier de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteaubourg présente les constructions repérées au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme sur l'ensemble du territoire pour leur intérêt architectural ou leur représentation caractéristique de l'architecture vernaculaire. Ce repérage est directement issu du diagnostic du PLU précédent, établi en 2008, sans remise en cause. Il est aujourd'hui porté sur fond de plan mis à jour pour l'année 2019.

Conformément aux dispositions du Schéma de cohérence Territoriale du Pays de Vitré, cet inventaire sert d'appui à la reconnaissance des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destinations, au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme, sous réserve de l'avis conforme de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers d'Ille-et-Vilaine.

Au-delà, le repérage justifie certaines prescriptions réglementaires traduites à l'article 11 des zones agricoles « A » et naturels « NPb » du règlement écrit du PLU (Cf. Pièce 4.2). La densité de ces constructions présente au cœur de l'agglomération argumente la reconnaissance de la zone UCa1 et UCb au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme.

Nota : certain fonds de plans cadastraux peuvent ne pas correspondre à la réalité. Les relevés et indications de surfaces sont des estimations approchées sur la base des contenants cadastraux.

Sommaire

Note liminaire 5

Sommaire 6

I. Localisation générale des bâtiments de caractère sur le territoire communal..... 11

II. Repérage des bâtiments de caractère..... 15

1. Le Pont Riou 16

2. La Roche 17

3. La Fleurias 18

4. Le Haut Chadoux..... 19

5. Le Bas Chadoux 20

6. Le Friche Blanc..... 21

7. L'Osseliere 22

8. Mont Morel..... 23

9. Les Grandes Bonnes Maisons..... 24

10. Le Bas Breil..... 25

11. Le Haut Breil 26

12. Les Clos 27

13. Les Devalieres..... 28

14. La Houisiere 29

15. Guinard 30

16. La Roaudiere 31

17. Les Tonnelieres 32

18. Launay..... 33

19. La Baluere 34

20. Le Verger 35

21. La Charriere 36

22. La Ville Aux Poulains/La Basse Ville 37

23. La Croix 38

24. Repeutre 39

25. La Grande Paliere 40

26. Le Bas Logis 41

27. La Grafardiere 42

28. Les Cours Besnier..... 43

29. Hobe 44

30. Le Houx Vert 45

31. Le Cheminet..... 46

32. Les Touches 47

33. Les Grandes Touches 48

34. Les Brulais / La Rebourcerie	49
35. La Clorinthe	50
36. L'Epine	51
37. Bernusse	52
38. Les Hautes Feugettes	53
39. Le Patis du Breil	54
40. Les Basses Feugettes	55
41. Le Champ aux Moines (ouest)	56
42. Le Champ aux Moines (est)	57
43. Fayelle	58
44. La Gaudinai	59
45. La Baronniere	60
46. La Fontenelle	61
47. Les Noes	62
48. La Cadoliere	63
49. Le Chataignier	64
50. La Chenelliere	65
51. Le Pont Riou	66
52. Le Plessis Beuscher	67
53. Amoraine	68
54. La Basse Chenelliere	69
55. La Riaudais	70
56. La Rozière	71
57. Maison Neuve	72
58. Le Chêne Rond	73
59. Moulin du Pont de Pierre	74
60. Le Chesnot	75
61. La Haye Fonteny	76

III. Repérage des batiments de caractère dans l'agglomération 77

1. 1 place de l'Hôtel de Ville	78
2. 3 rue du Maréchal Leclerc	80
3. 5/7 place du Maréchal Leclerc	82
4. 9 rue du Maréchal Leclerc	84
5. 11 rue du Maréchal Leclerc	86
6. 13 rue du Maréchal Leclerc	88
7. 15 rue du Maréchal Leclerc	90
8. 17 rue du Maréchal Leclerc	92
9. 2 rue du Maréchal Leclerc	94
10. 4 rue du Maréchal Leclerc	96
11. 6 rue du Maréchal Leclerc	98

12. 8 rue du Maréchal Leclerc	100
13. 10 rue du Maréchal Leclerc	102
14. 12 rue du Maréchal Leclerc	104
15. 14 rue du Maréchal Leclerc	106
16. 16 rue du Maréchal Leclerc	108
17. 18 rue du Maréchal Leclerc	110
18. 20 rue du Maréchal Leclerc	112
19. 2 place de l'Hôtel de Ville.....	114
20. 4 place de l'Hôtel de Ville.....	116
21. 7 place du Général de Gaulle	118
22. 1 parking du Gué	120
23. 1 rue de Paris	122
24. 9 rue de Paris	124
25. 11 rue de Paris.....	126
26. 21 rue de Paris.....	128
27. 23/25 rue de Paris	130
28. 29 rue de Paris.....	132
29. 67 rue de Paris.....	134
30. 77 rue de Paris.....	136
31. 10 rue de Paris.....	138
32. 12 rue de Paris.....	140
33. 28 rue de Paris.....	142
34. 30 rue de Paris.....	144
35. 32 rue de Paris.....	146
36. 34 rue de Paris.....	148
37. 36 rue de Paris.....	150
38. 38 rue de Paris.....	152
39. 40 rue de Paris.....	154
40. 4 rue Louis Pasteur	156
41. 6 rue Louis Pasteur	158
42. 8 rue Louis Pasteur	160
43. 16 rue Louis Pasteur	162
44. 3 rue Louis Pasteur	164
45. 1 rue Monseigneur Millaux	166
46. 3 rue Monseigneur Millaux	168
47. 7 rue Monseigneur Millaux	170
48. 17 rue Monseigneur Millaux	172
49. 2 rue Monseigneur Millaux	174
50. 4 rue Monseigneur Millaux	176
51. 6 rue Monseigneur Millaux	178

52. 8 rue Monseigneur Millaux	180
53. 10 rue Monseigneur Millaux	182
54. 2 rue Saint-Pierre	184
55. 16 rue Saint-Pierre	186
56. 5 rue du Tertre	188
57. 15 rue des Manoirs	190
58. 21 rue des Manoirs	192
59. 25 rue des Manoirs	194
60. 2 rue des Manoirs.....	196
61. 4 rue des Manoirs.....	198
62. 6 rue des Manoirs.....	200
63. 5 rue de la Gare	202
64. 7 rue de la Gare	204
65. 4, 6, 8 et 10 rue de Rennes	206
66. 12 rue de Rennes	208
67. 19, 21, 25, 27, 31 et 33 rue de Rennes	210
68. Place de la Gare	212
69. 1 boulevard de la Liberté	214
70. 13 boulevard de la Liberté.....	216
71. 27 boulevard de la Liberté.....	218
72. 21 boulevard de la Liberté.....	220
73. 39 boulevard de la Liberté.....	222
74. 41 boulevard de la Liberté.....	224
75. 10 boulevard de la Liberté.....	226
76. 2 rue de la Croix Guillemet.....	228
77. 7 chemin de la Guérinais.....	230
78. 18 rue du Chêne Vert	232
79. 10 rue du Chêne Vert	234
80. Le Plessis Saint-Melaine	236
81. 1 allée de la Forge	238
82. 5 allée de la Forge	240
83. 1 allée de l'Église	242
84. 15, 17 route de Vitré	244
85. 19, 21 et 23 route de Vitré	246
86. 20 route de Vitré	248
87. 1 rue de la Croix de Pontmain	250
88. 2, 4 et 6 rue de la Croix de Pontmain	252
89. 8 rue de la Croix de Pontmain	254
90. 10 rue de la Croix de Pontmain.....	256
91. 12 rue de la Croix de Pontmain.....	258

92. 16 rue de la Croix de Pontmain 260

93. 20 et 22 rue de la Croix de Pontmain 262

94. 24 et 26 rue de la Croix de Pontmain 264

95. La Cadolière..... 266

96. 8 rue des Etangs..... 268

97. 5 rue du Vieux Moulin 270

98. 9 rue du Vieux Moulin 272

I. Localisation générale des bâtiments de caractère sur le territoire communal

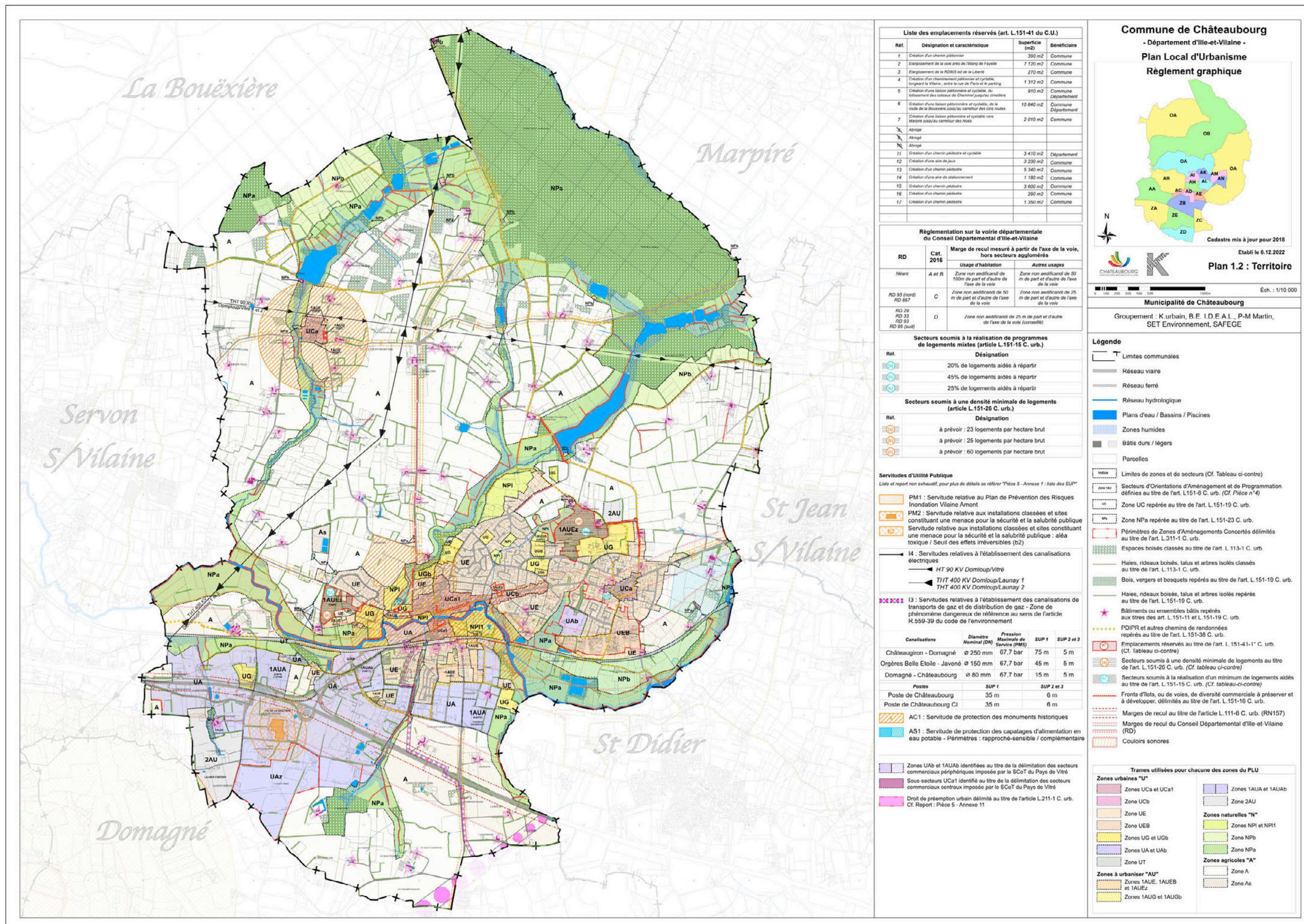
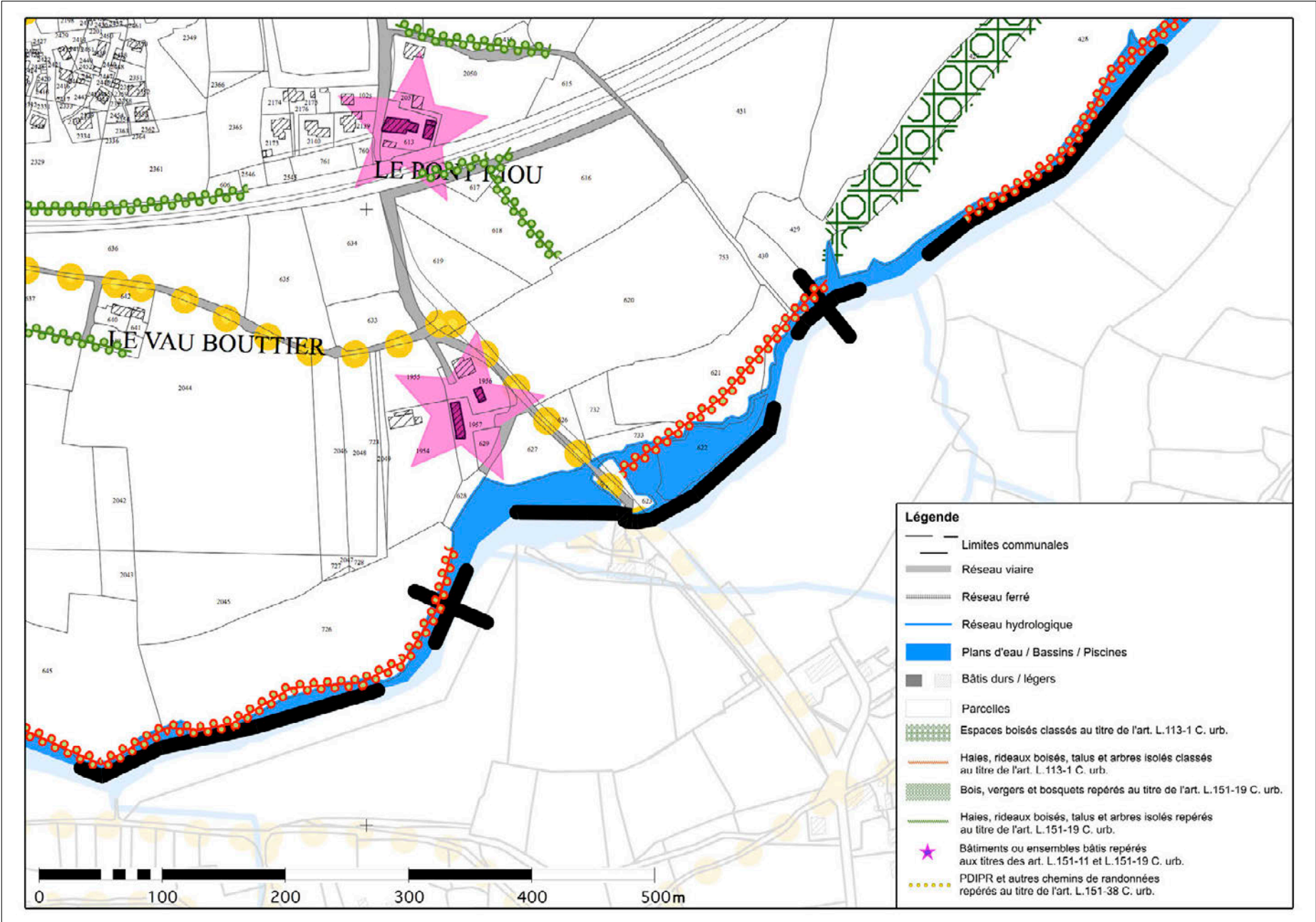


Fig. 1 : Repérage des patrimoines bâtis susceptibles de faire l'objet d'un changement de destination (cf. Pièce 4.1)

II. Repérage des bâtiments de caractère en campagne

1. Le Pont Riou



Repérage du bâti de caractère

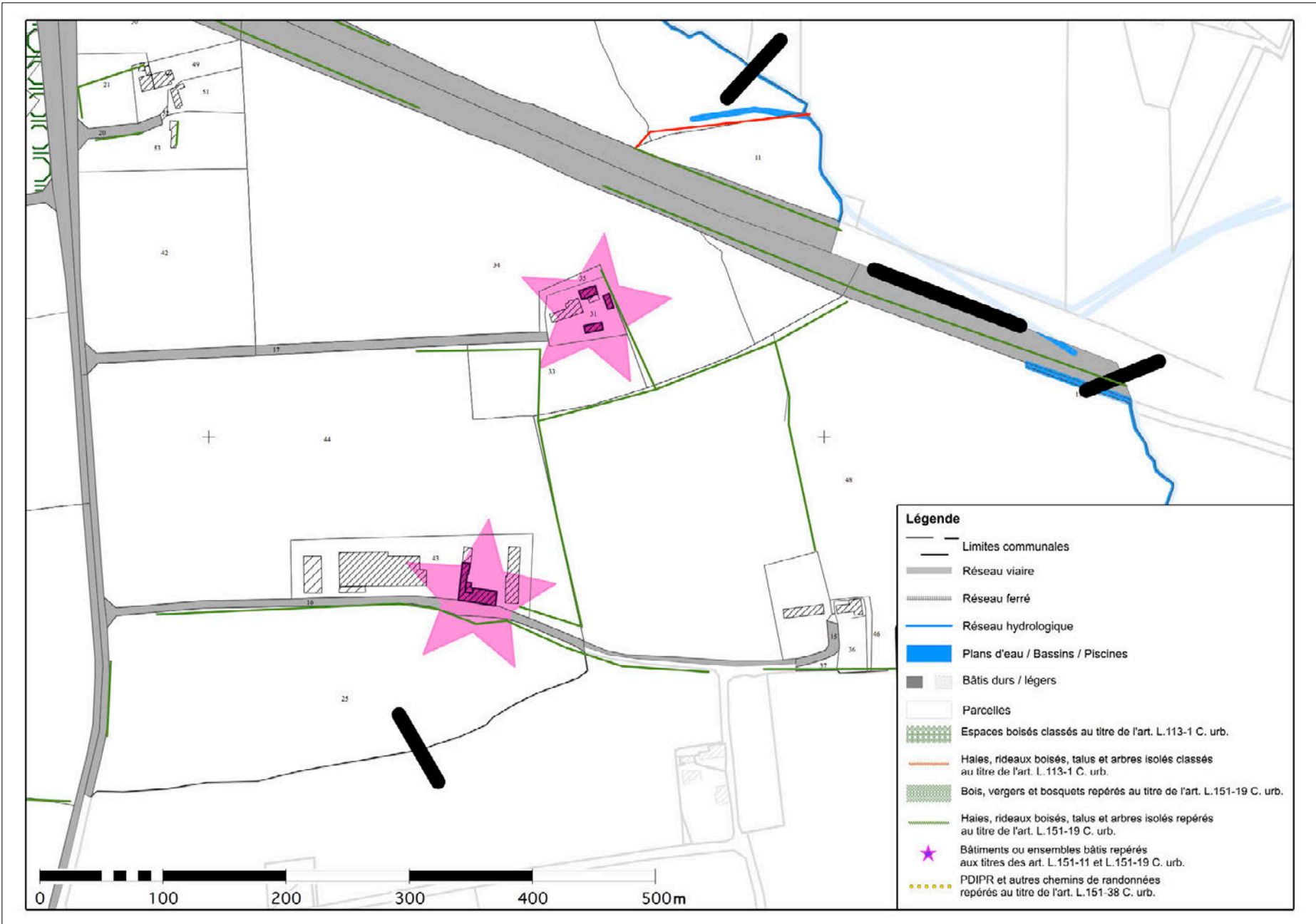
Lieux-dits :	Le Pont Riou		1
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Longère - Annexe en pierre			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



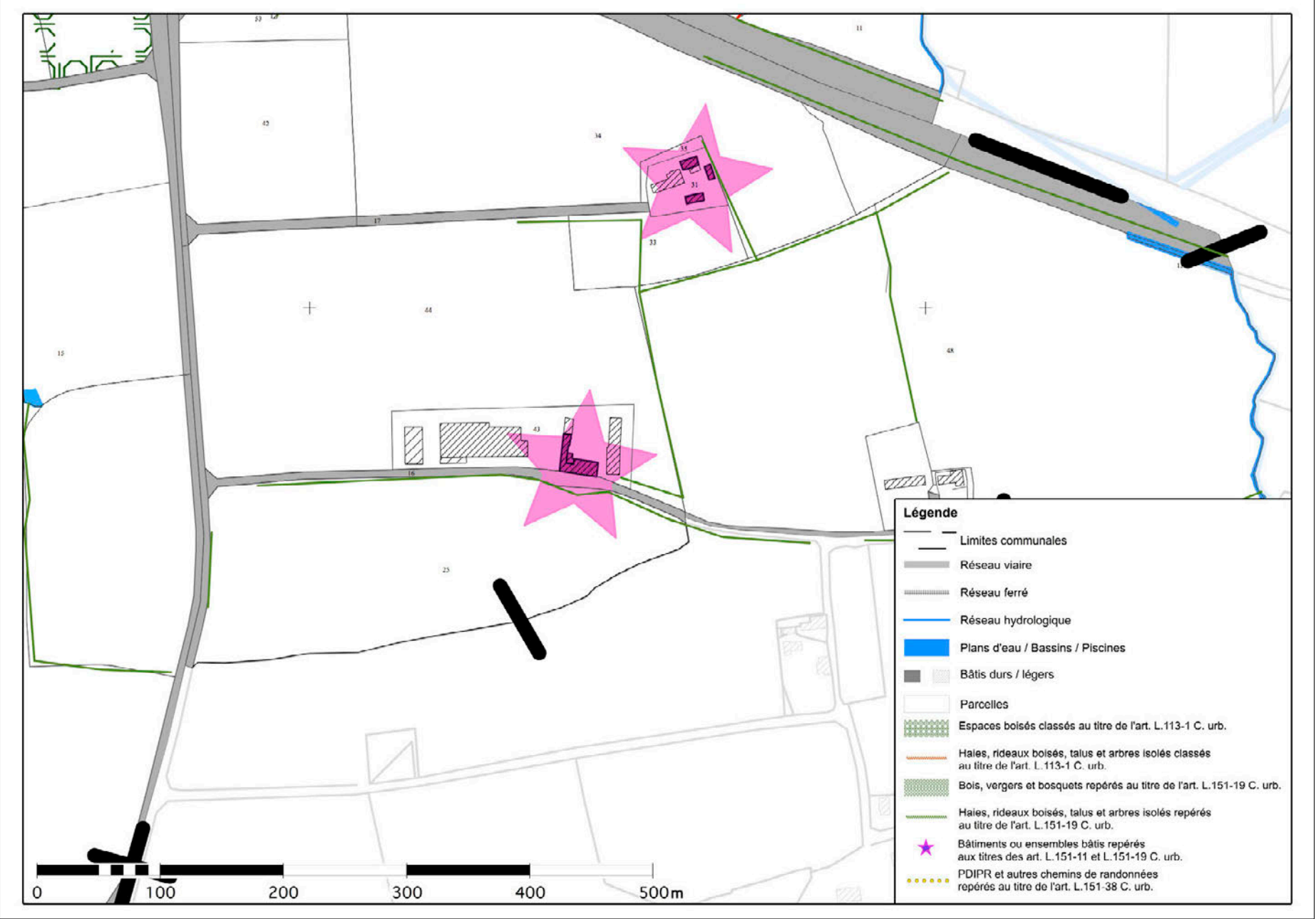
2. La Roche



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Roche		2
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre naturelle - Grange en pierre naturelle - Grange en pierre naturelle			

3. La Fleurias



Repérage du bâti de caractère

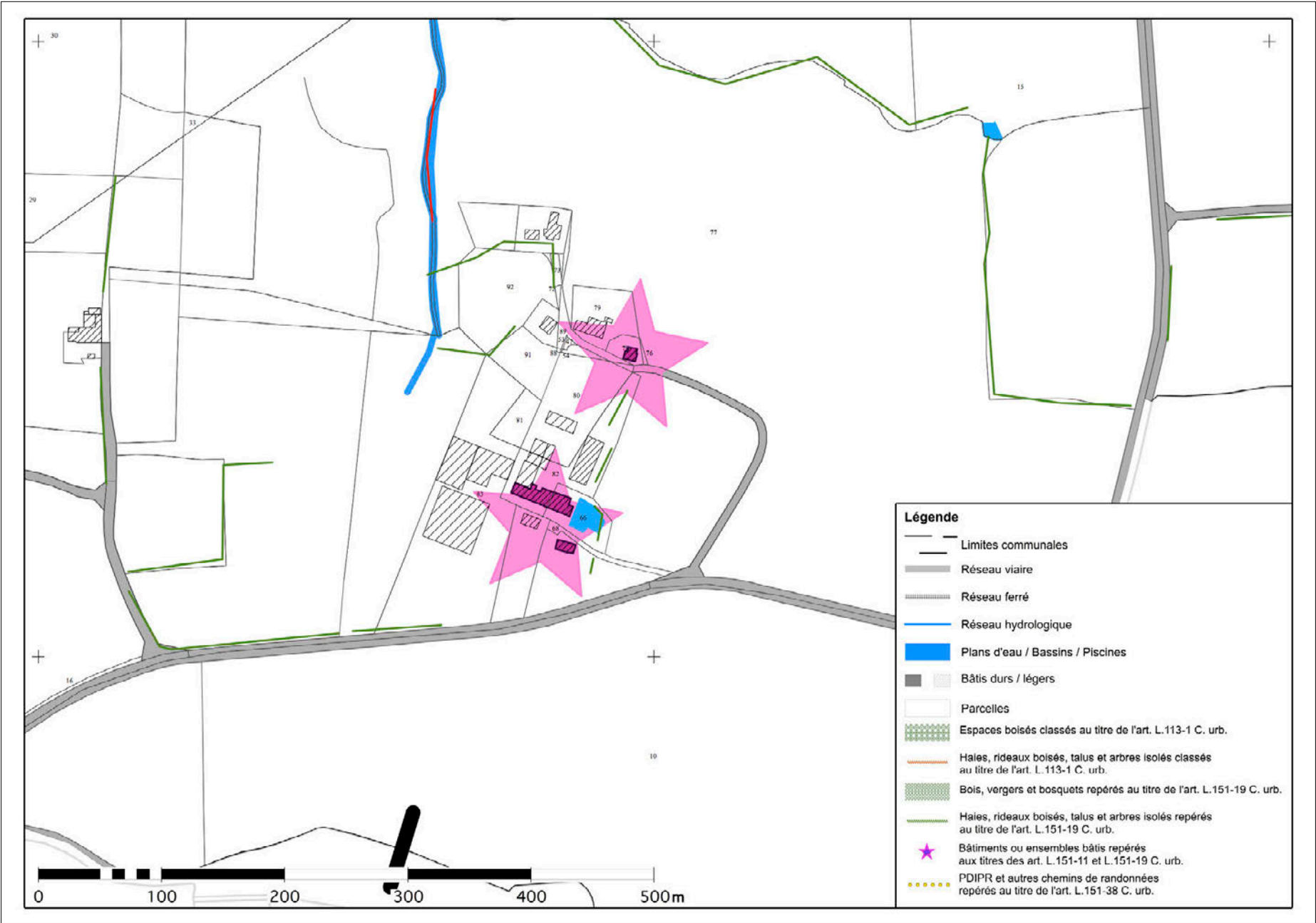


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

La Fleurias		3
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non	
Autre(s) activité(s) :	Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :		
- Grange / étable - Maison en partie réhabilitée		



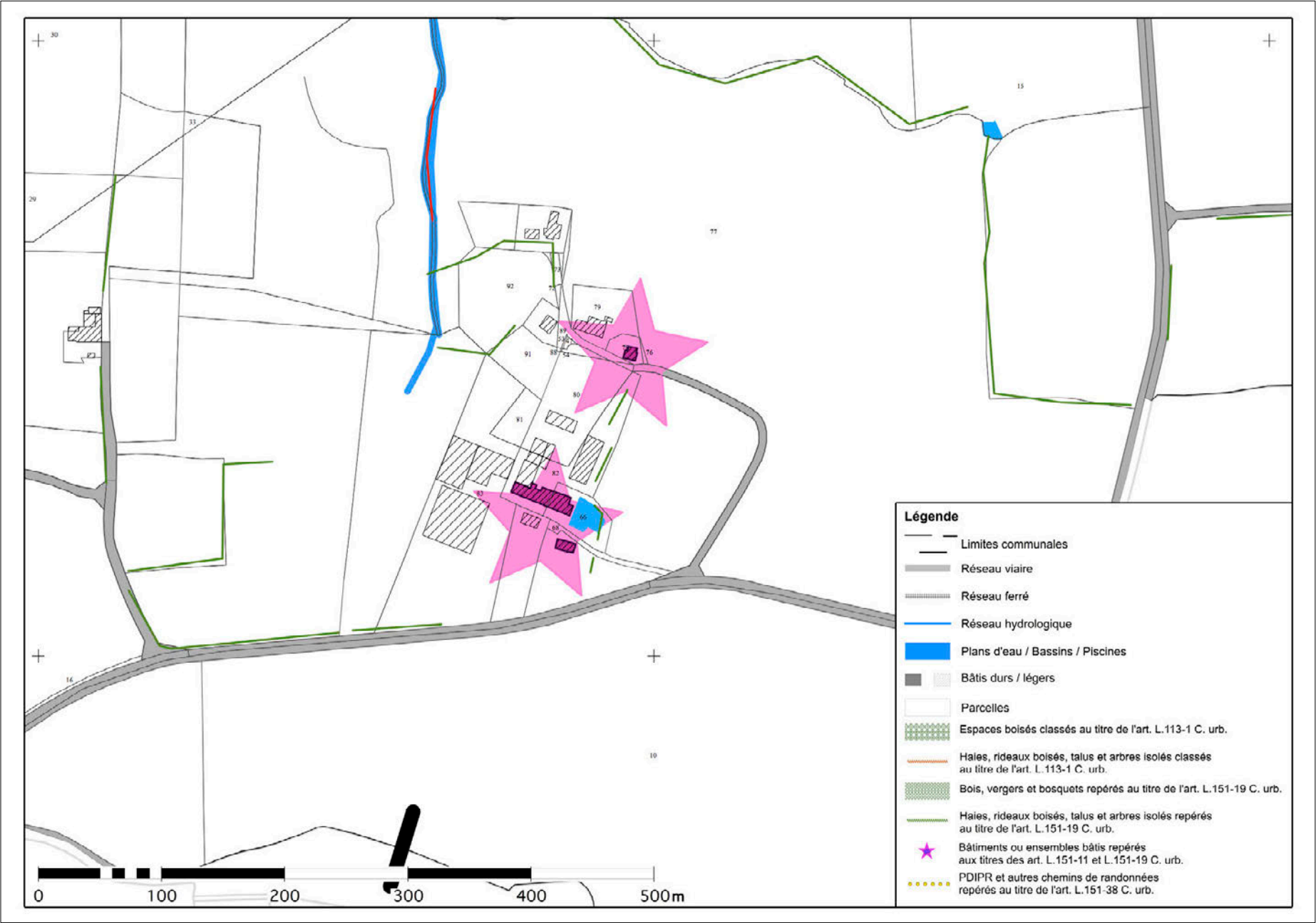
4. Le Haut Chadoux



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Haut Chadoux		4
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Petite annexe en pierre naturelle			

5. Le Bas Chadoux



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Bas Chadoux		5
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Longère - Petite annexe			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

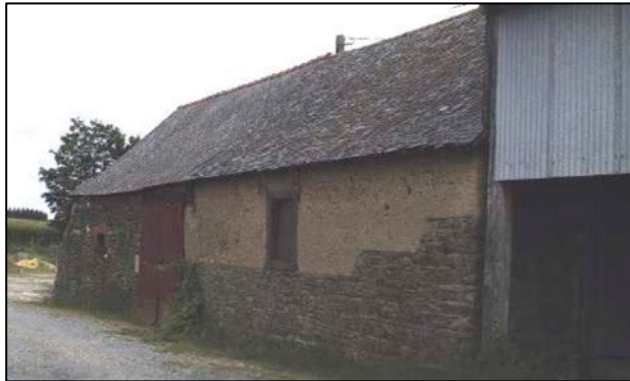
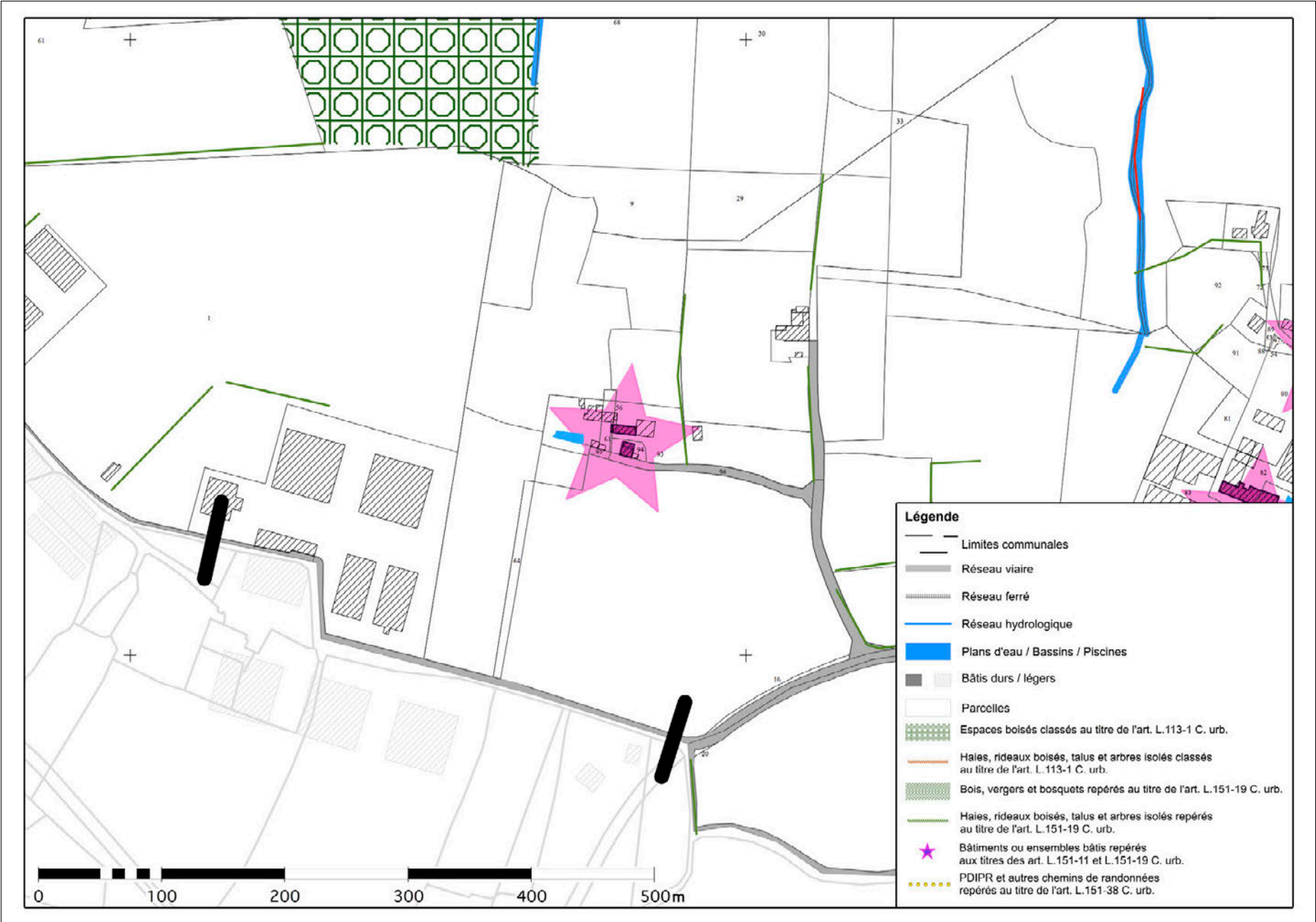


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

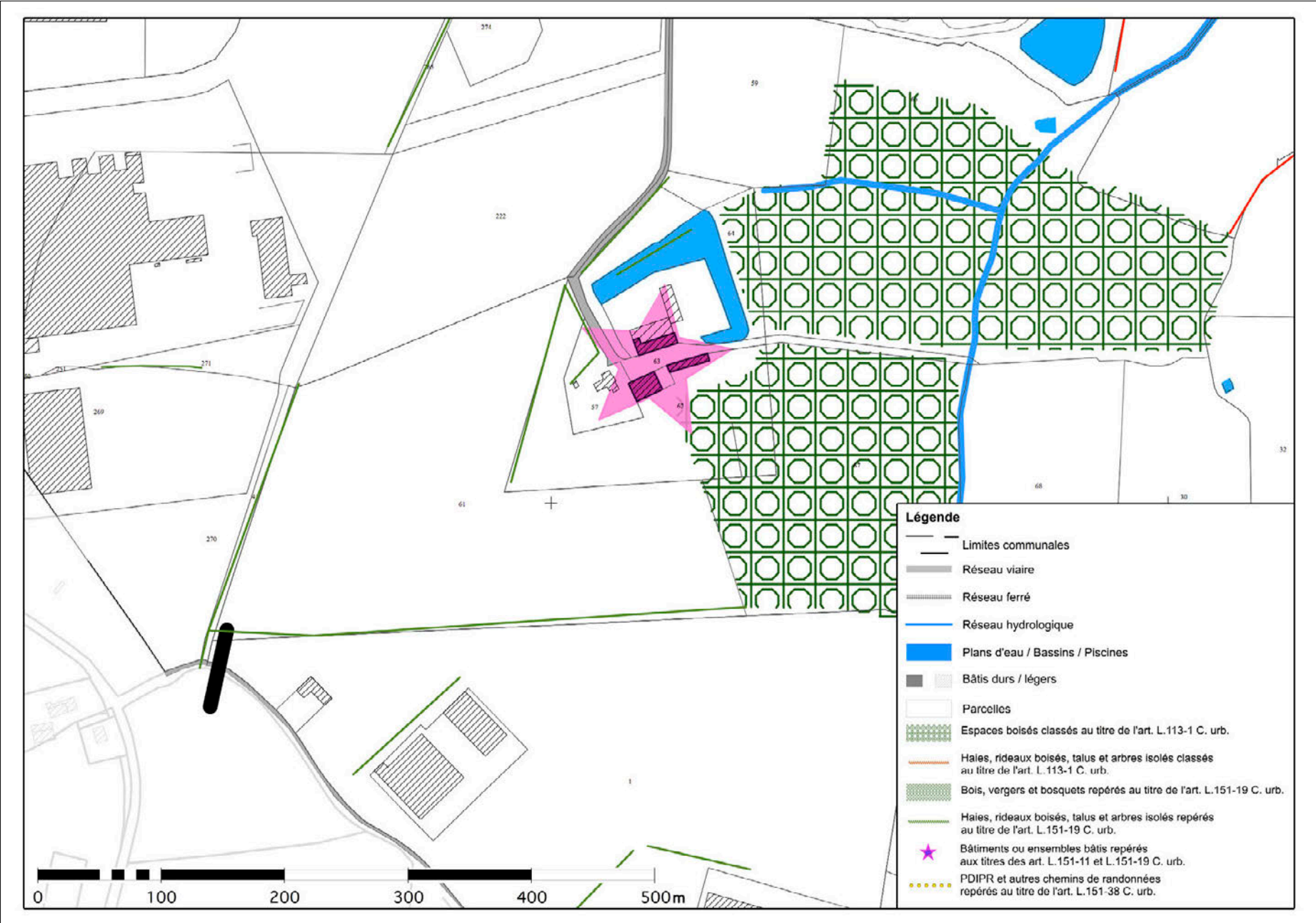
6. Le Friche Blanc



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Friche Blanc		6
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• <i>Petite annexe/ annexe récente accolée</i> • <i>Une grange en torchis</i>			

7. L'Osseliere



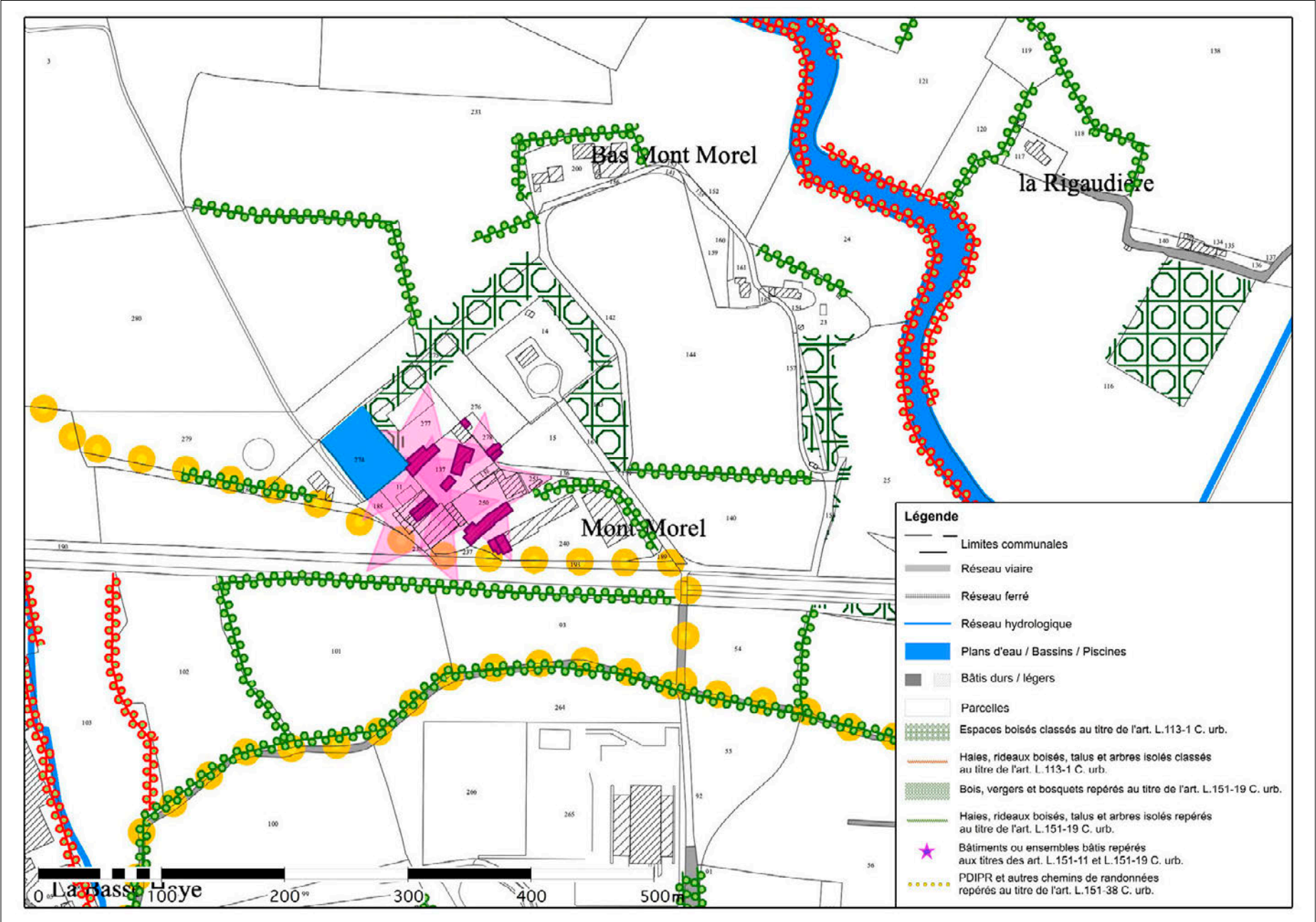
Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	L'Osseliere		7
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange - Grange basse - Grange avec peu d'ouverture, mur mixte pierre+ torchis			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003) - Mairie de Châteaubourg

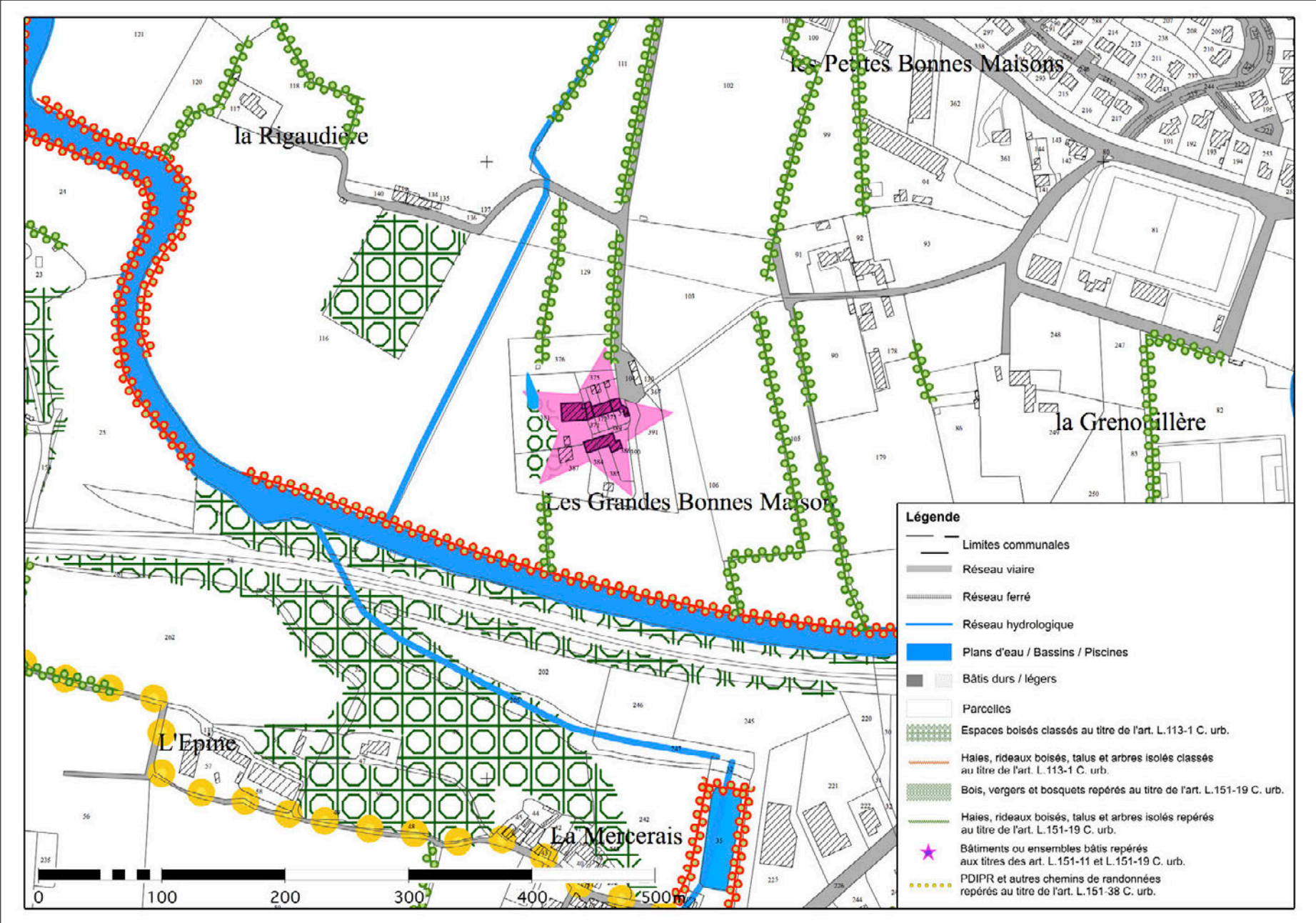
8. Mont Morel



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Mont Morel	8
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non	
Autre(s) activité(s) :	Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :		
- Grande grange - Ecuries - Ancienne chapelle - Ancien manoir		- Étable en pierre R+1 - Petite maison ancienne

9. Les Grandes Bonnes Maisons



Repérage du bâti de caractère

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

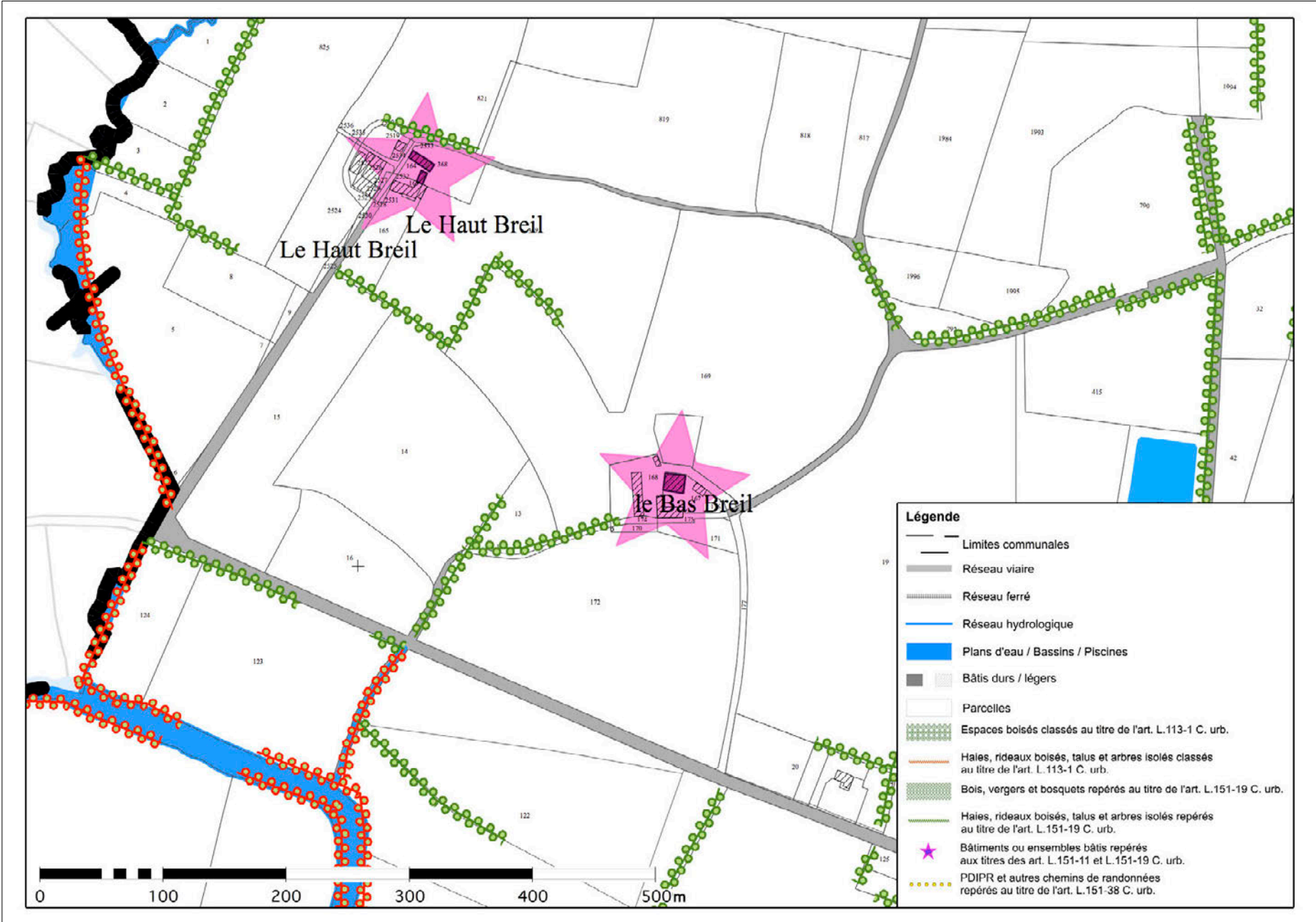
Lieux-dits :	Les Grandes Bonnes Maisons		9
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• <i>Petite maison</i> • <i>Grange étable R+C</i> • <i>Grange pierre avec peu d'ouvertures</i>			





Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

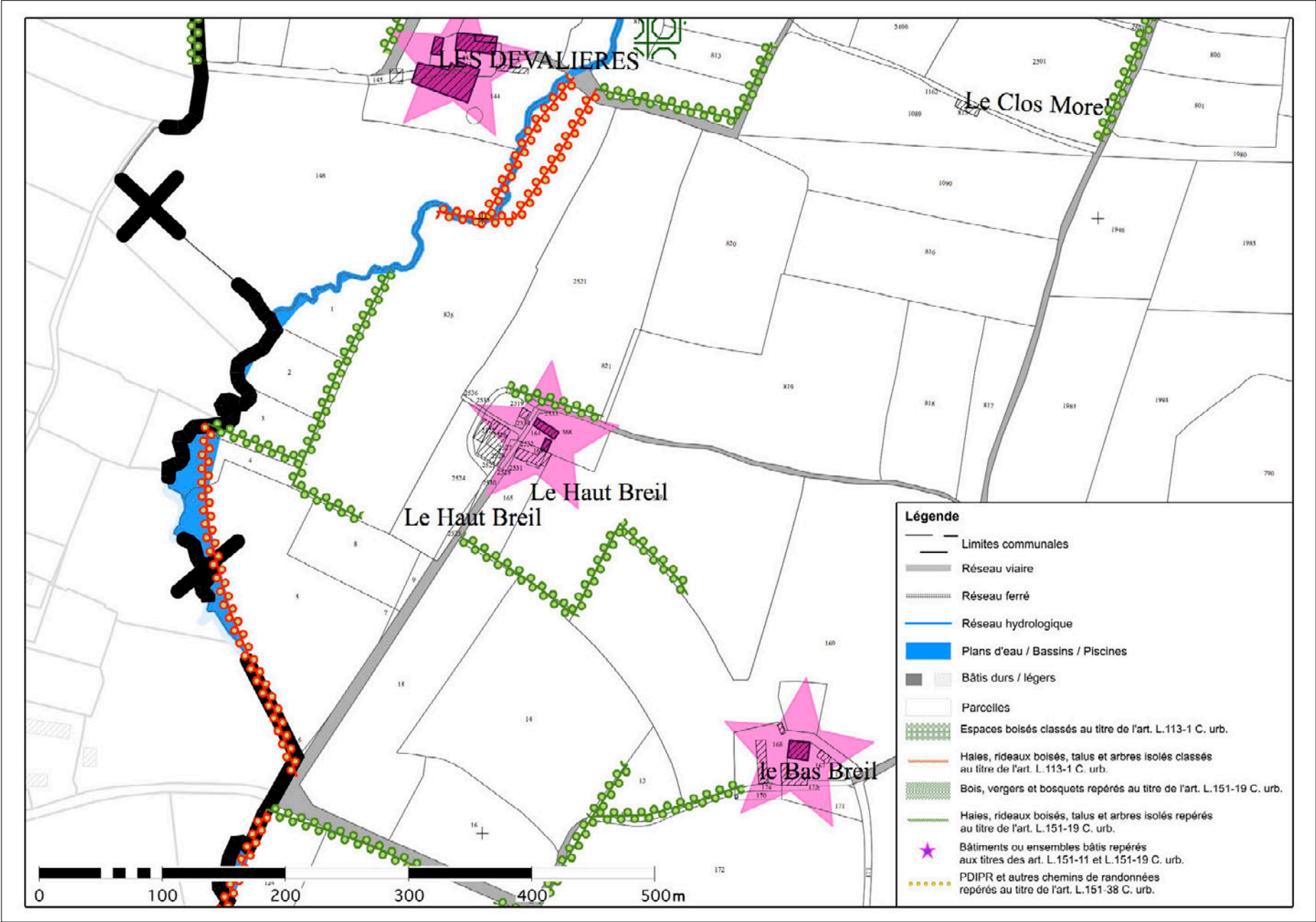
10. Le Bas Breil



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Bas Breil		10
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en torchis			

11. Le Haut Breil



Repérage du bâti de caractère



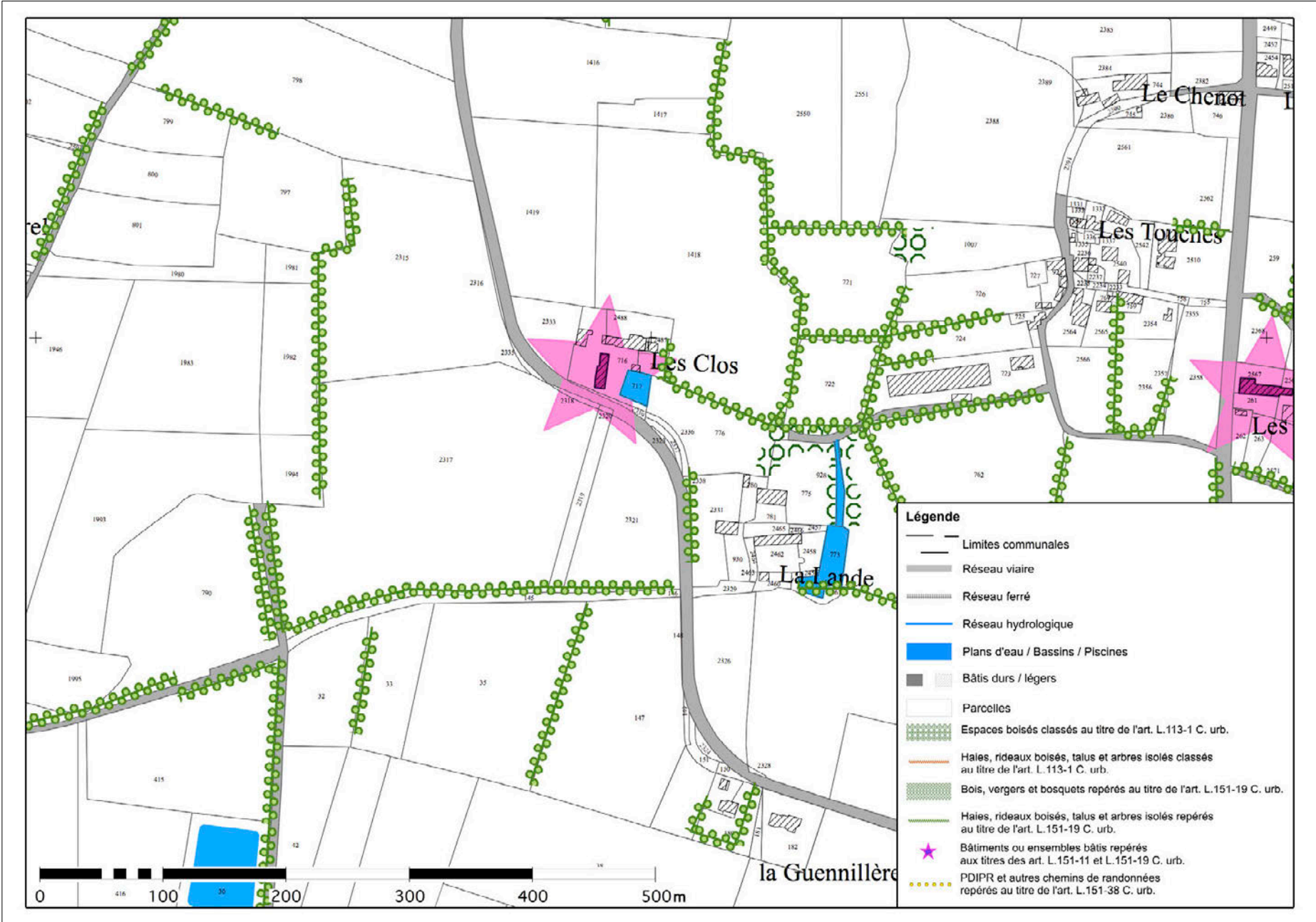
Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

Lieux-dits :	Le Haut Breil		11
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Maison			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

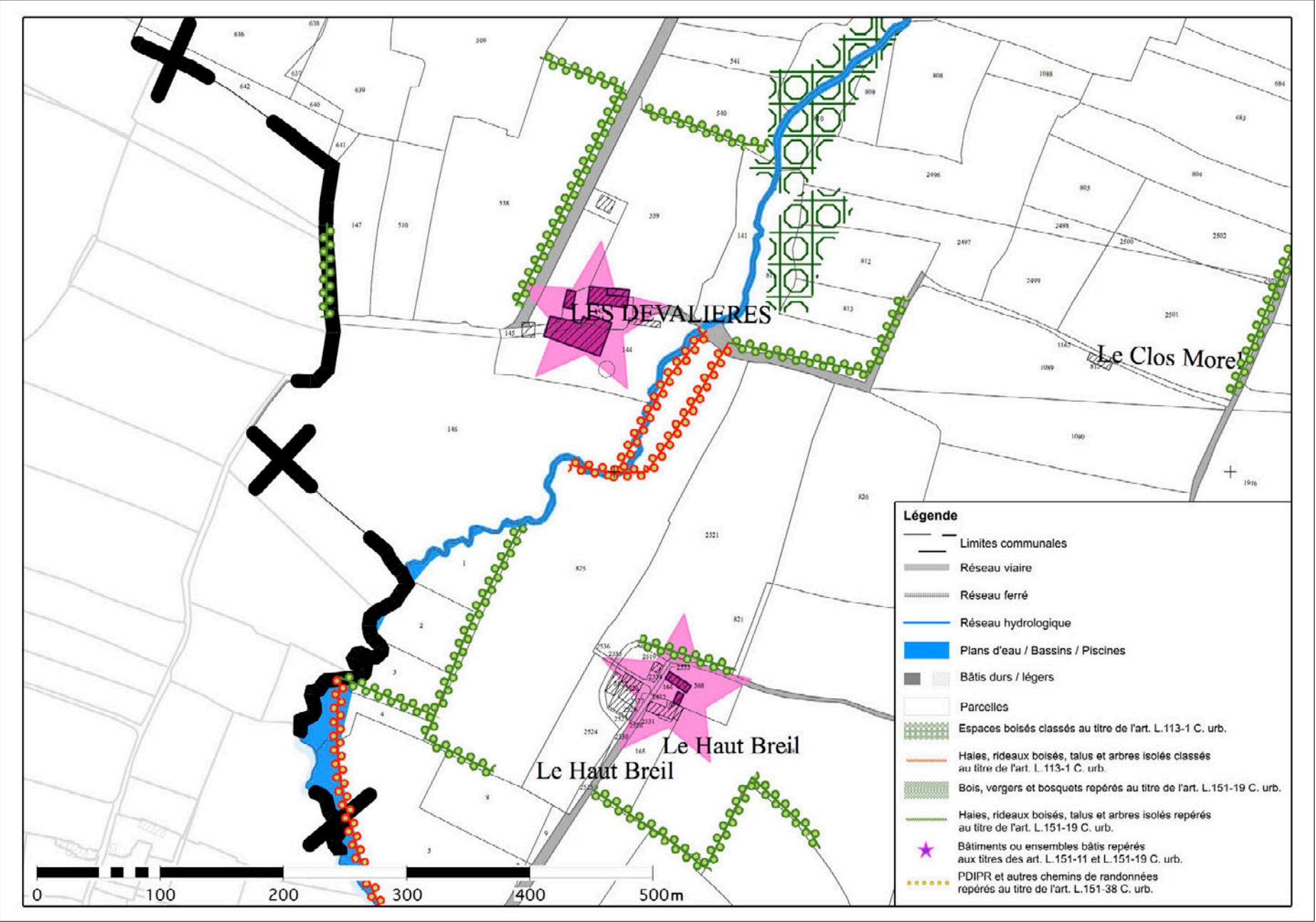
12. Les Clos



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Clos		12
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange et écurie			

13. Les Devalieres



Repérage du bâti de caractère

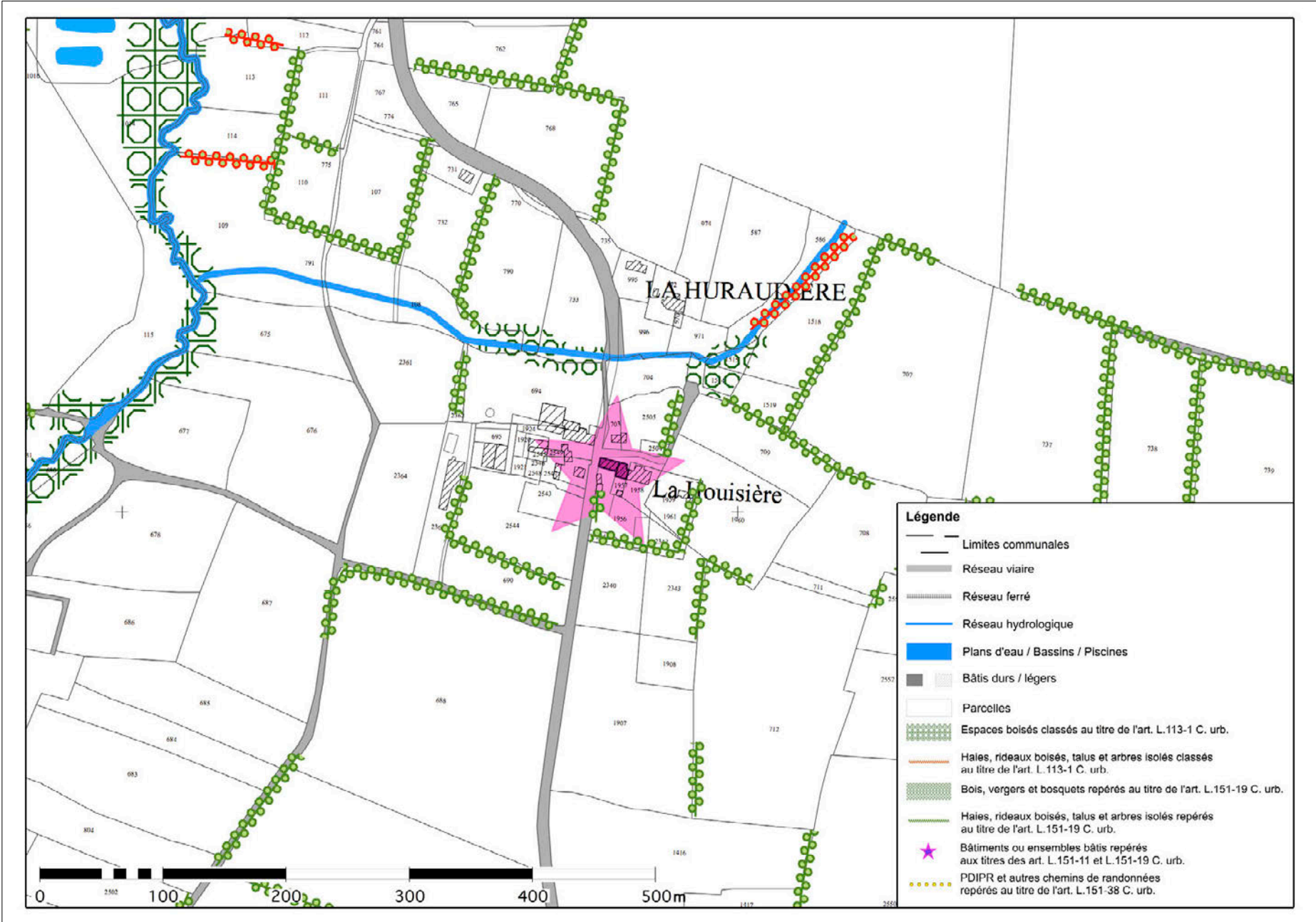


Lieux-dits :	Les Devalieres		13
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Hangar ouvert • Grange accolée à la maison principale • Grange en pierre			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



14. La Houisiere

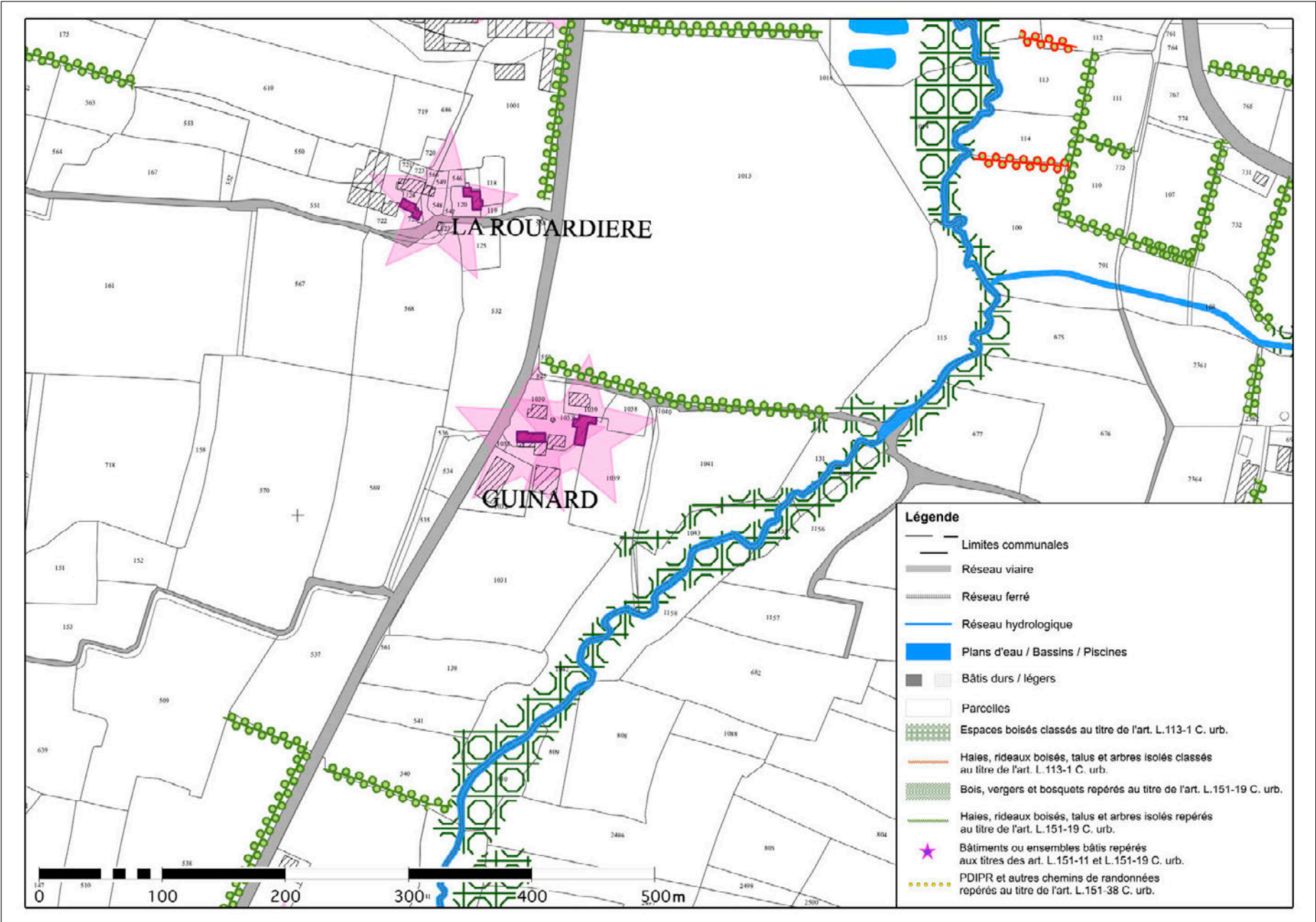


Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Houisiere		14
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange ou ancienne maison			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

15. Guinard

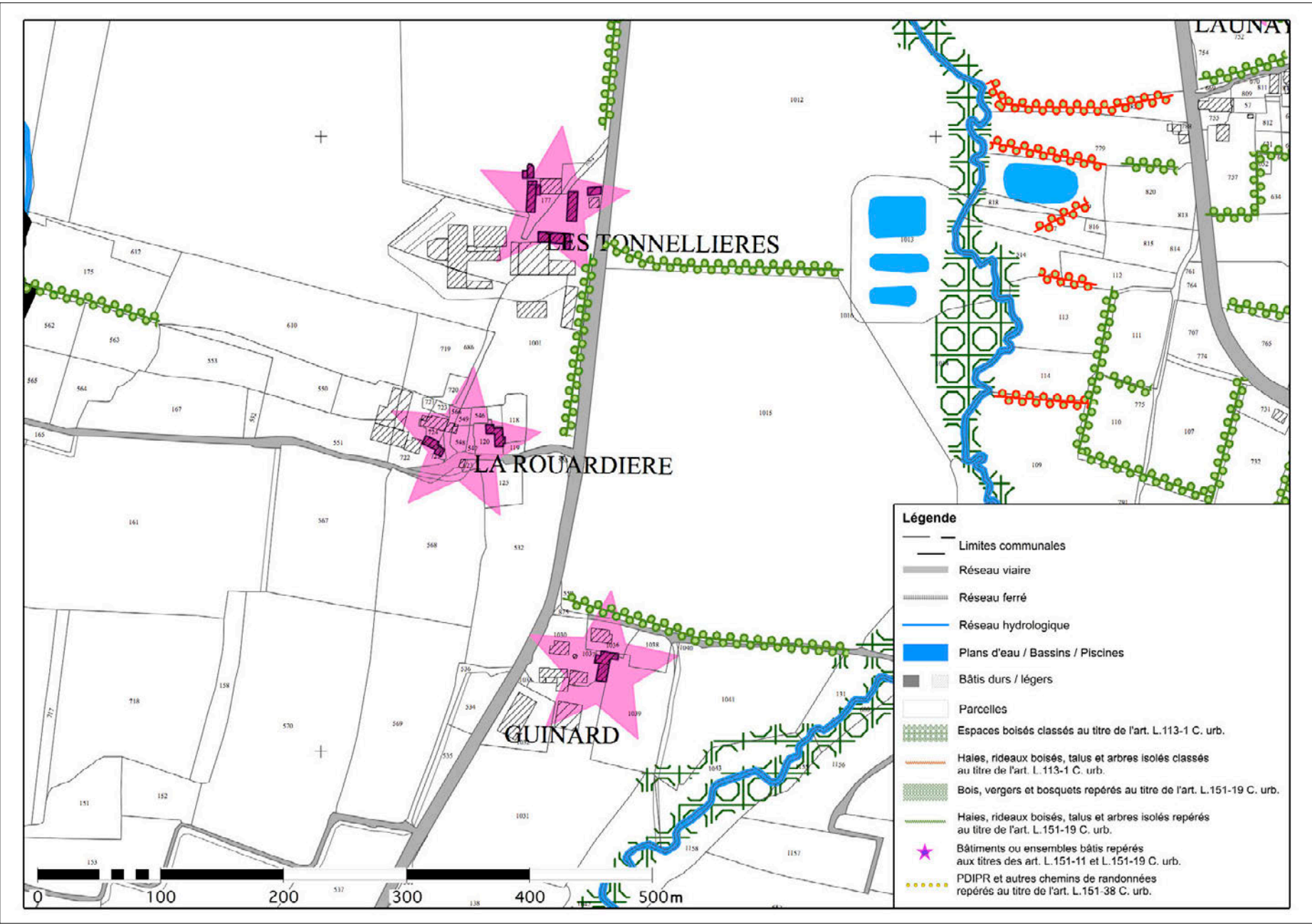


Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Guinard		15
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en torchis			



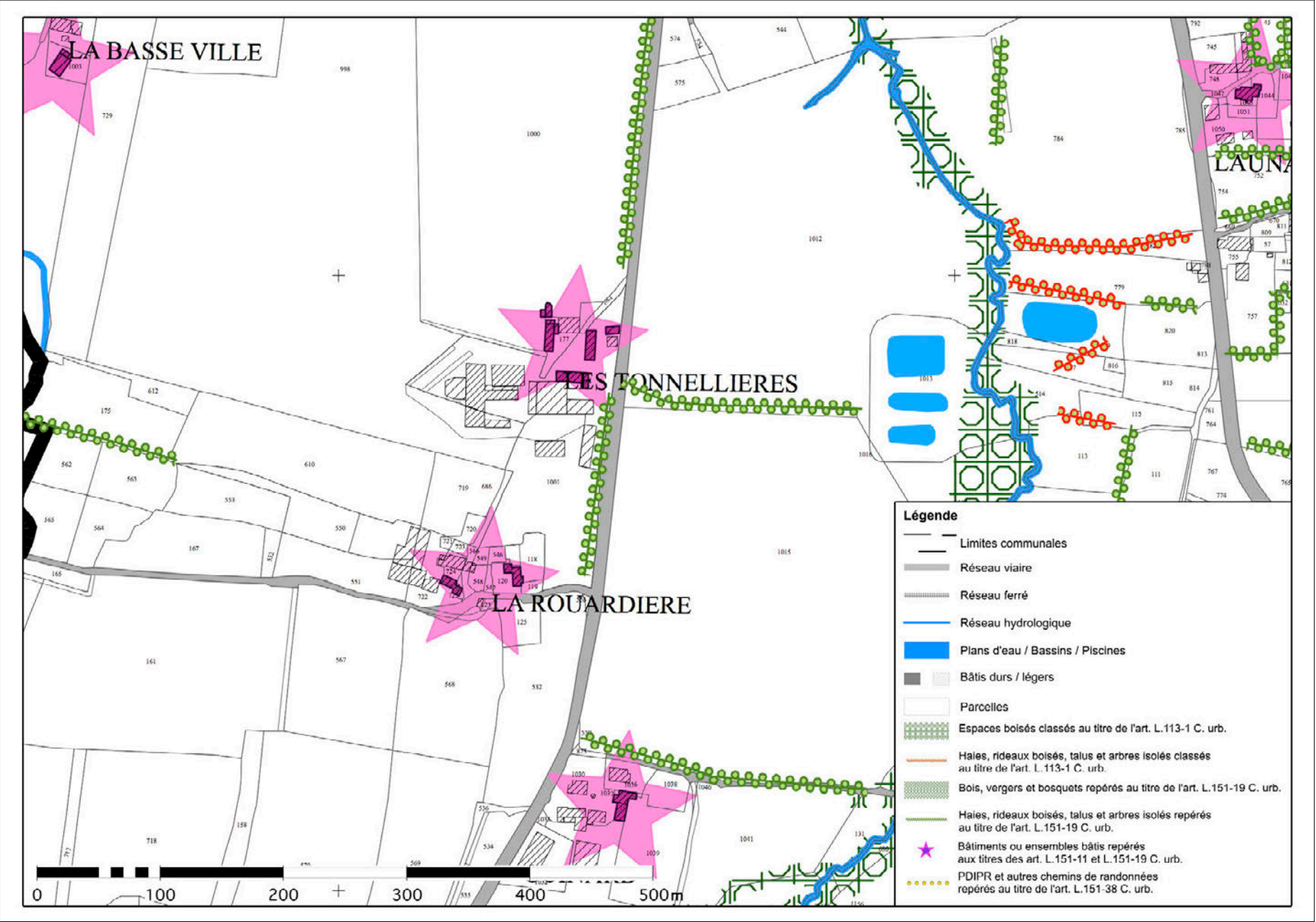
16. La Roaudiere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Roaudiere		16
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en torchis et soubassement en pierre - Une habitation à réhabiliter			

17. Les Tonnellieres



Repérage du bâti de caractère

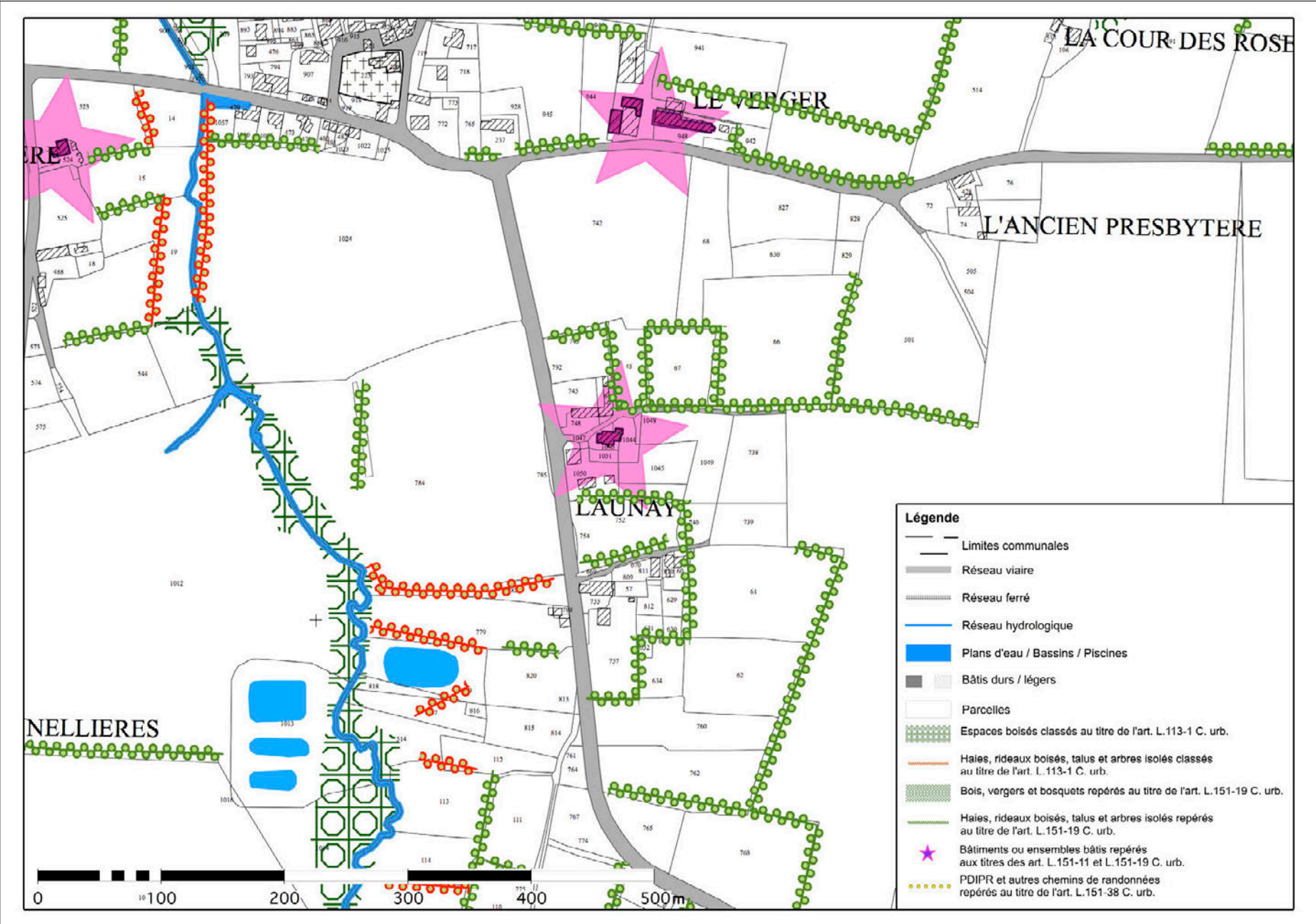
Lieux-dits :	Les Tonnellieres		17
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre - Grange en pierre - Grange en pierre			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



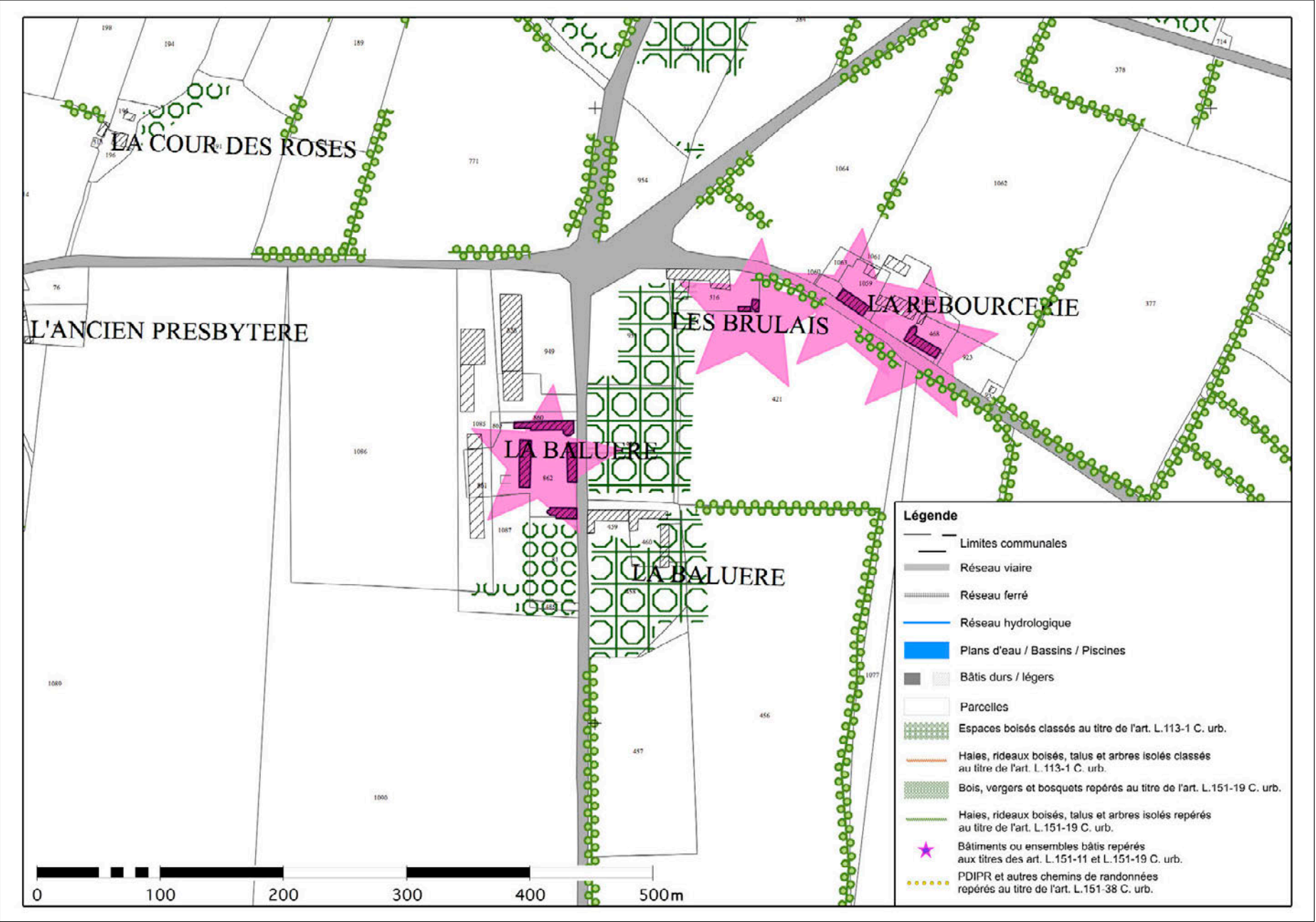
18. Launay



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Launay		18
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Annexe et apprentis en pierre			

19. La Baluere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Baluere	19
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non	
Autre(s) activité(s) :	Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :		
- Étable en continuité de la maison d'habitation - Grange - Petite maison à réhabiliter - Grange		

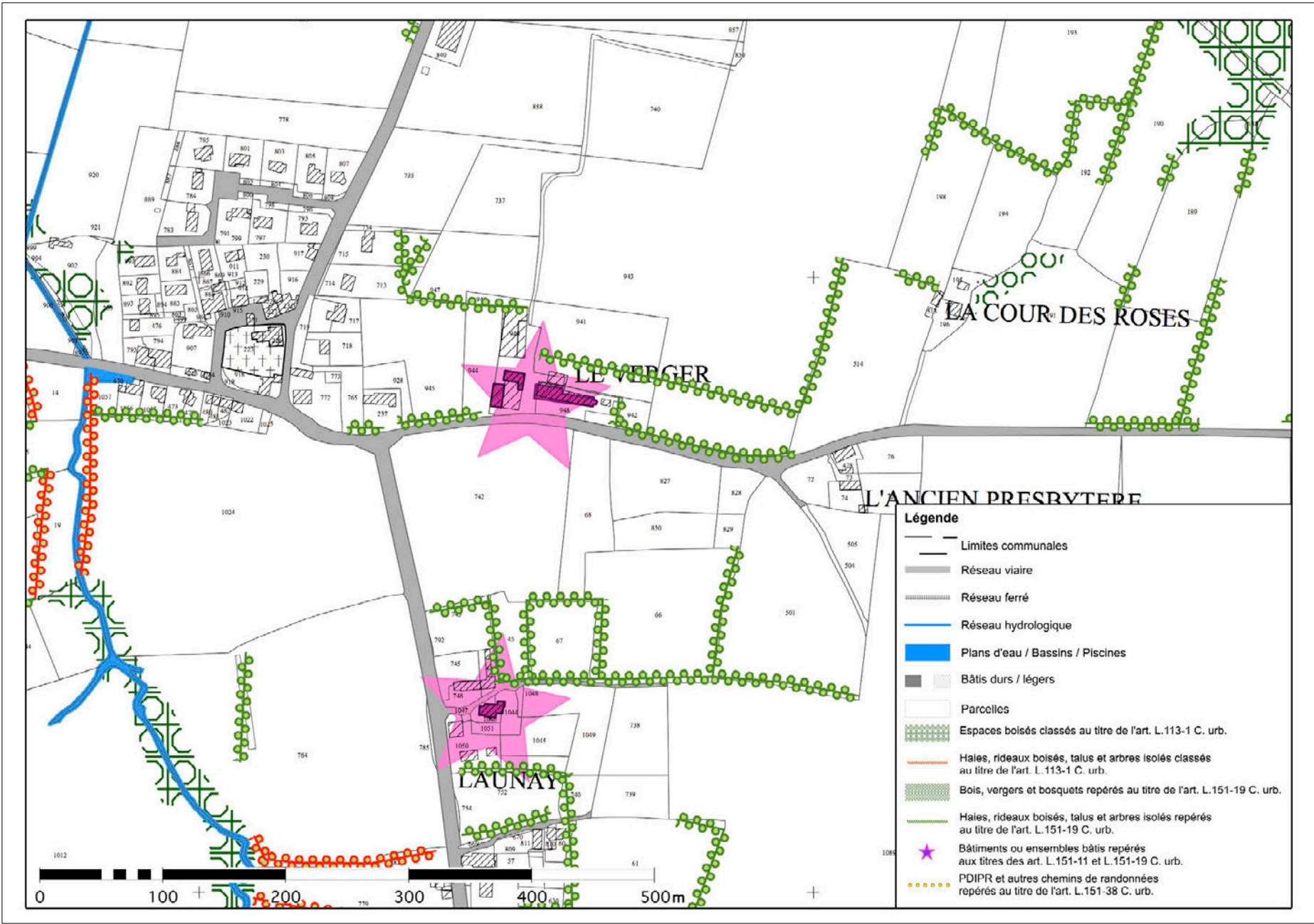


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

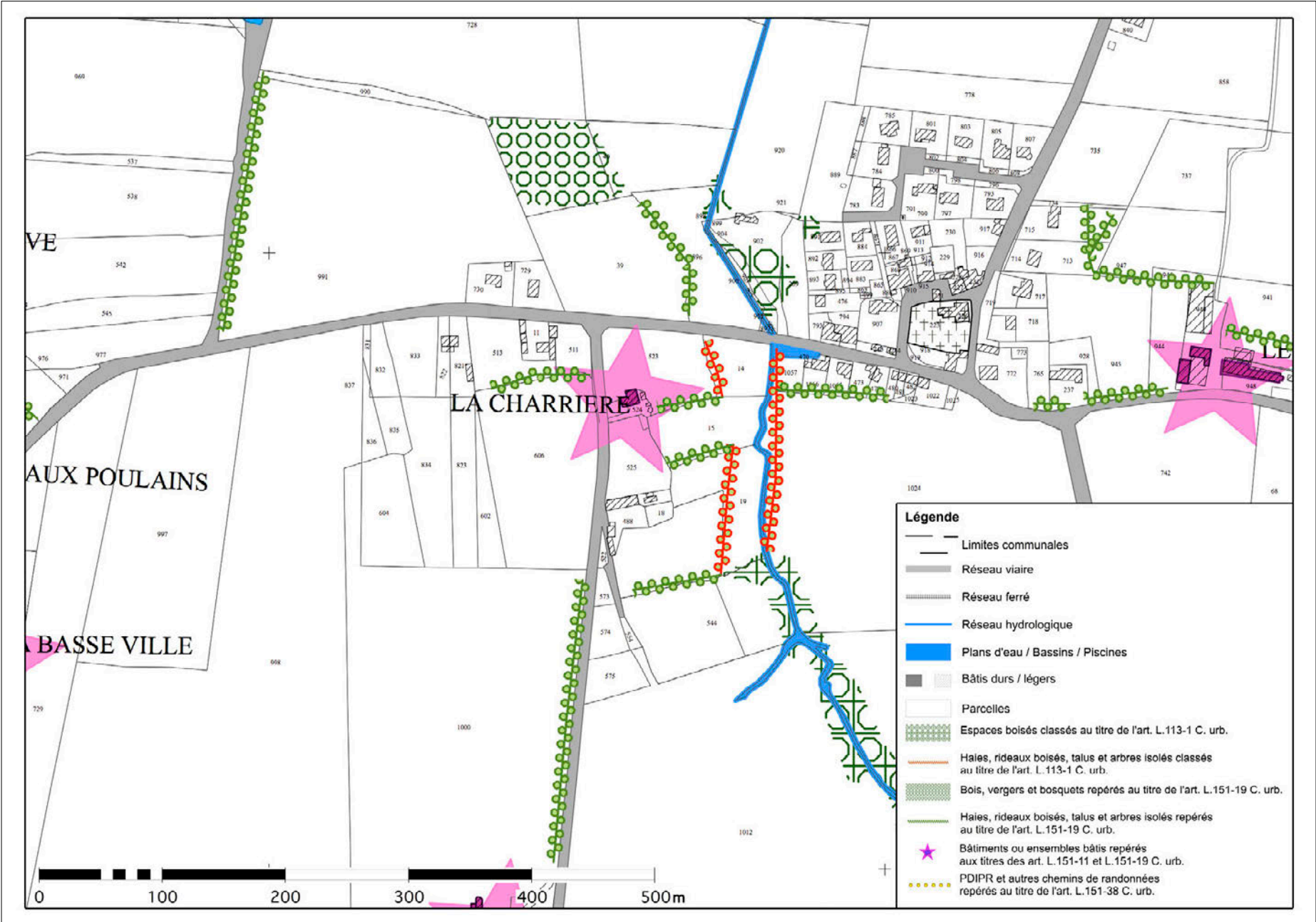
20. Le Verger



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Verger		20
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre en continuité de la maison d'habitation - Grange en torchis - Grange en pierre			

21. La Charriere



Repérage du bâti de caractère



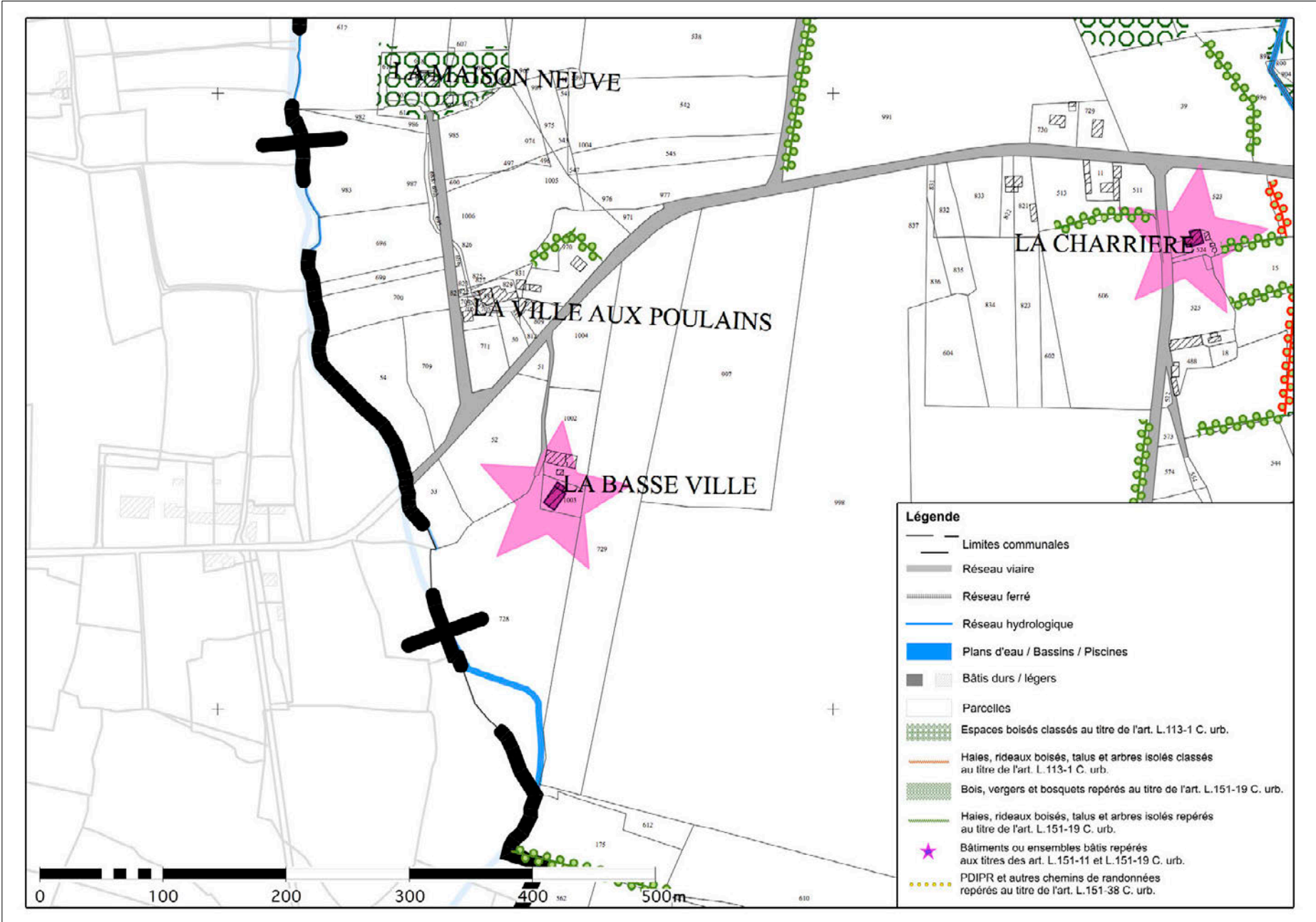
Lieux-dits :	La Charriere		21
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Maison en pierre et toiture tôle			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

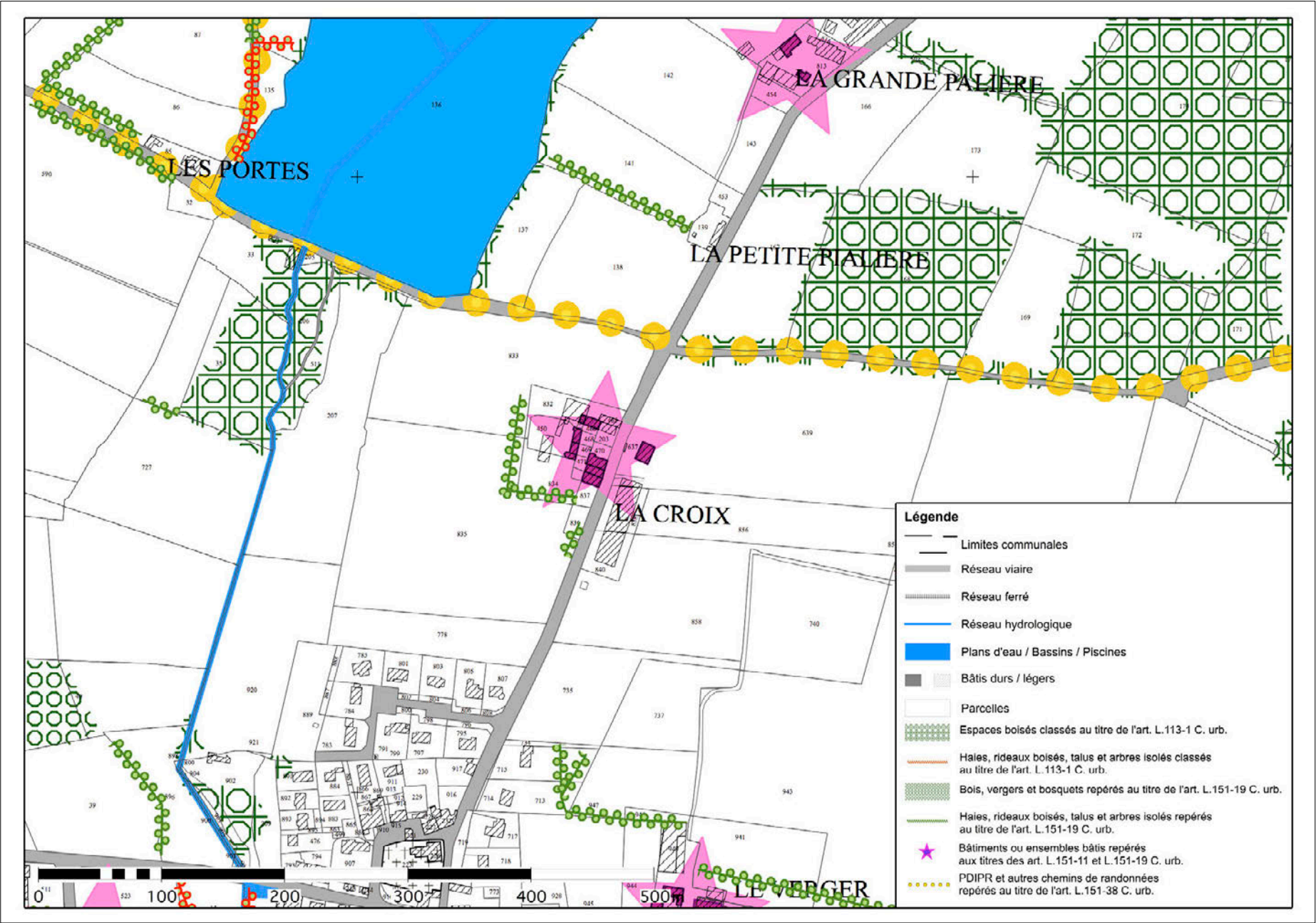
22. La Ville Aux Poulains/La Basse Ville



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Ville Aux Poulains/La Basse Ville		22
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en pierre			

23. La Croix



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Croix		23
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange dans la continuité de la maison - Grange en pierre - Série de trois granges accolées			

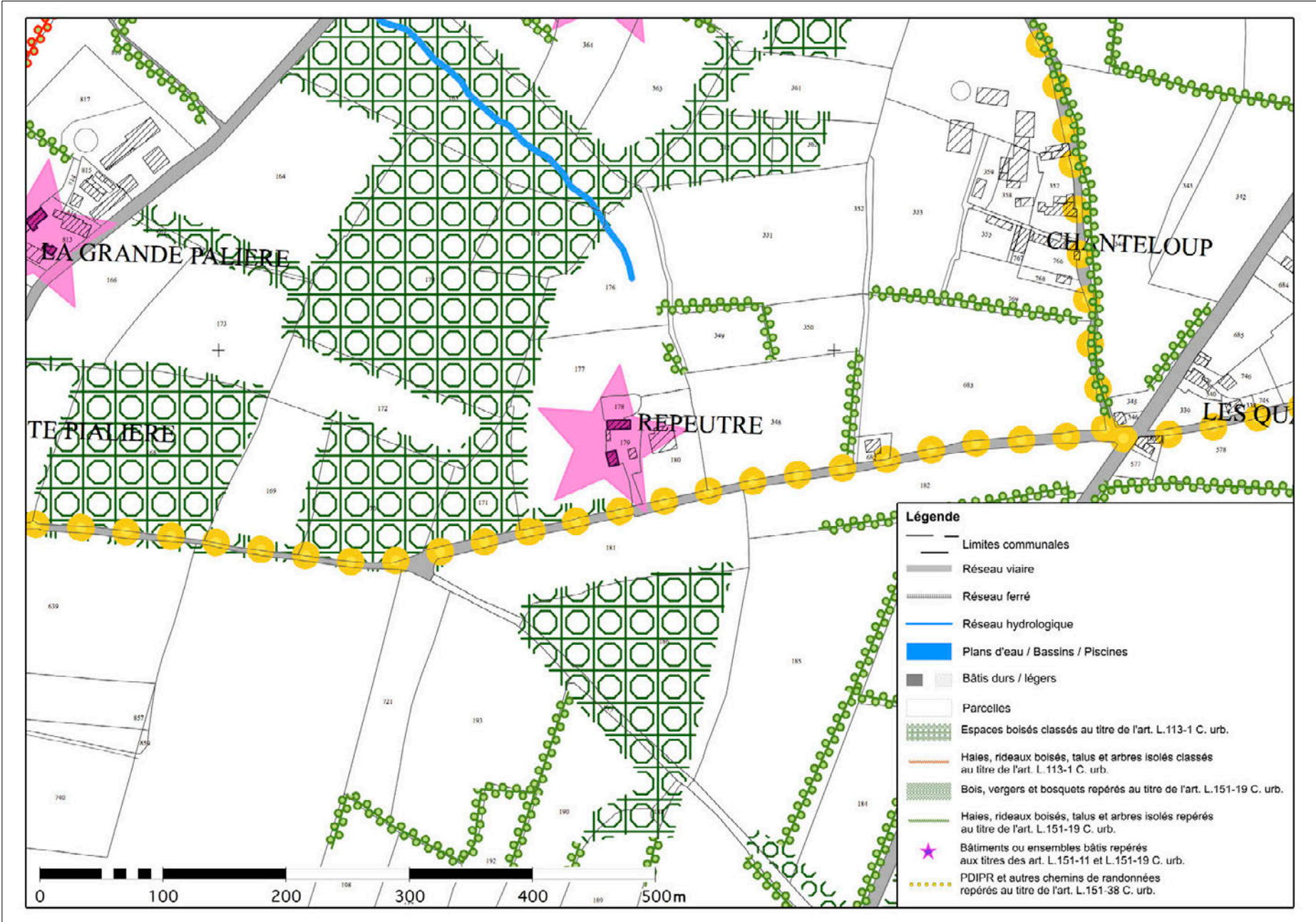


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

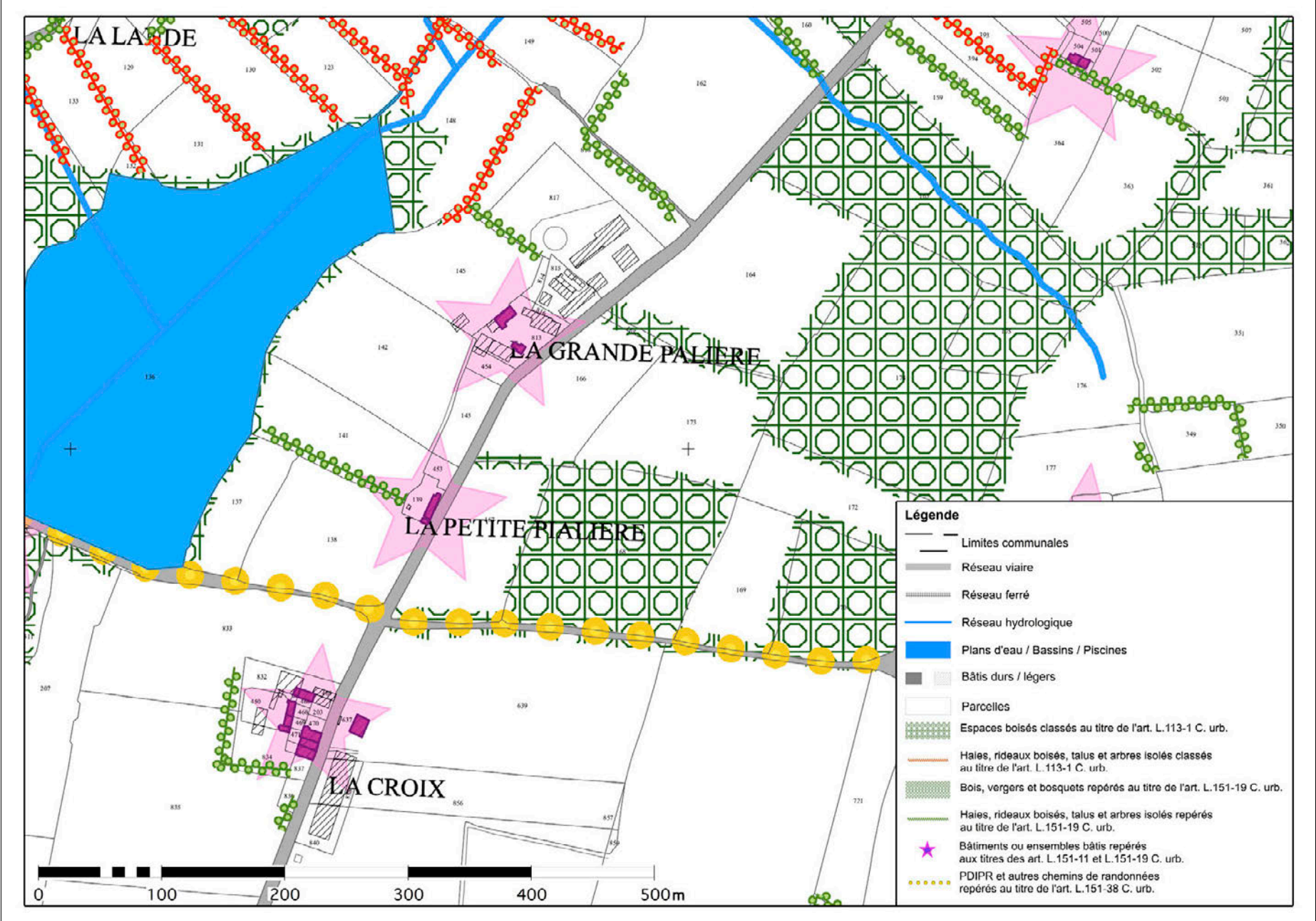
24. Repeutre



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Repeutre		24
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange et torchis et pierre en soubassement			

25. La Grande Paliere



Repérage du bâti de caractère

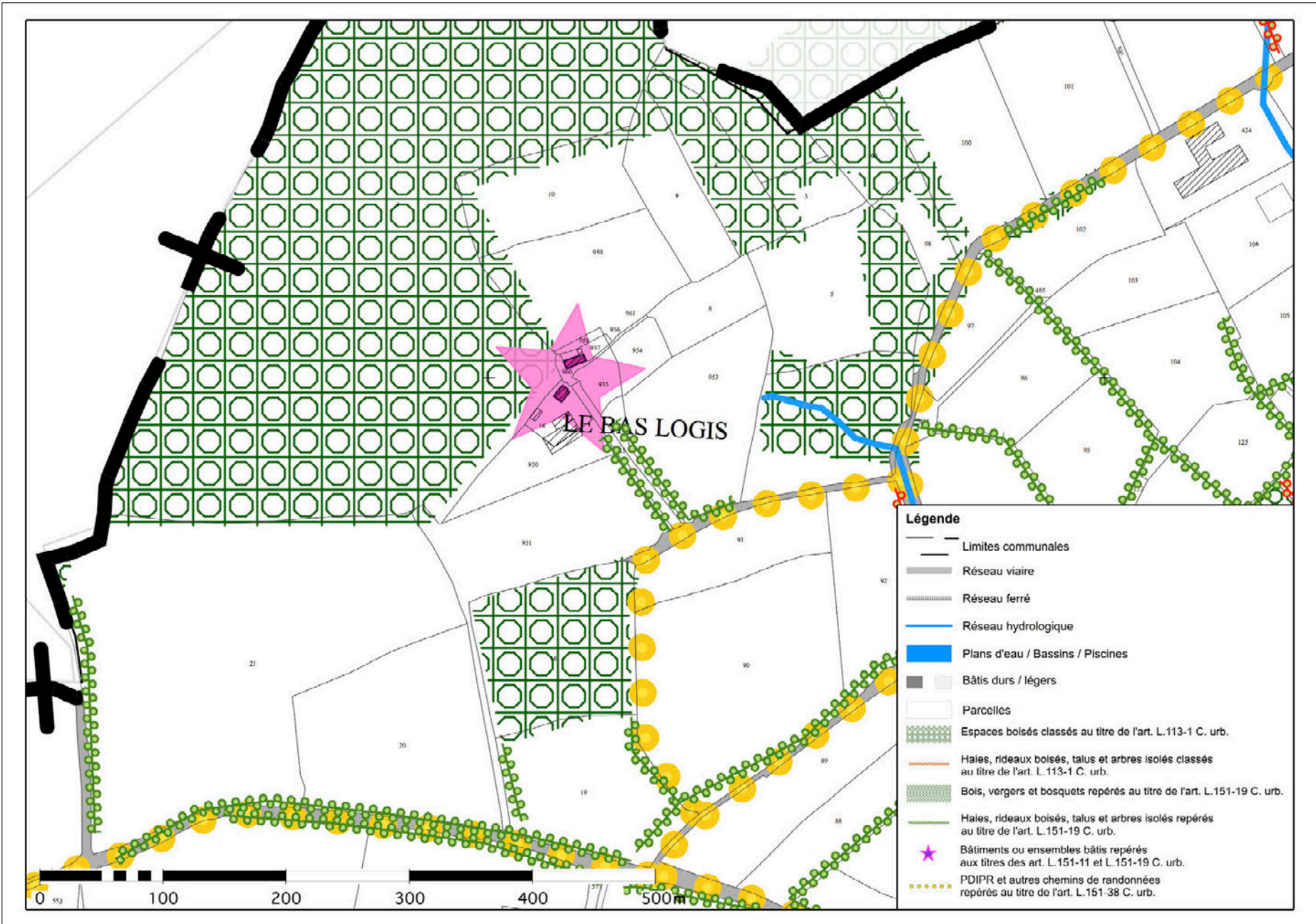


Lieux-dits :	La Grande Paliere		25
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre - Petite annexe en torchis			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



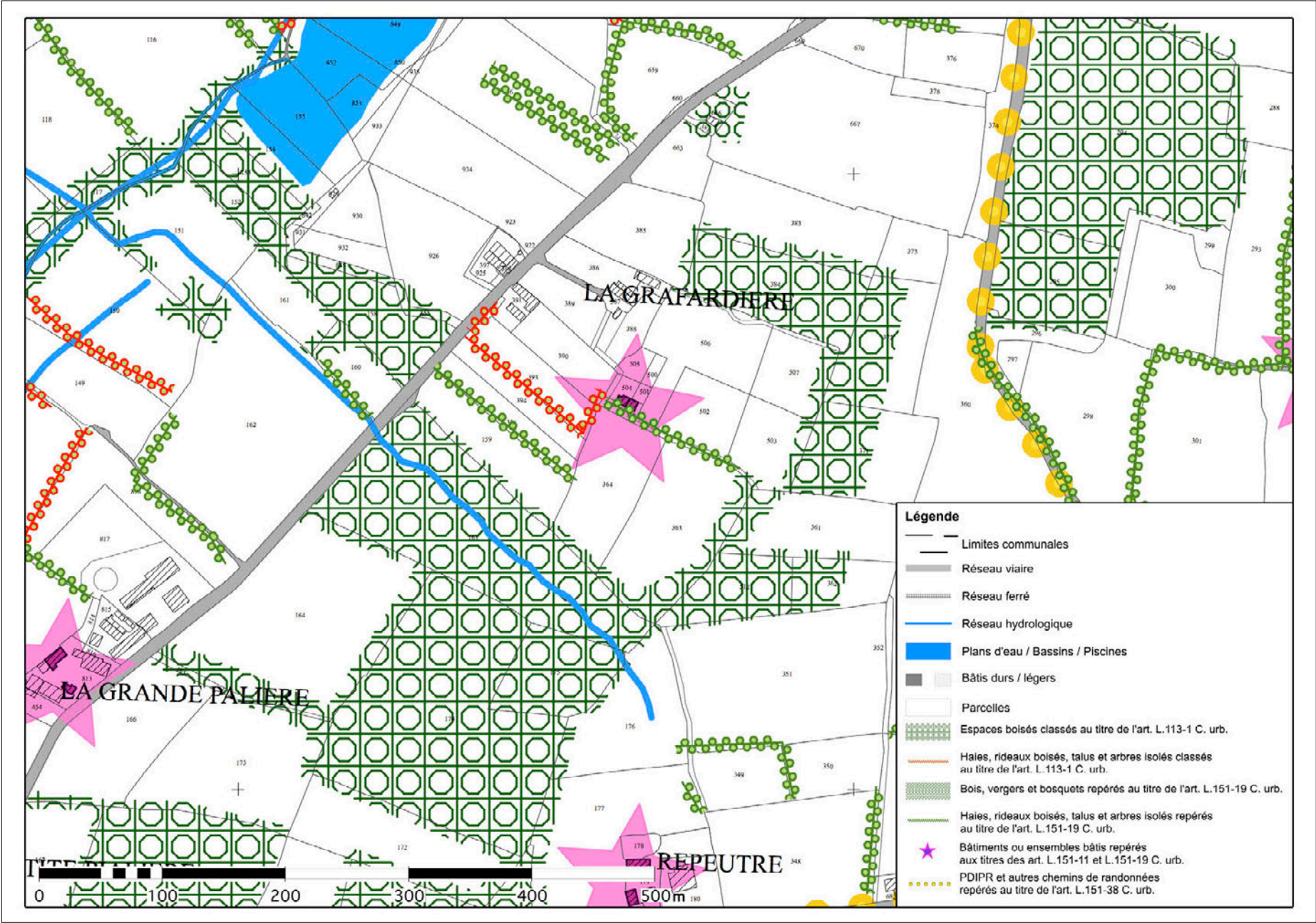
26. Le Bas Logis



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Bas Logis		26
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Ancienne maison - Grange en torchis			

27. La Grafardiere



Repérage du bâti de caractère

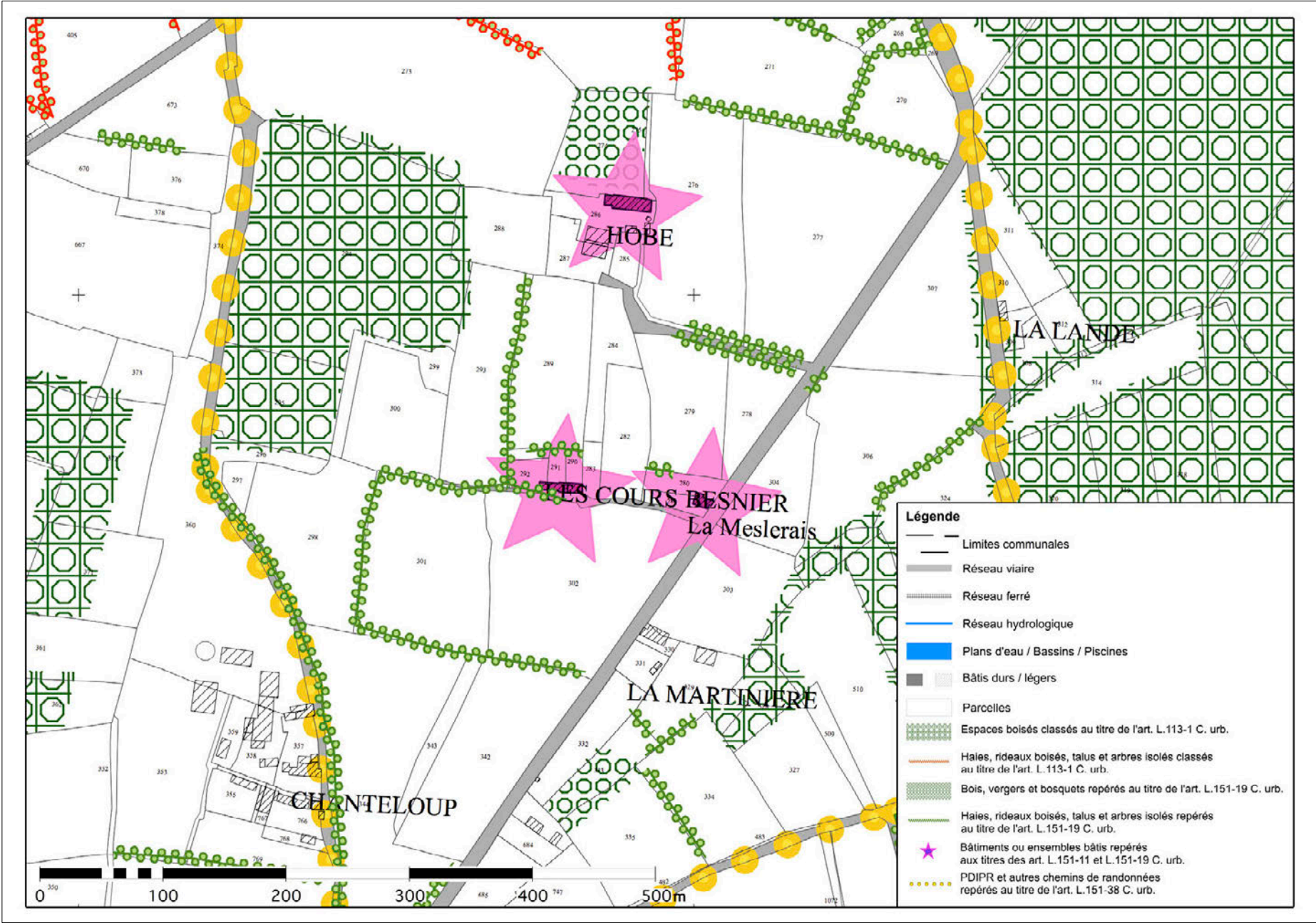


Lieux-dits :	La Grafardiere		27
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en pierre			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

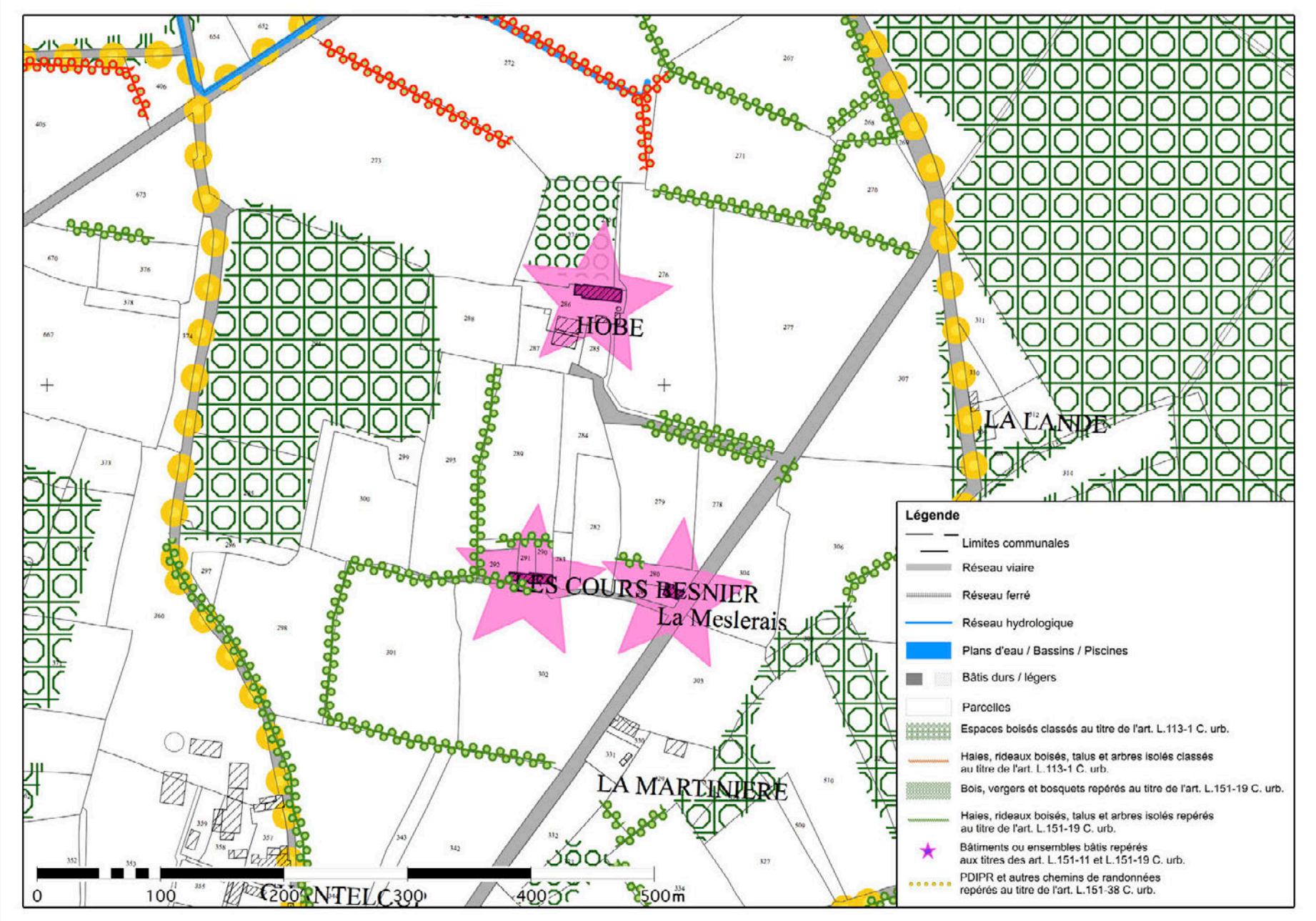
28. Les Cours Besnier



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Cours Besnier		28
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en continuité de la maison d'habitation - Maison d'habitation - Maison d'habitation			

29. Hobe

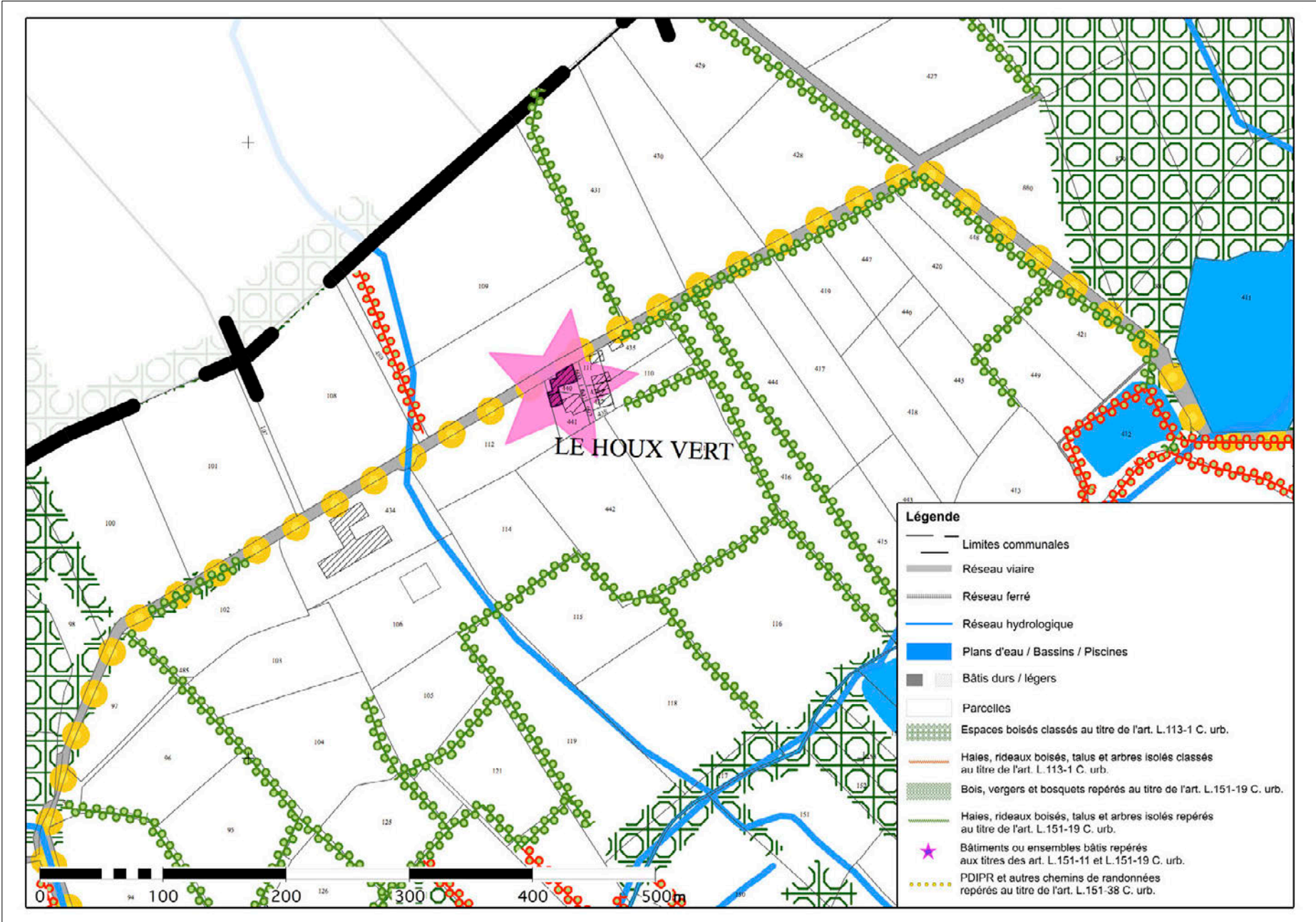


Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Hobe		29
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en continuité de la maison d'habitation			



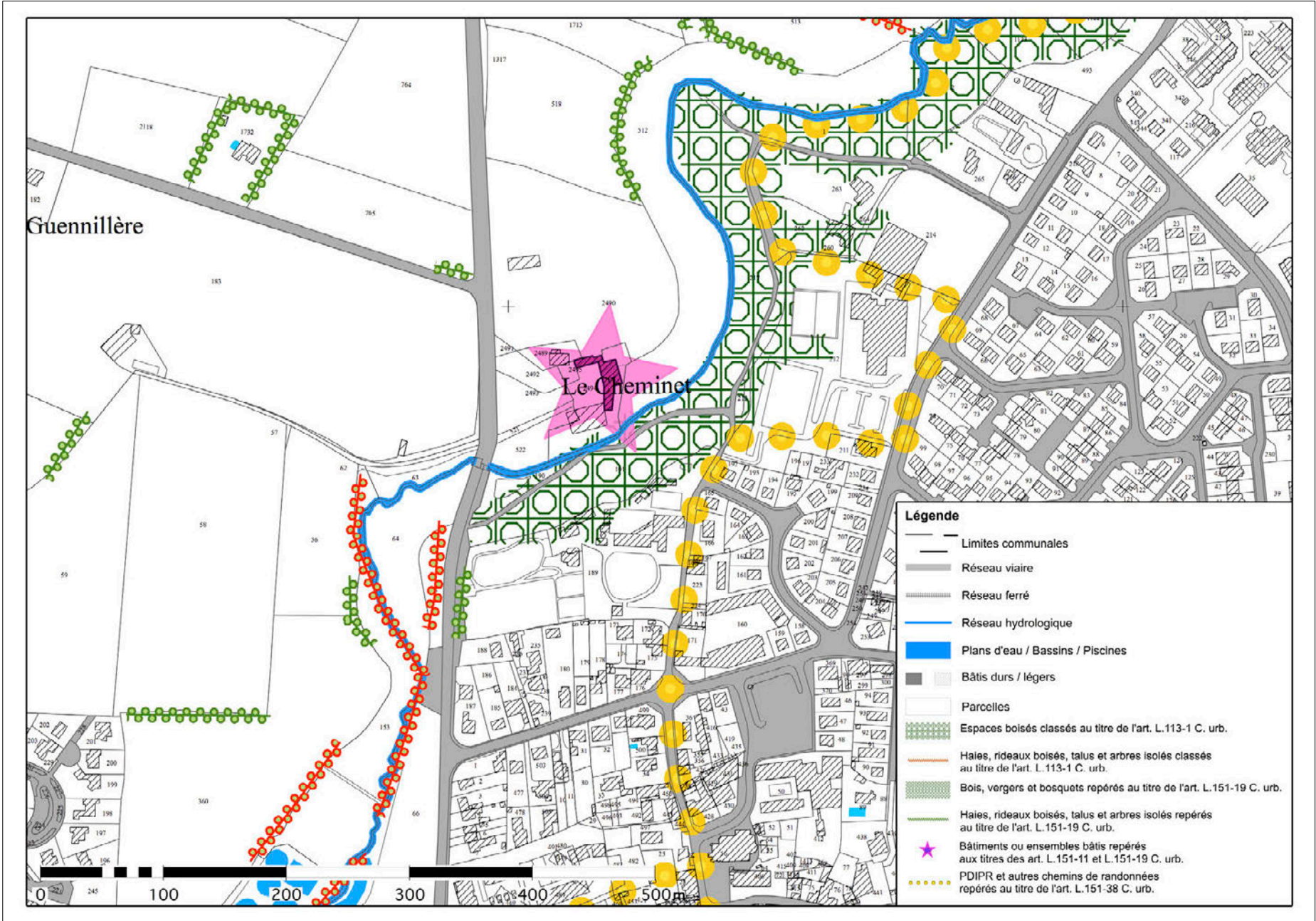
30. Le Houx Vert



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Houx Vert		30
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en torchis			

31. Le Cheminet



Repérage du bâti de caractère



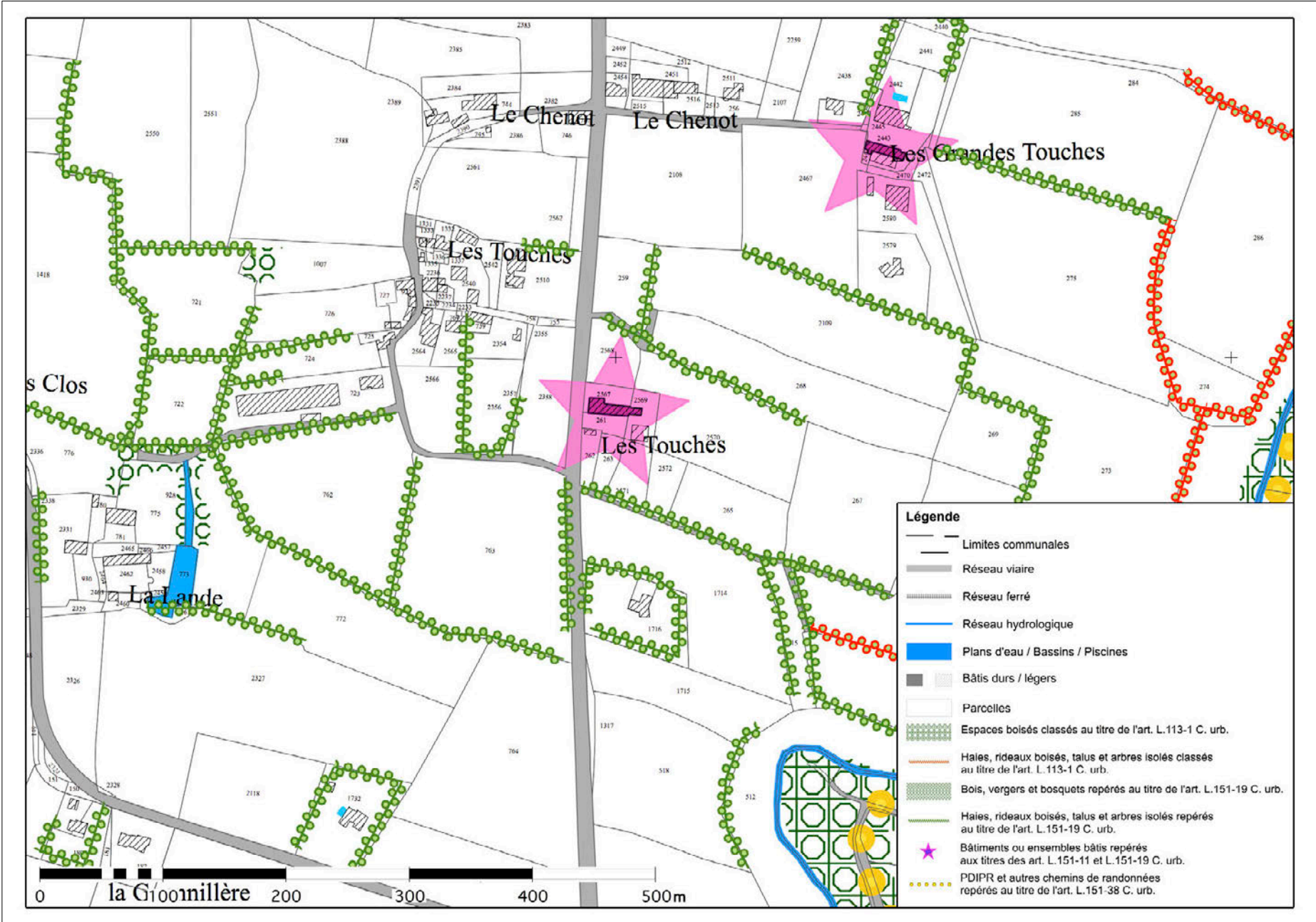
Lieux-dits :	Le Cheminet		31
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :		Non	
Autre(s) activité(s) :		Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :		Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en pierre			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

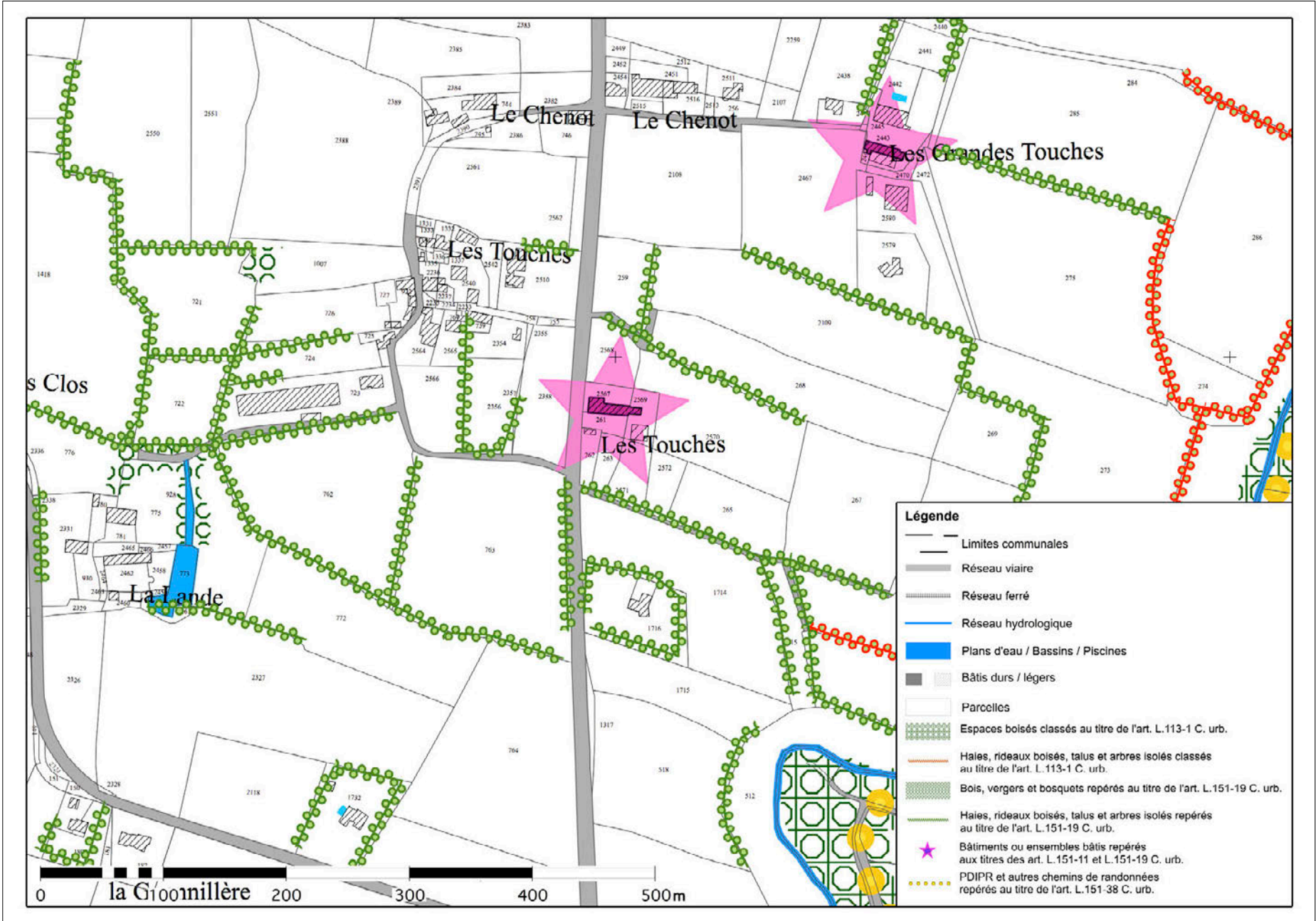
32. Les Touches



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Touches		32
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Maison des exploitants + grange dans la continuité			

33. Les Grandes Touches



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Grandes Touches		33
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Ancienne grange devenue dépendance de la maison d'habitation			

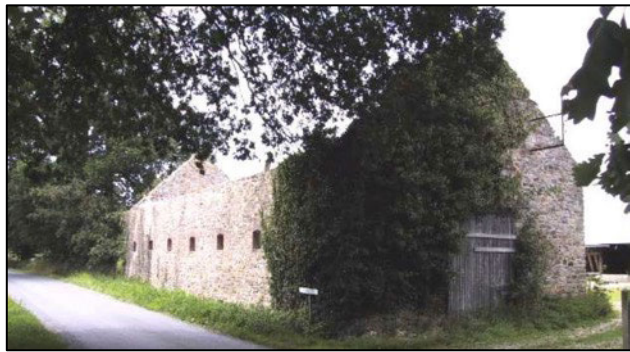
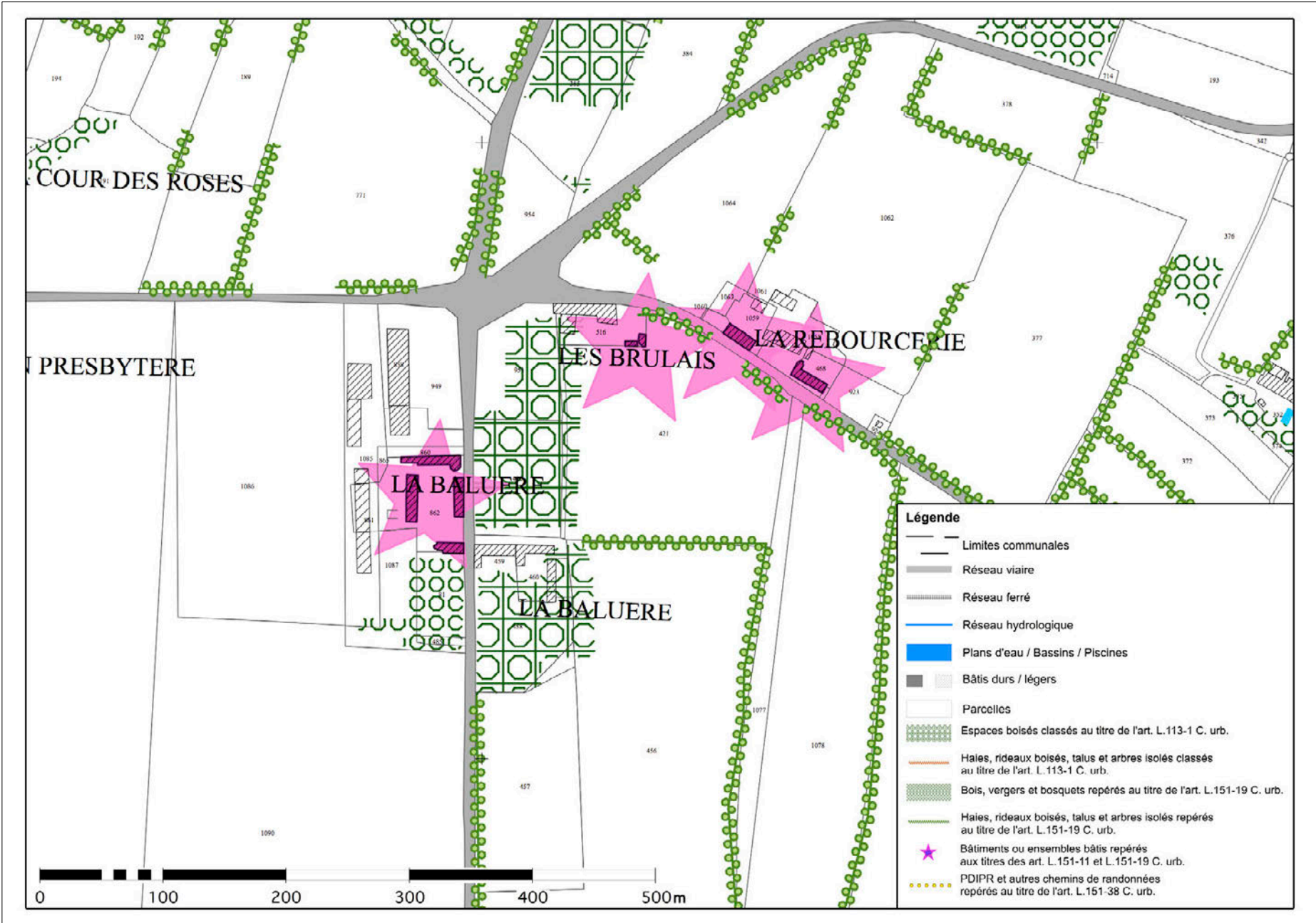


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

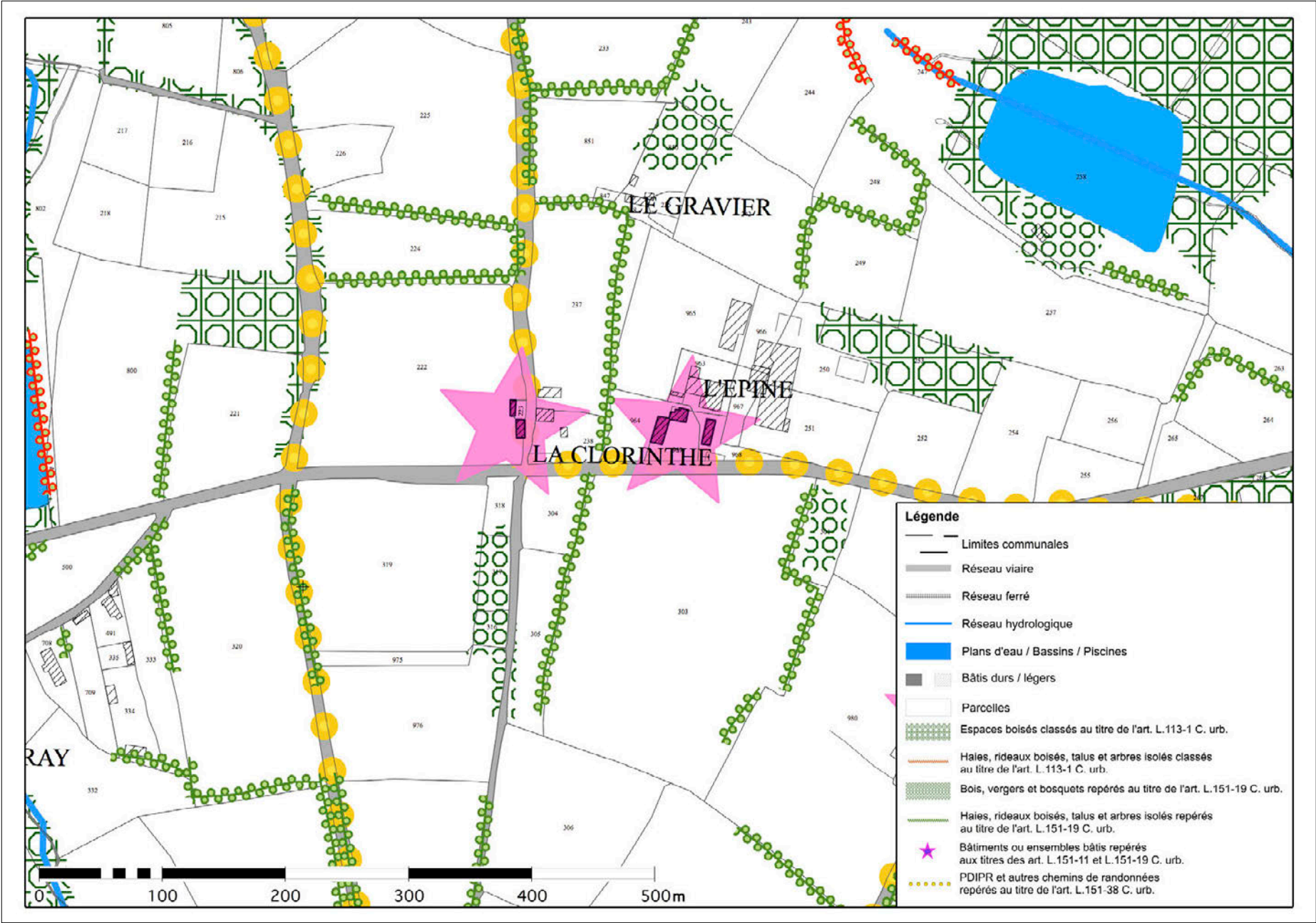
34. Les Brulais / La Rebourcerie



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Brulais / La Rebourcerie		34
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• <i>Petit pavillon en pierre</i> • <i>Grange</i> • <i>Grange</i> • <i>Maison d'habitation</i>			

35. La Clorinthe



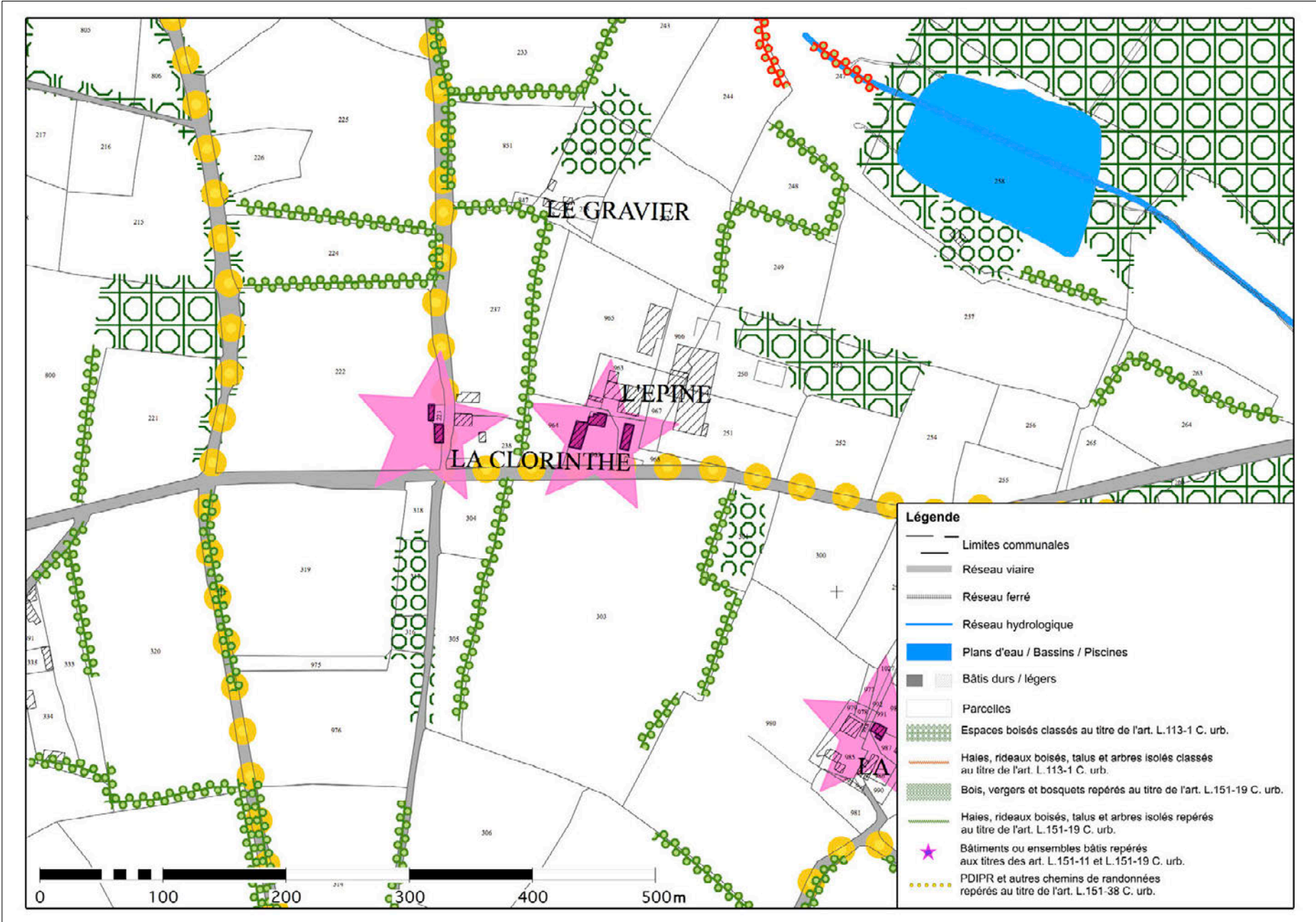
Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Clorinthe		35
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Petite annexe en pierre • Grange en torchis			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

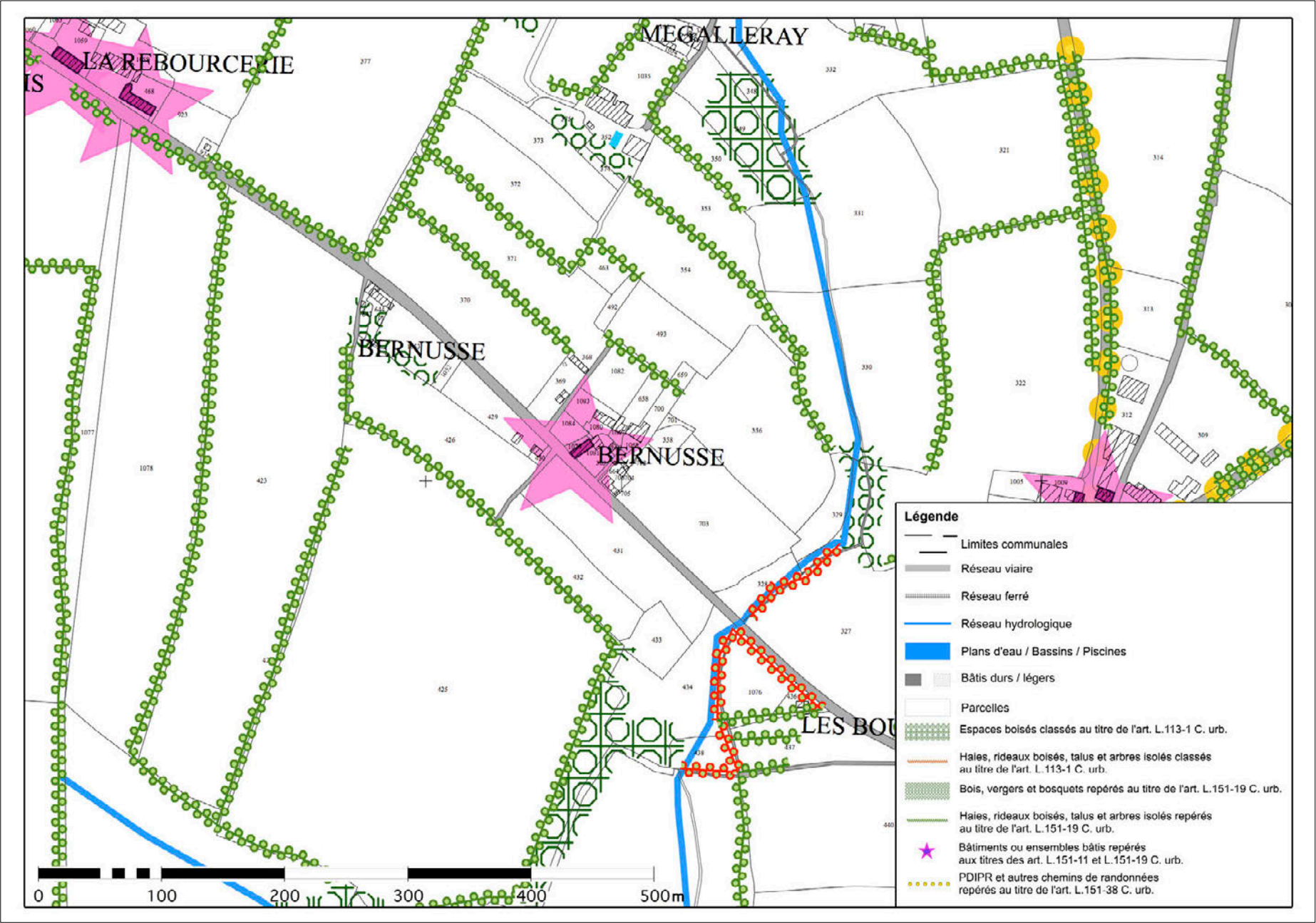
36. L'Epine



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	L'Epine		36
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre annexée à la maison - Grange en pierre			

37. Bernusse



Repérage du bâti de caractère

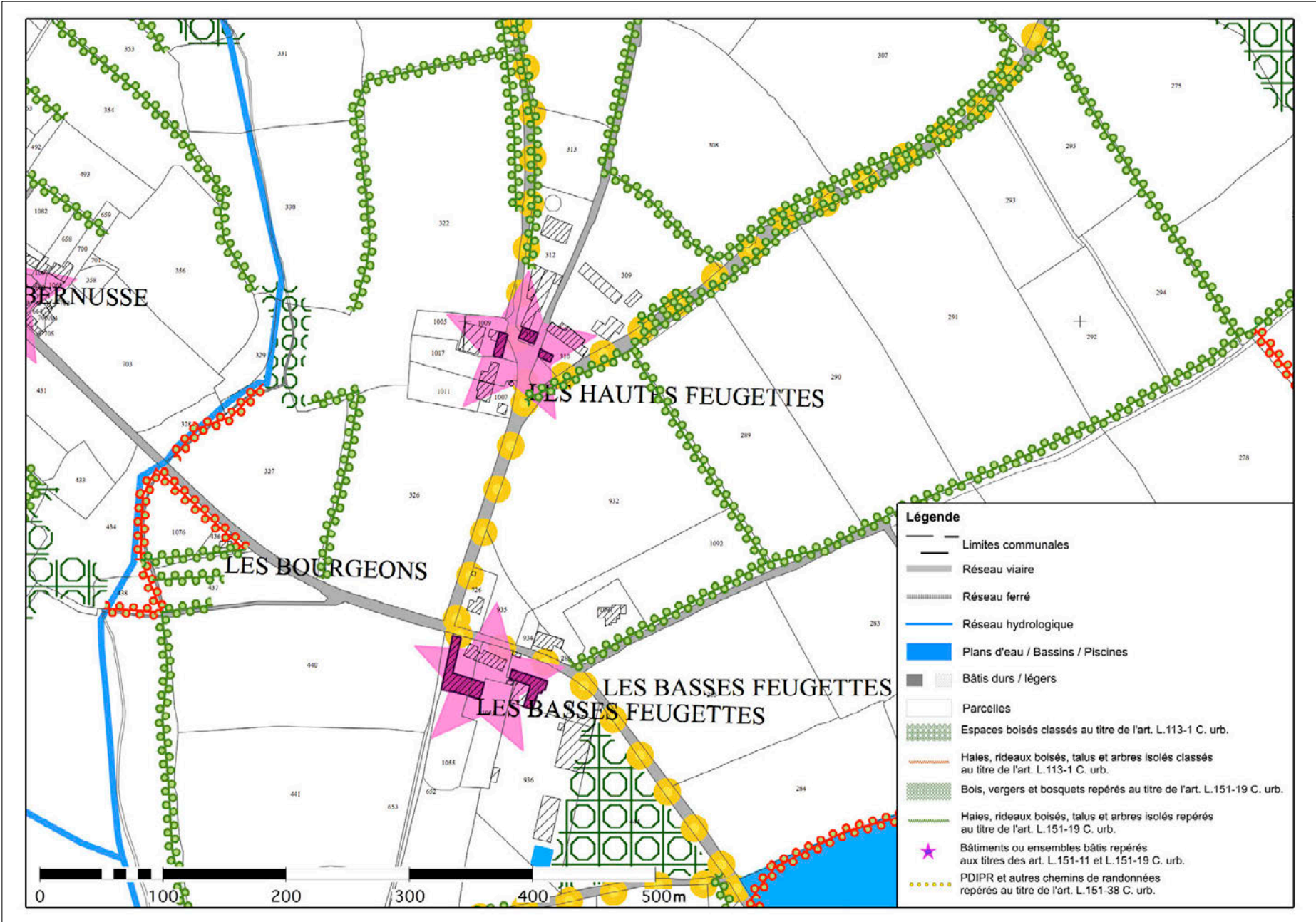


Lieux-dits :	Bernusse		37
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Grange en pierre			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



38. Les Hautes Feugettes

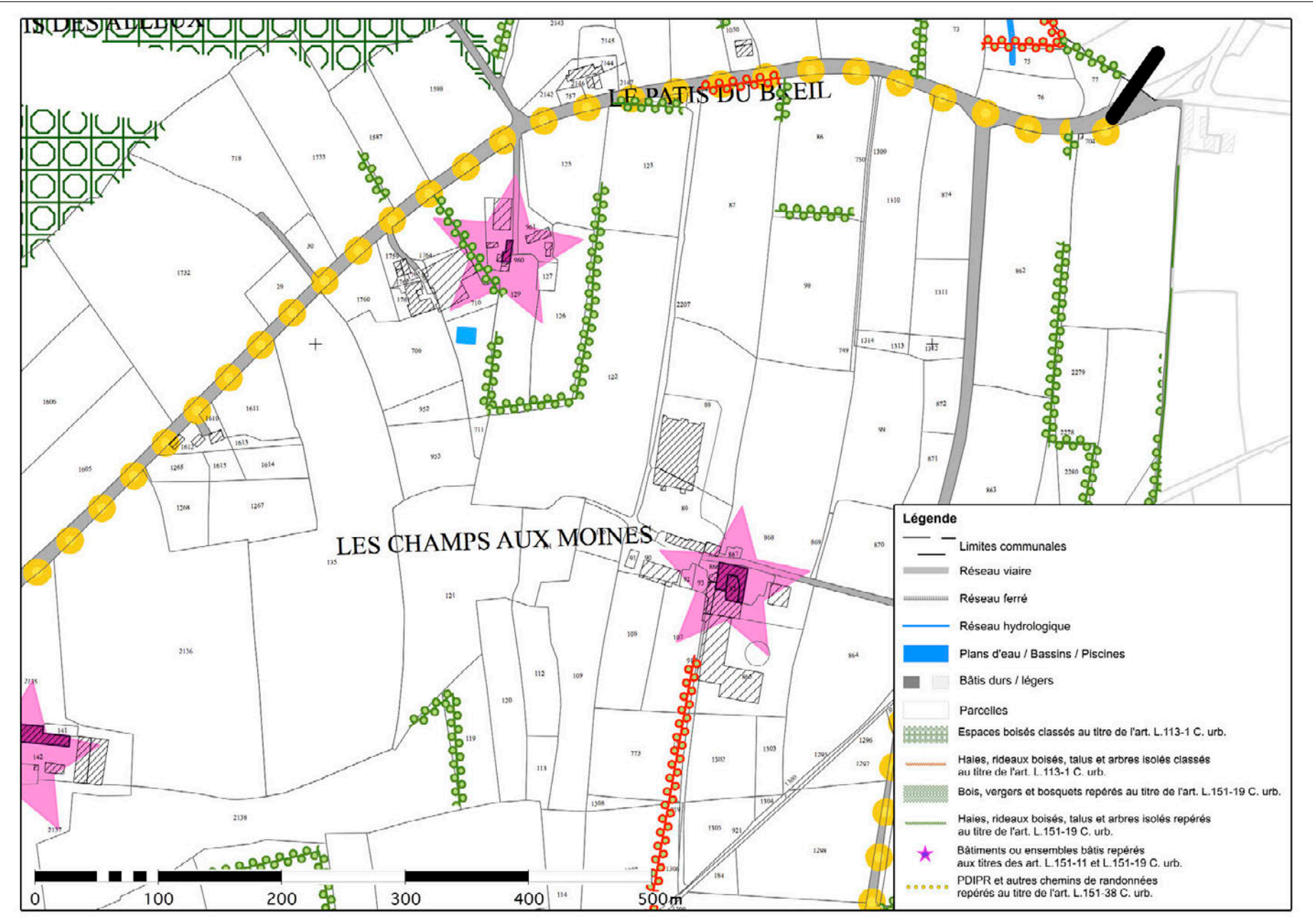


Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Hautes Feugettes		38
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :		Non	
Autre(s) activité(s) :		Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :		Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre - Grange annexe torchis			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

39. Le Patis du Breil



Repérage du bâti de caractère



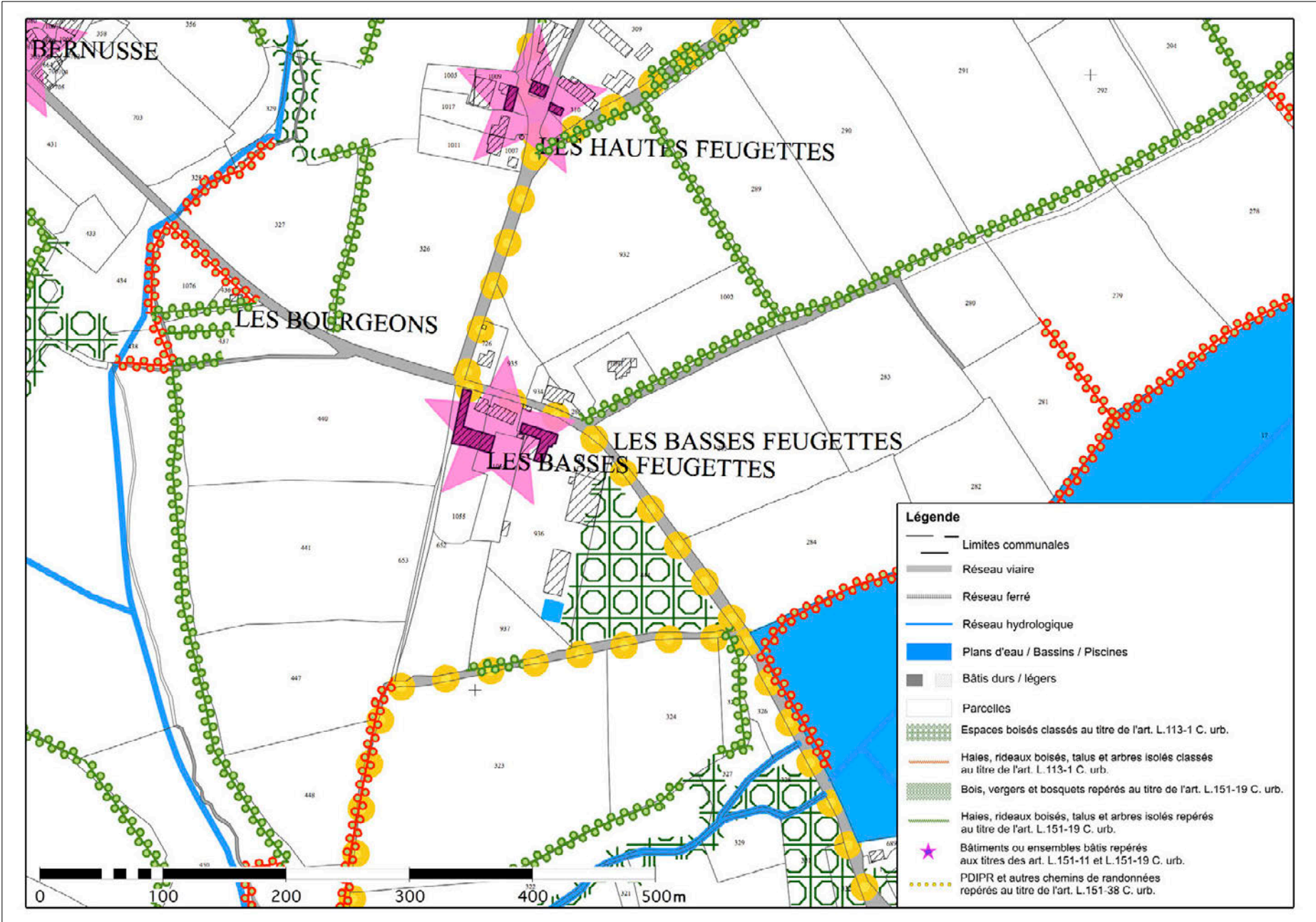
Lieux-dits :	Le Patis du Breil		39
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre - Grange en pierre			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

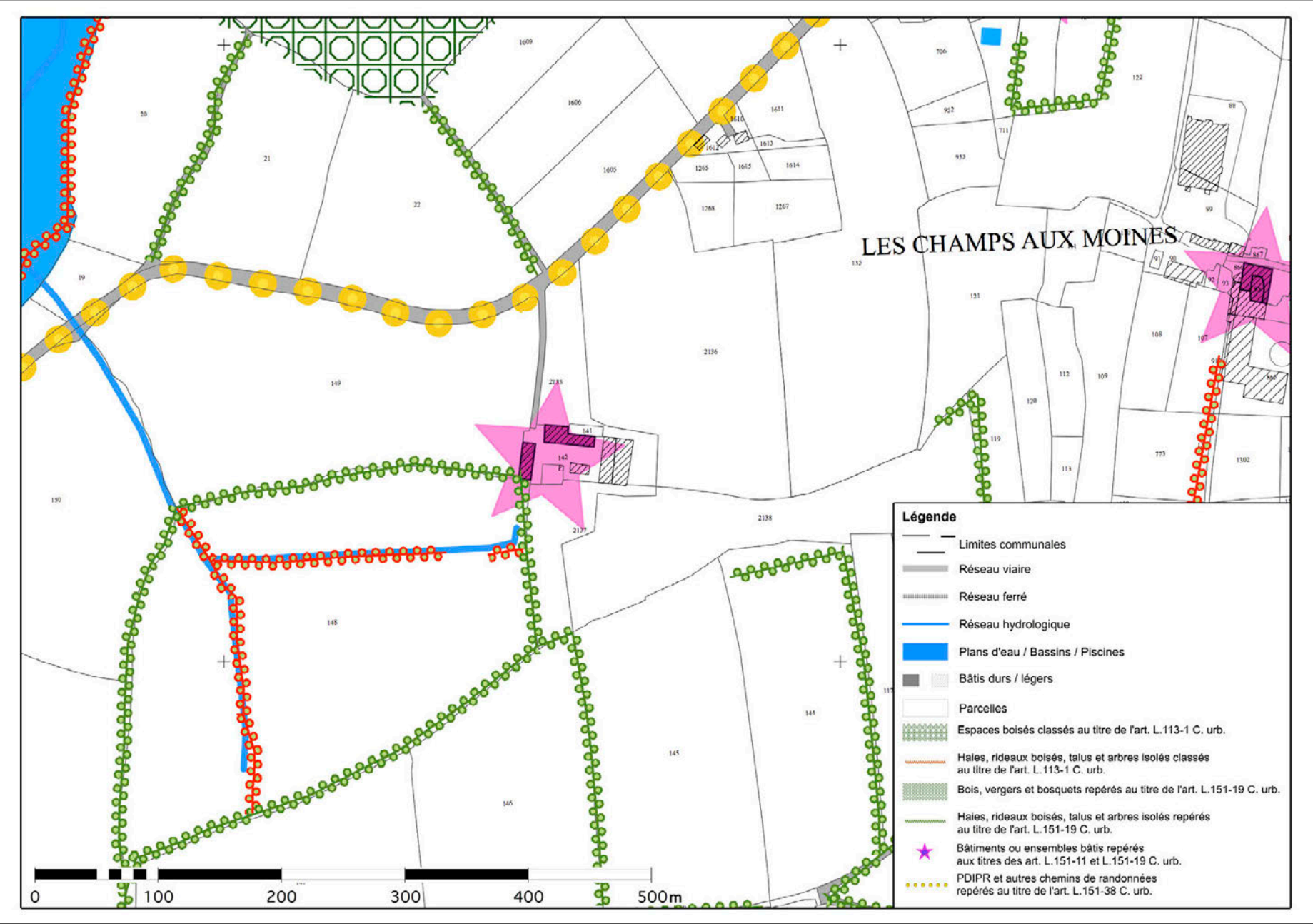
40. Les Basses Feugettes



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Basses Feugettes		40
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en pierre - Grange en pierre			

41. Le Champ aux Moines (ouest)



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Champ aux Moines (ouest)		41
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en continuité de la maison - Anciennes écuries			

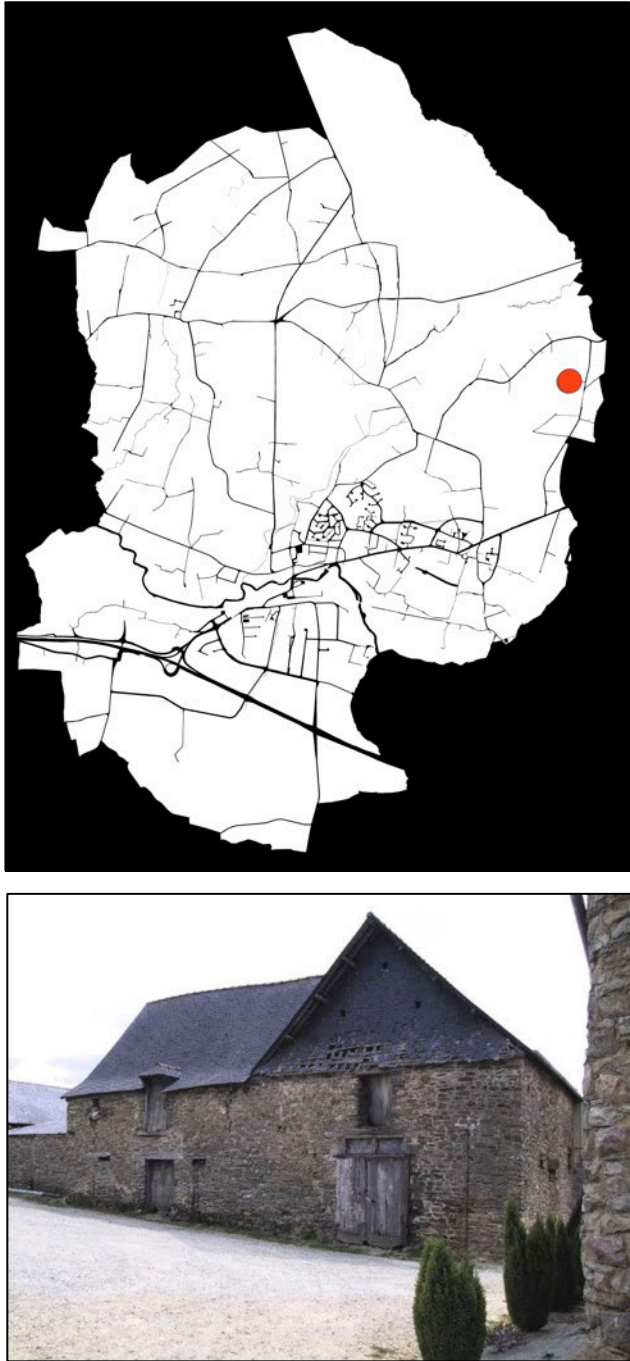
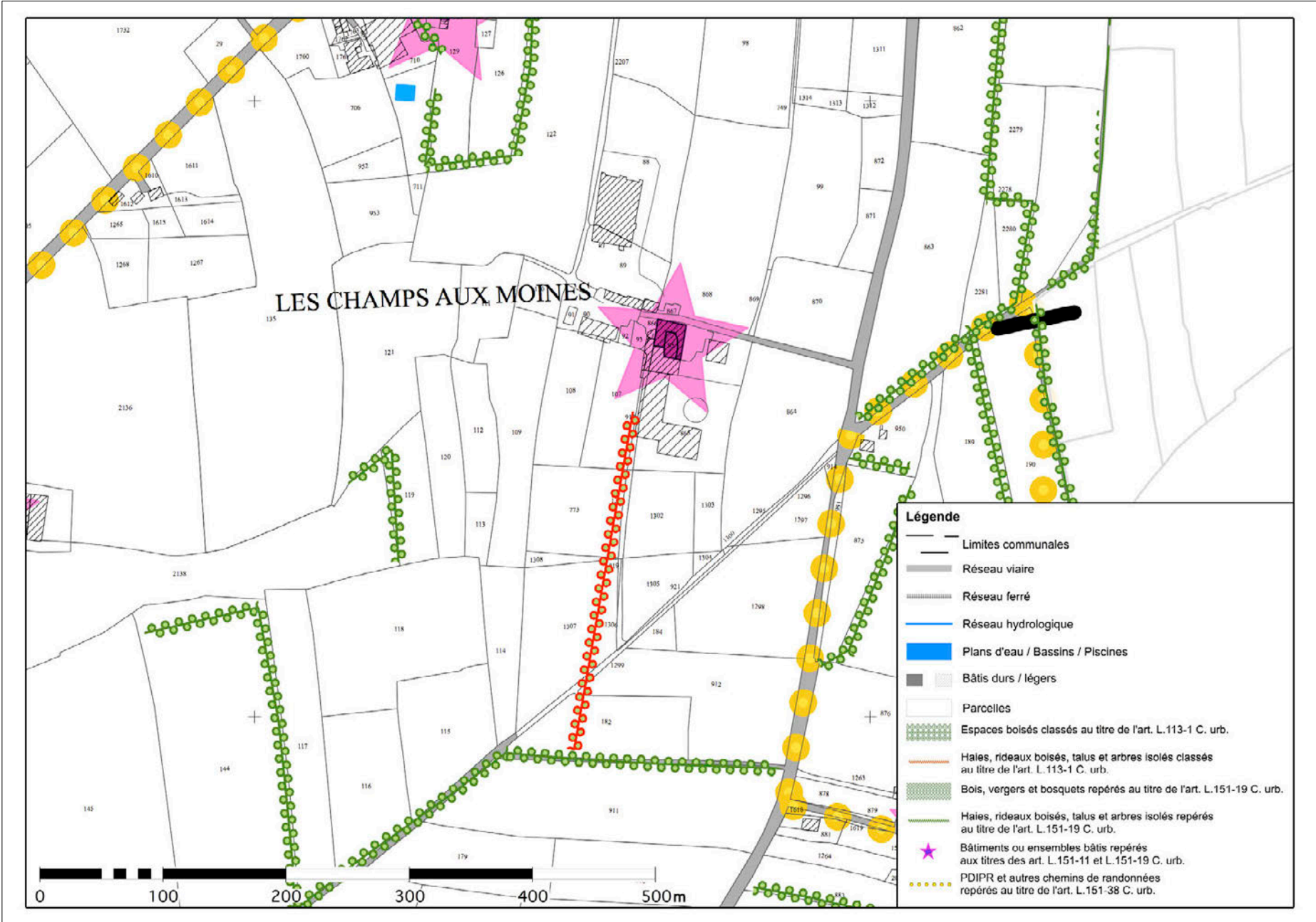


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

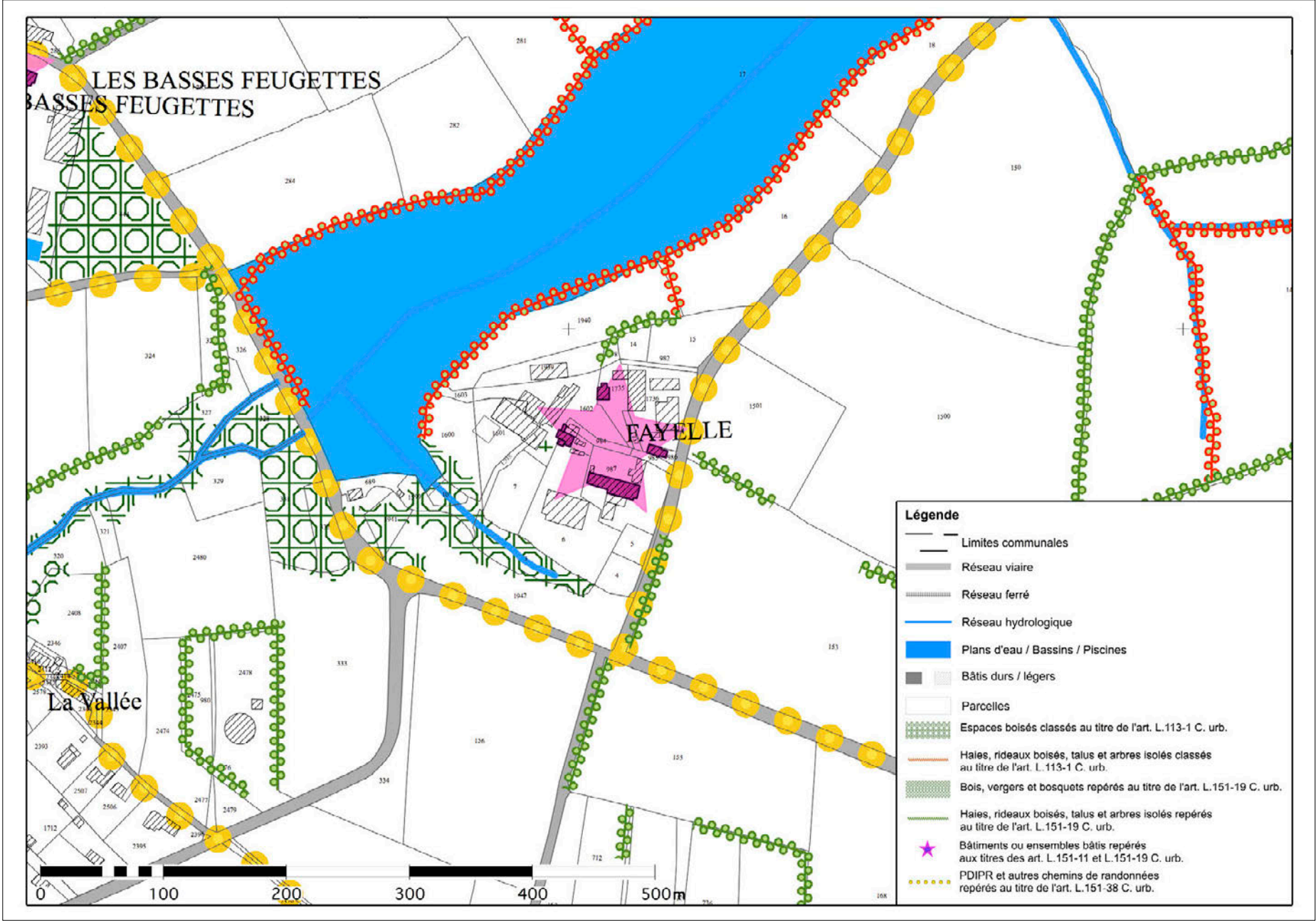
42. Le Champ aux Moines (est)



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Champ aux Moines (est)		42
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Bâtiment en pierre au premier plan de la stabulation en tôle			

43. Fayelle



Repérage du bâti de caractère

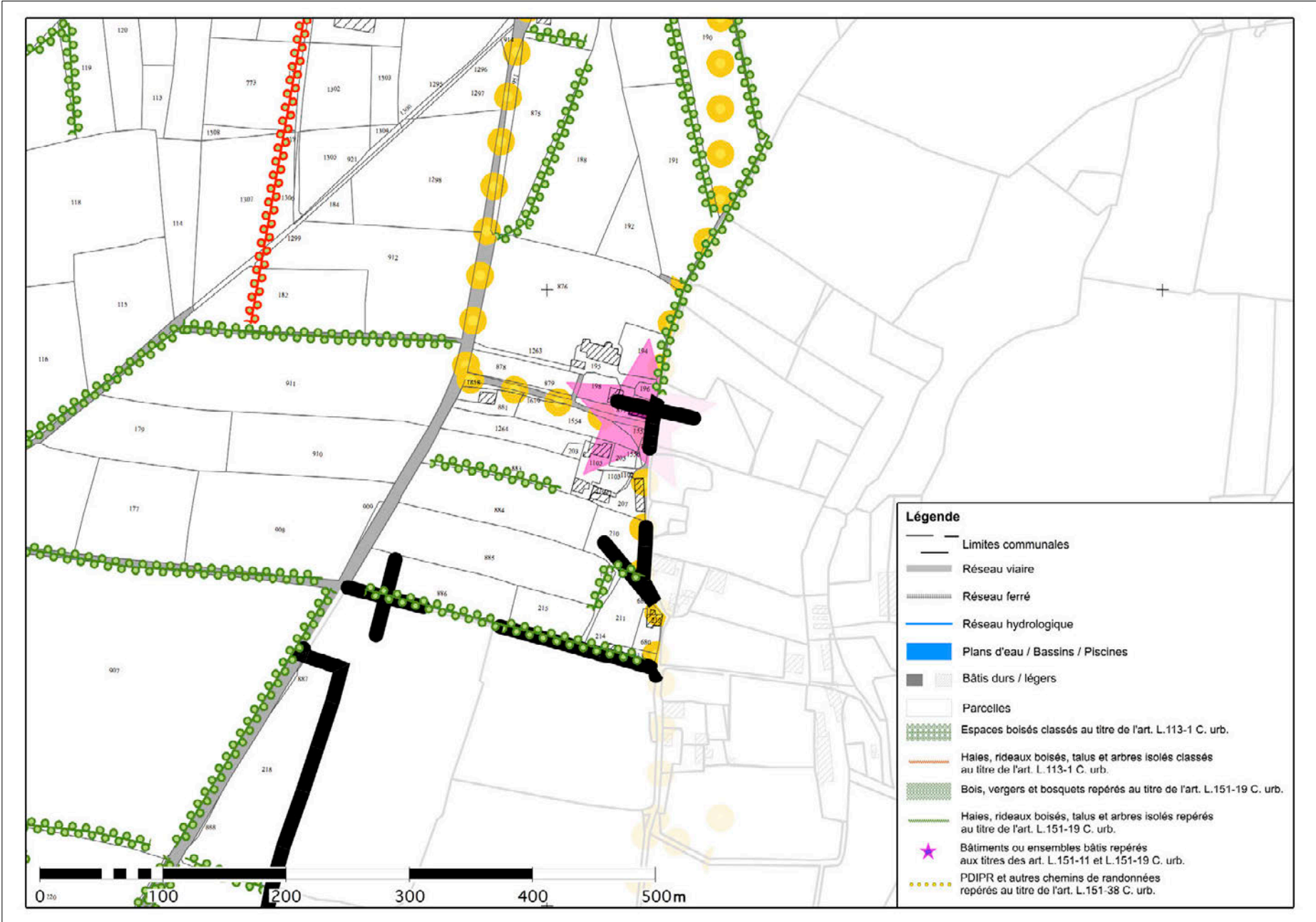
Lieux-dits :	Fayelle		43
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Ancienne chapelle - Magnifique corps de bâtiment très vaste - Grange en torchis - Grange			



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



44. La Gaudinais



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Gaudinais		44
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Beau bâtiment en pierre			

Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

45. La Baronniere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Baronniere		45
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Longère maison + granges en pierre - Ancienne maison puis grange en pierre datant du 15è siècle			

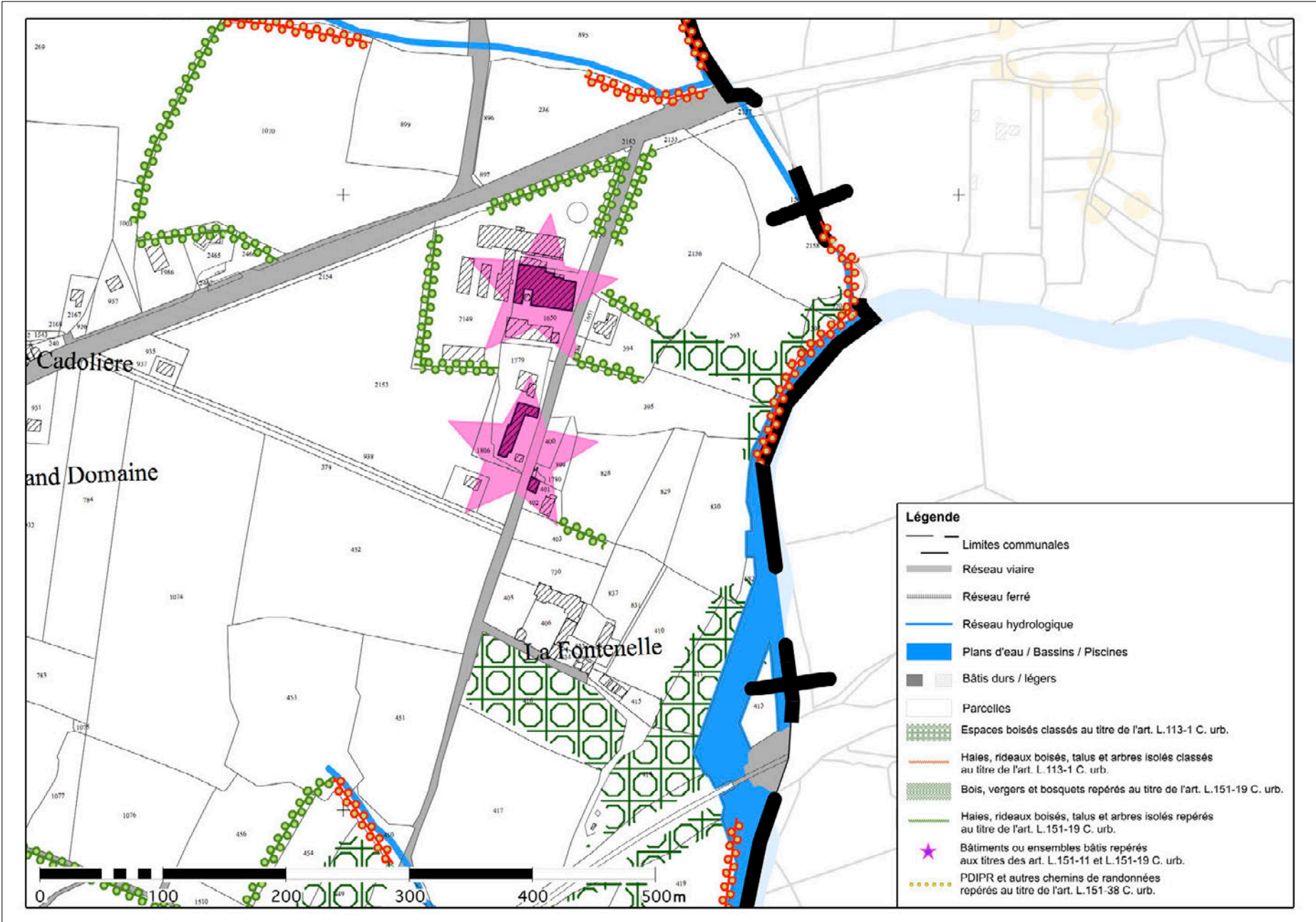


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

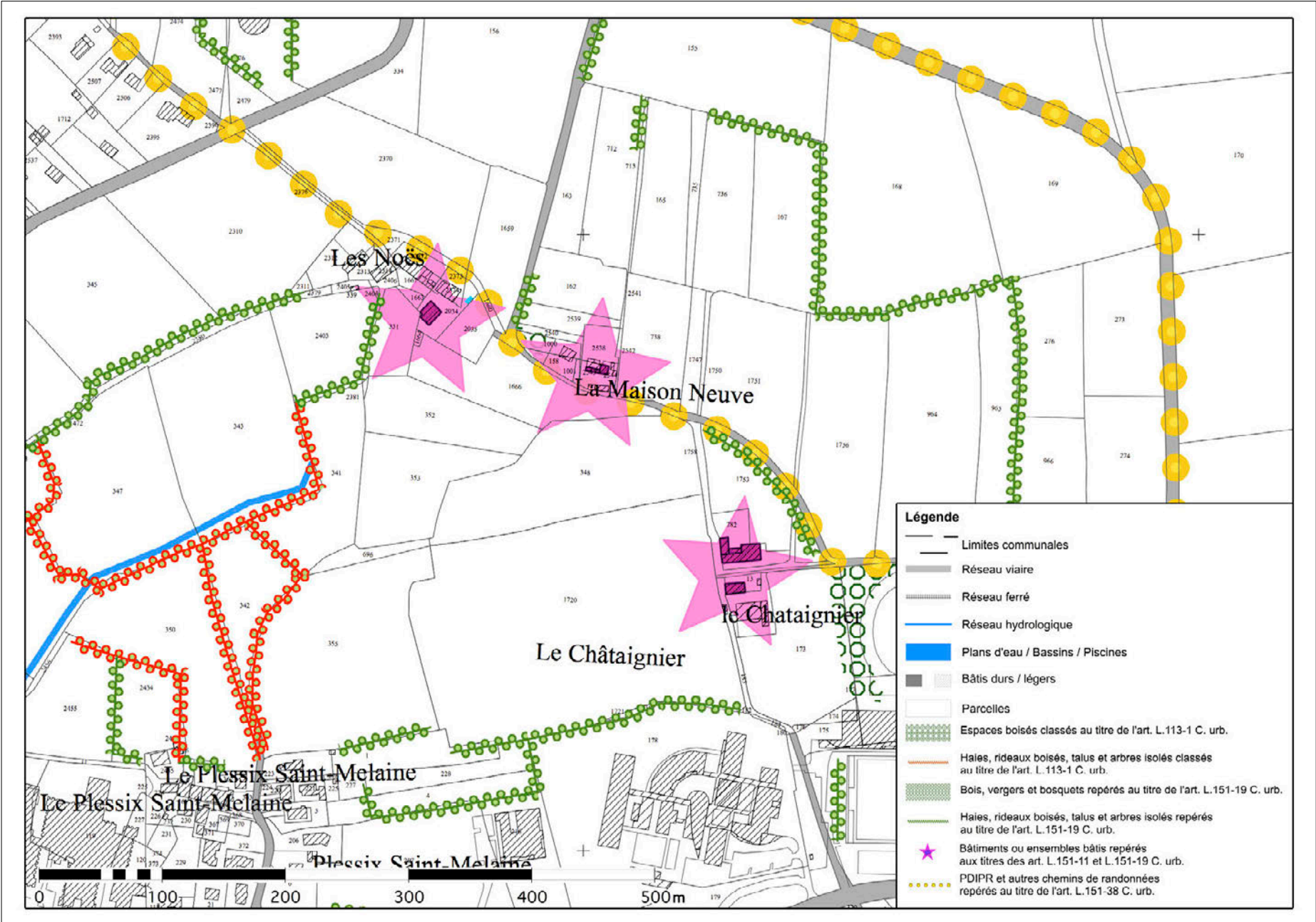
46. La Fontenelle



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Fontenelle	46
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non	
Autre(s) activité(s) :	Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :		
- Ancien corps de ferme comprenant étable et maison / vaste volume - Maison surélevée et grange - Garage en pierre		

47. Les Noes



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Les Noes		47
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :		Non	
Autre(s) activité(s) :		Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :		Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison réhabilitée années 60 - Maison en pierre réhabilitée - Maison en pierre réhabilitée - Grange en bois ouverte sur trois côtés / en appui sur bâti pierre			

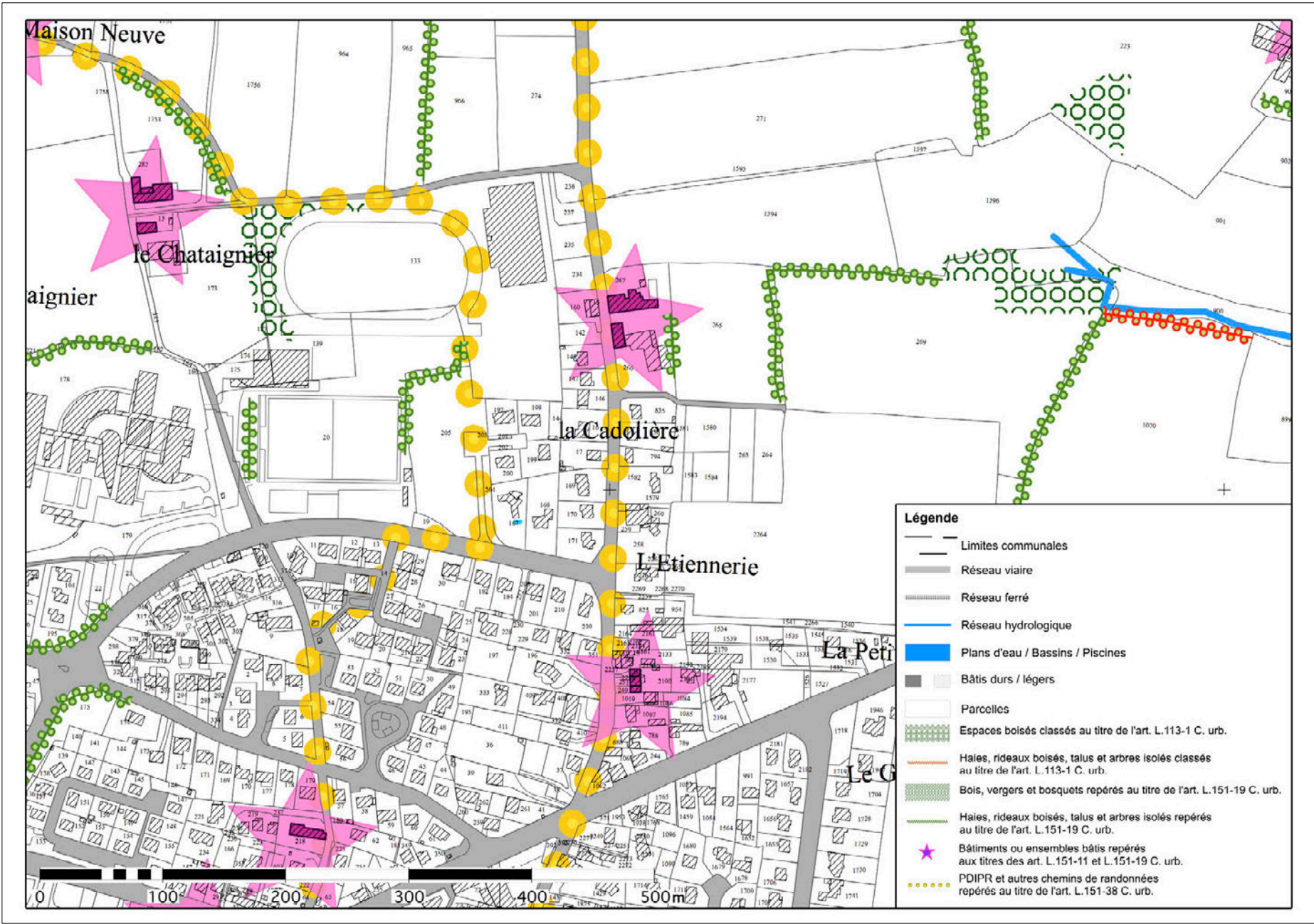


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

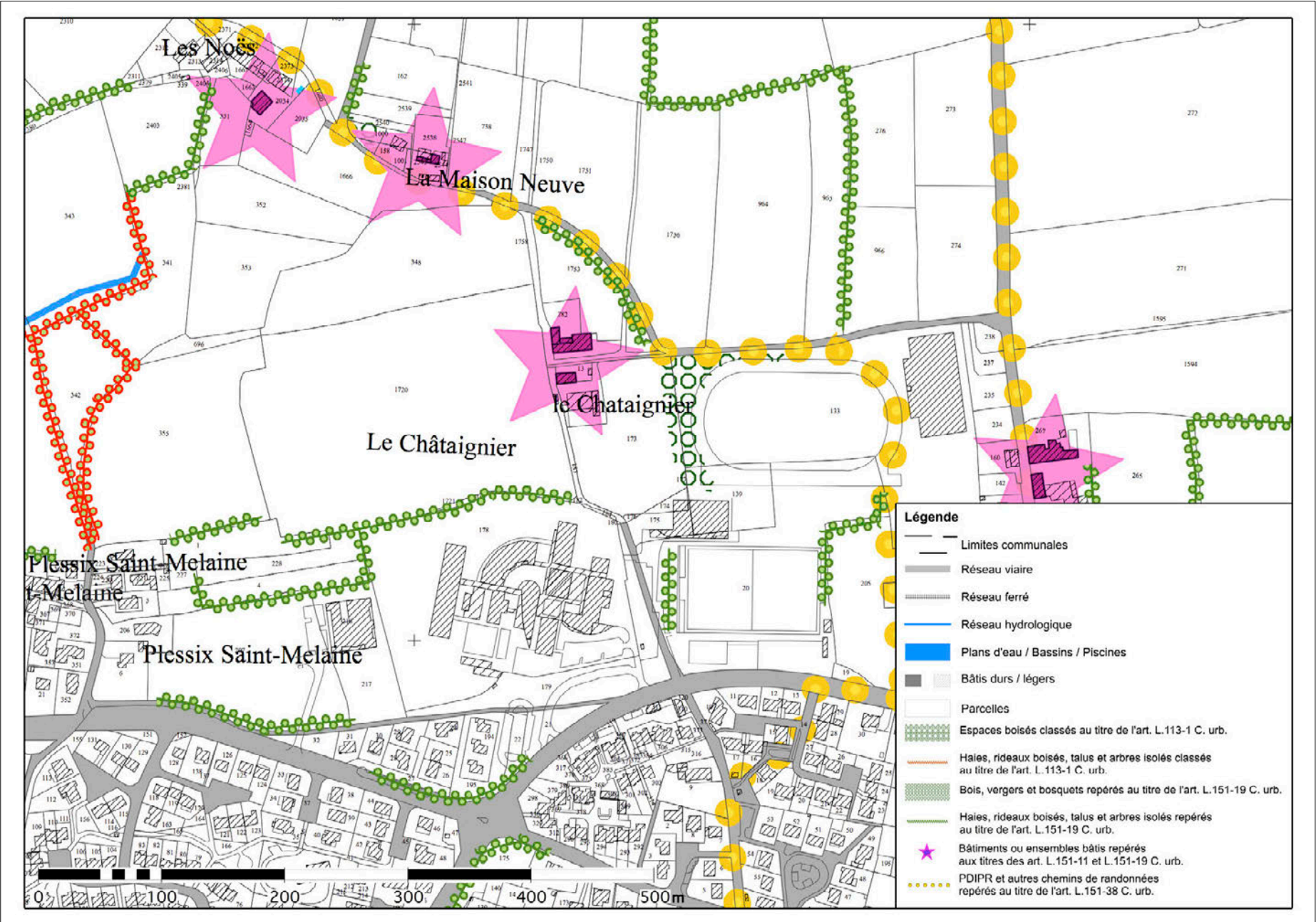
48. La Cadoliere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Cadoliere		48
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison exploitant avec grange en pignon - Étable			

49. Le Chataignier



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Chataignier		49
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison exploitant avec garage en continuité - Ex maison ouvrier puis étable en pierre			

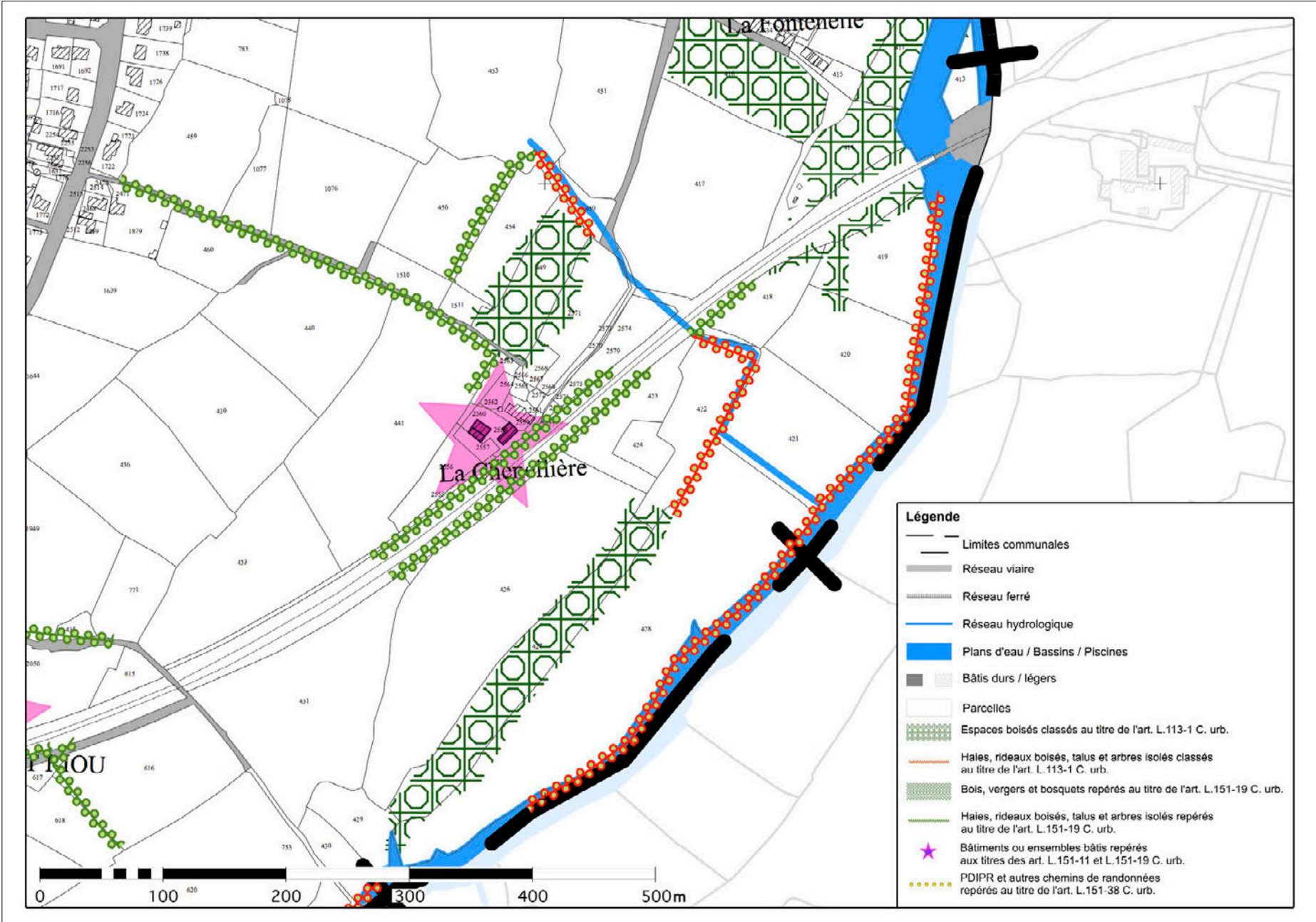


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

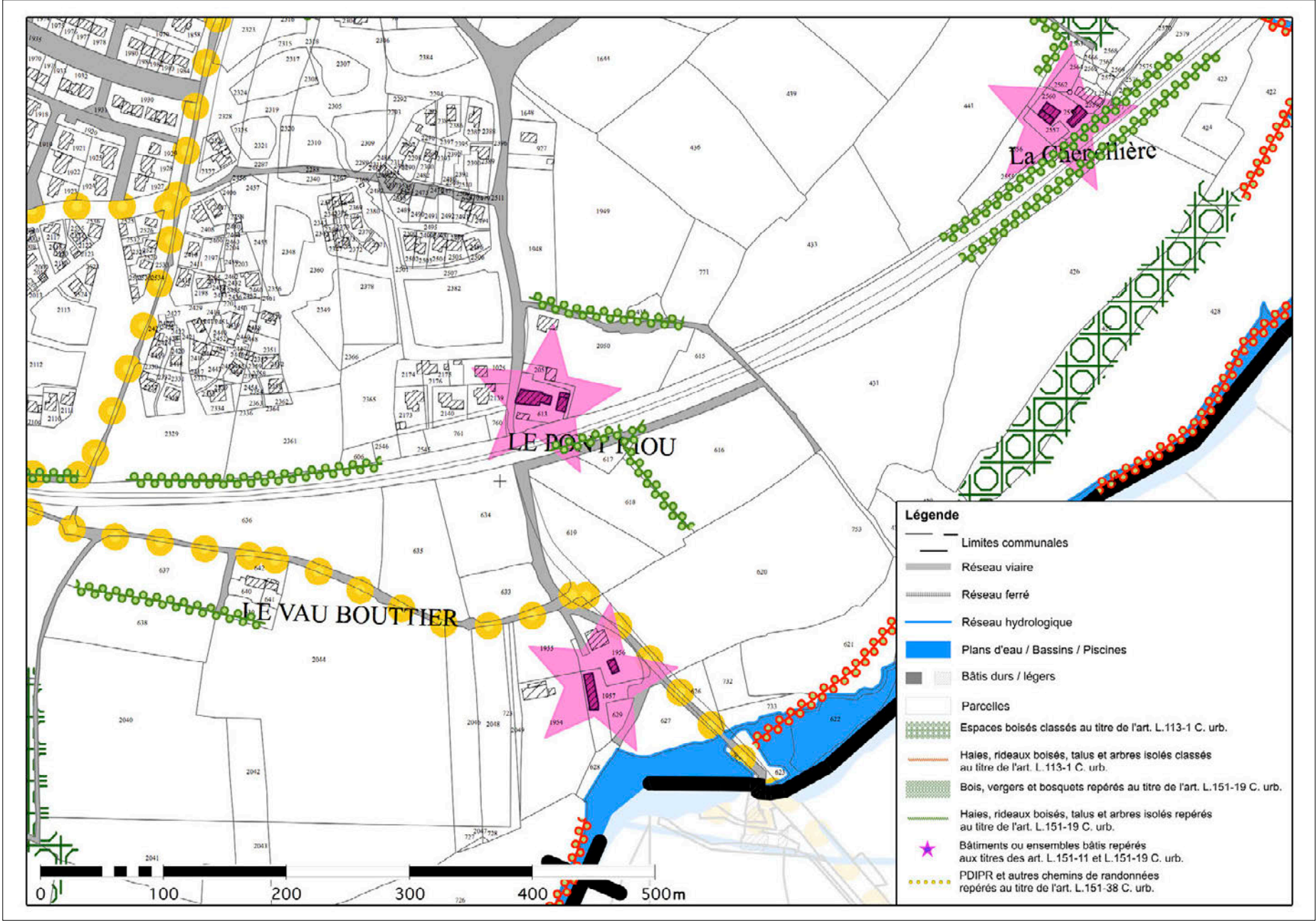
50. La Chenelliere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Chenelliere		50
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison d'habitation - Grange en pierre - Hangar accolé à un bâtiment en pierre			

51. Le Pont Riou



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Pont Riou		51
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison - Grange ouverte sur façade principale - Ex écuries petits volumes - Maison			

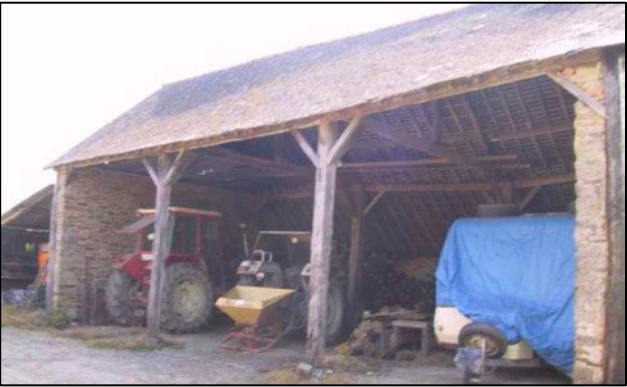
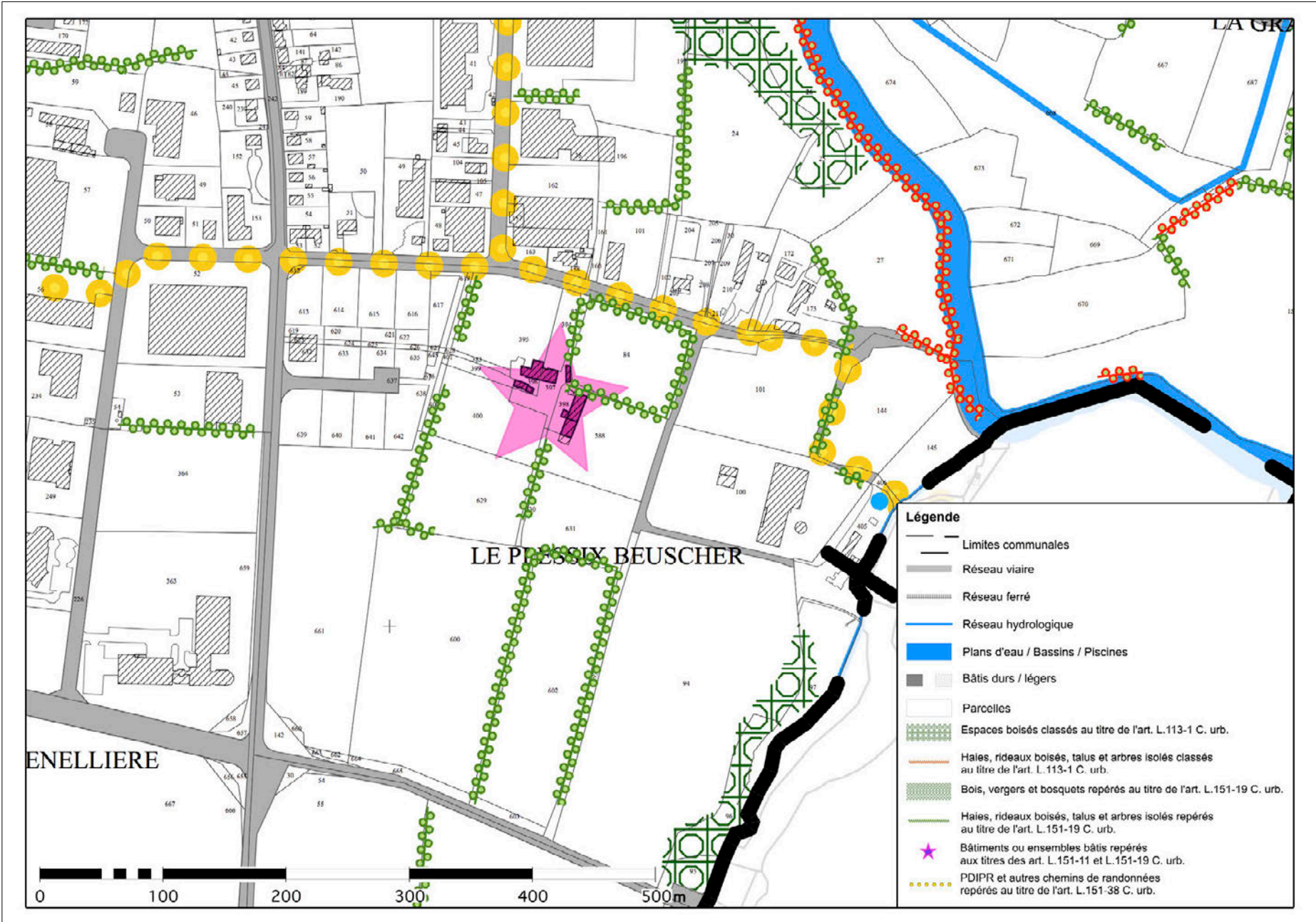


Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)



Photo : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

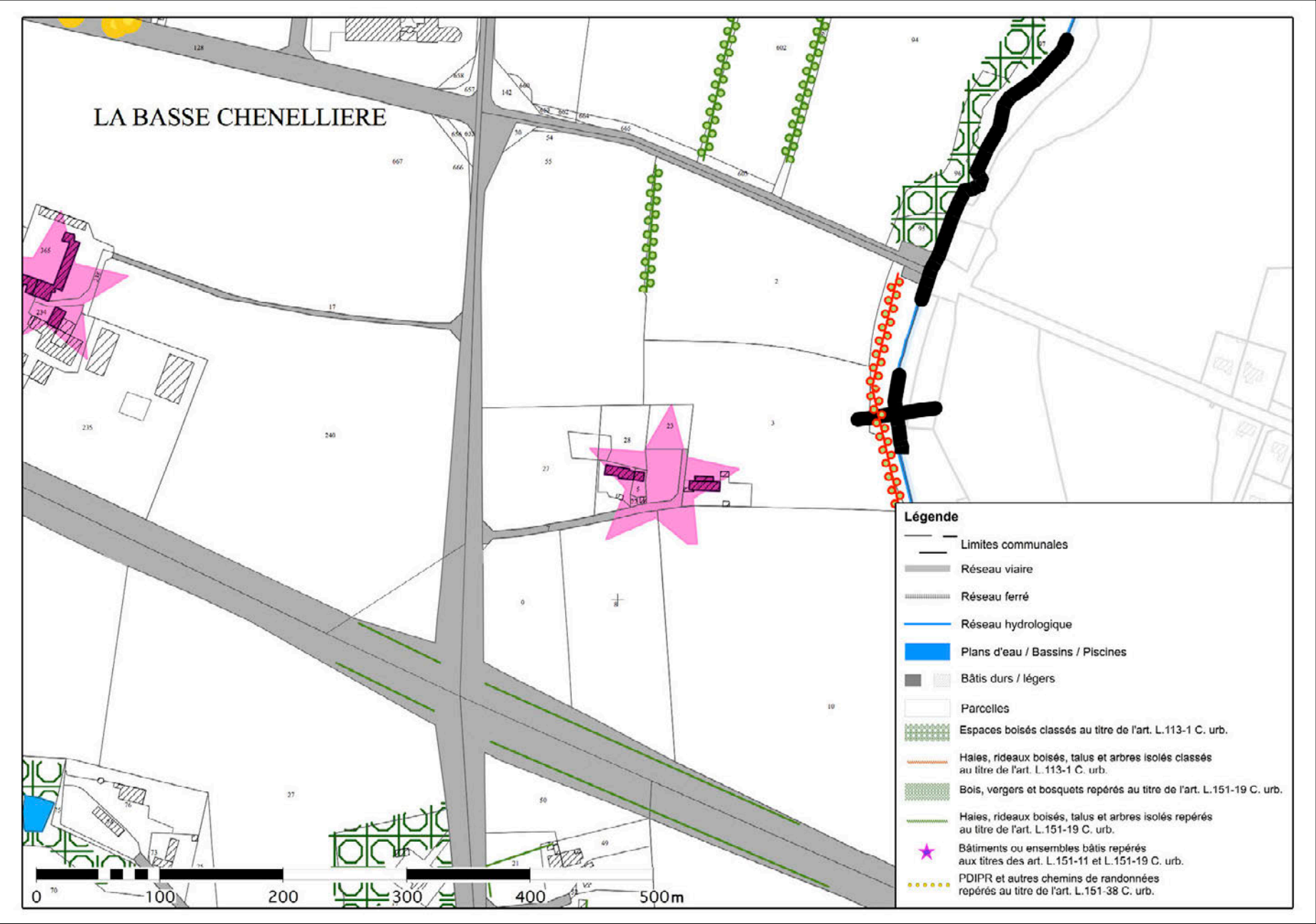
52. Le Plessis Beuscher



Repérage du bâti de caractère

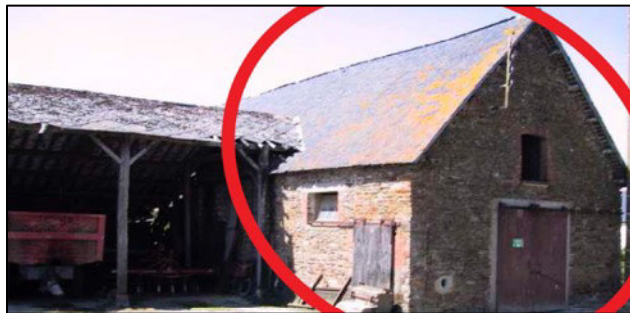
Lieux-dits :	Le Plessis Beuscher		52
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange en extension de la maison - Étable en pierre - Ex porcherie - Annexe en pierre à l'habitation principale			

53. Amontaine

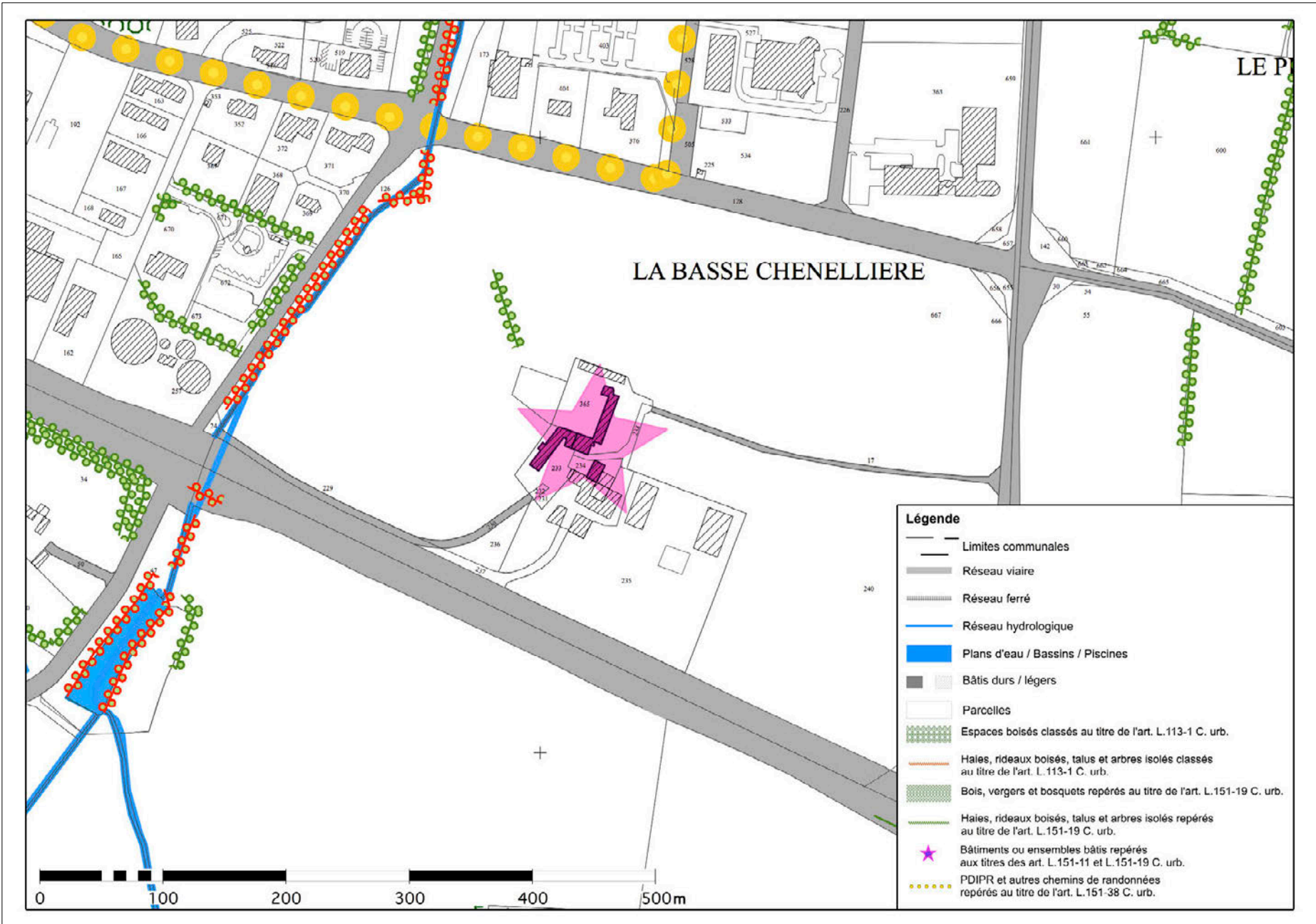


Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Amoraine		53
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Maison rénovée - Maison rénovée			



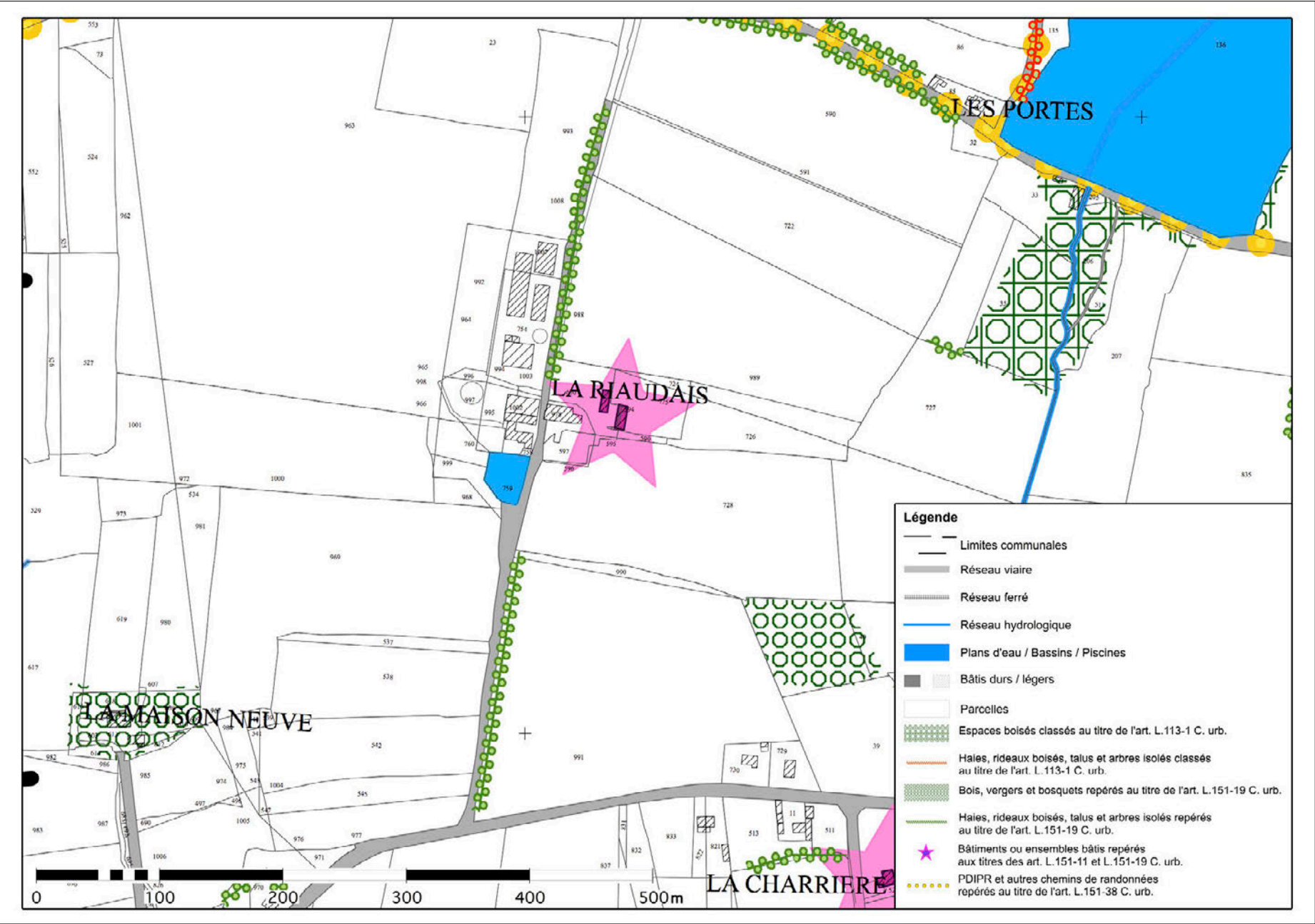
54. La Basse Chenelliere



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Basse Chenelliere		54
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Chapelle de la demeure • Annexe de la demeure en continuité • Grange en pierre • Grange en pierre			

55. La Riaudais



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits : La Riaudais		55
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non	
Autre(s) activité(s) :	Non	
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non	
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :		
• Une grange en terre et pierre, au nord-ouest • Une grange en pierre et structure bois, à l'est.		

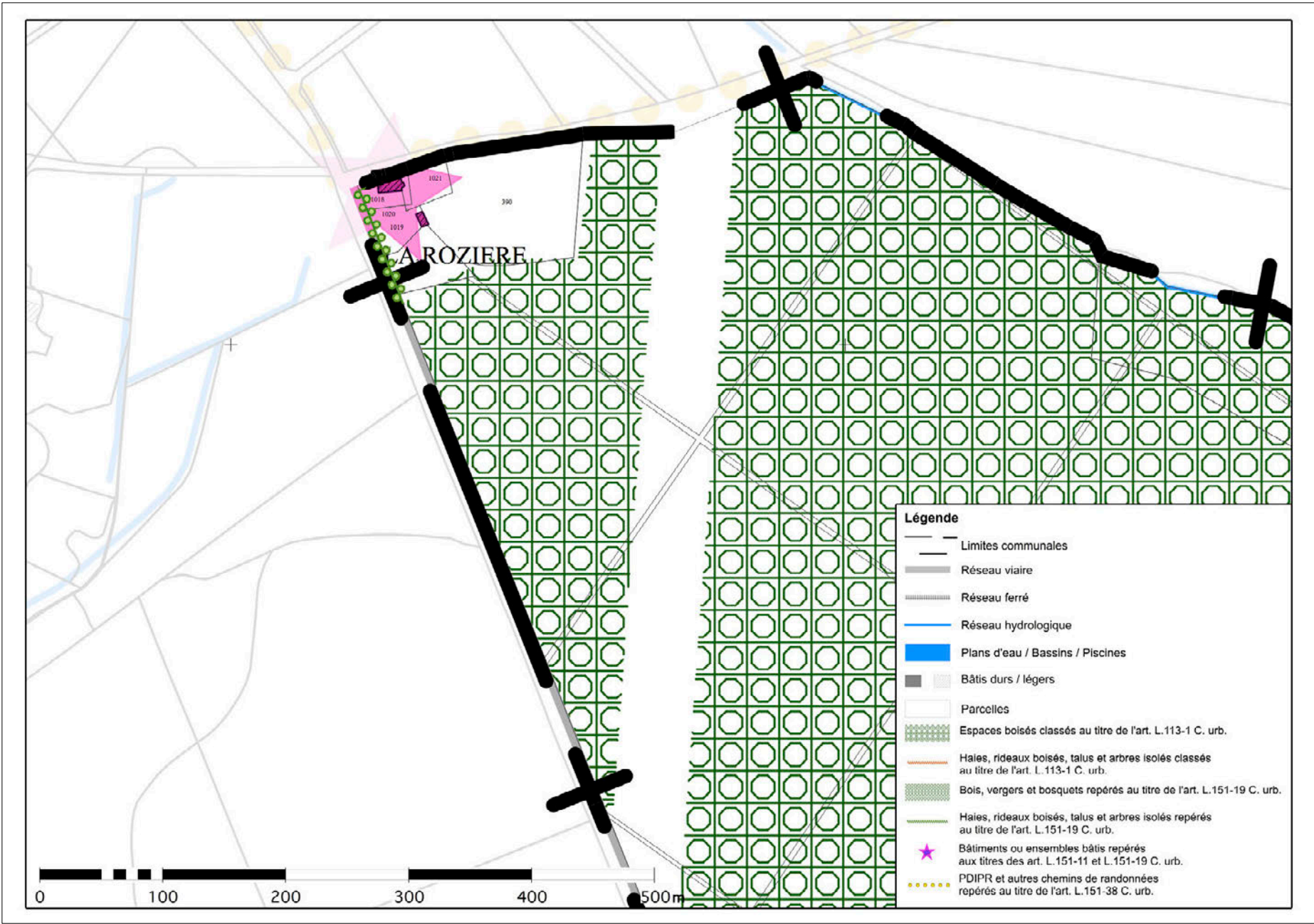


Photos Mairie de Châteaubourg



Photos Mairie de Châteaubourg

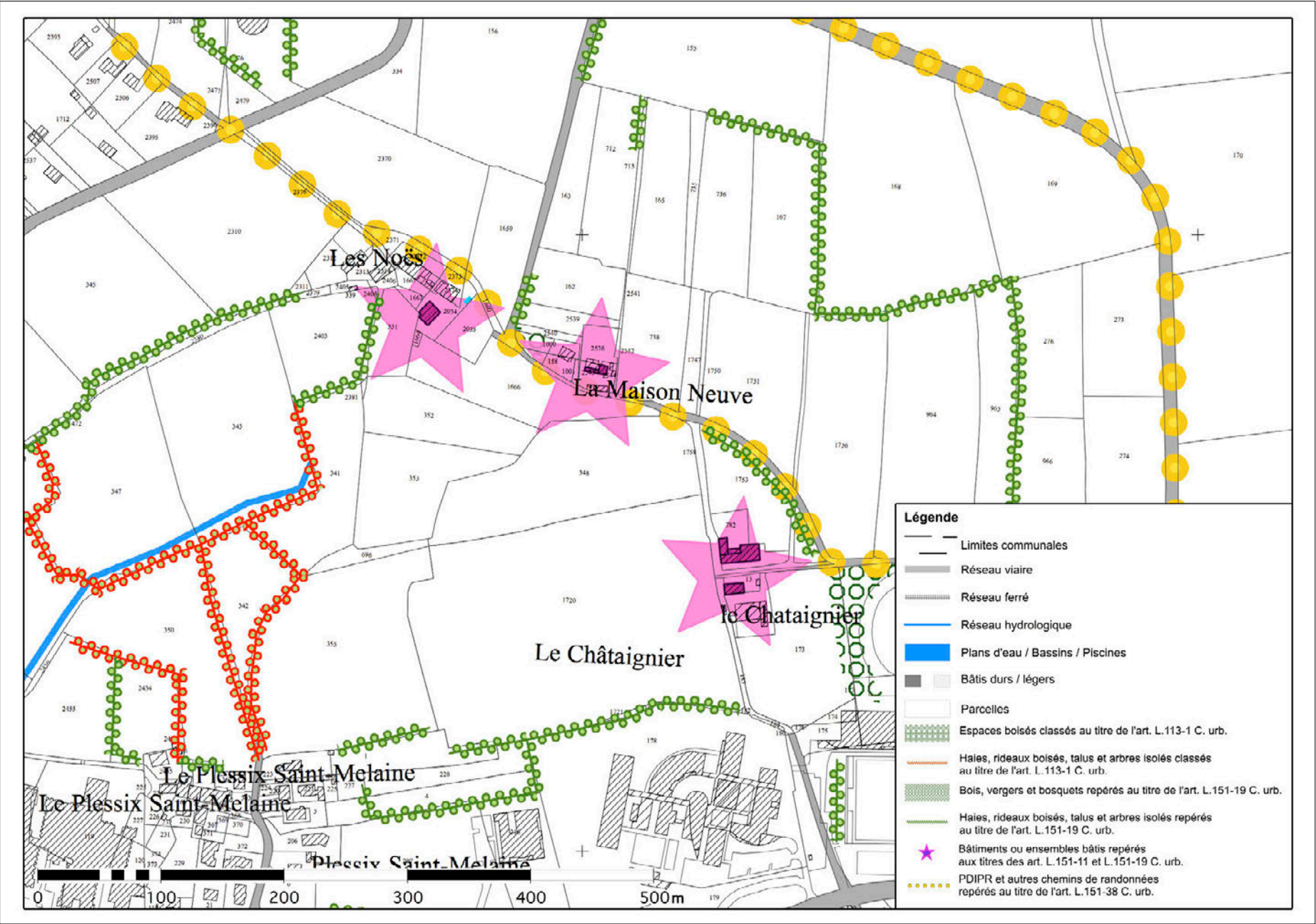
56. La Rozière



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Rozière		56
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
Grange en pierre, en limite en communale			

57. Maison Neuve



Repérage du bâti de caractère



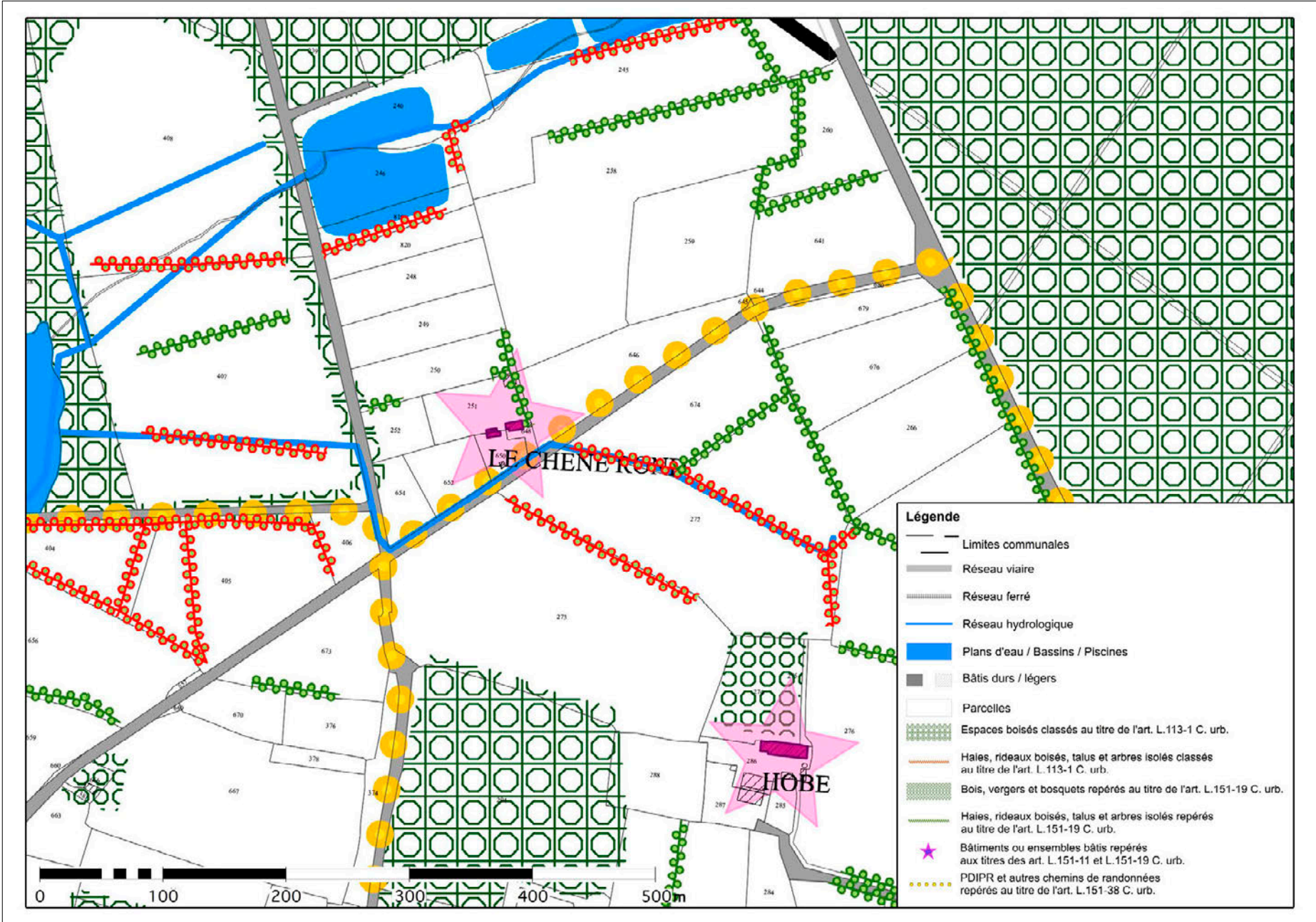
Photos Mairie de Châteaubourg

Lieux-dits :	Maison Neuve		57
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
Une grange en structure bois bardée de tôle, dans la continuité d'une maison principale			



Photos Mairie de Châteaubourg

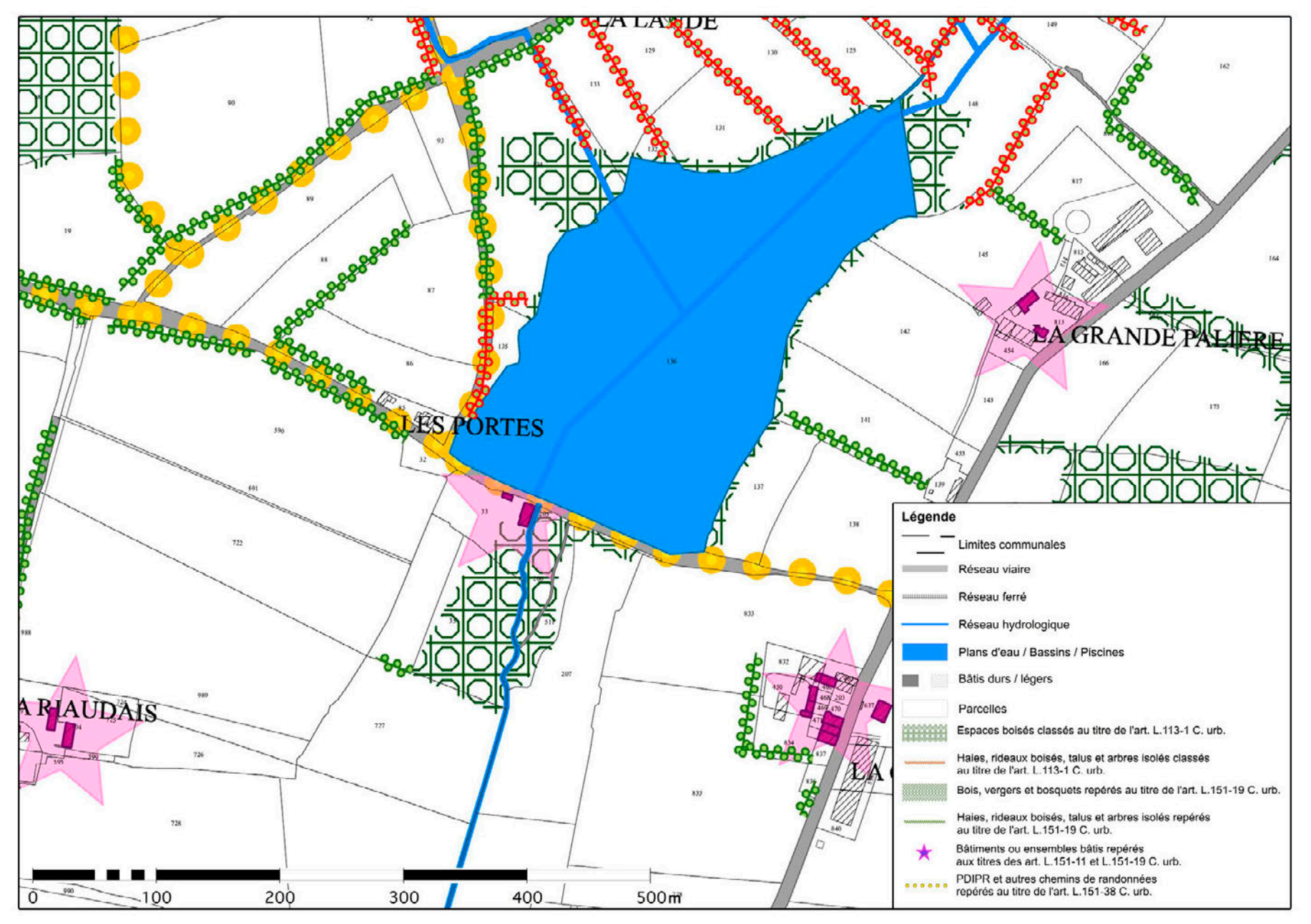
58. Le Chêne Rond



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Chêne Rond		58
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
Anciens bâtiments en pierre et/ou terre			

59. Moulin du Pont de Pierre



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Moulin du Pont de Pierre		59
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Non		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
• Anciens bâtiments en pierre et/ou terre			

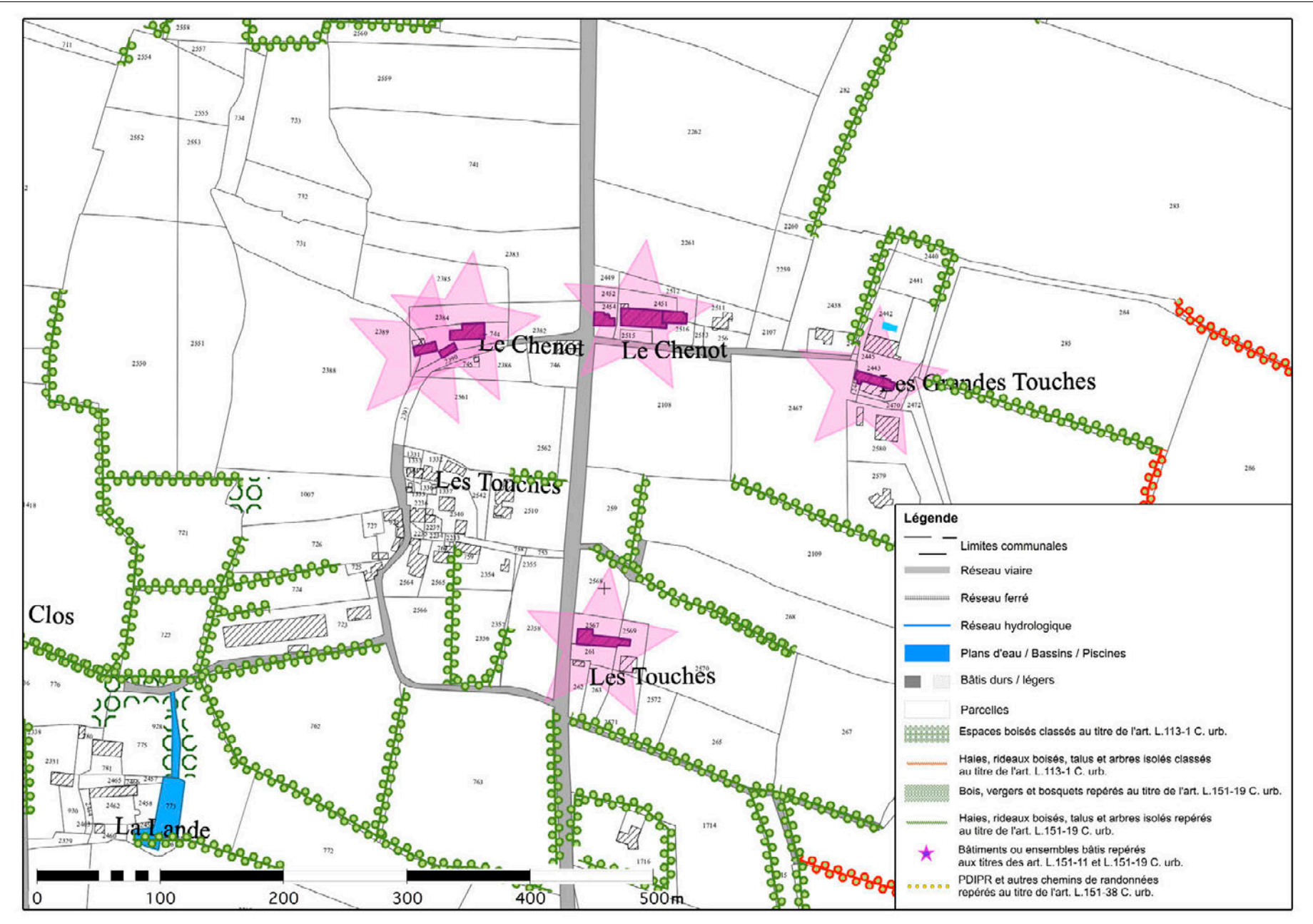


Photos Mairie de Châteaubourg



Photos Mairie de Châteaubourg

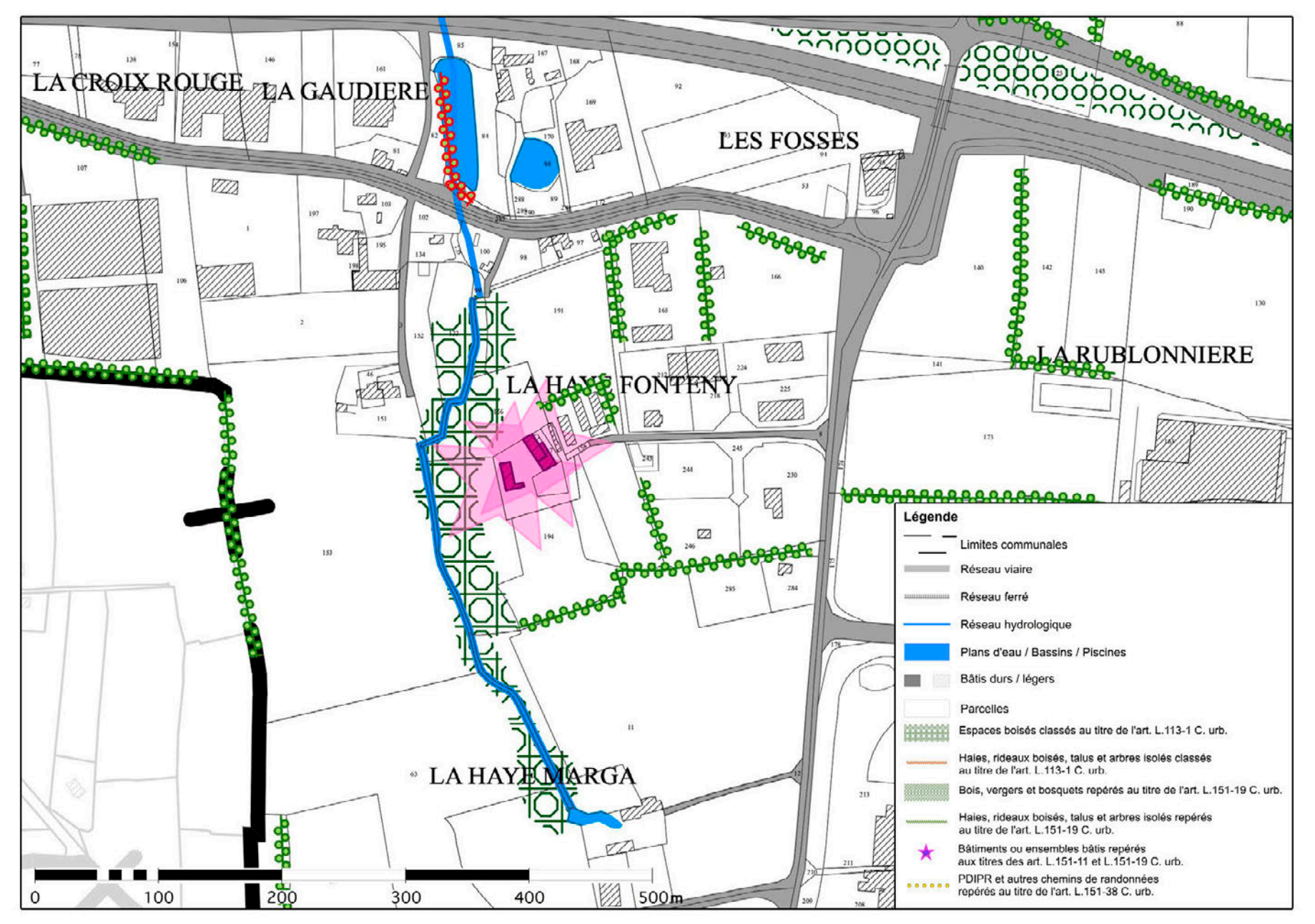
60. Le Chesnot



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	Le Chesnot		60
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Inconnu		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
Granges /étable en pierre, couvertures ardoise			

61. La Haye Fonteny



Repérage du bâti de caractère

Lieux-dits :	La Haye Fonteny		61
Bâtiment(s) ou siège(s) d'exploitation agricole :	Non		
Autre(s) activité(s) :	Activités artisanales et industrielles à proximité		
Mixité (tiers/agriculteur/artisans) :	Non		
Bâtiments susceptibles de réhabilitation :			
- Grange /étable en pierre, couverture ardoise - Grange en pierre/terre, couverture ardoise			



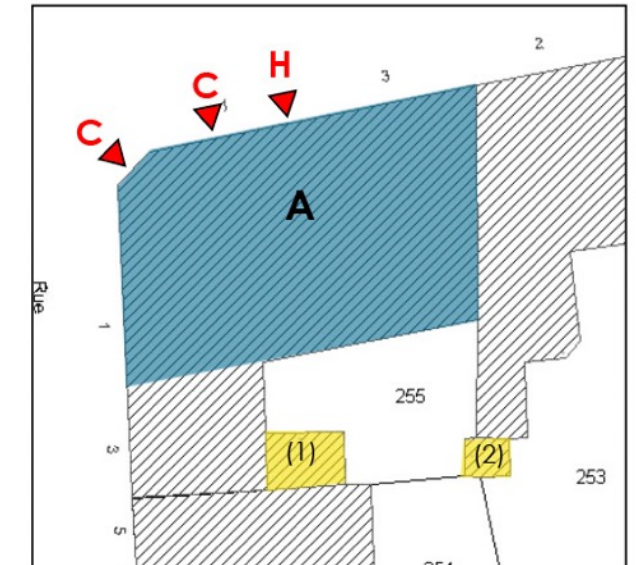
Photos Mairie de Châteaubourg

III. Repérage des batiments de caractère dans l'agglomération

1. 1 place de l'Hôtel de Ville

Rue CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison bourgeoise du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage en situation d'angle avec arrière cour - Hauteur d'égout comprise entre 6m et 9m selon le dénivelé de la rue - Deux façades alignées sur rue R+1+combles avec pan coupé, largeur 8m, 2m et 12m, orientation nord, ouest - Toiture en croupe avec épi de faîtage en zinc, couverture en ardoise ouverte par lucarnes à fronton - Accès depuis la Place de l'Hôtel de Ville et la rue du Maréchal Leclerc par deux portes d'entrée en bois avec imposte vitrée - Souche de cheminée imposante en brique
Traitement de la façade : - 5 + 2 travées d'ouvertures en façade principale avec devantures de commerces en rez de chaussée - Mur de façade enduit de couleur ocre jaune recouvrant un appareillage de schiste - Mur arrière enduit avec pierres blanches brutes sculptées - Encadrements de baies en pierre blanche sculptée, appui de fenêtres en granite - Chaînage d'angle en pierres blanches - Bandeau et corniches en pierres blanches - Menuiseries blanches en bois - Persiennes blanches en bois (rdc) et en PVC à l'étage
Annexes (1) et (2) : - 1 appentis en bois couvert en tuiles au sud de la parcelle (1) - Cabane de jardin en bois (2)
Observations : - Pierre blanche altérée - Reprise en ciment sur pierre blanche

1 place de l'Hôtel de Ville/ 1 rue du Maréchal Leclerc		TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE XIX^{ème}	56
SECTION AH	PARCELLE 255		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION
Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

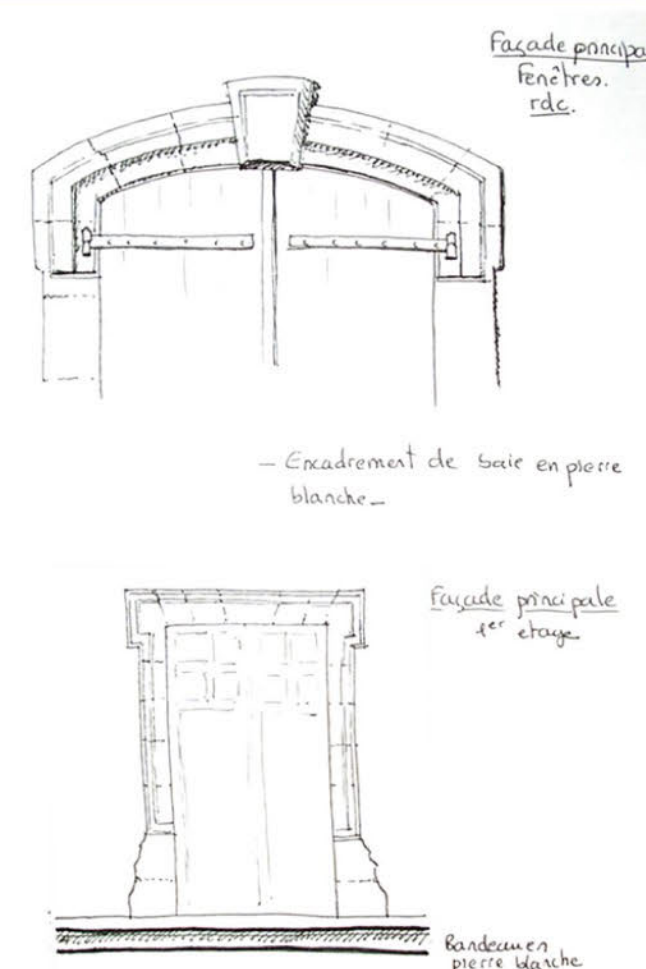
1 place de l'Hôtel de Ville / 1 rue du Maréchal Leclerc



Façade arrière



Angle sur rue



Entourage de baies en pierre blanche sculptée



Arrière cour et annexe 2



Bandeau en pierre blanche repris en ciment



Garde corps inversé – façade arrière

2. 3 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 4m, orientation ouest
- Toiture à double pente, couverture en ardoise avec tabatières
- Accès depuis la Place de l'Hôtel de Ville pour la partie habitation et la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce

Traitement de la façade :

- Ouvertures selon un axe central avec devanture de commerce en rez de chaussée
- Mur de façade enduit de couleur ocre jaune
- Mur arrière enduit
- Encadrements de baies simples
- Bandeau et corniches en pierres blanches
- Menuiseries blanches en bois (PVC en façade arrière)
- Persiennes blanches en métal

Annexes (1) et (2) :

- 1 appentis en bois couvert en tuiles au sud de la parcelle (1)
- Cabane de jardin en bois (2)

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Respect alignement, séquences parcellaire et épannelage conservés

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

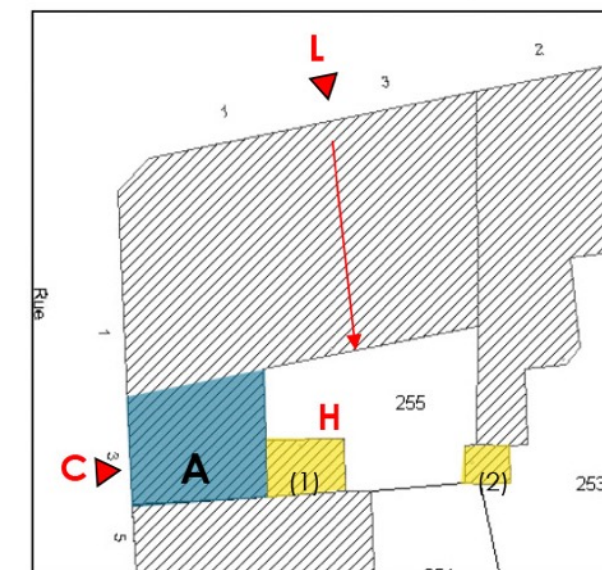
3 rue du Maréchal Leclerc

TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX^{ème}

SECTION AH

PARCELLE 255

57



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

3 rue du Maréchal Leclerc



Lucarne rampante donnant sur cour



Façade arrière

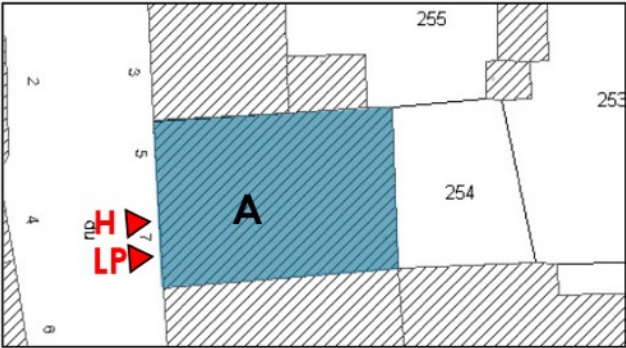
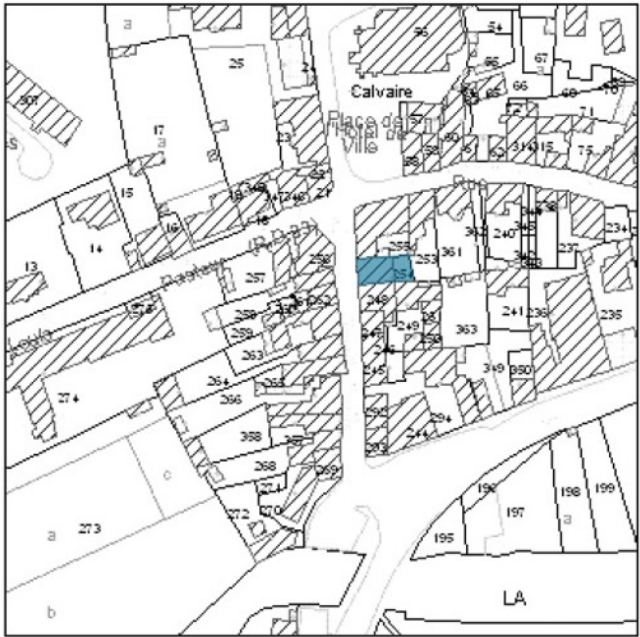


Fenêtre 1^{er} étage sur rue

3. 5/7 place du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec arrière cour - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation ouest - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale et deux ouvertures type velux - Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour les locaux professionnels et les logements situés au 1^{er} étage (2 portes)
Traitement de la façade : - 2 travées d'ouvertures en façade principale avec anciennes devantures de commerces en rez de chaussée (panneau de bois) - Mur de façade enduit grisâtre - Encadrement de baies mixte : brique + pierre blanche, appui en granite - Corniche et chaînage d'angle traités en brique et pierre blanche - Menuiseries blanches en bois - Garde corps en ferronnerie - Persiennes blanches en métal
Observations : - Enduit de façade altéré par la pollution, - Câbles apparents - Un garde corps en ferronnerie manquant

5/7 rue du Maréchal Leclerc		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{ème}	58
SECTION AH	PARCELLE 254		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

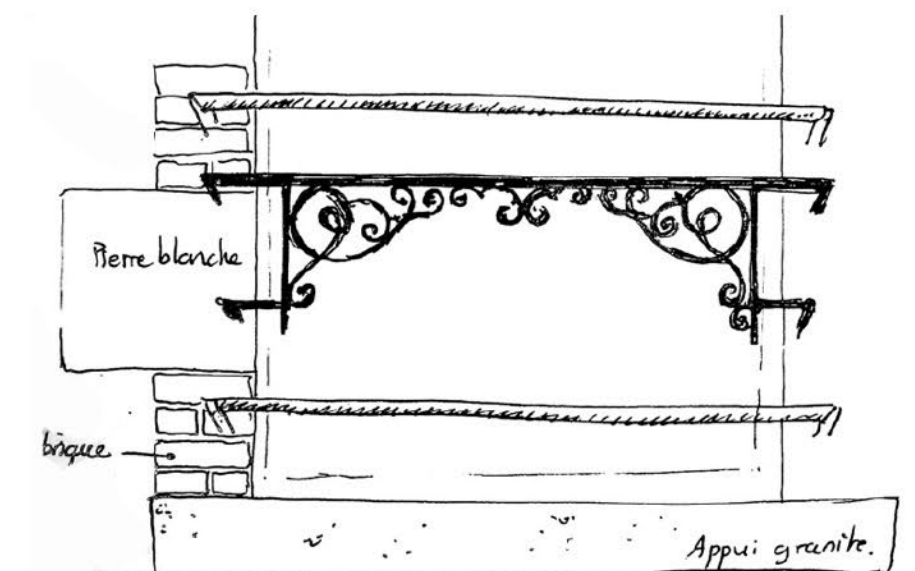
5 / 7 rue du Maréchal Leclerc



Arrière cour



Chaînage d'angle et corniche en brique et pierre blanche



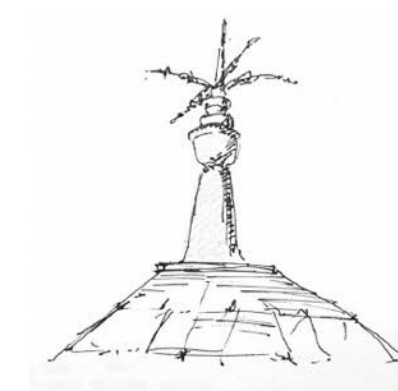
- Detail ferronnerie - ci



Devantures en bois



Marches en granite et élément en schiste



Epi de faîtage en zinc

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

4. 9 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison bourgeoise du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec façade arrière donnant sur cour commune
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation ouest
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale à fronton et ailerons en pierre blanche
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour les services et par un escalier situé à l'arrière pour les logements

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale surchargée en décors et ponctuée par 2 balcons
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies cannelés en pierre blanche
- Corniche, chaînage d'angle, bandeau traités pierre blanche
- Menuiseries blanches en bois
- Garde corps en ferronnerie

Modénature :

- Consoles à volutes renversées
- Souche de cheminée en pierre blanche
- Décors sculptés
- Ferronneries

Annexes (1) :

- 1 extension au sud du volume principal en parpaing, toiture zinc

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

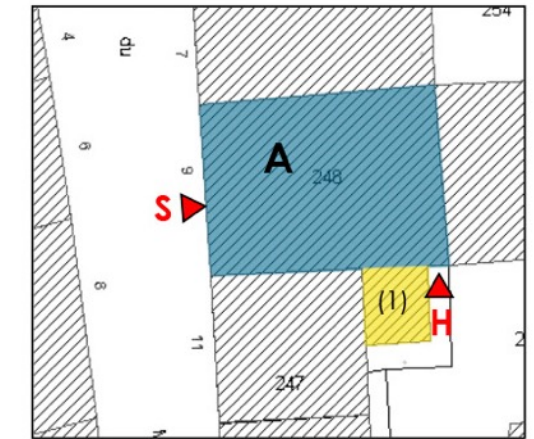
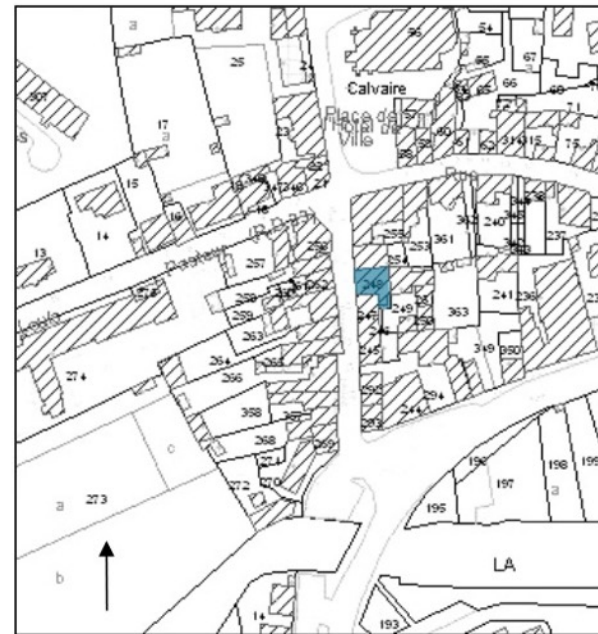
9 rue du Maréchal Leclerc

TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE
XIX^{EME}

59

SECTION AH

PARCELLE 248



C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

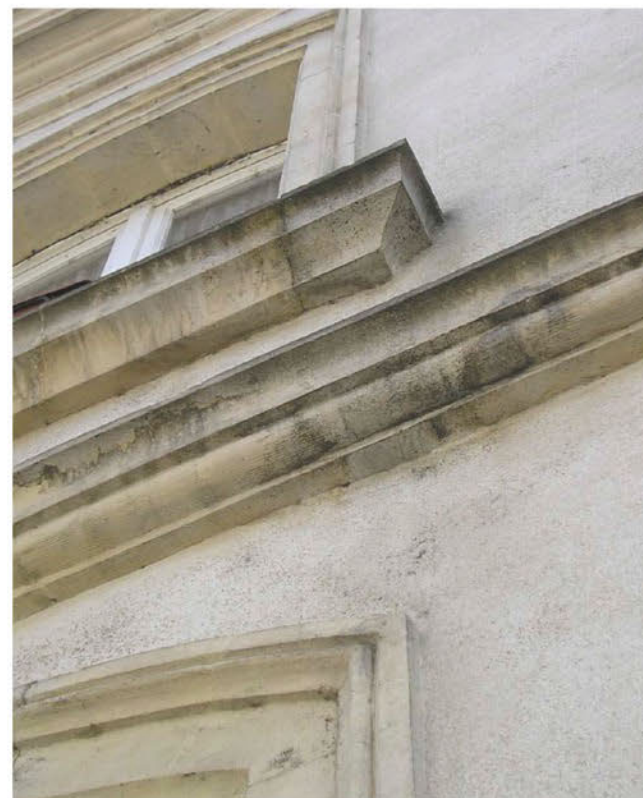
Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

9 rue du Maréchal Leclerc



Lucarne à fronton triangulaire



Détail corniche et moulures



Arrière cour



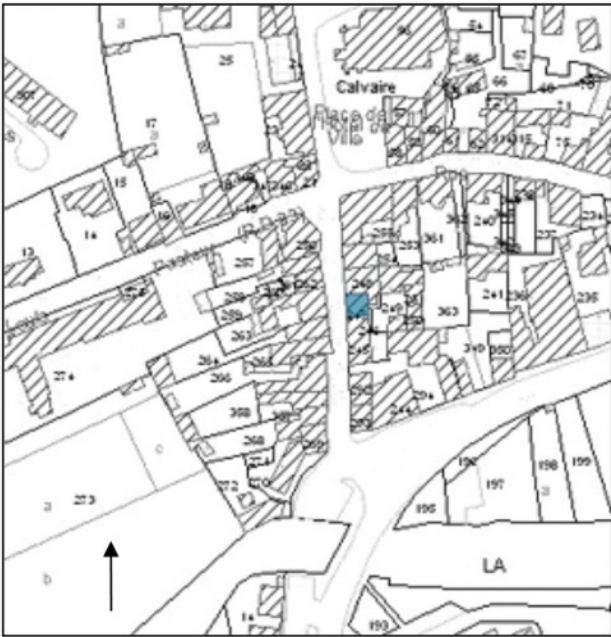
Décors de façade



5. 11 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec façade arrière donnant sur cour commune - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+2+combles alignée sur rue, largeur 6m, orientation ouest - Toiture à double pente, couverture en ardoise - Accès unique pour les logements depuis l'arrière cour
Traitement de la façade : - 2 travées d'ouvertures en façade principale avec soubassement en granite - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simples - Menuiseries blanches en bois - Persiennes blanches en pvc
Observations : -Bon état général

11 rue du Maréchal Leclerc		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	60
SECTION AH	PARCELLE 247		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Gabarit à conserver Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

11 rue du Maréchal Leclerc



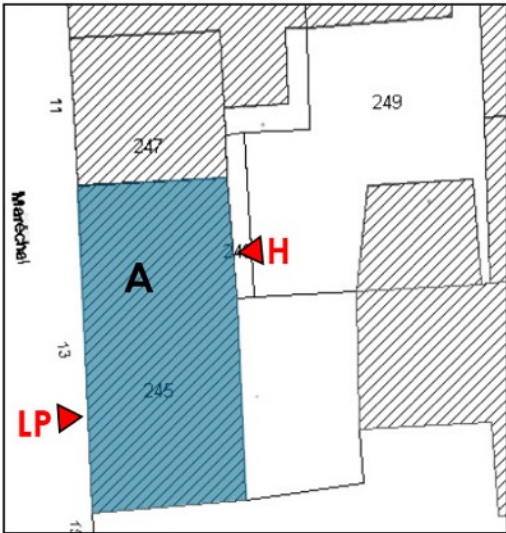
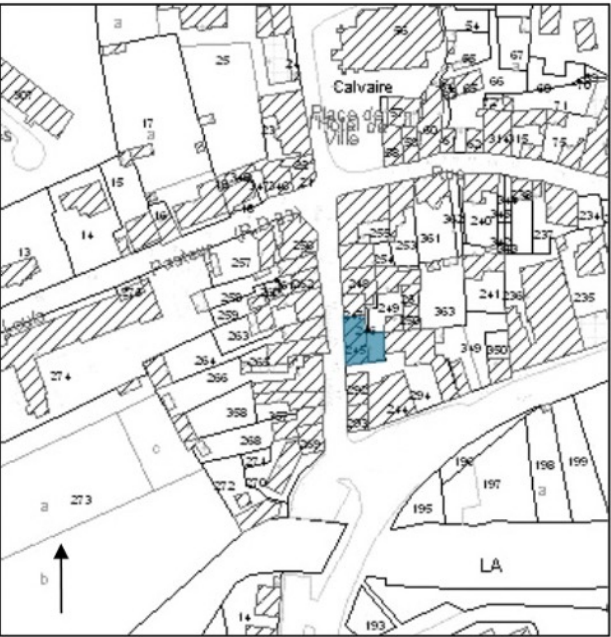
Façade arrière

6. 13 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison typique du bassin rennais du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec façade arrière donnant sur cour commune - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 13m, orientation ouest - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec ouvertures type velux - Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour les locaux professionnels et par un escalier béton 20^{ème} à l'arrière pour les 4 logements
Traitement de la façade : - 4 travées d'ouvertures en façade principale avec devantures vitrées récentes au rez de chaussée - Mur de façade en torchis enduit récemment - Encadrements de baies simples avec coffrage de bois sur les linteaux (1^{er} étage), et linteau métallique pour les devantures en rez de chaussée - Menuiseries blanches en PVC pour les logements et métal gris pour les locaux professionnels
Modénature : - Souche de cheminée imposante, enduite, avec niche en pignon sud - Charpente intéressante
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Gabarit à conserver et séquence bâti Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

13 rue du Maréchal Leclerc		TYPE BATI : MAISON TYPIQUE DU BASSIN RENNAIS XIX^{ème}	61
SECTION AH	PARCELLE 245		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

13 rue du Maréchal Leclerc



Linteau métallique



Souche de cheminée avec niches



Chasse roues



Façade arrière, accès aux logements

7. 15 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Groupelement de bâti rural du XIX^{ème}

Volume A:

- Maison à étage vacante occupée par un garage en rez de chaussée
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles (orientée au sud) peu visible depuis les rues qui desservent la parcelle (largeur 7m)
- Toiture à croupe, avec combles retroussés, couverture en ardoise avec épi de faîtage, gerbière centrale

Volume B:

- Bâtiments ruraux transformés en garages et annexe de la boulangerie
- 2 modules de 4x8m accolés avec façade principale en pignon sud, Hauteur égout 3m
- Double toiture à double pente en ardoise

Volume C:

- Bâtiments ruraux transformés en garages
- Façade principale ouest, ouverte sur cour, hauteur d'égout 3m,
- Toiture à croupe avec gerbière et épi de faîtage
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc : Passage entre les bâtiments du n°13 et du n°17 la rue de Paris : Muret (1.20m) en schiste ponctué par deux piliers encadrant un portail en métal

Traitement des façades :**Volume A:**

- Encadrements de baies mixtes : Brique et clé simple en pierre blanche
- Ouvertures condamnées

Volume B:

- Partie 1 : structure pan de bois enduit sur solin appareillé en schiste, pignon haut couvert en ardoises
- Partie 2 : Appareil de schiste et grès, avec encadrements de baies en brique

Volume C:

- Partie 1 : structure pan de bois remplissage brique / Partie 2 : Appareil de schiste avec encadrements de baies en brique

Observations :**Volume A:**

- Enduit ciment en soubassement : schiste altéré par remontés capillaires

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Garder le point de vue sur l'Eglise

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

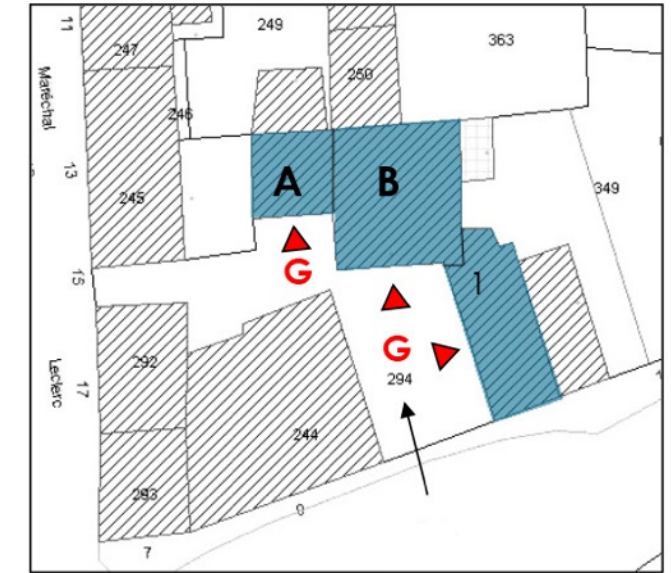
15 rue du Maréchal Leclerc

TYPE BATI : GROUPEMENT DE BATI RURAL
XIX^{EME}

62

SECTION AH

PARCELLE 294



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

15 rue du Maréchal Leclerc



Chaînage d'angle en schiste

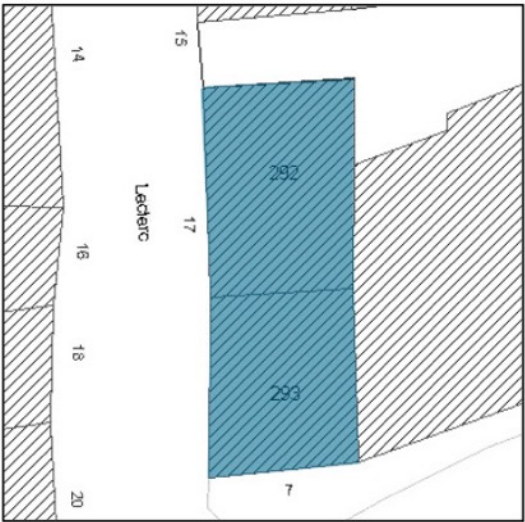
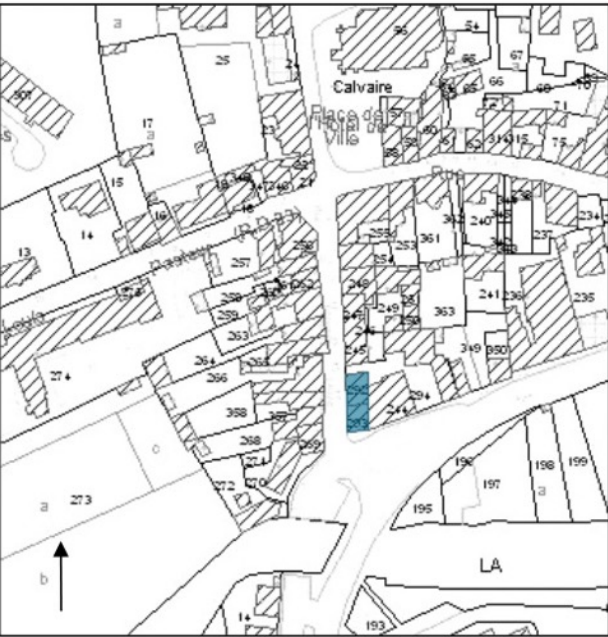


Joints ciment entraînant l'altération de la pierre

8. 17 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison bourgeoise du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage en situation d'angle - Deux façades alignées sur rue R+1+combles, largeur 15m et 12m, orientation ouest, sud - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m - Toiture à croupe avec combles retroussés, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour les services et par une porte à l'arrière pour les logements
Traitement de la façade : - 4+2 travées d'ouvertures en façades principales - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en pierres blanches sculptées - Menuiseries métal gris en rdc, menuiseries blanches en bois 1^{er}+ Persiennes en pvc blanc - Corniche, chaînage d'angle traités pierre blanche - Garde corps en ferronnerie et barre d'appui - Chasse roues en granite dans l'angle nord ouest
Modénature : - Clés sculptes - Ferronneries
Observations : - Bon état général

17 rue du Maréchal Leclerc /7 rue de Paris		TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE XIX^{EME}	63
SECTION AH	PARCELLE 292/293		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

17 rue du Maréchal Leclerc



Détails façade



Chasse roue

9. 2 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maison d'angle à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage en situation d'angle
- Trois façades alignées sur rue R+1+combles avec pan coupé, largeur 5m, 6m, 3m, orientation est/nord
- Hauteur d'égout comprise entre 6m et 8m selon le dénivelé de la rue
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne arrondie en façade principale, gerbière à l'arrière
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour l'entrée principale, et rue Louis Pasteur pour l'accès jardin

Traitement de la façade :

- Ouvertures cintrées en façade principale, avec balcon dans le pan coupé (ancienne devanture commerciale)
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simples, appuis de fenêtre recouverts en fausse brique
- Menuiseries blanches en pvc, volets électriques pvc

Annexes (1) (2) et (3) :

- Extension 20^e (rdc) toit terrasse (1)
- Appenti (rdc) 20^e, toiture ardoise (2,3)

Modénature :

- Particularité architecturale : Lucarne arrondie

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Gabarit à conserver

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

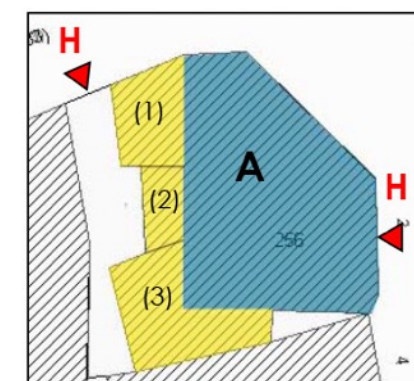
2 rue du Maréchal Leclerc

TYPE BATI : MAISON D'ANGLE A ETAGE
XIX^{EME}

64

SECTION AH

PARCELLE 256



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

2 rue du Maréchal Leclerc



Façade arrière



Lucarne atypique

10. 4 rue du Maréchal Leclerc**ARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 4m, orientation est
- Toiture à double pente, couverture en ardoise avec ouverture type velux
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et par la rue Louis Pasteur pour la partie habitation

Traitement de la façade :

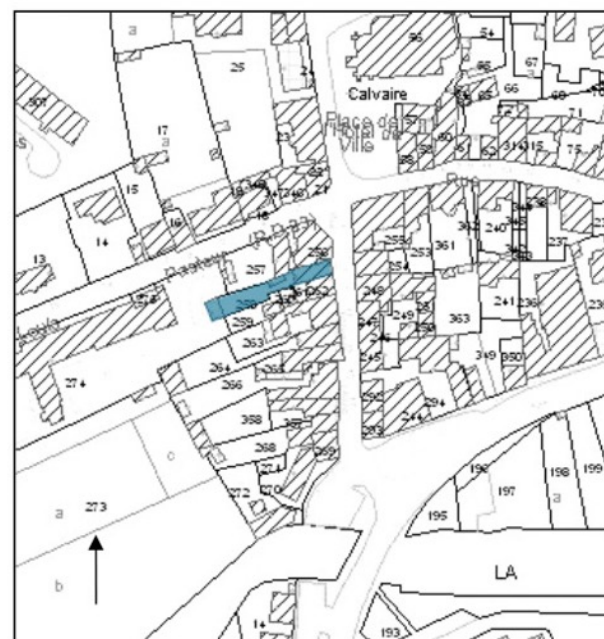
- 1 ouverture en façade principale avec devanture de magasin au rez de chaussée
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simples
- Menuiseries blanches en bois
- Persiennes en pvc blanches

Annexes (1) et (2) :

- Extension 20^e (R+1+C) , toiture double pente, accolée à l'ouest du volume principal(B)
- Apprenti 20^e, en parpaing (1)

Observations :

- Enduit taché

4 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{ème}****65**SECTION **AH**PARCELLE **258**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

4 rue du Maréchal Leclerc



Arrière cour

11. 6 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 6m, orientation est
- Toiture à double pente avec coyau, couverture en ardoise avec gerbière à croupe
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et par la rue Louis Pasteur pour la partie habitation

Traitement de la façade :

- 2 travées d'ouvertures en façade principale avec devanture de magasin en rez de chaussée
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simples
- Menuiseries blanches en bois
- Persiennes en bois marron

Annexes (1) (2) et (3) :

- Extension 20^E (R+1+C) , toiture double pente, accolée à l'ouest du volume principal, toiture ardoise (1)
- Apprenti 20^{ME}, en parpaing, toiture ardoise chambre froide de la boucherie (2)
- Apprenti 20^{ME}, simple pente, toiture en plaques ondulées (3)

Modénature :

- **Particularité architecturale : ardoise cloutée**
- Modillons
- Devanture en plaques de schiste et grande pièce de bois 6x0.5m

Observations :

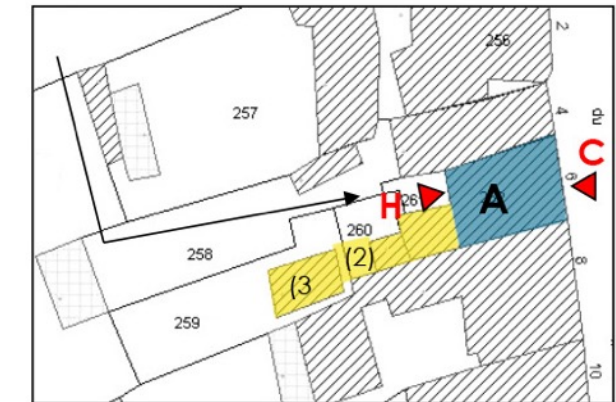
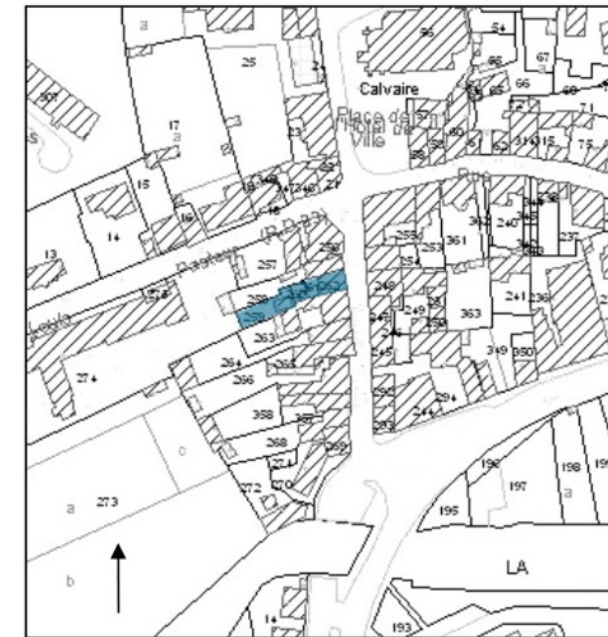
- Enduit taché

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

6 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}****66**

SECTION AH

PARCELLE
259/260/261/262

C : Commerces H : Habitations S : Service
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

6 rue du Maréchal Leclerc



Arrière cour



Gerbière en façade principale



Devanture en bois et schiste

12. 8 rue du Maréchal Leclerc**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec façade arrière cour
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 10m, orientation est
- Toiture double pente, couverture en ardoise avec coyau et ouvertures type velux
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et la partie habitation

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec devanture de magasin en rez de chaussée
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baie simples
- Menuiseries blanches en pvc
- Persiennes en pvc blanches

Annexes (1) (2) et (3) :

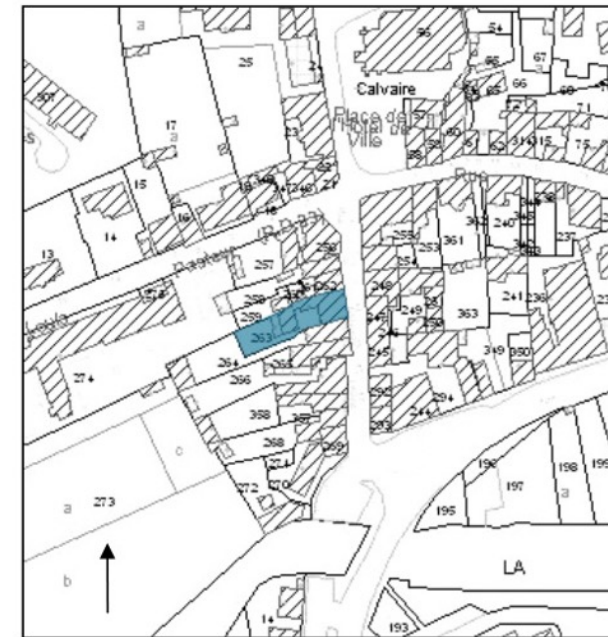
- Appenti 20^e, accolé au volume principal, au nord de la parcelle (1)
- Annexe type pavillon 20^e (R+C) avec partie ouverte, toiture double pente en ardoise (2)
- Hangar en taule, 20^e (3)

Observations :

- Enduit taché
- Câbles apparents

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

8 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}****67**SECTION **AH**PARCELLE **263**

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

8 rue du Maréchal Leclerc



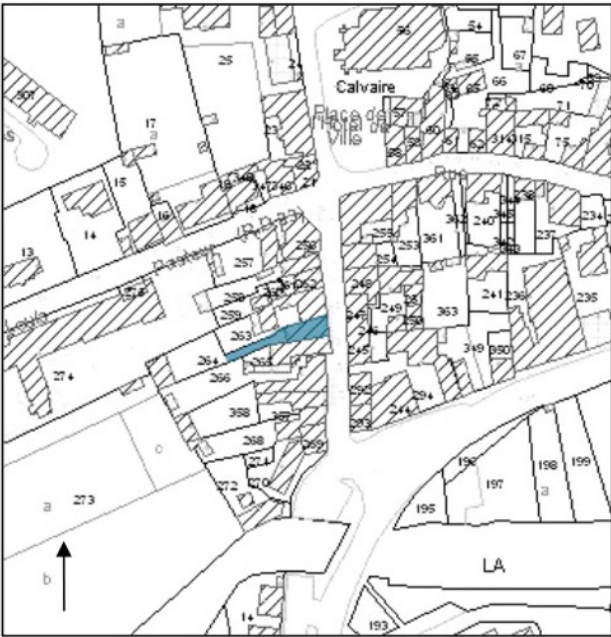
Accès depuis le parking du Gué

13. 10 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec façade arrière cour ouvrant sur le parking du Gué - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation est - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec coyau, gerbière centrale rampante - Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et l'habitation (accès supplémentaire par l'arrière)
Traitement de la façade : - 2 travées d'ouvertures en façade principale avec devanture de magasin en rez de chaussée, - Mur de façade en pierre enduit - Encadrements de baies simples - Menuiseries blanches en bois - Volets électriques pvc
Annexe (I) : - Extension 20^e, R+C, à croupe toiture ardoise (I)
Modénature : - Particularité architecturale : ardoise cloutée - Une pierre apparente en façade au dessus d la porte d'entrée de la partie habitation
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION
Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
Percements : respect des proportions, des rythmes
Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation
Menuiseries : Bois peint
Clôtures : mur, grilles, végétal
Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

10 rue du Maréchal Leclerc	TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	68
SECTION AH	PARCELLE 264	



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

10 rue du Maréchal Leclerc



Pierre unique en façade

14. 12 rue du Maréchal Leclerc**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec façade arrière cour ouvrant sur le parking du Gué
- Hauteur d'égout à 4m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 6m, orientation est
- Toiture à pente simple, couverture en ardoise avec tabatières
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce (+ accès à l'arrière par le parking du Gué)

Traitement de la façade :

- 2 travées d'ouvertures en façade principale avec pignon sur rue
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies moulurés
- Chaînage d'angle, bandeau
- Menuiseries bleues en bois

Annexes (1) et (2) :

- Extension accolée à l'ouest du volume principal (R+1+C) en schiste et parpaing, toiture ardoise à double pente (1)
- Annexe (R+C) en schiste/brique et toiture double pente en ardoise (2)

Modénature :

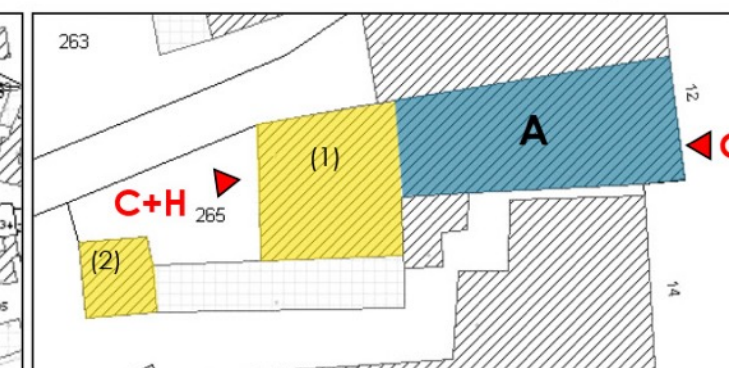
- Lambrequins
- Particularité architecturale : maison en pignon sur rue

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

12 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}****69**SECTION **AH**PARCELLE **265**

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

12 rue du Maréchal Leclerc



Façade arrière



Lambrequins



15. 14 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec porche et passage vers le parking du Gué - Hauteur d'égout à 8m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 12m, orientation est - Toiture à double pente couverture en ardoise avec gerbière centrale à fronton - Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour les commerces et accès depuis le passage aux dépendances et l'habitation
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale devantures de magasin en rez de chaussée - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simples - Menuiseries blanches en bois - Persiennes blanches en métal - Garde corps en ferronnerie
Annexes (1) et (2) : - Appentis 20° à l'ouest du volume principal (R), toit terrasse (1) - Annexe (R+1+C) en parpaing et toiture double pente en ardoise (2)
Modénature : - Particularité architecturale : ardoise cloutées - Corniche blanche en bois - Ferronneries
Observations : - Enduit altéré par la pollution - Manque un garde corps

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

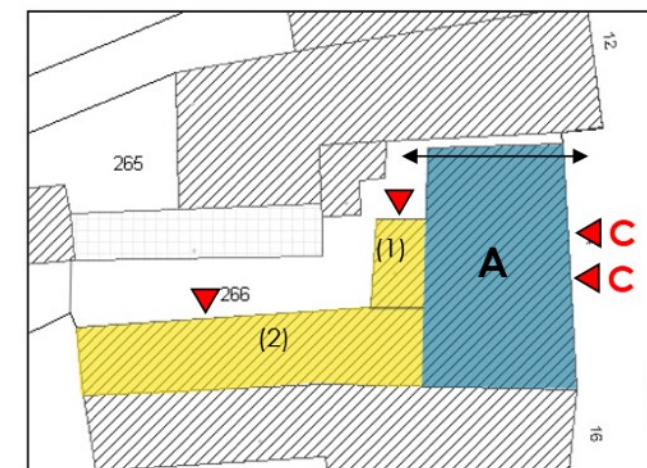
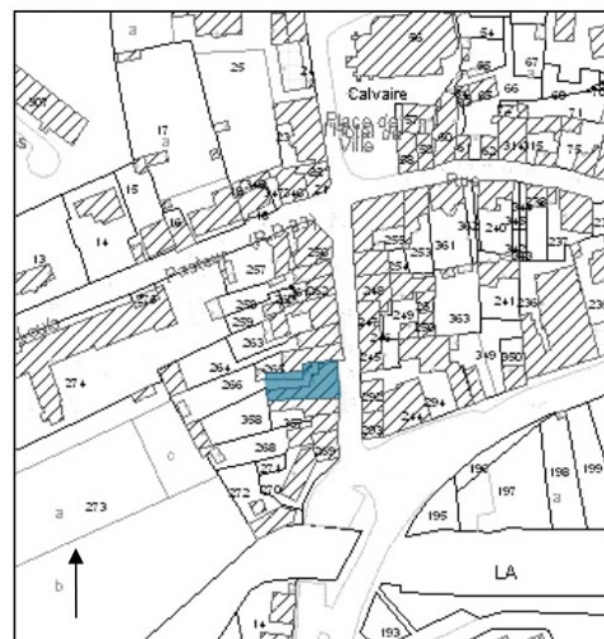
Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

14 rue du Maréchal Leclerc		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX^{ème}	70
SECTION AH	PARCELLE 266		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

14 rue du Maréchal Leclerc



Passage vers le parking du Gué



Détails façade



Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

Ville de Châteaubourg - Groupement : K.urbain, P-M Martin, B.E. I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE

16. 16 rue du Maréchal Leclerc**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec façade arrière cour ouvrant sur le parking du Gué
- Hauteur d'égout à 8m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 6m
- Toiture à double pente couverture en ardoise avec une ouverture type velux
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et un accès à l'arrière pour la partie habitation

Traitement de la façade :

- 1 travée d'ouverture en façade principale
- Mur de façade composé d'un appareillage régulier de schiste
- Encadrements de baies en grès (bossage) avec arc en brique et appui en granite
- Menuiseries blanches en bois, persiennes blanches en pvc

Annexes (1) et (2) :

- Appentis en bois (1)
- Extension 19^{ème} R+1+C avec pignon en schiste et toiture simple pente en ardoise (2)

Modénature :

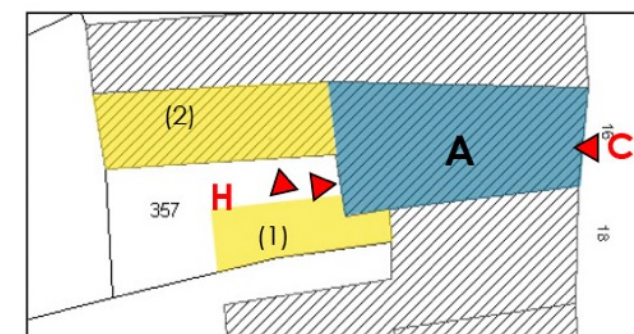
- Modillons sculptés

Observations :

- Joints manquants en façade
- Câbles apparents

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

16 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{ème}****71**SECTION **AH**PARCELLE **357**

C: Commerces **H:** Habitations **S:** Services
G: Garages **LP:** Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

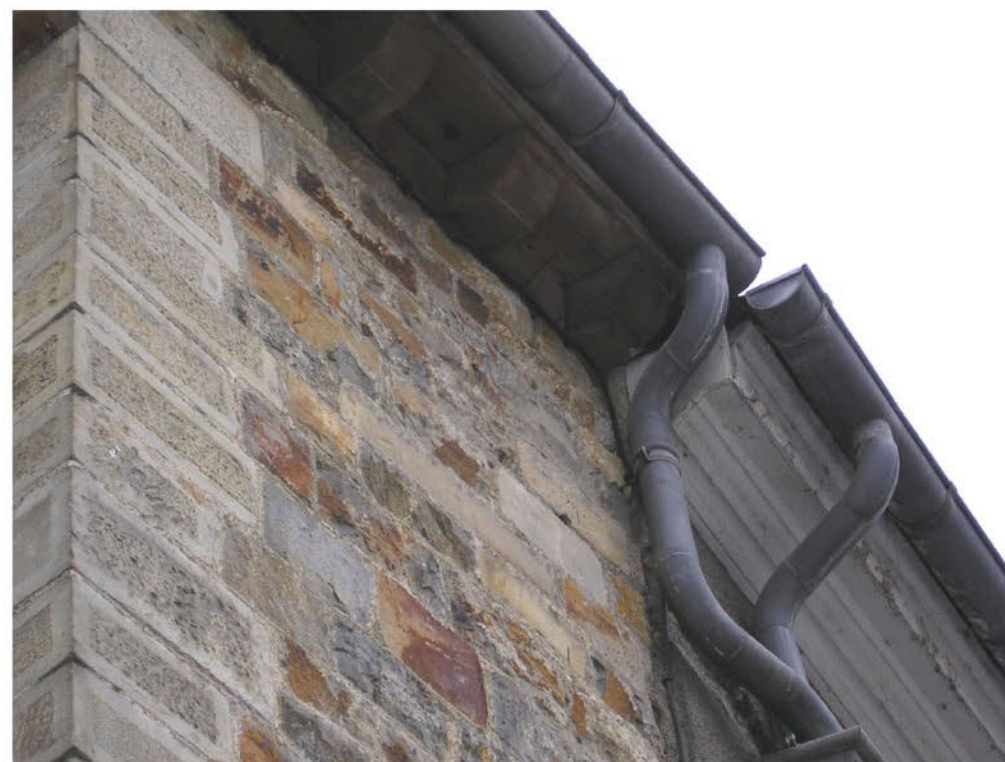
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

16 rue du Maréchal Leclerc



Accès depuis le parking du Gué



17. 18 rue du Maréchal Leclerc**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec façade arrière cour ouvrant sur le parking du Gué
- Hauteur d'égout à 5m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 6m
- Toiture à double pente, couverture en ardoise avec lucarne centrale à fronton
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour le commerce et accès depuis le parking du Gué pour la partie habitation et la terrasse du restaurant.

Traitement de la façade :

- 1 travée d'ouverture en façade principale
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies en briques peintes
- Bandeau et chaînage en briques peintes
- Menuiseries blanches en bois, persiennes en métal blanc

Annexes (1) et (2) :

- Accès couvert (1)
- Extension 19^{ème} R+1+C en brique, couverture double pente en ardoise avec gerbière (2)

Modénature :

- Bandeau en briques peintes
- Ferronneries sur façade arrière

Observations :

- Bon état général

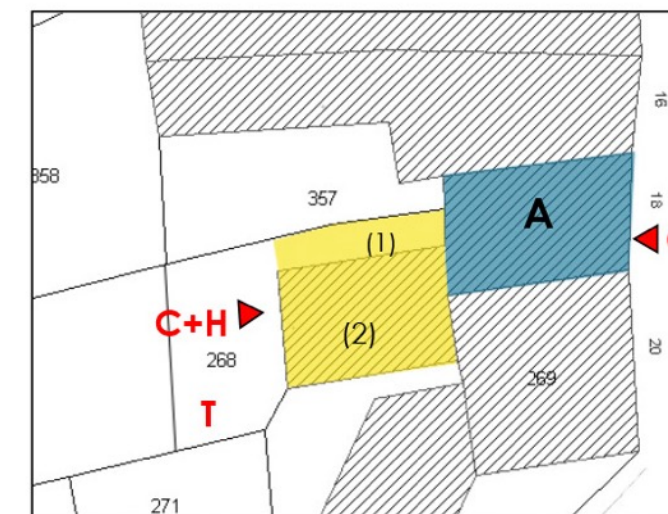
PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

18 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX^{ème}**72**

SECTION AH

PARCELLE 268



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels
T : Terrasse



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

18 rue du Maréchal Leclerc



Détails façade



Ferronneries en façade arrière

18. 20 rue du Maréchal Leclerc

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec façade arrière ouvrant sur le parking du gué
- Hauteur d'égout à 4m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 8m
- Toiture double pente, couverture ardoise avec ouverture type velux
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc à la partie habitation par un escalier + 2 accès en rez de chaussée et accès depuis parking du Gué

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale (structure pan de bois)
- Mur de façade enduit, soubassement en brique avec 2 ouvertures
- Encadrements de baies en bois
- Pignon apparent composé d'un appareillage de schiste avec encadrement de baies en pierres blanches
- Menuiseries et persiennes blanches

Désordres :

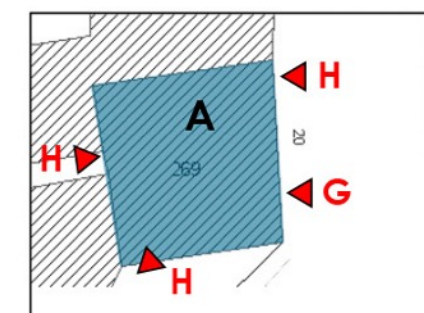
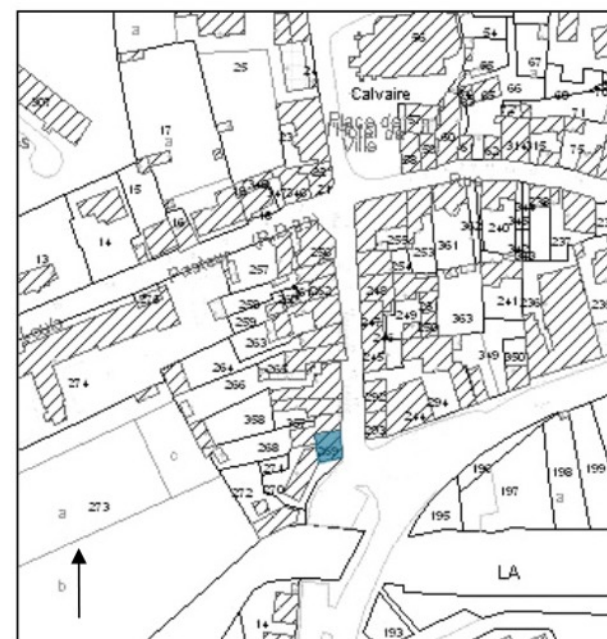
- Enduit taché

Observations :

- Modification des ouvertures en pignon

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

20 rue du Maréchal LeclercTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}****73**SECTION **AH**PARCELLE **269**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels



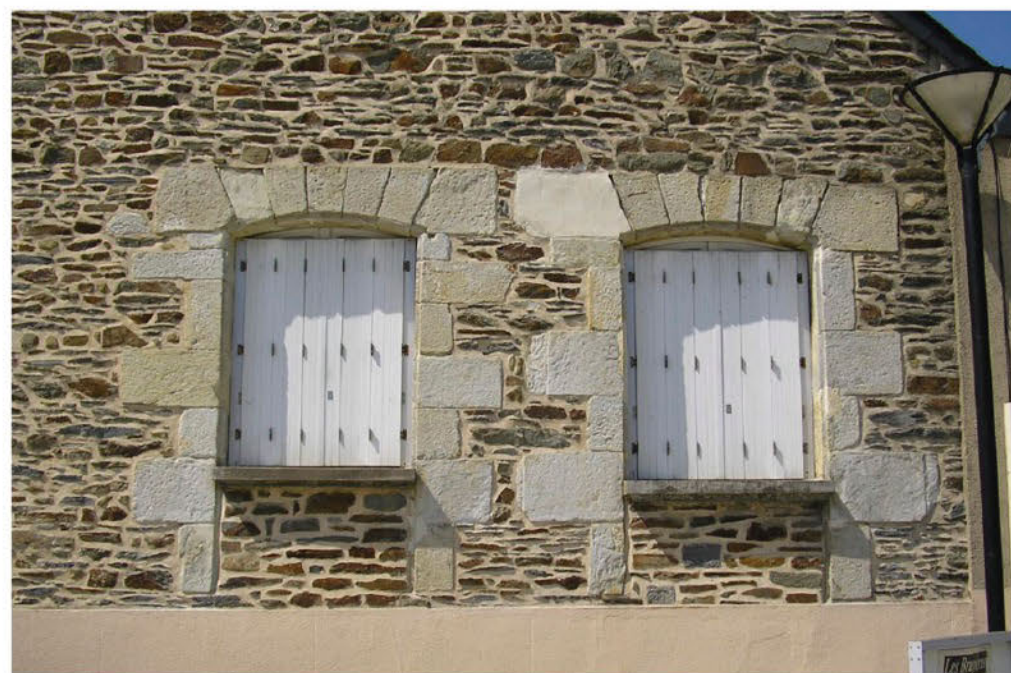
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

20 rue du Maréchal Leclerc



Détails façade



19. 2 place de l'Hôtel de Ville

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison d'angle à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage en situation d'angle avec pan coupé - Hauteur d'égout à 9m - Façade principale R+2+combles alignée sur rue, largeur 8+1.5+4m - Toiture à croupe avec épi de faîtage, couverture en ardoise - Accès depuis la place pour le commerce et depuis le n°2 de la rue Louis Pasteur pour la partie habitation située à l'étage
Traitement de la façade : - 1 travées d'ouverture en façade principale sur la place, pan coupé percé avec balcon au R+1 - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en pierre blanche - Corniche, bandeau en pierre - Menuiseries blanches en pvc - Garde corps en ferronnerie
Modénature : - Corniche en bois - Ferronneries
Observations : - Joints ciment - Bandeau altéré - Câbles apparents

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

2 place de l'Hôtel de Ville/ 2 rue Louis Pasteur		TYPE BATI : MAISON A ETAGES XIX^{EME}	74
SECTION AH	PARCELLE 21		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

2 place de l'Hôtel de Ville / 2 rue Louis Pasteur

20. 4 place de l'Hôtel de Ville

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Edifice public remarquable du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Edifice remarquable avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 8m
- Façade principale avec fronton central, R+1+C alignée sur rue, largeur 10m, orientation est
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec campanile
- Accès unique depuis la place de l'Hôtel de Ville

Volume (B):

- Extension latérale 20^{ème}, largeur 5m, toiture terrasse

Traitement de la façade (A) :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée par un balcon
- Mur de façade composé d'un appareillage en grès
- Encadrements de baies en granite, ouverture centrale cintrée au R+1
- Chaînage d'angle en granite
- Menuiseries blanches en bois

Traitement de la façade (B) :

- 4 travées d'ouvertures avec encadrement en béton, appareillage en grès en partie haute

Modénature :

- Fronton sculpté
- Pignon découverts

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

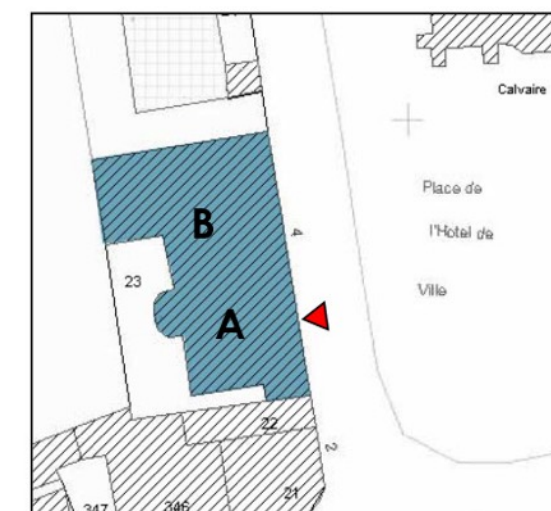
Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

4 place de l'Hôtel de Ville

TYPE BATI : **EDIFICE PUBLIC**
REMARQUABLE XIX^{EME}

75SECTION **AH**PARCELLE **23**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

4 place de l'Hôtel de Ville



Arrière de la Mairie

21. 7 place du Général de Gaulle

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifice public institutionnel du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Edifice situé en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 4 et 7m - Façade principale symétrique (longueur 20m, largeur 5m) avec élément central R+1+C et éléments latéraux R+C, orientation nord - Toiture à croupe, couverture en ardoise - Accès depuis la place du Général De Gaulle
Traitement de la façade : - 6 travées d'ouvertures en partie centrale et 2 travées d'ouverture dans les parties latérales - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste et de grès - Encadrements de baies en brique et pierre blanche - Bandeaux en brique - Menuiseries blanches en bois, volet en bois blanc
Modénature : - Bandeau en brique - Décors en brique
Annexes (1) (2) et (3) : - Construction 20^{ème} (1) - Non défini (2) - Non défini (3)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

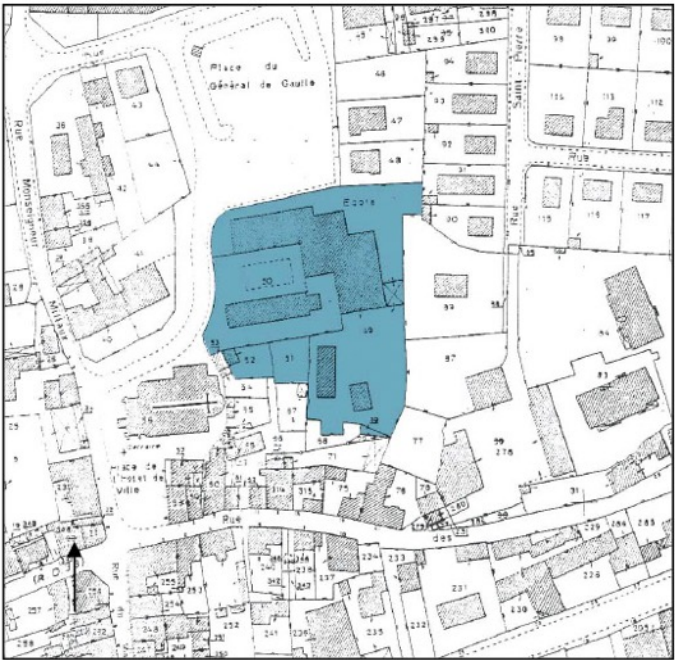
7 place du Général de Gaulle

SECTION AH

PARCELLE 272

TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX^{EME}

76



C: Commerces
G: Garages

H: Habitations
LP: Locaux professionnels

S: Services



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

7 place du Général De Gaulle

22. 1 parking du Gué**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage tronquée lors de la création du parking du Gué en 2005
- Hauteur d'égout à 5m
- Façade principale R+combles largeur restante 3m, orientation est
- Toiture à double pente, couverture ardoise avec gerbière contemporaine
- Accès depuis le parking du Gué en façade arrière

Traitement de la façade :

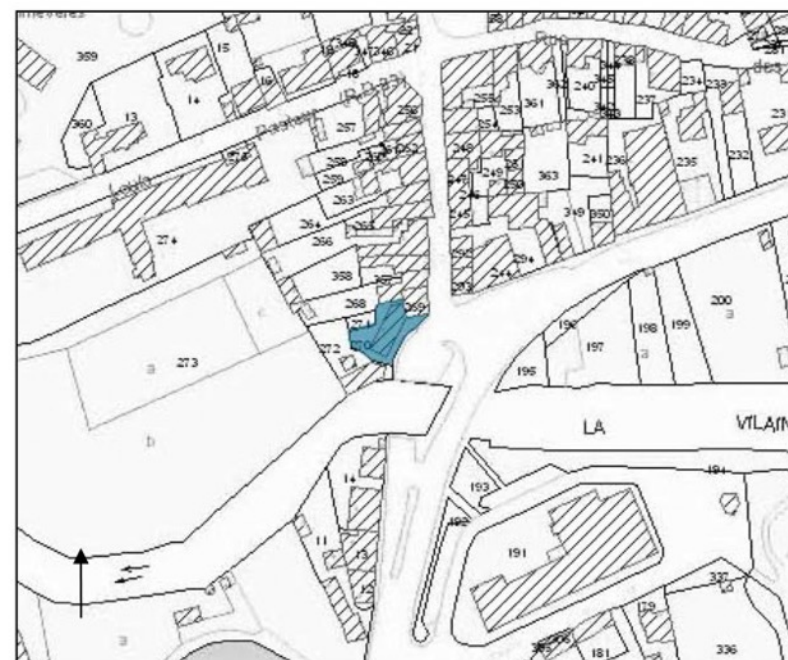
- 1 ouverture type porte fenêtre en façade principale
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simple
- Menuiserie PVC rouges, volets PVC blanc roulants
- Pignon avec essentage en ardoise en partie haute

Observations :

- Très bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

1 parking du GuéTYPE BATI : **MAISON XIX^{ème}****77**SECTION **AH**PARCELLE **270**

C : Commerces **H :** Habitations **S :** Services
G : Garages **LP :** Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

X

1 parking du Gué



23. 1 rue de Paris**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage avec façade arrière sud en bordure de la Vilaine
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles, largeur 8m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise
- Accès depuis le parking du Gué

Volume (B)

- Extension 20^{ème} en brique en rez de chaussée avec toiture terrasse et 2 ouvertures

Traitement de la façade (A):

- 4 ouvertures en façade principale au R+1 et 1 porte au rez de chaussée
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simple
- Menuiseries et persiennes en bois

Annexe (I) :

- Petit volume ancien 4mx3m, toiture double pente en ardoise avec gerbière. Façades en appareillage de schiste, hauteur 2.5m

Observations :

- État constructif et sanitaire moyen
- Valeur patrimoniale médiocre : bâtiment dénaturé par campagnes de travaux successives (P.ex. enduits, percements, extension, souches de cheminées, etc.).
- (construction 20^{ème} sur base ancienne figurant sur le cadastre Napoléonien, hors extension)

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

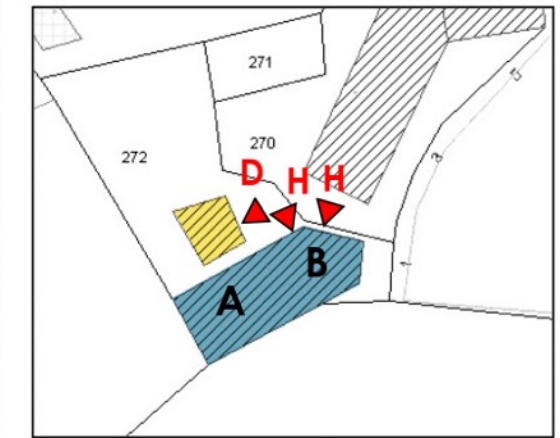
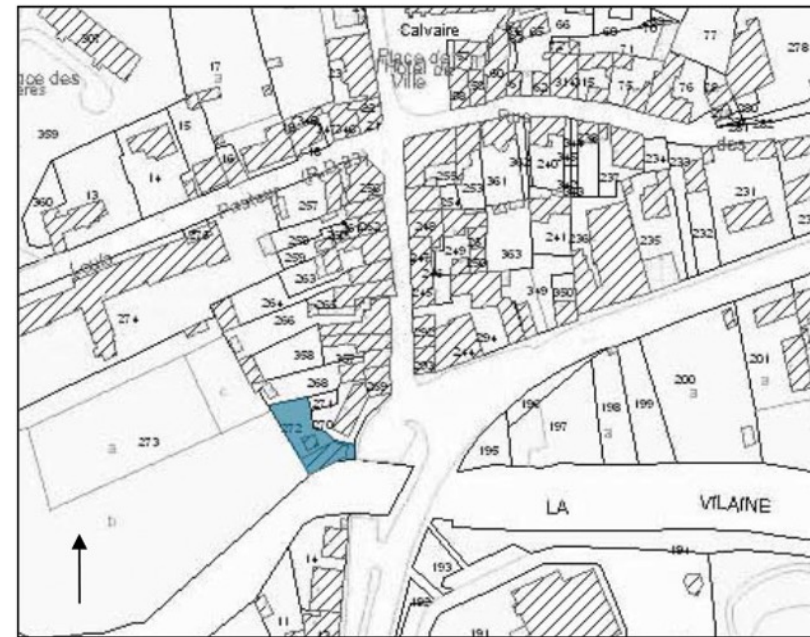
Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

1 rue de ParisTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}**SECTION **AH**PARCELLE **272****78**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels
D : Dépendances



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

X

1 rue de Paris



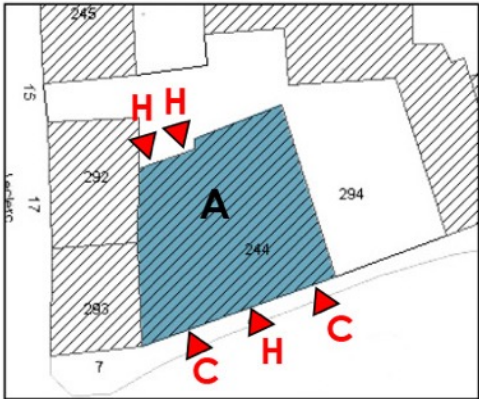
Façade arrière depuis le parking du Gué



24. 9 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison bourgeoise du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec façade arrière donnant sur cour commune - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles, largeur 14m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarnes à croupe et oeil de bœuf - Accès depuis la rue de Paris pour les commerces et les 6 logements en R+1 . Accès supplémentaires en façade arrière depuis, l'arrière cour
Traitement de la façade - 5 travées d'ouvertures en façade principale avec 1^{er} étage composé de balcons et portes fenêtres - Mur de façade composé d'un appareillage régulier de grès - Encadrements de baies en brique et granite - Corniche, bandeau en granite - Menuiseries blanches en bois et pvc - Garde corps en ferronnerie
Modénature : -corniches sculptées en granite -Bandeau en brique et granite -Souche de cheminée en pierre blanche -Bossage des pierres de l'appareillage -Ferronneries
Observations : - Bon état général

9 rue de Paris		TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE XIX ^{EME}	79
SECTION AH	PARCELLE 244		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

9 rue de Paris



25. 11 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec pignon sur rue largeur 4m, en limite de propriété ouest de la parcelle
- Hauteur d'égout à 8m
- Façade principale R+1+combles orthogonale à la rue, largeur 10m
- Toiture à demi croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage
- Accès depuis la rue de Paris

Traitement de la façade :

- 1 travées d'ouvertures en pignon
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste
- Encadrements de baies en grès, brique et granite
- Menuiseries blanches en bois, persiennes blanches en métal
- Garde corps en ferronnerie

Modénature :

- Bandeau en brique jaunes et rouge
- Marquise
- Ferronneries

Annexe (I) :

- non définie

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

11 rue de ParisTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}****80**SECTION **AH**PARCELLE **349**

C: Commerces **H:** Habitations **S:** Services
G: Garages **LP:** Locaux professionnels



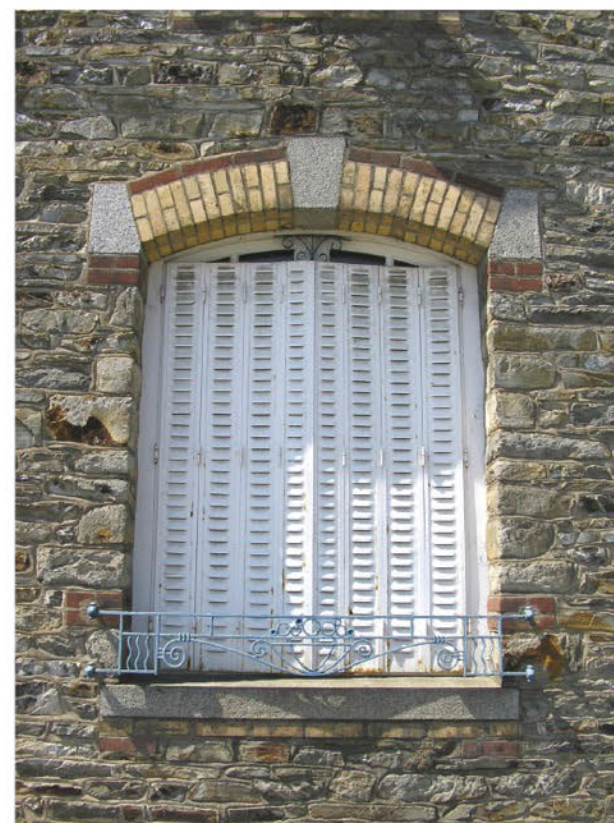
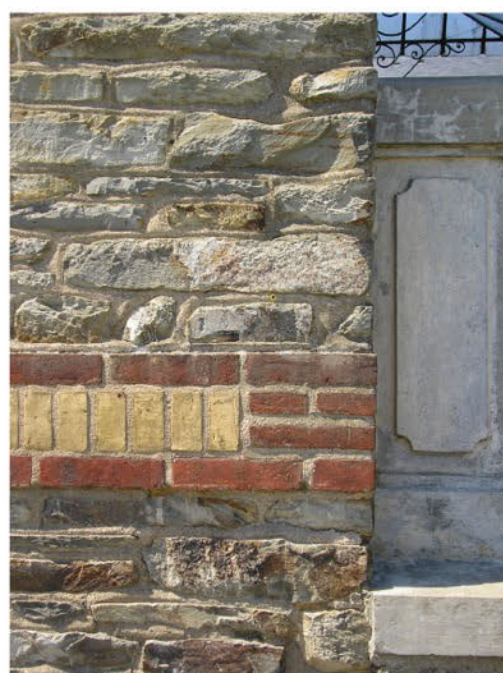
Bâtiment présentant des qualités architecturales

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

11 rue de Paris

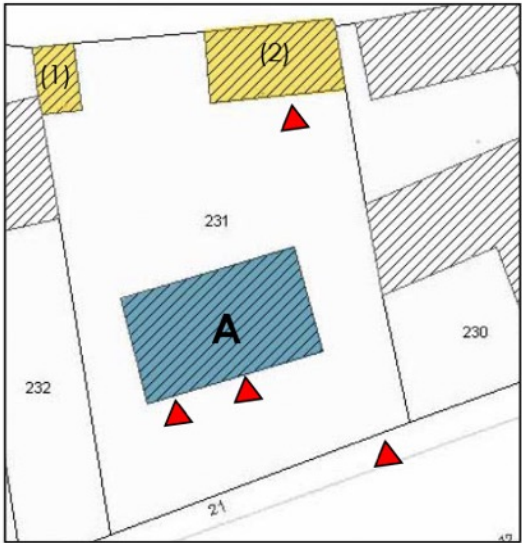


26. 21 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison bourgeoise du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles, largeur 8m + extension latérale 3m, R+C (à la Mansart) - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale à fronton cintré en granite - Accès depuis la rue de Paris - fermeture de la parcelle côté rue par un muret (h=80cm) + grille avec portail en fer forgé encadré de 2 piliers (h=2m)
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée par un perron à degrés rectangulaire, porte cintrée - Mur de façade composé d'un appareillage de grès, soubassement en schiste régulier - Encadrements de baies en granite - Chaînage d'angle, bandeau modillons en granite - Menuiseries blanches en bois et pvc, persiennes métalliques - Garde corps en ferronnerie
Modénature : - Souche de cheminée imposantes en brique - Granite sculpté - Ferronneries - Marquise
Annexes (1) (2) : - Garages en appentis appuyé sur le mur arrière (h=5m) de la parcelle (1) - Pavillon R+1+C avec ouverture sur la rue des manoirs
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

21 rue de Paris		TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE XIX^{ème}	81
SECTION AH	PARCELLE 231		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

21 rue de Paris



Façade arrière



Annexe (2)

27. 23/25 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maisons à étage jumelées du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maisons à étage avec façade arrière donnant sur cour commune
- Hauteur d'égout à 8m
- Façade principale R+1+combles, en retrait de la rue, longueur 25m, orientation sud
- Toiture à croupe, couverture en ardoise, lucarne à croupe (3)
- Accès principal depuis la rue de Paris et accès à l'arrière des parcelles par un porche situé au n°23, accès piéton depuis la rue des Manoirs

Traitement de la façade :

- 10 travées d'ouvertures en façade principale
- Mur de façade enduit au n°23, mur composé d'un appareil de grès et schiste au n°25
- Encadrements de baies travaillé au n°23, encadrement de baies en grès et linteau bois au n°25
- Menuiseries blanches en pvc, avec volets pvc au n°25

Annexes (1) (2) (3) et (4) :

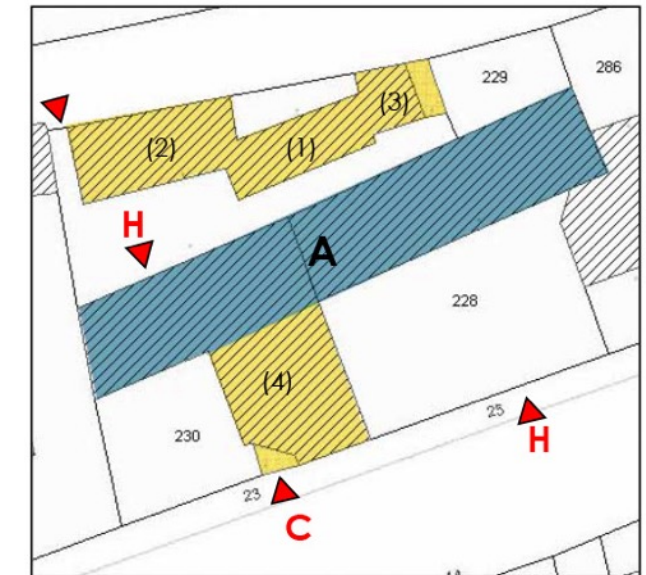
- Appentis 20^{ème}, couverture ardoises (1)
- non défini (2)
- Appentis 19^{ème} repris au 20^{ème} (3)
- Extension 20^{ème}, toiture terrasse (4)

Observations :

- Etat général moyen, voir façades arrières et annexes

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

23/25 rue de ParisTYPE BATI : **MAISONS A ETAGE
JUMEEES XIX^{EME}****82**SECTION **AH**PARCELLE
230/228

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

23/25 rue de Paris

Accès haut depuis la rue des Manoirs, annexe (1)



Façade arrière



Passage de la rue des manoirs à la rue de Paris

28. 29 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison bourgeoise du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage située en milieu de parcelle
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+C, largeur 7m, orientation sud
- Toiture à demi croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrales en façade couverte à demi croupe, 2 ouvertures type velux
- Accès depuis la rue de Paris, retraits de 4 mètres derrière un muret enduit, h=0.8m, avec piliers et grille verte en métal

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale marquée par un perron
- Mur de façade composée d'un appareillage de grès
- Encadrements de baies en grès, linteau béton
- Menuiseries blanches en pvc et persiennes blanches en métal
- Souche de cheminée en brique jaune
- Marquise abritant le perron

Annexe (I) :

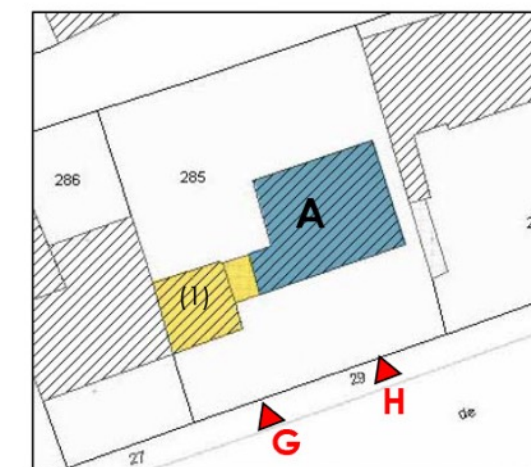
- Garage 20^{ème}, toiture double pente, couverture ardoise

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

29 rue de ParisTYPE BATI : **MAISON BOURGEOISE**
XIX^{EME}**83**SECTION **AH**PARCELLE **285**

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

29 rue de Paris



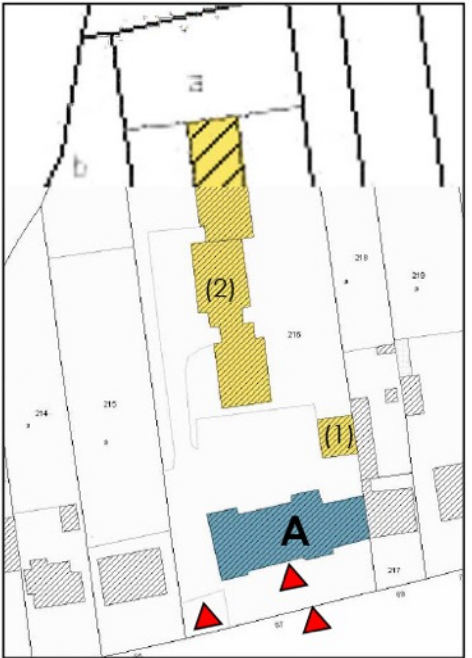
Façade arrière depuis la rue des Manoirs

29. 67 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifice administratif du XX^{ème}
Volume principal (A): - Edifice à étage situé en limite de propriété est de la parcelle - Hauteur d'égout à 8m - Façade principale R+1+combles (avec soubassement), largeur 15 m, orientation sud - Façade en retrait de 5m de la rue derrière un muret (h=30cm) composé d'un appareillage de grès et schiste, pilier 2m encadrant grille en métal - Toiture à croupe, avec retour latéraux couverts à demi croupe, avec 2 lucarnes rampantes - Accès depuis la rue de Paris aux annexes situées à l'arrière par un passage à l'ouest du bâtiment principal
Traitement de la façade : - 5 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale marquée par un perron carré et un fronton bombé incrusté de mosaïque et briques - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en schiste, briques et pierre blanche (clef) - Décors, bandeaux en brique - Menuiseries blanches en pvc, volets blanc en bois
Modénature : - Consoles en bois - Bandeau en brique - Souche de cheminée imposantes en grès et briques - Décors en brique - Mosaïques
Annexe (1) et (2) : - Non définie (1) - Habitations 20^{ème} type pavillons en bande (2)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

67 rue de Paris		TYPE BATI : EDIFICE ADMINISTRATIF DEBUT XX ^{EME}	84
SECTION AM	PARCELLE 216		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

67 rue de Paris



Façade arrière

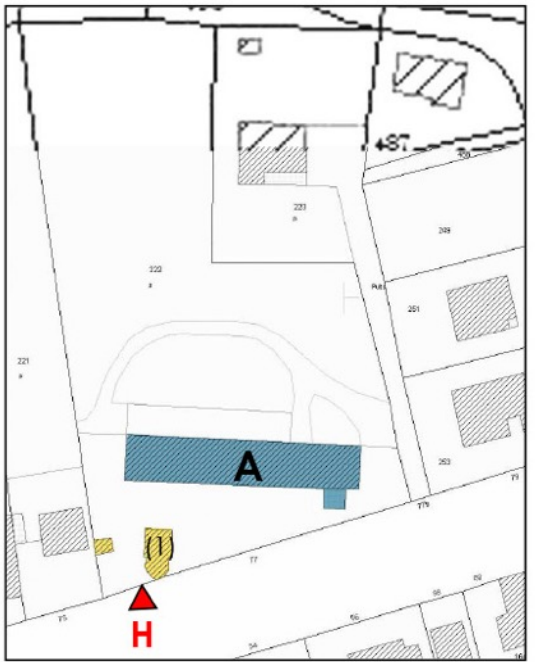


Détails façades

30. 77 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Longère du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Ancien corps rural type longère, décalé par rapport à la rue de Paris - Hauteur d'égout à 2.5m - Façade principale R+combles, largeur 21m, orientation plein sud - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec lucarne pendantes à croupe - Accès depuis la rue de Paris par un portail bois dans mur appareillé en schiste, doublé d'une haie
Traitement de la façade : - Ouvertures principales en façade sud, avec bow-window - Encadrements de baies en pierres blanches - Chaînage d'angle en schiste - Menuiseries en bois, garde corps bois
Annexe (I) : - Ancien four 19^{ème} semi arrondi, avec couverture ardoise
Observations : - Bon état général

77 rue de Paris		TYPE BATI : LONGERE XIX ^{EME}	85
SECTION AM	PARCELLE 222		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Four à conserver Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

77 rue de Paris



Portail d'entrée et l'ancien four



Façade ouest



Façade principale

31. 10 rue de Paris**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Pavillon du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison de ville avec façade en retrait de la rue (3m avec petites plantations), située en limite est de propriété
- Hauteur d'égout à 4m
- Façade principale R+combles largeur 8m, orientation nord
- Toiture à demi-croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne rampante
- Accès depuis la rue de Paris avec portail latéral, à l'ouest de la façade principale

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarris
- Encadrements de baies en grès et schiste, éléments en brique
- Bandeau en briques, éléments décoratifs en métal soutenant visuellement le débord de toit
- Menuiseries blanches en pvc, volets roulants pvc

Modénature :

- Epi de faîtage
- Bandeau en briques
- 2 éléments de décors en métal

Annexe (I) :

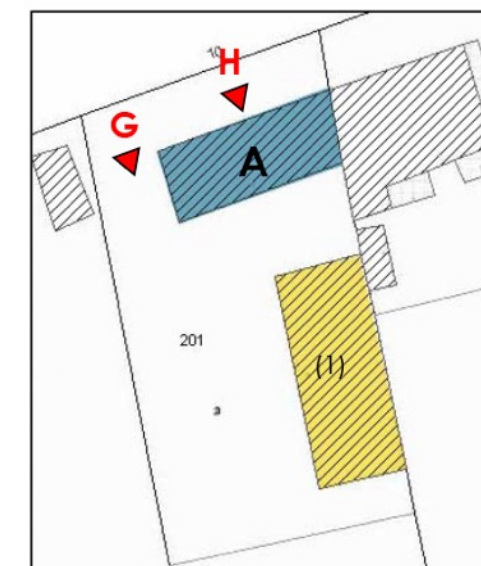
- Garages 20^{ème}, structure parpaing, toiture plaques ondulées

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

10 rue de ParisTYPE BATI : **PAVILLON XIX^{ème}**SECTION **AH**PARCELLE **201****86**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

10 rue de Paris



Détails façade



Arrière cour

32. 12 rue de Paris**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Pavillon du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison à étage disposée limite de propriété ouest de la parcelle, en retrait de la rue (3m traité avec petites plantations)
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles, largeur 7m, orientation nord
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, 2 ouvertures de toit type velux
- Accès depuis la rue de Paris, et accès à l'arrière de la parcelle par un passage à l'est du volume principal

Traitement de la façade :

- 2 travées d'ouvertures en façade principale avec perron carré dans la première travée d'ouverture
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès équarri
- Encadrements de baies en brique et grès (arc en brique)
- Chaînage d'angle en briques en saillies, bandeaux de briques
- Menuiseries et volets blancs en bois
- Souche de cheminée imposante en briques

Annexes (1) et (2) :

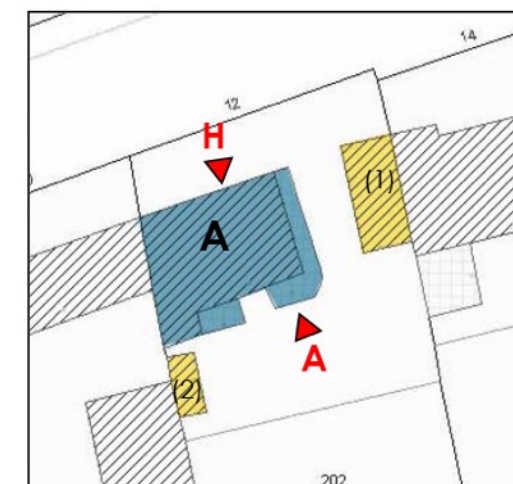
- Non défini (1)
- Non défini (2)

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

12 rue de ParisTYPE BATI : **PAVILLON XIX^{ème}****87**SECTION **AH**PARCELLE **202**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels
A : Ambulances



Bâtiment présentant des qualités architecturales

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

12 rue de Paris



Façade arrière

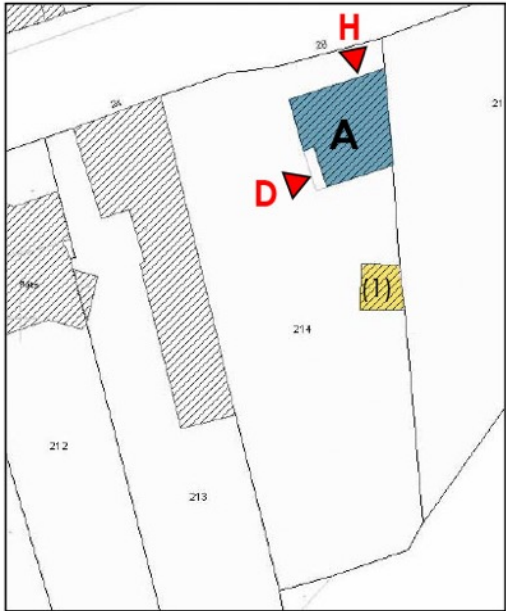
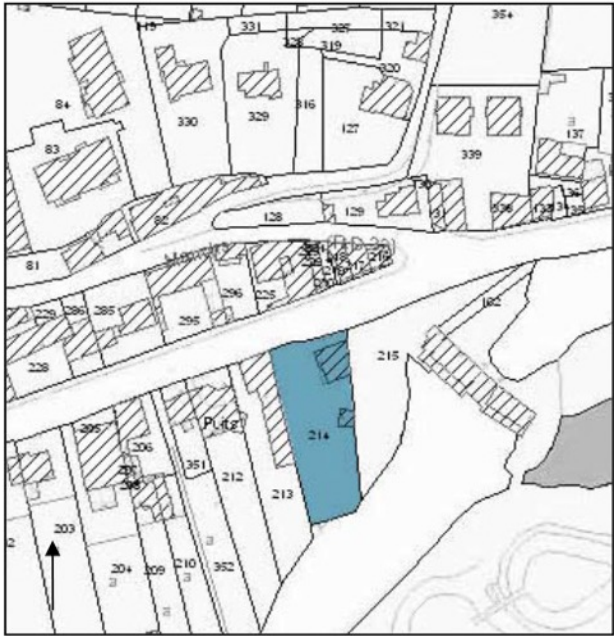


Briques en saillie :
Façade conçue pour être enduite

33. 28 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage disposée en limite est de parcelle, en retrait de la rue de paris (3m) - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 7m, orientation nord - Toiture à croupe, couverture en ardoise, lucarne centrale à fronton - Accès depuis la rue de Paris, et accès latéral au parking situé en arrière de parcelle
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée gauche marquée par un perron à degrés rectangulaires - Mur de façade enduit avec incrustation de pierre en granite gravée à la date de 1914, soubassement en grès équarri sus bandeau de granite - Encadrements de baies avec appuis, sommiers et clé en granite - Corniche - Menuiseries blanches en bois - Modification de la façade originelle : dédoublement de la travée de droite en rez de chaussée et suppression d'une porte
Annexe (I) : - Annexe 20^{ème}, soubassement +rez de chaussée, structure parpaing, couverture simple pente en zinc
Observations : - Bon état général

28 rue de Paris		TYPE BATI : PAVILLON XX^{EME}	88
SECTION AH	PARCELLE 214		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels
D: Dépendance



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

28 rue de Paris



Façade arrière



Pierre gravée en façade

34. 30 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Ancien moulin du XVI^{ème}

Volume principal (A):

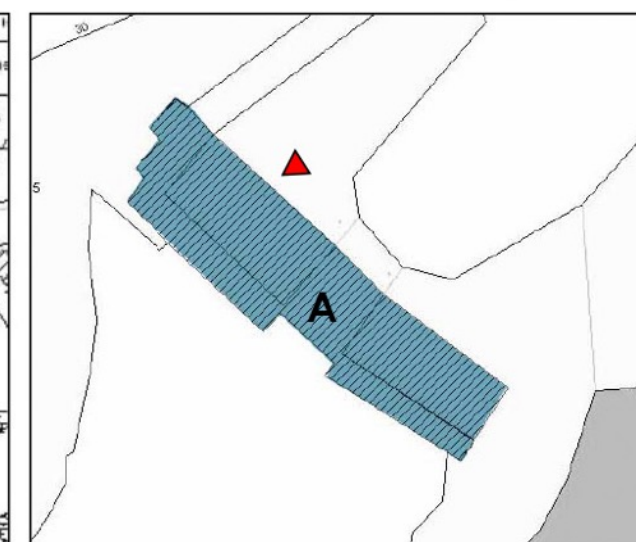
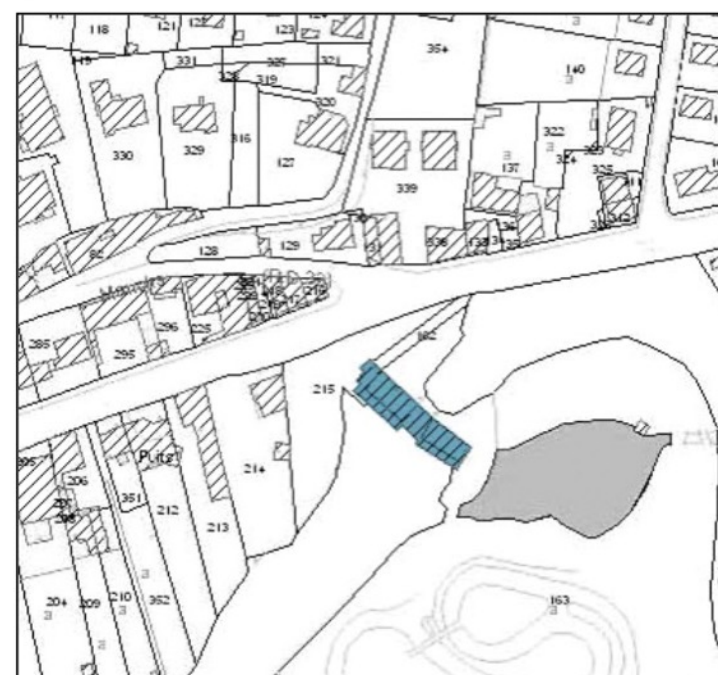
- Ancien corps de moulin à eau situé sur un bras de la Vilaine
- Hauteur d'égout variable de 4 à 8m
- Façade principale orientée au nord est, largeur 23m, composée de 3 entités
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec lucarnes à croupe
- Accès depuis la rue de Paris (Parking et parc paysager)

Traitement de la façade :

- Façade composée de trois entités distinctes avec pavillon central formant porche au dessus de l'eau (machineries de l'ancien moulin)
- Mur de façade enduit avec rez de chaussée composé d'un appareillage de gros éléments en granite
- Encadrements de baies en granite, portes à accolades et encadrement granite travaillé
- Menuiseries en bois

Observations :

- Bon état de conservation pour cet édifice remarquable le plus ancien de Châteaubourg

30 rue de ParisTYPE BATI : **MOULIN XVI^{ème}****89**SECTION **AH**PARCELLE **162-163**

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

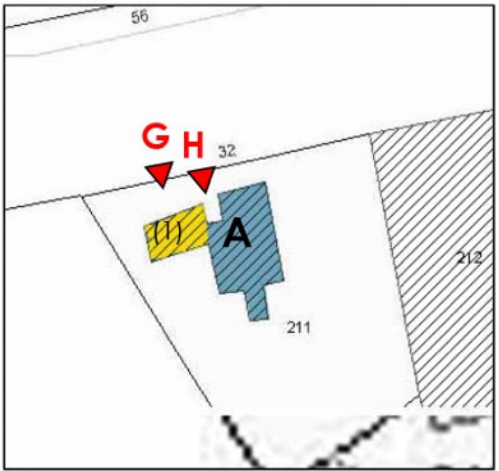
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

30 rue de Paris

35. 32 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon bourgeois du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage (avec avant corps) située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles en retrait de 2m par rapport à la rue de Paris, orientation nord - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Clôture en muret béton avec éléments ajourés, h=1m
Traitement de la façade : - 1 travée d'ouverture en façade de l'avant corps avec balcon en granite au 1^{er} étage - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste équarri - Encadrements de baies en granite chanfreiné - Chaînage d'angle en granite chanfreiné - Menuiseries blanches en bois et volets roulants en pvc - Souche de cheminée en brique
Modénature : -Granite chanfreiné en chaînage d'angle, granite sculpté (consoles du balcon)
Annexe (I) : - Garage 20^{ème}, à pignon découvert, double pente couverture ardoise
Observations : Plantes envahissantes en façade, joints ciment du schiste en façade principale

32 rue de Paris		TYPE BATI : PAVILLON BOURGEOIS XIX ^{EME}	90
SECTION AM	PARCELLE 211		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Extensions possibles sur l'arrière Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

32 rue de Paris

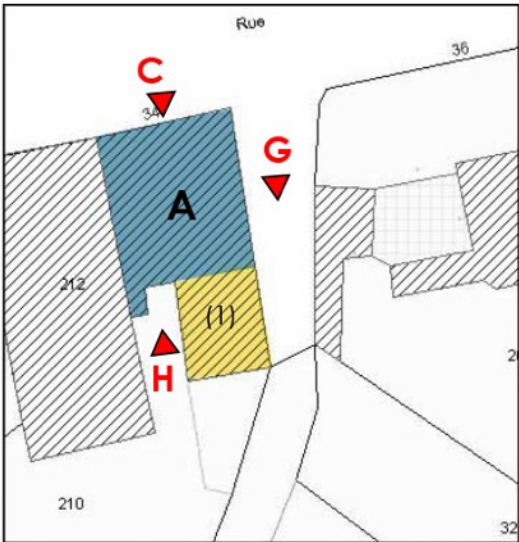


36. 34 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison typique du bassin rennais du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage disposée en limite ouest de parcelle - Hauteur d'égout à 5m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation nord - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès depuis la rue de Paris pour les commerces+accès latéral à l'est du volume principal à l'arrière de la parcelle et la partie habitation
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec devantures en rez de chaussée - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en brique disposées en saillie par rapport à l'appareillage de façade - Chaînage d'angle en brique - Menuiseries et persiennes blanches en pvc
Modénature : - Modillons sculptés
Annexe (I) : - Extension 20^{ème} en parpaing enduit, toiture simple pente
Observations : - Joints ciment de l'appareillage de façade destiné à être enduit ; les briques sont disposées en saillie par rapport à l'appareillage de façade : les 3 cm de retrait de la brique correspondent à l'épaisseur d'un enduit

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

34 rue de Paris		TYPE BATI : MAISON TYPIQUE DU BASSIN RENNAIS XIX^{ème}	91
SECTION AM	PARCELLE 210		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

34 rue de Paris



Brique en saillie : façade destinée à être enduite



Annexe (1)

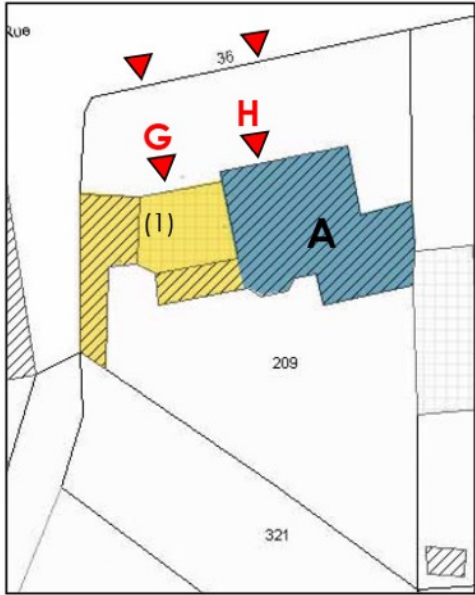


37. 36 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale à fronton - Accès depuis la rue de Paris, clôture grillagée, avec piliers en brique (h=2m) et portail en métal, doublage d'une haie, h=2.5m
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée par un perron en granite à degrés rectangulaire et une marquise - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarri - Encadrements de baies moulurés en grès, linteau en brique(arc), clé en pierre blanche - Corniche, chaînage d'angle, bandeau en brique - Menuiseries blanches en bois et persiennes blanches en métal
Modénature : -Lambrequins en décor de baies -Bandeau en brique -Souche de cheminée en brique -Moultures en encadrement de baies - Epi de faîtage en bon état
Annexe (1) : - Garages et auvent 20^{ème} couverture ardoise
Observations : - Manque décors en brique et enduit en chaînage d'angle

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Arbres à conserver Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

36 rue de Paris		TYPE BATI : PAVILLON XIX^{ème}	92
SECTION AM	PARCELLE 209		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

36 rue de Paris



Détails façade



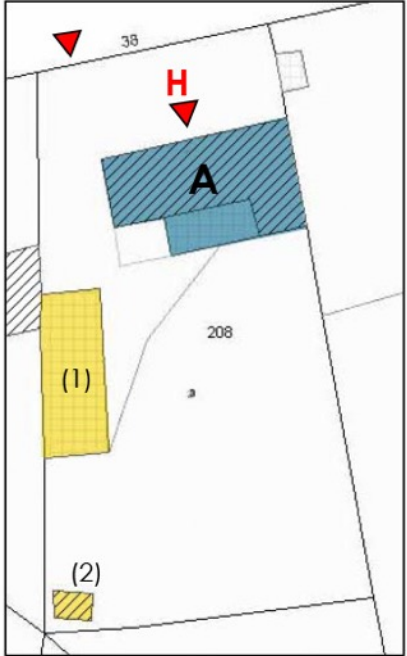
Annexe (1)



38. 38 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage implantée en limite est de la parcelle - Hauteur d'égout à 5m - Façade principale R+1+combles en retrait de 4m par rapport à la rue de Paris, largeur 8m - Toiture à double pente en ardoise pour le corps principal, appentis à l'ouest R+C couvert en ardoise, partie R+C à l'est double pente couverte en ardoise. - Accès depuis la rue de Paris, clôture métallique (1m) sur muret 30cm, piliers en brique, h= 1.6m encadrant le portail métallique
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale comprenant la porte d'entrée , balcon au R+1 de la première travée - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en briques - Bandeau en briques - Menuiseries et volets en pvc - Garde corps en ferronnerie
Modénature : -Bandeau en briques -Souche de cheminée en brique -Ferronneries
Annexes (1) et (2) : - non définie (1) - Non définie (2)
Observations : - Bon état général

38 rue de Paris		TYPE BATI PAVILLON XIX ^{ème}	93
SECTION AM	PARCELLE 208		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

38 rue de Paris



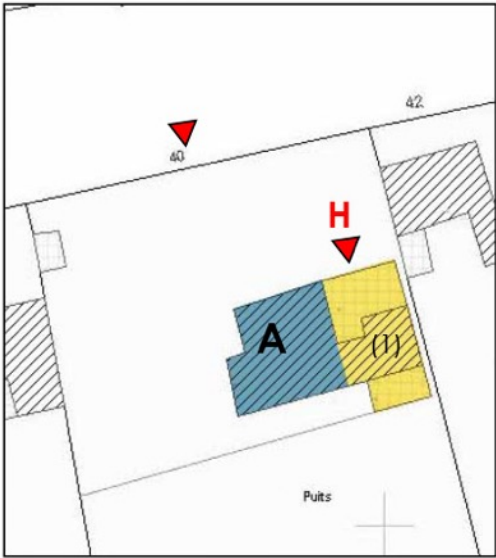
Façade est

39. 40 rue de Paris

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon bourgeois du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec avant corps située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles en retrait de la rue de 6m - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec lucarne à croupe - Accès depuis la rue de Paris, clôture muret 30 cm + grille métallique 1m
Traitement de la façade : - 1 travée d'ouverture dans l'avant corps, surmonté d'un fronton coiffé d'un élément décoratif en brique et mosaïque - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en grès, schiste et briques (arcs), clé en pierre blanche - Bandeau en brique jaune et rouge, chaînage d'angle en schiste - Menuiseries blanches en pvc
Modénature : -Bandeau en brique -Souche de cheminée en grès, schiste et brique -Décors en mosaïque
Annexes(1) : - Garage et auvent couverts en ardoise, toiture double pente
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

40 rue de Paris	TYPE BATI : PAVILLON BOURGEOIS XIX ^{EME}	94
SECTION AM	PARCELLE 207	



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

40 rue de Paris



Façade arrière

40. 4 rue Louis Pasteur

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage implantée en limite ouest de parcelle
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles largeur 7m en retrait de la rue de 2m, orientation sud
- Toiture à double pente en ardoise
- Accès depuis la rue Louis Pasteur par un escalier, clôture par un mur appareillé en grès et schiste (h=3m)

Traitement de la façade :

- 4 travées d'ouvertures en façade principale avec gerbière et avant corps en brique
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simple
- Menuiseries et persiennes en bois

Annexe (I) :

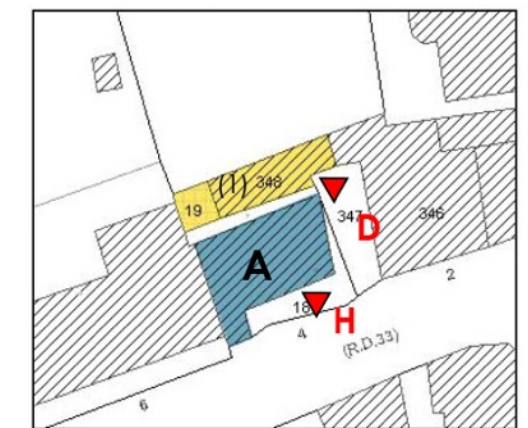
- Abris fermé en bois

Observations :

- Emergences schisteuses dans le soubassement de la maison
- Végétation grimpante sur pignon est
- Enduit gris taché par la pollution

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

4 rue Louis PasteurTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{ème}****95**SECTION **AH**PARCELLE **18**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels
 D : Dépendances



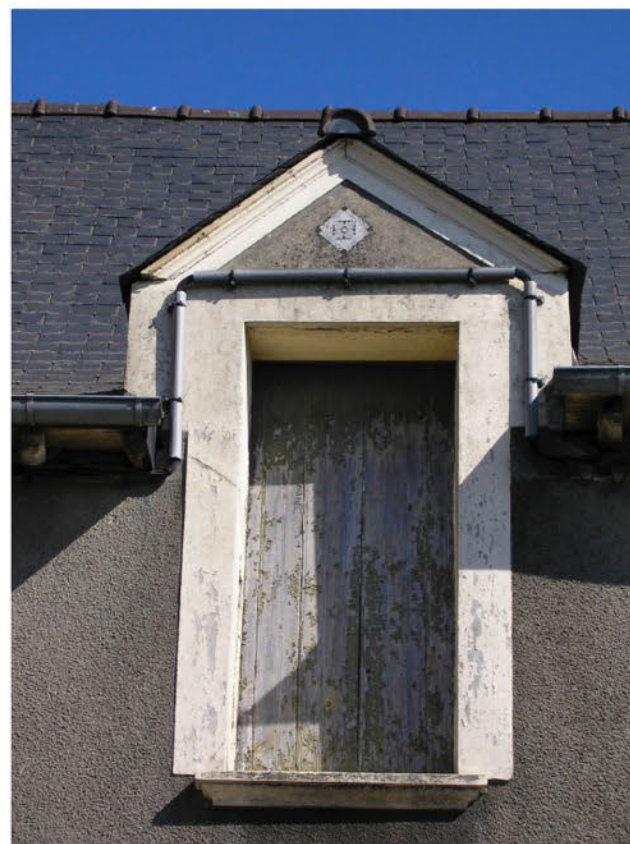
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

4 rue Louis Pasteur

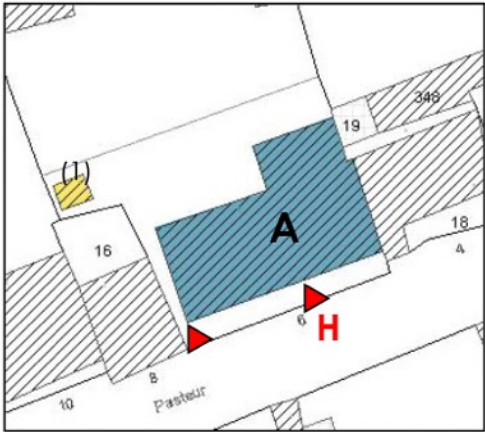
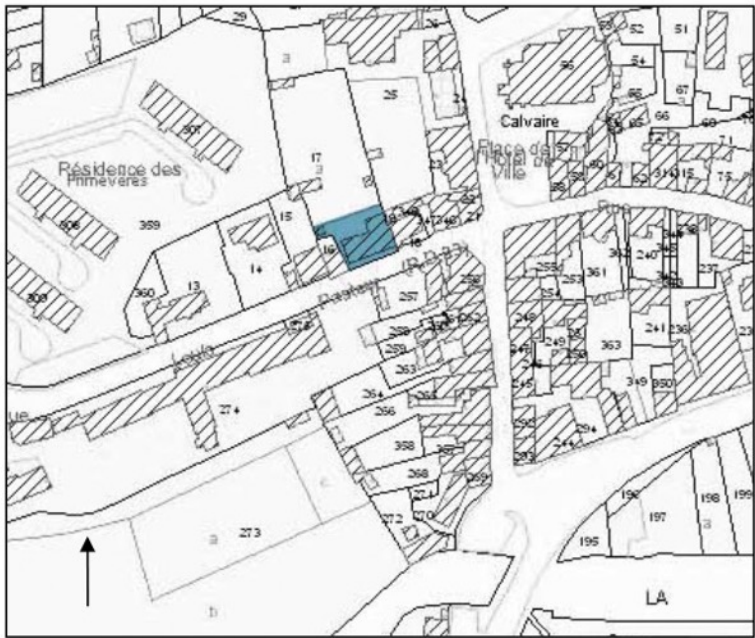


41. 6 rue Louis Pasteur

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage implantée en limite est de la parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles largeur 12m en retrait de la rue (2m), orientation sud - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec ouvertures type velux - Accès depuis la rue Louis Pasteur par un escalier
Traitement de la façade : - 5 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale marquée par un perron incrusté dans une émergence rocheuse - Mur de façade composé d'un appareillage en grès et schiste - Encadrements de baies en schiste, linteau en bois, appui en béton - Menuiseries blanches en bois, persiennes et volets blanc en bois - Modillons travaillés
Annexe (I) : - Non définie
Observations : - Emergences schisteuses dans le soubassement de la maison - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

6 rue Louis Pasteur		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	96
SECTION AH	PARCELLE 17		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

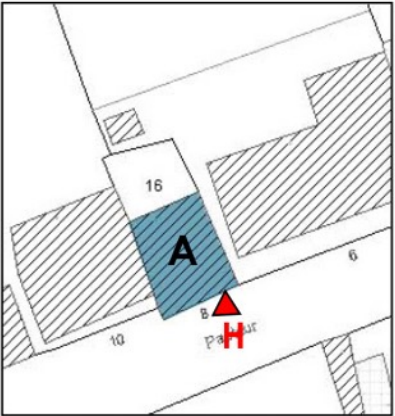
6 rue Louis Pasteur



42. 8 rue Louis Pasteur

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage en rupture d'alignement avec le reste des constructions de la rue - Hauteur d'égout à 6mm - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 5m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec lucarne centrale - Accès depuis la rue Louis Pasteur par un escalier
Traitement de la façade : - 3 ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simples - Menuiseries blanches et volets roulants en pvc
Observations : - Bon état général

8 rue Louis Pasteur		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	97
SECTION AH	PARCELLE 16		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

8 rue Louis Pasteur

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

43. 16 rue Louis Pasteur

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Pavillon avec tourelle du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage située en milieu de parcelle
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles en retrait de la rue 3m, orientation sud
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec coyau
- Accès depuis la rue Louis Pasteur, clôture par un muret(40cm) supportant une grille métallique (1m) avec piliers(1.5m)

Traitement de la façade :

- 2 travées d'ouvertures en façade principale ponctuée par une tourelle en brique comprenant l'espace de circulation verticale, extension latérale du volume principal à l'est, R+C, couverture en ardoise, toiture à la Mansart
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarris
- Encadrements de baies en granite
- Bandeau et chaînage d'angle en granite, corniche en brique et pierre blanche
- Menuiseries blanches en bois, persiennes blanches

Modénature :

- Décors en brique
- Élément sculpté en pierre blanche, daté de 1874
- Modillons sculptés

Annexes(1), (2) et (3) :

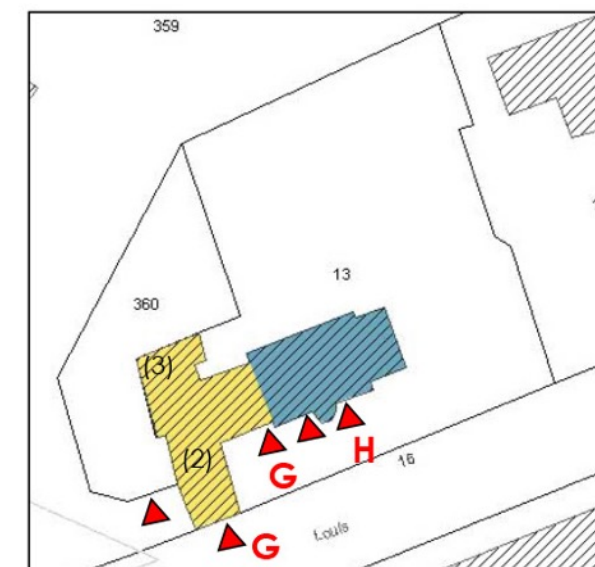
- Garage 20^{ème} en parpaing, toiture en taule simple pente(1)
- Annexe en schiste et grès avec reprises en parpaing, toiture en demi croupe avec épi de faîtage, couverture en ardoise, gerbière en façade(2)
- Abri fermé en bois et couverture zinc (3)

Observations :

- Bon état général de cette maison au style atypique généré par la présence de cette tourelle en brique

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

16 rue Louis PasteurTYPE BATI : **PAVILLON AVEC TOURELLE**
XIX^{ème}**98**SECTION **AH**PARCELLE **13**

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



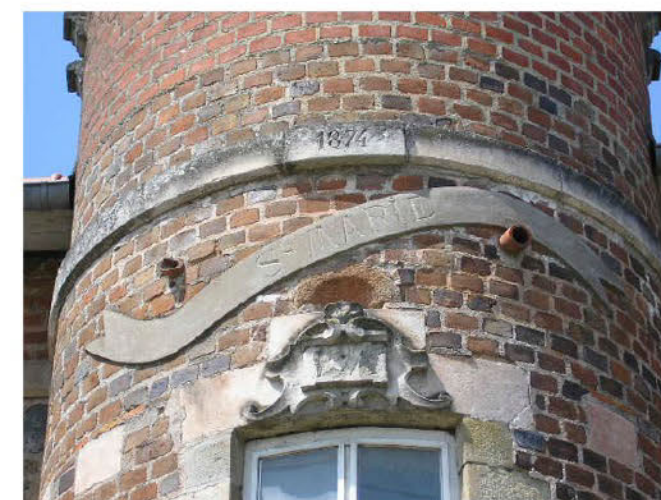
Bâtiment présentant des qualités architecturales

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

16 rue Louis Pasteur



Détails façade

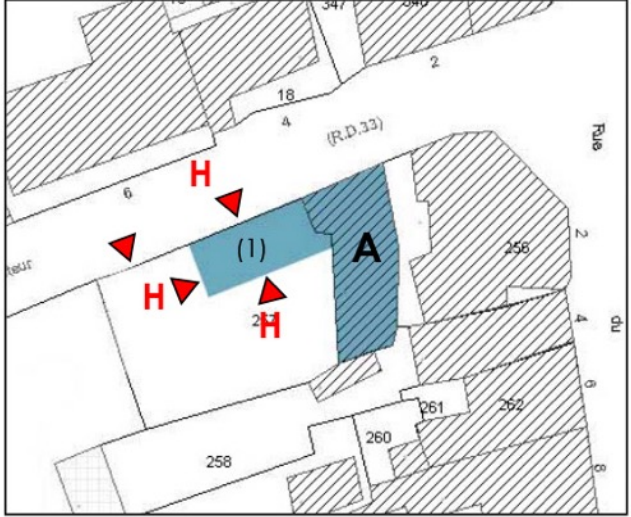


Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

44. 3 rue Louis Pasteur

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison avec façade en pignon sur rue et extension ressentie (1) - Hauteur d'égout à 4m - Façade principale R+combles alignée sur rue, largeur 4m, orientation nord - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec ouverture type velux - Accès depuis la rue Louis Pasteur par un mur ouvert
Traitement de la façade : - Ouvertures contemporaines en façade principale, simple porte dans la partie extension - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste dans la partie ancienne A, mur couvert d'un bardage bois pour la partie ressentie (1) - Encadrements de baies en briques, appui béton, linteau en bois - Menuiserie et volets roulants en pvc
Observation : - Façade en pignon ayant perdu son aspect originel - Bon état général

3 rue Louis Pasteur		TYPE BATI : MAISON XIX ^{ème}	99
SECTION AH	PARCELLE 257		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

3 rue Louis Pasteur

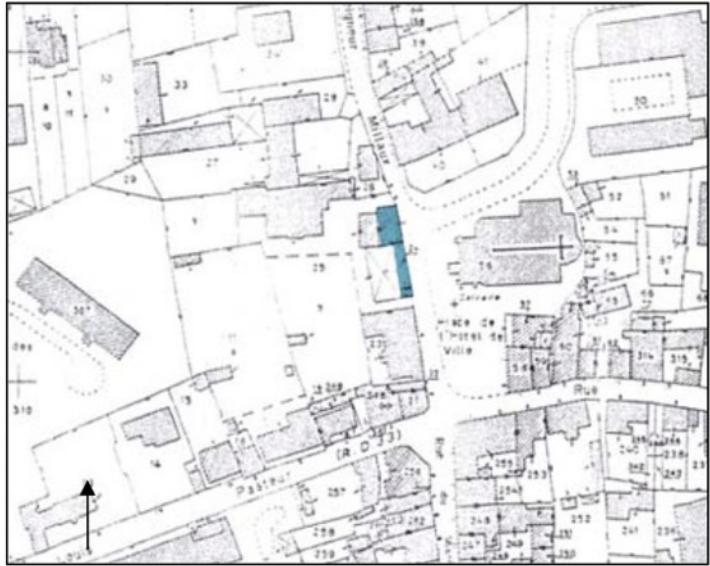


Façade arrière

45. 1 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison typique du bassin rennais du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage alignée sur rue - Hauteur d'égout à 5m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation est - Toiture à croupe, couverture en ardoise - Accès latéral par un escalier depuis la rue Monseigneur Millaux + porte en façade principale
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simple - Menuiseries en bois, persiennes en m étal - Souches de cheminée imposantes
Observations : - Enduit taché par la pollution - Elargissement d'une baie en rez de chaussée

1 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : MAISON TYPIQUE DU BASSIN RENNAIS XIX ^{ème}	100
SECTION AH	PARCELLE 24		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

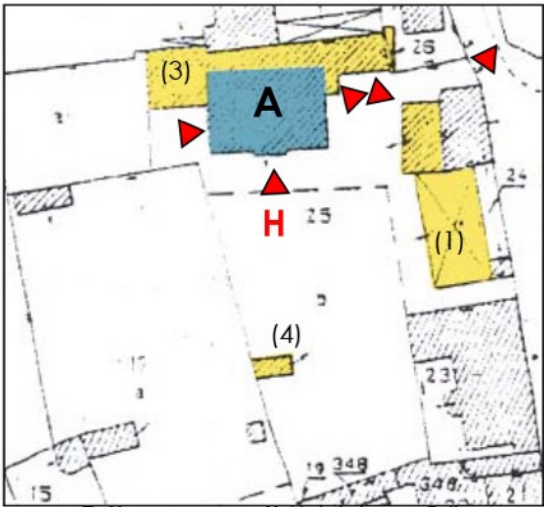
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

1 rue Monseigneur Millaux

46. 3 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Presbytère XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage implantée en limite nord de la parcelle - Hauteur d'égout à 8m - Façade principale R+2+combles en retrait de la rue, largeur 8m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise, lucarne centrale engagée à fronton - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec avant corps en travée centrale - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en granite - Corniche, chaînage d'angle, bandeau traité en granite - Menuiseries en bois, persiennes blanche en métal - Souche de cheminée imposante
Modénature : -Granite sculpté
Annexes (1), (2) , (3) et (4) : - Hangar ouvert, structure bois, couverture en plaques ondulées (1) - Appentis 19^{ème} formant petite maison, mur appareillés en grès et schiste équarris, toiture ardoise (2) - Annexe 20^{ème}. R+C, toiture double pente, couverture ardoise (3) - Ancien four ?(4)
Observations : - Pierres altérées en façade par la présence d'un enduit à base de ciment

3 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : GRANDE DEMEURE XIX ^{EME}	101
SECTION AH	PARCELLE 25		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels
Ci: Cinéma



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

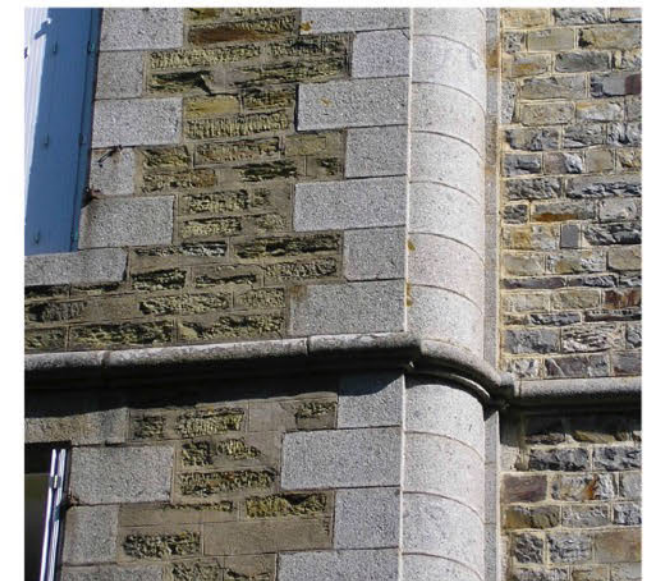
3 rue Monseigneur Millaux



Détails façade



Pierre enduites altérées



Annexes (2) et (1)



Façades ouest

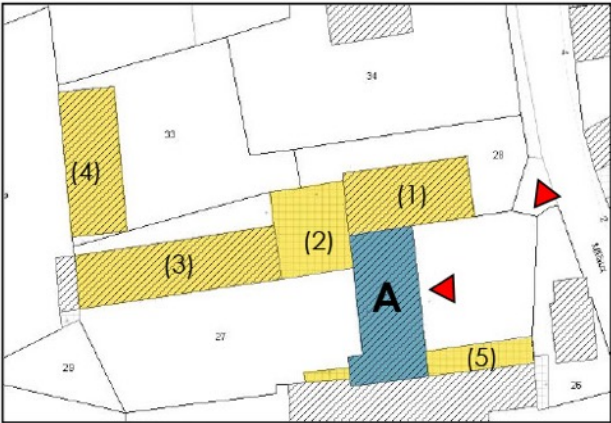
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

47. 7 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifice public institutionnel du XIX/XX^{ème}
Volume principal (A): - Edifice implanté en limite sud de la parcelle - Hauteur d'égout à 4m - Façade principale R+combles en retrait de la rue (12m), orientation est - Toiture à double pente, couverture en ardoise, avec gerbière centrale - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux, clôture métallique (h=1.2m)
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale surmontée d'une gerbière - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en brique et schiste, appui en schiste - Chaînage d'angle en briques - Menuiseries bleues en bois
Annexes (1), (2), (3), (4) et (5) : - Construction 20^{ème} sur mur ancien en schiste, couverture ardoise, double pente (1) - Non défini (2) - Annexes 20^{ème} en préfabriqué (3) et (4) - Préau ouvert en appentis (5)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

7 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : EDIFICE PUBLIC INSTITUTIONNEL XIX^{ème}	102
SECTION AH	PARCELLES 27/28/33		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

7 rue Monseigneur Millaux



Détails façade

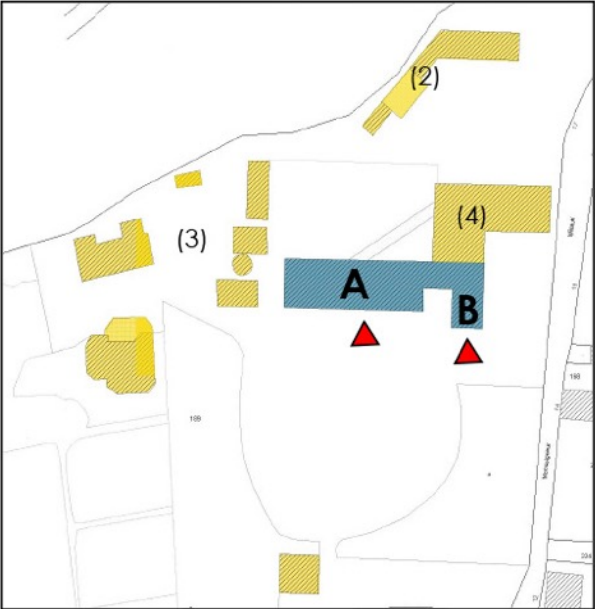
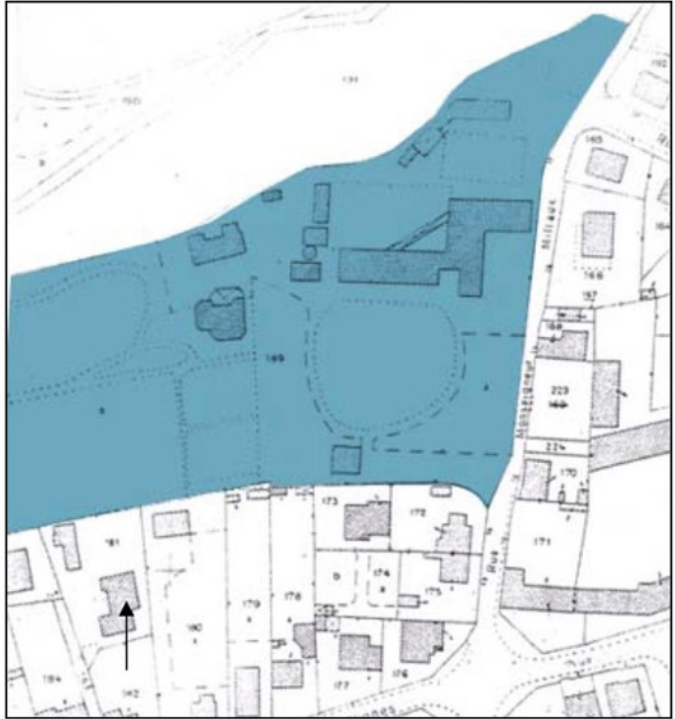


48. 17 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifice institutionnel du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Edifice à étage situé en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 9m - Façade principale R+2+combles, largeur 15m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture ardoise avec lucarnes - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux
Traitement de la façade : - 10 travées d'ouvertures en façade principale avec les deux travées centrales situées sur un avant corps avec fronton - Mur de façade enduit - Encadrements de baies moulurés en pierre blanche - Corniche, chaînage d'angle, bandeau traités pierre blanche - Menuiseries blanches en bois
Modénature : -Bandeau en pierre blanche -Souche de cheminée en pierre blanche et brique -Décors sculptés
Annexes (1), (2), (3) et (4) : - Pavillon d'entrée en brique, toiture double pente, couverture en ardoise (1) - Non définie (2) - Constructions ressentes (3) - Non définie (4)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION
Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
Percements : respect des proportions, des rythmes
Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation
Menuiseries : Bois peint
Clôtures : mur, grilles, végétal
Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

17 rue Monseigneur Millaux	TYPE BATI : EDIFICE INSTITUYIONNEL AVEC ANNEXE RELIGIEUSE XIX ^{EM}	103
SECTION AI	PARCELLE 189	



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

17 rue Monseigneur Millaux



Détail de façade principale

Porche d'entrée



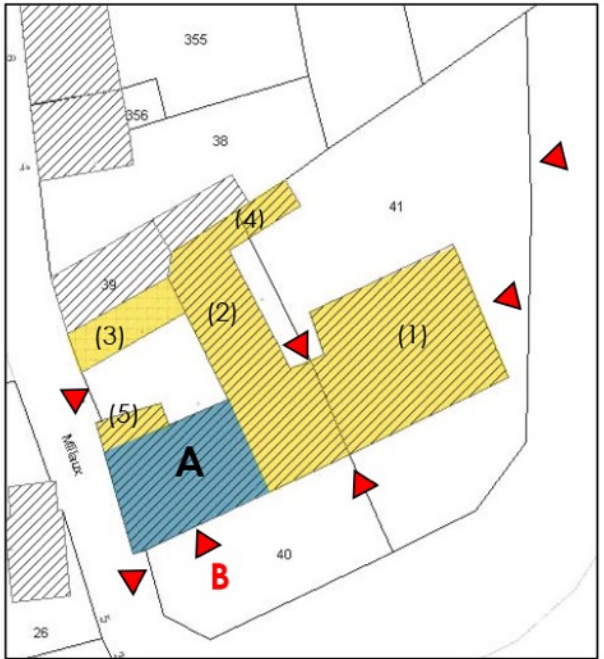
Carte postale ancienne, (Archives départementales)

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

49. 2 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison typique du bassin rennais du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Ancienne maison à étage implantée en limite ouest de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 9m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux par un portillon, clôture muret en schiste hauteur variable de 40 cm à 1.6m + accès depuis la rue des Tours Carrées
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simple distingué par un enduit clair - chaînage d'angle marqué par un enduit clair - Menuiseries et persiennes blanches en bois - Modillons sculptés
Annexes(1), (2), (3), (4)et (5) : - Constructions rurales 19^{ème}, (ancien cellier ?), murs en schistes (sud) et grès (nord), toiture double pente, couverture ardoise (1) - Ancien corps rural 19^{ème} (Ancienne etable ?), murs en schistes, toiture double pente, couverture ardoise (2) - Appentis ouvert structure bois, couverture en taule ondulée (3) - Appentis ouvert, structure bois, couverture ardoise (4) - retour du bâtiment A (5)
Observations : - Bon état général

2 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : MAISON TYPIQUE DU BASSIN RENNAIS XIX ^{ème} + ANNEXES	104
SECTION AH	PARCELLES 40/41		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels
B : Bibliothèque



1 PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

2 rue Monseigneur Millaux



Anciens celliers ?

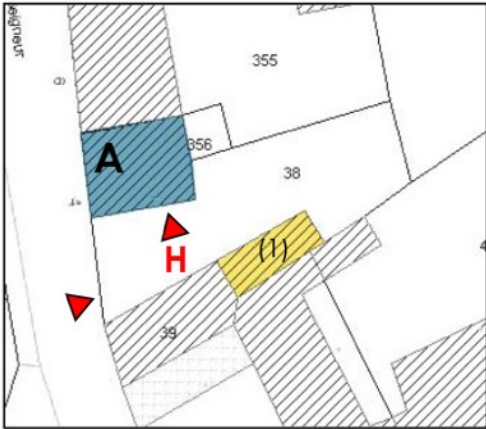


Fermeture d'origine
des petites baies par un système
de volets coulissants en bois

50. 4 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison de bourg du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison alignée sur rue - Hauteur d'égout à 3m - Façade principale R+combles, largeur 5m, orientation ouest - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec gerbière - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux, fermeture de la parcelle par un mur en schiste
Traitement de la façade : - 1 ouverture en façade sur rue - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en brique, appui en schiste - Chaînage d'angle en grès et schiste - Menuiseries et persiennes blanches en bois
Annexe (1) : - Non définie (1)
Observations : - Bon état général

4 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : MAISON DE BOURG XIX ^{EME}	105
SECTION AH	PARCELLE 38		



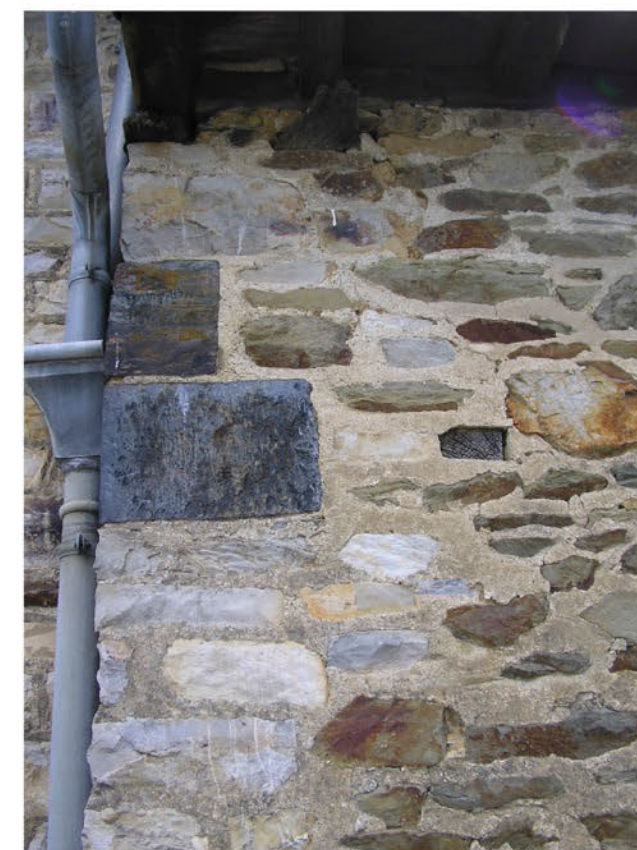
C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

4 rue Monseigneur Millaux



51. 6 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison de bourg du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison alignée sur rue - Hauteur d'égout à 3.5m - Façade principale R+combles, largeur 6m, orientation ouest - Toiture à double pente, couverture en ardoise avec gerbière - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée par la gerbière - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarris - Encadrements de baies en brique, appui en béton - Chaînage d'angle en grès et schiste - Menuiseries et persiennes blanches en pvc
Annexes (1) et (2) : - Garage 20^{ème} en parpaing enduit, toiture double pente , couverture ardoise (1) - Non définie (2)
Observations : - Bon état général

6 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : MAISON DE BOURG XIX ^{EME}	106
SECTION AH	PARCELLE 355		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

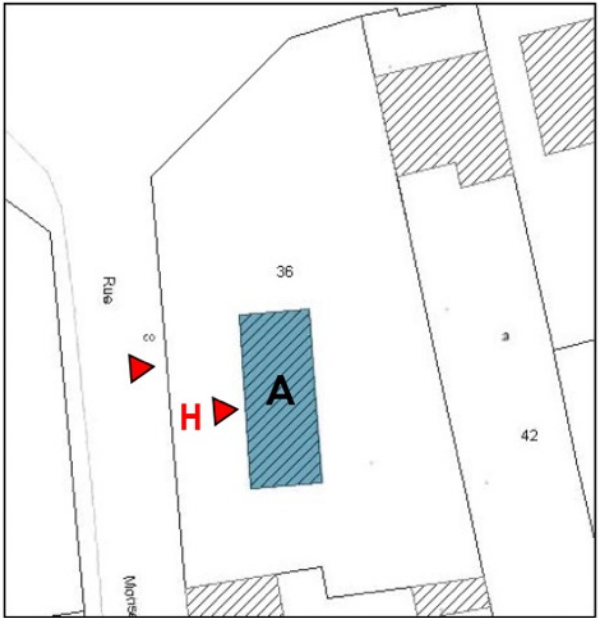
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

6 rue Monseigneur Millaux

52. 8 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon noble du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles en retrait de la rue (4m, orientation ouest) - Toiture à double pente, couverture ardoise - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux, clôture muret 60 cm en appareillage de grès, avec piliers en granite (h= 1.5m), doublage avec une haie
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée d'un abris d'entrée couvert en ardoise - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarris - Encadrements de baies en granite, appuis béton formant jardinières - Menuiseries et volets roulants en pvc
Observations : - Bon état général

8 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : PAVILLON NOBLE XIX ^{ème}	107
SECTION AH	PARCELLE 36		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

8 rue Monseigneur Millaux

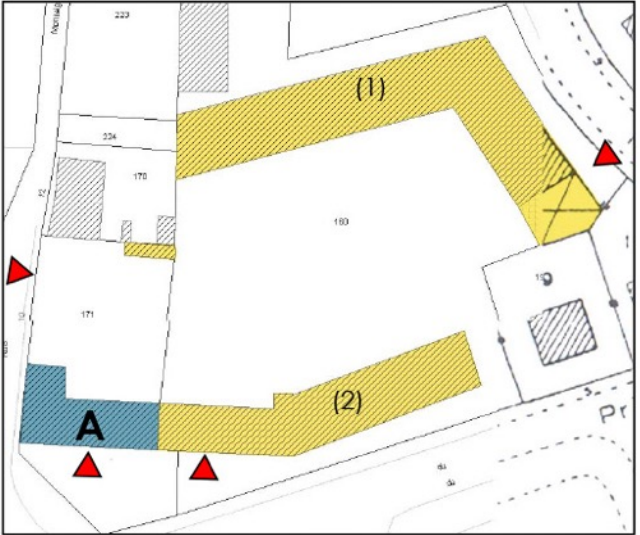
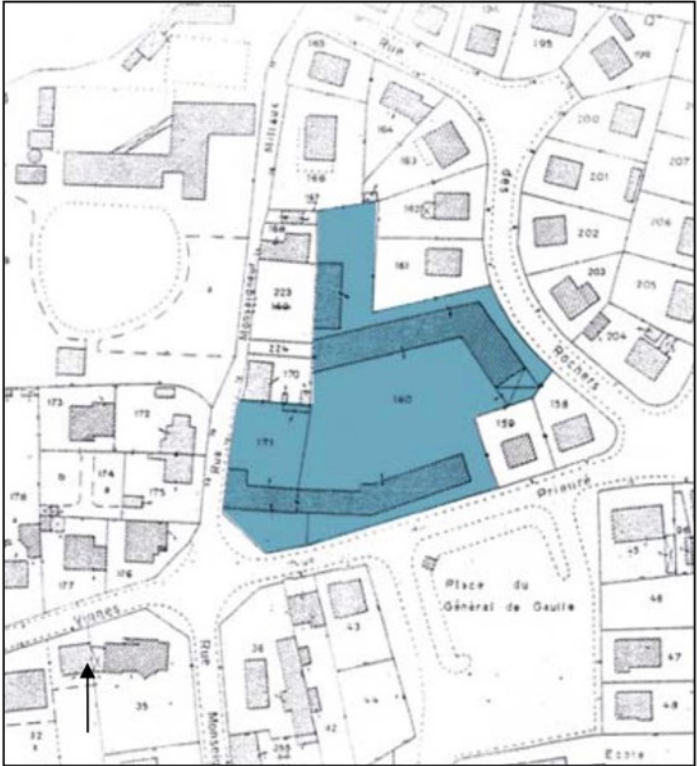


Pilier de clôture en granite

53. 10 rue Monseigneur Millaux

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifice institutionnel du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Edifice à étage situé en limite ouest de la parcelle - Hauteur d'égout à 8m - Façade principale R+1+combles avec soubassement, largeur 12m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture ardoise - Accès depuis la rue Monseigneur Millaux et depuis la rue des Rochers
Traitement de la façade : - 5 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en brique, appuis en granite - Chaînage d'angle en brique - Menuiseries blanches en bois
Annexes (1) et (2) : - Constructions 20^{ème} en béton (1) et (2)
Observations : - Bon état général

10 rue Monseigneur Millaux		TYPE BATI : EDIFICE INSTITUTIONNEL XIX^{EME}	108
SECTION AI	PARCELLES 160/171		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

10 rue Monseigneur Millaux

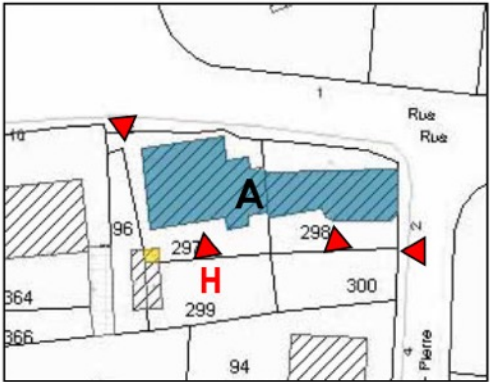


Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

54. 2 rue Saint-Pierre

CARACTERISTIQUES DU BATI : Anciens logis disposés en longère XIX^{ème}
Volume principal (A): - Longère constituée de plusieurs corps située dans un ensemble pavillonnaire - Hauteur d'égout à 2.5m - Façade principale R+combles en retraite de la rue, largeur 18m, orientation sud - Toiture à double pente avec gerbière et ouverture de type velux - Accès depuis la rue des Cottages et la rue Saint Pierre, clôture grillagée avec portail métallique
Traitement de la façade : - Ouvertures en façade sud - Mur de façade sud enduit,, pignon en appareillage de schiste - Encadrements de baies simple - Corniche, chaînage d'angle, bandeau traités pierre blanche - Menuiseries blanches en pvc
Observations : - Bâtiment originel dénaturé au niveau des matériaux et des ouvertures - Etat général moyen

2 rue Saint Pierre/2 rue des Cottages		TYPE BATI : ANCIENS LOGIS DISPOSES EN LONGERE XIX ^{EME}	109
SECTION AH	PARCELLES 297, 299/298/300		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

2 rue Saint Pierre – 2 rue des Cottages

55. 16 rue Saint-Pierre**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Corps de ferme du XIX^{ème}****Volume (A):**

- Ancienne grange étable implantée en limite ouest de la parcelle
- Hauteur d'égout à 4m, façade principale R+C, largeur 11m, orientation est
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, 2 gerbières

Volume (B):

- Partie réhabilitée en logement implantée en limite ouest de la parcelle
- Hauteur d'égout à 3m, façade principale R+C, largeur 5m, orientation sud
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, gerbière

Volume (C):

- Ancienne grange avec remise utilisée comme garage - entrepôt, implantée en limite est de la parcelle
- Hauteur d'égout à 3m, façade principale R+C, largeur 17m, orientation ouest
- Toiture à double pente couverture en ardoise avec gerbière
- Fermeture de la partie sud du bâtiment (ancienne structure bois) avec du parpaing
- Accès depuis la rue du Maréchal Leclerc pour la partie habitation B + accès depuis la rue Saint Pierre pour les véhicules aux volumes A et C

Traitement des façades :

- Ouvertures typiques des corps de fermes pour les bâtiments A et C (jour d'aération de grange, gerbières, petites baies), ouvertures plus ressentes pour le volume B
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste
- Encadrements de baies mixte en brique, sommiers, clés et appuis en schiste
- Chaînage d'angle en schiste
- Menuiseries bleues en bois pour les volumes A et C, en pvc rouge avec volets roulants pour le volume B

Annexes(1)et(2) :

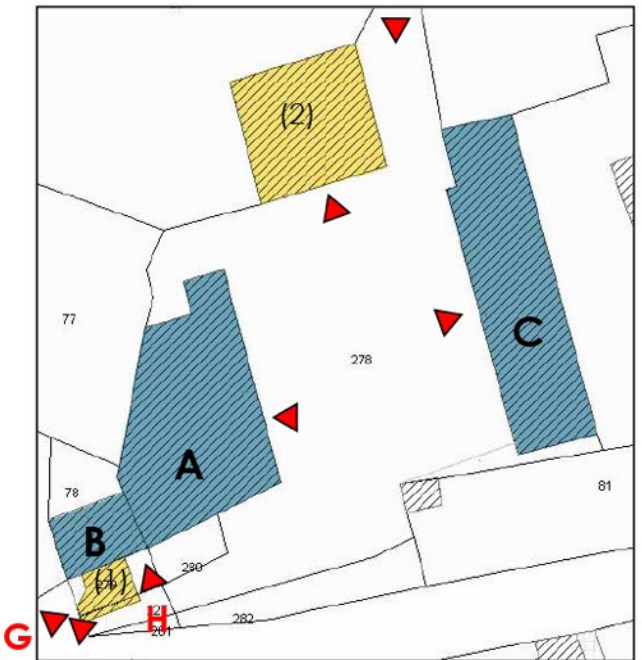
- Garage 20^{ème} en parpaing, toiture terrasse
- Pavillon 20^{ème}, toiture à croupe (2)

Observations :

- Bon état général pour ce corps de ferme unique dans Châteaubourg
- Joints et enduits ciment altèrent les maçonneries des volumes A et C

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect**Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes**Percements :** respect des proportions, des rythmes**Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation**Menuiseries :** Bois peint**Clôtures :** mur, grilles, végétal**Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures**16 rue Saint Pierre**TYPE BATI : **CORPS DE FERME XIX^{ème}****110**

SECTION AH

PARCELLES
78/277/278/279/280

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

16 rue Saint Pierre



Volume C



Volume B avec annexe (1)



Volume A



Annexe (2)

56. 5 rue du Tertre

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon bourgeois du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage composée de plusieurs corps située en limite est de parcelle - Hauteur d'égout à 4.5m - Façade principale R+1+combles, largeur 8m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise, œil de bœuf, ouverture type velux - Accès depuis la rue du Tertre
Traitement de la façade : - Murs enduits - Encadrements de baies en pierre blanche et brique - Corniche, chaînage d'angle, bandeau traités pierre blanche - Menuiseries et volets roulants blanc en pvc - Garde corps en ferronnerie - Souche de cheminée imposante
Modénature : -Modillons sculptés -Bandeau et chaînage d'angle en pierre blanche -Ferronneries - Décors en brique
Annexe(1) : - Bâtiments ruraux(2 entités), murs en schiste, toiture double pente, couverture ardoise (façade sud dénaturée (1))
Observations : - Bon état général

5 rue du Tertre		TYPE BATI : PAVILLON XIX ^{ème} + ANNEXES	111
SECTION AH	PARCELLE 320		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

5 rue du Tertre

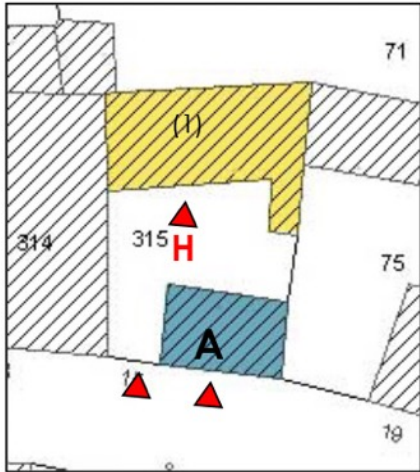


Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

57. 15 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison élémentaire du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Petite maison implantée en limite sud de parcelle - Hauteur d'égout à 2.5m - Façade principale R+combles alignée sur rue, largeur 5m, orientation sud - Toiture à double pente - Accès depuis la rue des Manoirs
Traitement de la façade : - 2 ouvertures en façade principale (porte+petite fenêtre) - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en schiste, linteau en bois, appui en schiste - Chaînage d'angle en schiste et grès - Menuiseries en bois couleur « bleu charrette » - Souche de cheminée imposante
Annexe(1) : - Maison 20^{ème} (1)
Observations : - Très bon état général pour cette petite maison restaurée il y a 3ans

15 rue des Manoirs		TYPE BATI : MAISON ELEMENTAIRE XIX ^{EME}	112
SECTION AH	PARCELLE 315		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

15 rue des Manoirs



58. 21 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Grande maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maisons jumelles à étage alignée sur rue
- Hauteur d'égout à 5m
- Façade principale R+1+combles, largeur 16m, orientation sud
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, combles retroussés
- Accès depuis la rue des Manoirs de part et d'autre du bâtiment pour les deux habitations qui l'occupent
- Clôture muret, 1m avec portail pvc blanc à l'ouest du volume principal

Traitement de la façade :

- 8 travées d'ouvertures en façade principale
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simple
- Modillons sculptés
- Pierre sculptée en façade
- Menuiseries blanches et volets roulants pvc / menuiserie bois avec persiennes métalliques
- Souche de cheminée très imposantes en pignon

Annexe(1)et(2) :

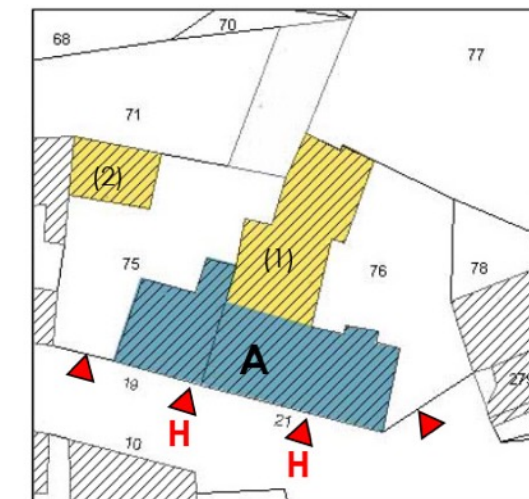
- Construction 19^{ème} en appareillage de schiste, couverture double pente en ardoise (1)
- Garage 20^{ème} en parpaing, couverture en appentis (2)

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

19 - 21 Rue des ManoirsTYPE BATI : **GRANDE MAISON A ETAGE**
XVIII^{ème}SECTION **AH**PARCELLES **75/76****113**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

19 - 21 rue des Manoirs



Pierre en façade



Arrière

59. 25 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Grande maison longue du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Grande maison à étage s'adaptant au relief du terrain et composée de plusieurs entités collées les une aux autres
- Hauteur d'égout de 6 à 4m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 25m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture en ardoise avec coyau, ouvertures type velux
- Accès depuis la rue des Manoirs aux différents logements

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières en façade en façade principale
- Mur de façade composé d'un appareillage de schiste
- Encadrements de baies en schiste, appui béton ou schiste selon l'époque des ouvertures
- Menuiseries en bois et pvc, volets bois rouges/verts

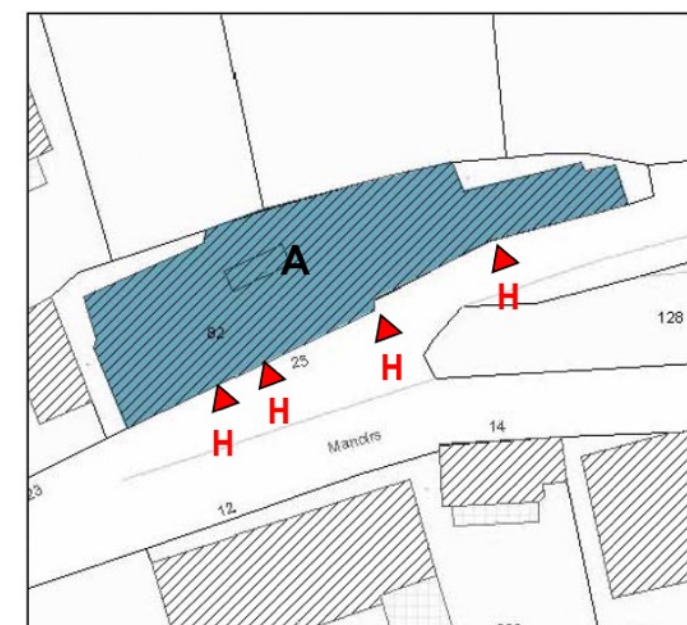
Modénature :

- Modillons sculptés
- Emergences schisteuses au pied de la façade

Observations :

- Bon état général pour ce bâti rural restauré récemment

25 rue des Manoirs		TYPE BATI : GRANDE MAISON LONGUE DU XIX^{ème}	114
SECTION AH	PARCELLE 82		



C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
Percements : respect des proportions, des rythmes
Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation
Menuiseries : Bois peint
Clôtures : mur, grilles, végétal
Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

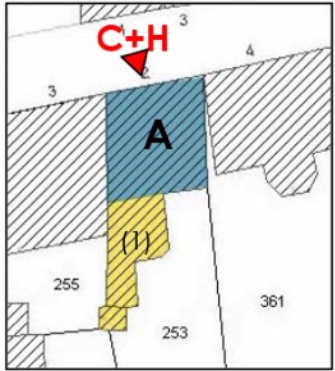
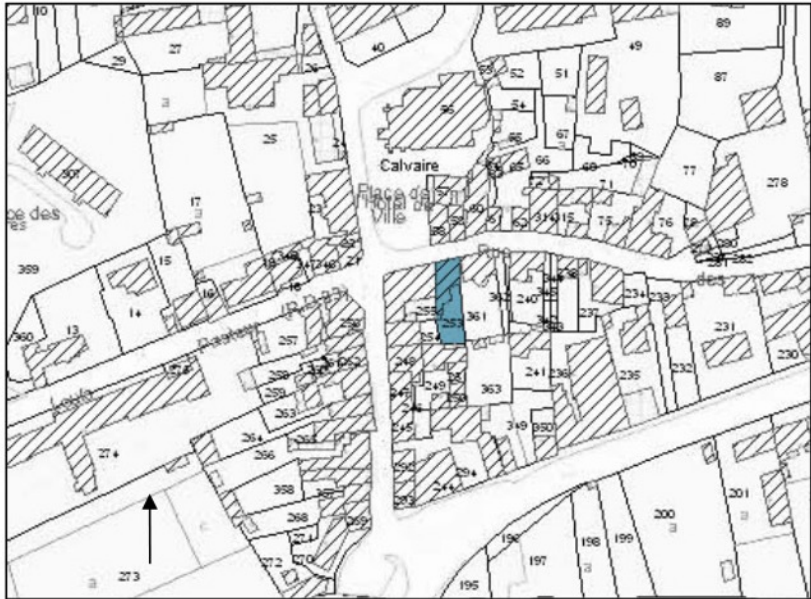
25 rue des Manoirs

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

60. 2 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec arrière cour - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation nord - Toiture à double pente, couverture ardoise avec coyau - Accès depuis la rue des Manoirs pour le commerce et la partie habitation
Traitement de la façade : - 2 ouvertures à l'étage et ancienne devanture commerciale au rez de chaussée - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en pierre blanche - Menuiseries blanches en bois, volets bleus en bois - Modillons sculptés
Annexe(1) : - Non définie
Observations : - Enduit taché, devanture à reprendre

2 rue des Manoirs		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	115
SECTION AH	PARCELLE 253		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

2 rue des Manoirs

Modillons sculptés



61. 4 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison à étage du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 9m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise, avec 2 lucarnes
- Accès depuis la rue des Manoirs + accès latéral à l'arrière cour

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée par la porte d'entrée et son perron droit
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies en granite
- Menuiseries et volets en bois
- Garde corps en ferronnerie

Modénature :

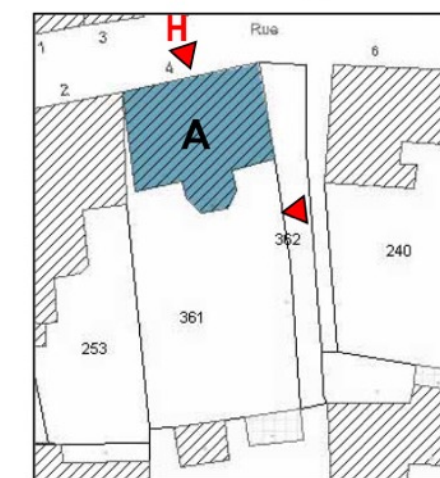
- Corniche en bois
- Ferronneries

Observations :

- Enduit taché, câbles apparents en façade
- Etat général moyen

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

4 rue des ManoirsTYPE BATI : **MAISON A ETAGE XIX^{EME}**SECTION **AH**PARCELLE **361****116**

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

4 rue des Manoirs



62. 6 rue des Manoirs

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison bourgeoise du début XX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage avec arrière cour
- Hauteur d'égout à 6m
- Façade principale R+1+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation nord
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage et décors en zinc, lucarne centrale à fronton, œil de bœuf (2)
- Accès depuis la rue des Manoirs pour les logements + accès latéral vers l'arrière de la parcelle

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale
- Mur de façade composé d'un appareillage régulier de schiste et grès
- Encadrements de baies en granite
- Corniche et fronton de lucarne en pierre blanche, chaînage d'angle en granite
- Menuiseries et volets roulants blancs en pvc
- Souche de cheminée en brique avec initiales sur les ancrs

Modénature :

- travail de la pierre blanche
- Traitement du faîtage raffiné

Annexe(1) :

- Extension 20^{ème}, toiture terrasse, rdc

Observations :

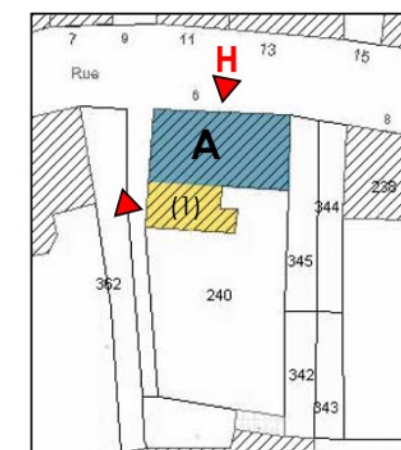
- Câbles apparents en façade
- Restes des gons des volets
- pvc et volets roulants mal appropriés à ce type de demeure

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

6 rue des Manoirs

TYPE BATI : **MAISON BOURGEOISE**
 DEBUT XX^{EME}

SECTION **AH**PARCELLE **240****117**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels



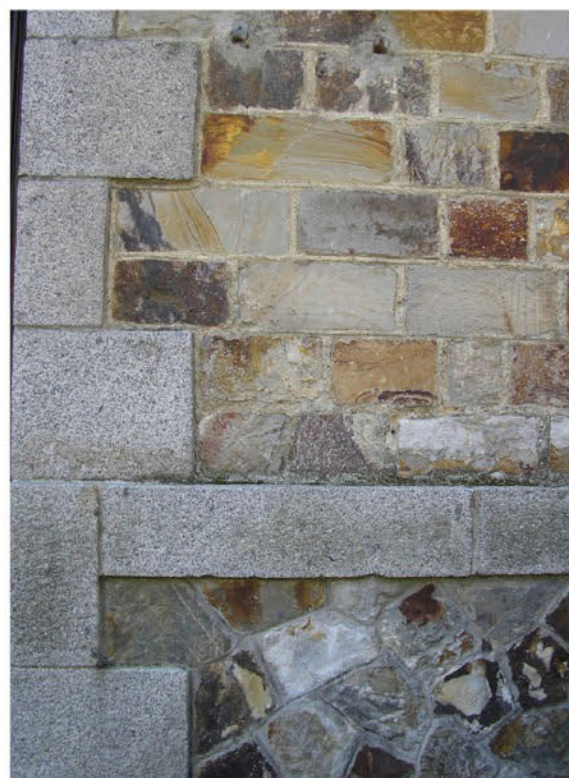
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

6 rue des Manoirs



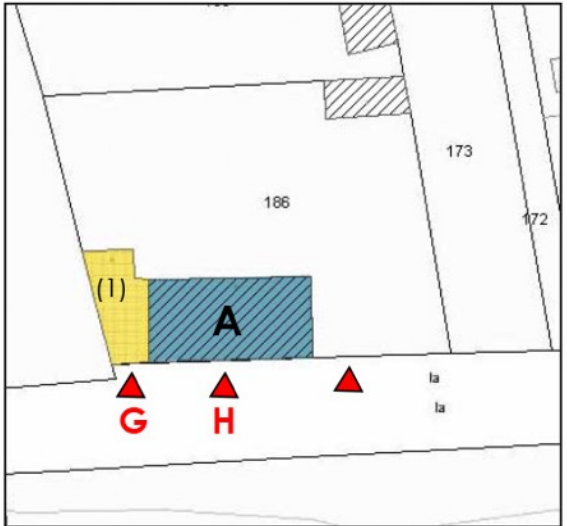
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

63. 5 rue de la Gare

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage alignée sur rue - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 7m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale - Accès depuis la rue de la Gare, clôture latérale au volume principal muret béton 1 (m) + grille (1 m), piliers en béton avec portail métallique
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste équarri - Encadrements de baies en granite - Corniche en brique, bandeau en granite - Menuiseries et volets en bois
Modénature : - Bandeau en granite - Décors en brique en corniche - Souches de cheminée imposantes
Annexe(1) : - Garage 20^{ème} en appentis, à l'ouest du volume principal, couverture ardoise
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

5 rue de la Gare		TYPE BATI : PAVILLON XIX^{ème}	118
SECTION AH	PARCELLE 186		

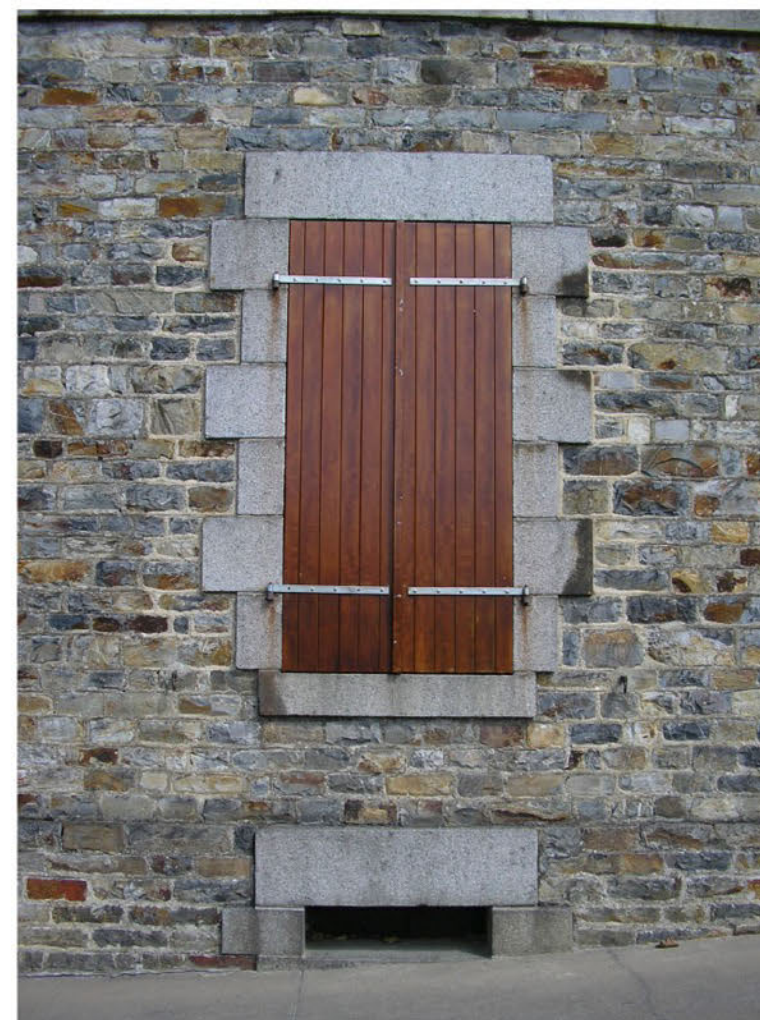


C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

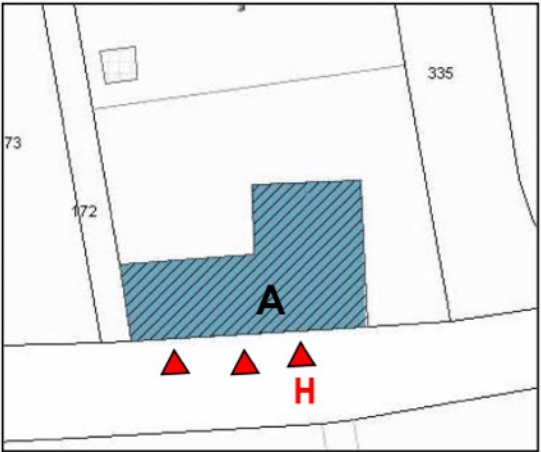
5 rue de la Gare



64. 7 rue de la Gare

CARACTERISTIQUES DU BATI : Manoir du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage composée de plusieurs entités volumétriques - Hauteur d'égout entre 3 et 6 m - Façade principale R+combles et R+1+combles, alignée sur rue, largeur 11 m, orientation sud - Entité R+1+C couverte en ardoise, toiture à demi-croupe, entité R+C couverte en ardoise, double pente avec lucarne et gerbière - Petite tourelle carrée en retrait du volume principal couverture ardoise, toiture à croupe - Accès depuis la rue de la Gare pour la partie habitation, + 2 porches fermés par des portes en bois
Traitement de la façade : - Ouvertures aléatoires en façade, baies cintrées, porches - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en grès schiste et briques, cintrage de la porte en granite sculpté - Bandeau et décors en brique, - Menuiseries blanches en bois, persiennes métalliques blanches
Modénature : - Décors en briques - Granite sculpté - Arcs de baie en schiste et grès
Observations : - Bon état général

7 rue de la Gare		TYPE BATI : MANOIR XIX ^{ème}	119
SECTION AH	PARCELLE 171		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

7 rue de la Gare



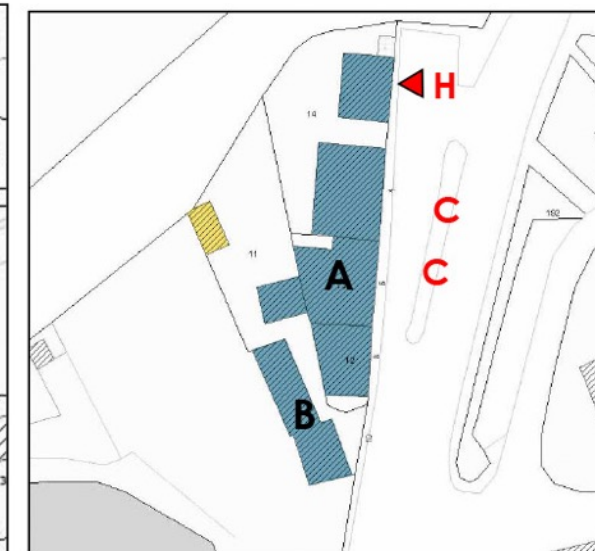
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

Ville de Châteaubourg - Groupement : K.urbain, P-M Martin, B.E. I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE

65. 4, 6, 8 et 10 rue de Rennes

CARACTERISTIQUES DU BATI : Groupement de maisons de bourg du XIX^{ème}	
Volume principal (A): - Groupement de maisons à étage avec façades alignées sur rue - Hauteurs d'égout variables de 4 à 6m - Façades principales R+1+combles alignée sur rue, largeur 20m, orientation est - Toiture à double pente, couverture ardoise - Accès depuis la rue de Rennes aux commerces et aux habitations - Passages vers les arrières de parcelles depuis la rue de Rennes Volume (B): - Maison avec annexes en retrait de la rue - Hauteur d'égout à 4m - Façade principale R+1+comble, largeur 5m, orientation est	
Traitement des façades : - Façades remaniées au 20^{ème}, création de devantures commerciales en rez de chaussée - Murs de façade enduits - Encadrements de baies simples ou imitation granite	
Observations : - Groupement bâti marquant l'entrée du bourg, - Etat général moyen	

4, 6, 8, 10 rue de Rennes		TYPE BATI : GROUPEMENT DE MAISON DE BOURG XIX ^{EME}	120
SECTION AC	PARCELLES 11, 12, 13, 14		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION	
Garder l'alignement « justifiant » la rue Maréchal Leclerc	
Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect	
Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes	
Percements : respect des proportions, des rythmes	
Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation	
Menuiseries : Bois peint	
Clôtures : mur, grilles, végétal	
Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures	

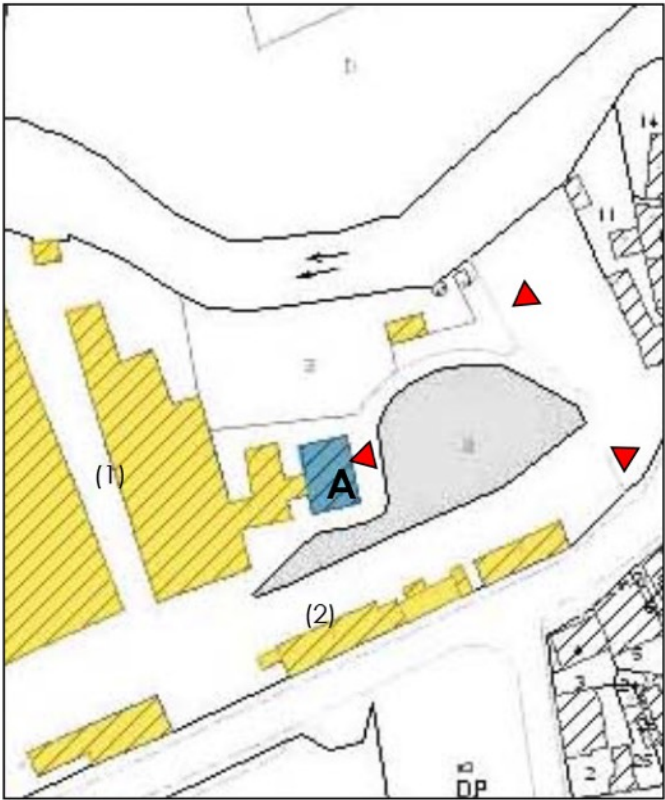
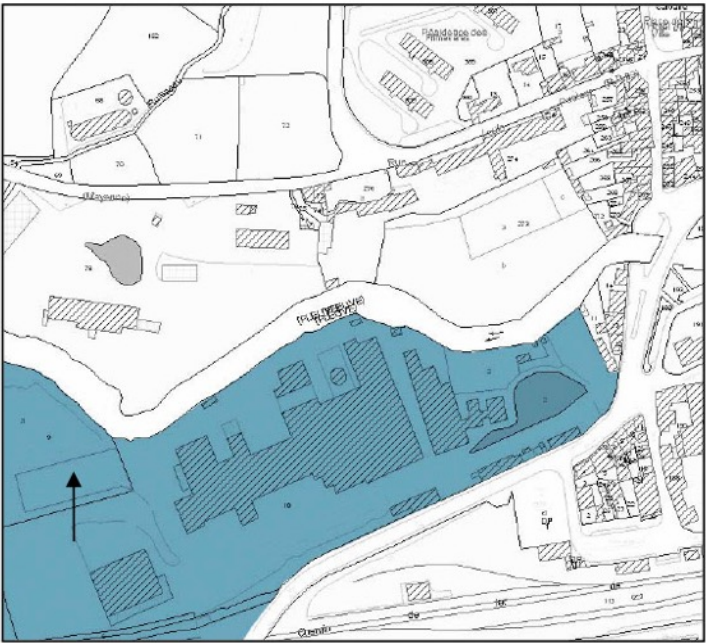
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

4 – 6 – 8 - 10 rue de Rennes

66. 12 rue de Rennes

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison bourgeoise du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles, largeur 8m, orientation est - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès depuis la rue de Rennes, parking, parc paysager
Traitement de la façade : - Façade principale très travaillée, avec décors sculptés, corniches travaillées , marquise, perron
Annexes(1) : - Bâtiment d'usine en structure métallique
Observations : - Etat général moyen

12 rue de Rennes		TYPE BATI : MAISON BOURGEOISE XIX^{EME}	121
SECTION AC	PARCELLE 10		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

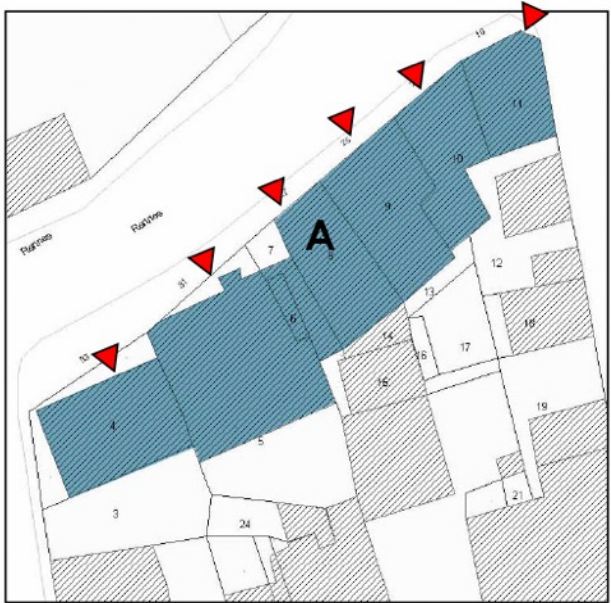
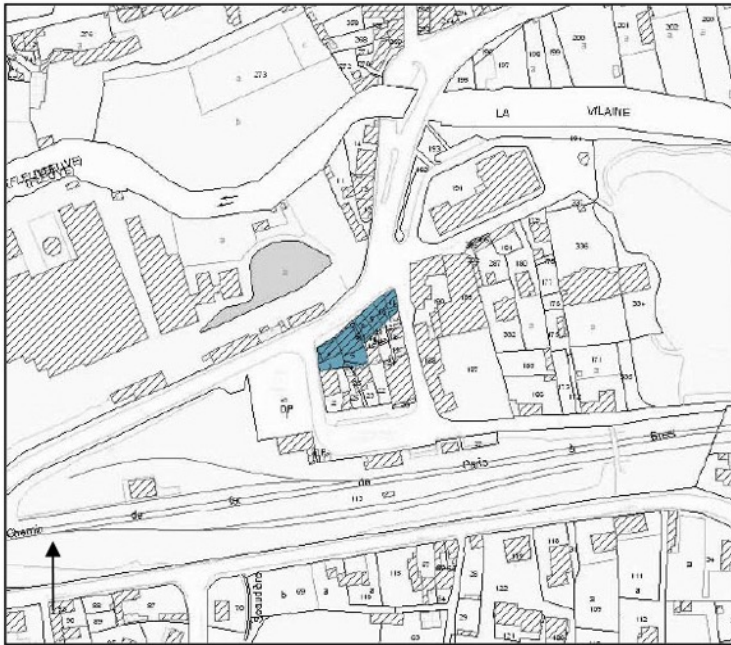
12 rue de Rennes

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

67. 19, 21, 25, 27, 31 et 33 rue de Rennes

CARACTERISTIQUES DU BATI : Groupelement de maisons de bourg du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maisons étage alignées sur la rue - Hauteur d'égout à 6 - Façade principale R+1+combles, largeur totale 30m orientation nord - Toiture à croupe en angle, toitures à double pente, couverture en ardoise avec lucarnes - Accès depuis la rue de Rennes aux commerces et aux logements
Traitement des façades : - Façades principales avec devantures en rez de chaussée, et 2 à 3 travées d'ouvertures au 1^{er} étage - Murs de façade enduits - Encadrement de baies en briques, éléments en schistes
Observations : - Bon état général

19-21-25-27-31-33 rue de Rennes		TYPE BATI : GROUPEMENT DE MAISONS DE BOURG XIX ^{ème}	122
SECTION AC	PARCELLE 3-4-5-6-7-8-9-10-11		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

19-21-25-27-31-33 rue de Rennes

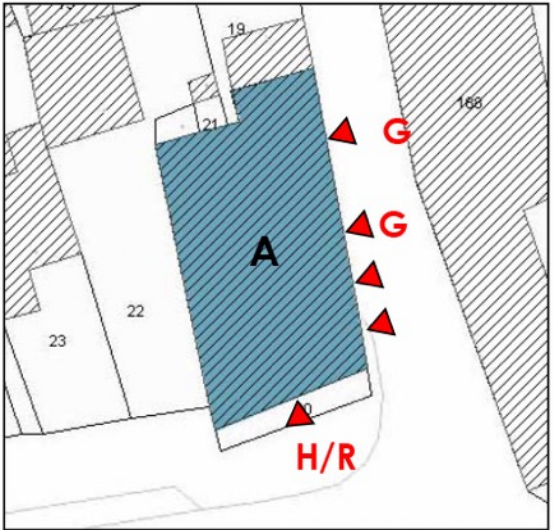
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

68. Place de la Gare

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage en situation d'angle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 7m, orientation sud - Toiture à croupe, couverture en ardoise, 3 lucarne à fronton - Accès depuis la place de la Gare à l'hôtel restaurant + accès latéraux de service depuis la rue de la Gare
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit avec soubassement en schiste - Encadrements de baies en brique peinte, ouverture cintrée en rez de chaussée - Bandeaux, décors en briques, chaînage d'angle en brique - Menuiseries en bois - Garde corps en ferronnerie
Modénature : -Décors en briques -Souche de cheminée en brique -Décors sculptés - Ferronneries - Lucarnes à ailerons en bois et consoles sculptées
Observations : - Enduits décollé, joints ciments - Plante grimpante en façade principale - Mauvais état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Place de la Gare		TYPE BATI : MAISON A ETAGE XIX ^{EME}	123
SECTION AD	PARCELLE 20		

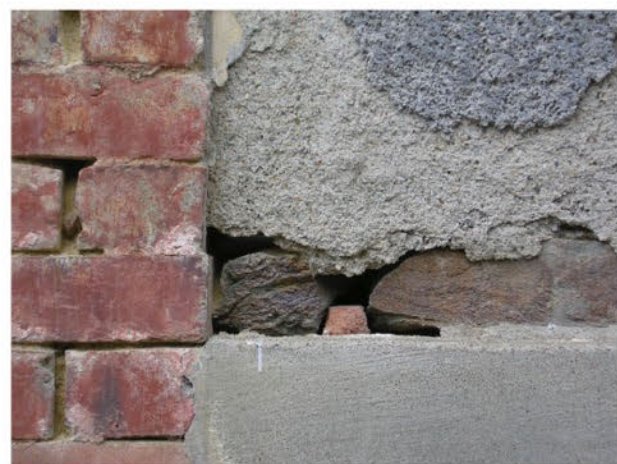


C: Commerces H: Habitations S: Services
G : Garages LP : Locaux professionnels
H/R : Hôtel restaurant



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

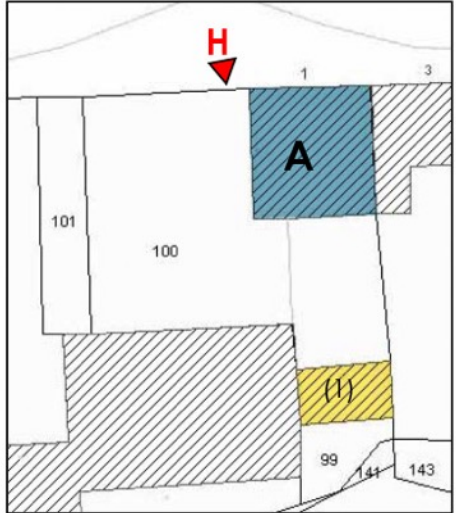
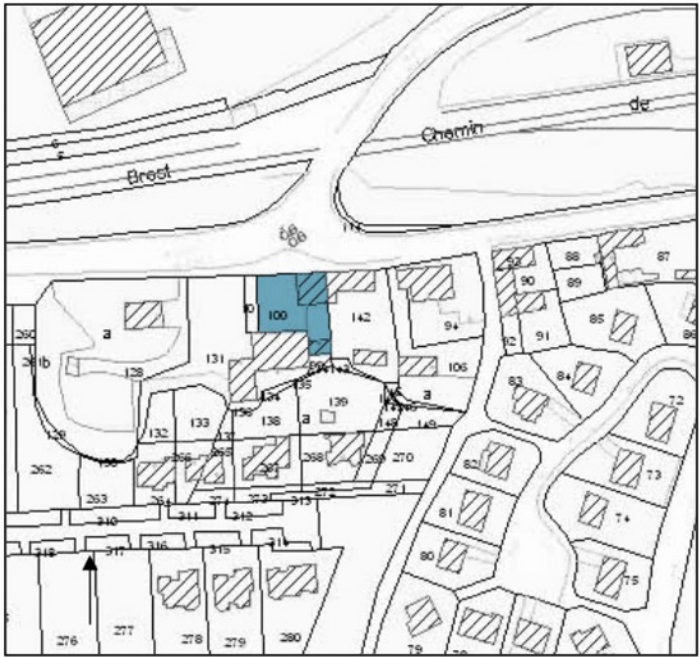
Place de la gare



69. 1 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison de style néo-breton du XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec pignon sur rue - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles alignée sur rue , largeur 6m, orientation nord - Toiture à double pente, couverture ardoise, avec lucarne atypique - Accès principal latéral depuis le boulevard de la Liberté
Traitement de la façade : - 2 travées d'ouvertures en façade principale avec pignon découvert - Mur de façade enduit, mur rdc composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en granite, baies du rdc cintrée, encadrement en granite bossé - Chaînage d'angle en granite - Menuiseries blanches en bois, persiennes métalliques
Annexe(1) : - Non définie
Observations : - Bon état général

1 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : MAISON DE STYLE NEO BRETONN XX ^{EME}	124
SECTION AD	PARCELLE 100		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

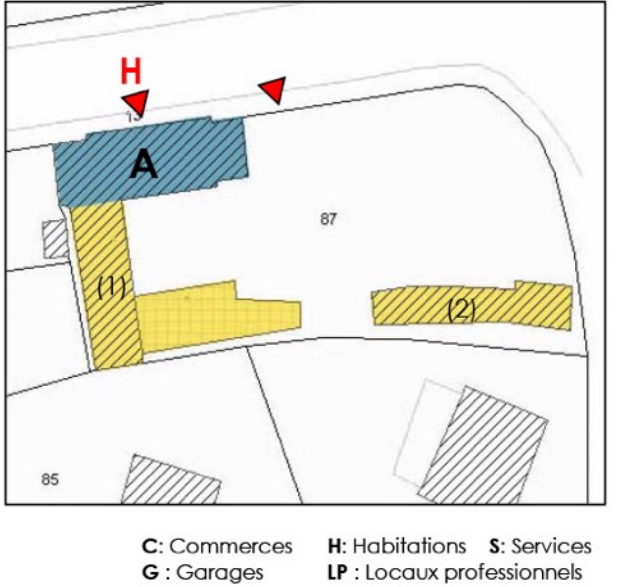
1 boulevard de la Liberté



70. 13 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison à étage du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage alignée sur rue - Hauteur d'égout à 5m - Façade principale R+1+combles, largeur 8m, orientation nord - Toiture à croupe, coyau, couverture en ardoise avec épi de faîtage, lucarne centrale - Accès principal depuis le boulevard de la Liberté, clôture de la parcelle par une haie, portail bois latéral au volume principal
Traitement de la façade : - 5 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en brique peinte, linteau en bois, appui en béton - Chaînage d'angle en brique - Menuiseries et persiennes blanches en bois
Annexes(1)et (2) : - Non définies
Observations : - Enduit taché

13 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : MAISON A ETAGE DEBUT XX ^{EME}	125
SECTION AD	PARCELLE 87		



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

13 boulevard de la Liberté

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

71. 27 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison typique du bassin rennais du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage alignée sur rue, en situation d'angle - Hauteur d'égout à 5m - Façade principale R+1+combles, largeur 8m orientation nord - Toiture à croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès principal depuis le boulevard de la Liberté
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en brique peinte, appui béton - Menuiseries pvc blanche avec volets roulants au rdc et persiennes métalliques au R+1 - Garde corps en ferronnerie
Annexes(1)et (2) : - Non définies
Observations : - Joints des briques peints - Enduit taché - Etat général moyen

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

27 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : MAISON TYPIQUE DU BASSIN RENNAIS DEBUT XX ^{EME}	126
SECTION AD	PARCELLES 65-66		



27 boulevard de la Liberté



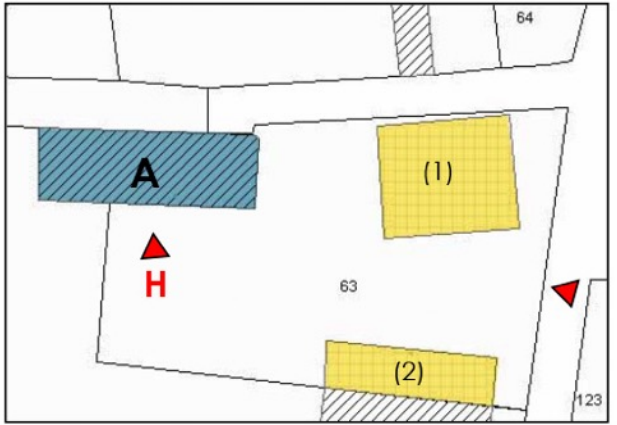
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

Ville de Châteaubourg - Groupement : K.urban, P-M Martin, B.E. I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE

72. 21 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Edifices ruraux du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Ancien corps de ferme avec cour, construction en pierre avec extension ouest en terre (bauge) - Hauteur d'égout à 4.5m pour la partie en pierre et 3 m pour la partie en terre - Façade principale R+combles, largeur 7m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture ardoise avec lucarne - Accès depuis un chemin desservit par le boulevard de la Liberté
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en briques, linteau en bois - Menuiseries en bois
Annexes(1)et (2) : - Hangar structure bois couvert en taules ondulées (1) - Grange structure bois couverte en taule ondulée (2)
Observations : - Etat général moyen

21 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : EDIFICES RURAUX XIX ^{EME}	127
SECTION AD	PARCELLE 63		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

21 boulevard de la Liberté



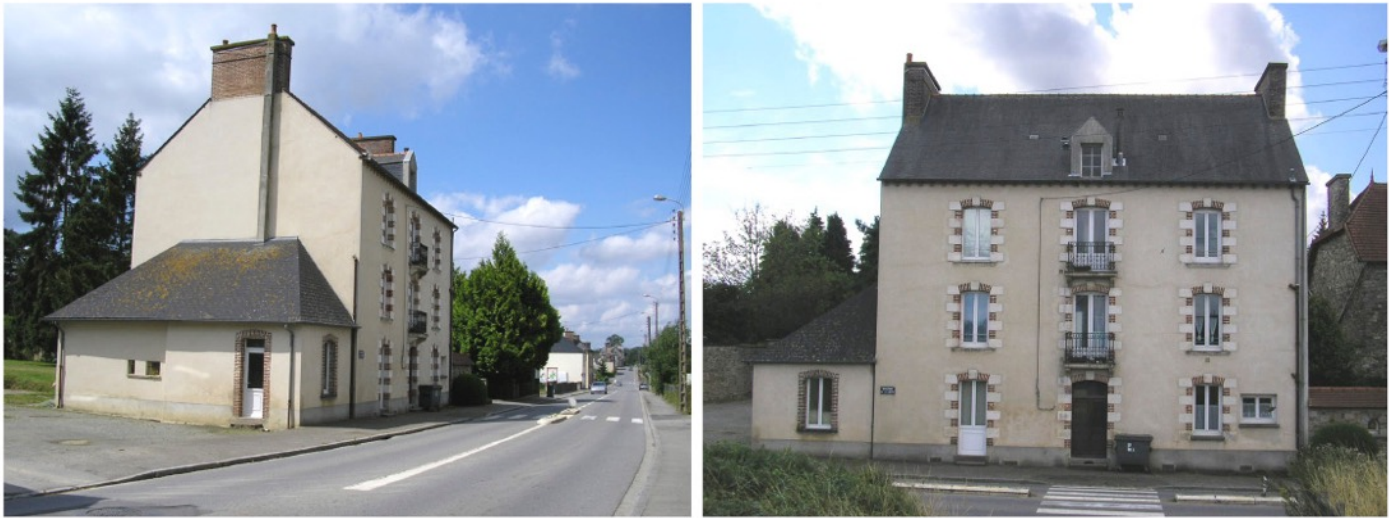
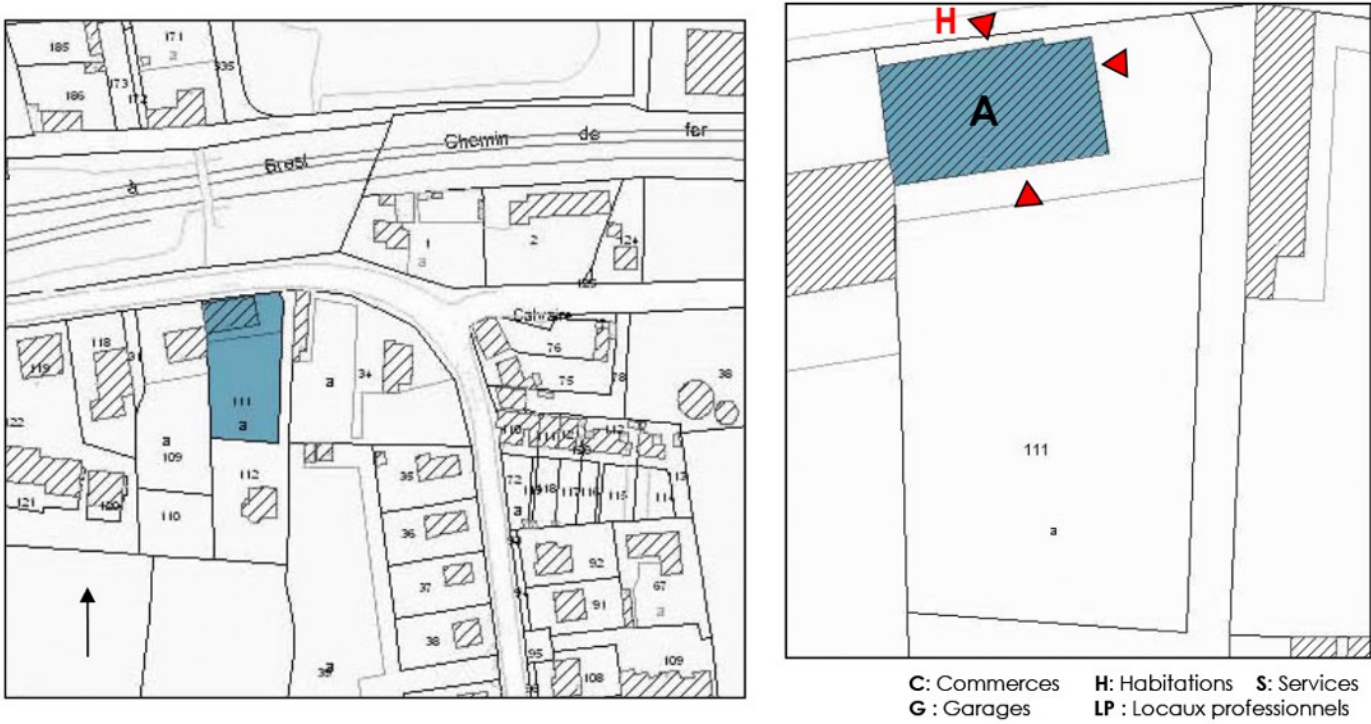
Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

Ville de Châteaubourg - Groupement : K.urbain, P-M Martin, B.E. I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE

73. 39 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Grande maison à étage alignée sur rue, avec extension R+C à l'est - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+2+combles alignée sur rue, largeur 7m, orientation nord - Toiture principale à double pente, couverture ardoise avec lucarne centrale à fronton, extension couverte par une toiture à croupe, couverture ardoise - Accès depuis le boulevard de la Liberté + accès latéral à l'arrière de la parcelle
Traitement de la façade : - 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale comprenant 2 balcons - Mur de façade enduit - Encadrements de baies mixte en pierre blanche et brique - Menuiseries blanches en pvc - Garde corps en ferronnerie
Observations : - Bon état général

39 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : PAVILLON DEBUT XX ^{EME}	128
SECTION AD	PARCELLE 111		



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

39 boulevard de la Liberté



Desquamation de la pierre blanche en façade principal



Façade arrière



74. 41 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Manoir du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 6m - Toiture débordante à croupe et demi croupe, couverture en ardoise - Accès depuis le Boulevard de la Liberté, mur de clôture composé d'un appareillage de grès et schiste, hauteur variable entre 2.5m et 1.5m selon la présence de barrières en bois
Traitement de la façade : - Façade principale avec avant corps et tourelle, éléments décoratifs en pan de bois - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en grès et schiste, baie cintrée avec arc en schiste - Menuiseries blanches en pvc - Souche de cheminée imposante appareillée en grès et schiste
Annexes(1) : - Non définie
Observations : - Bon état général

41 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : MANOIR DEBUT XX ^{EME}	129
SECTION AD	PARCELLE 34		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

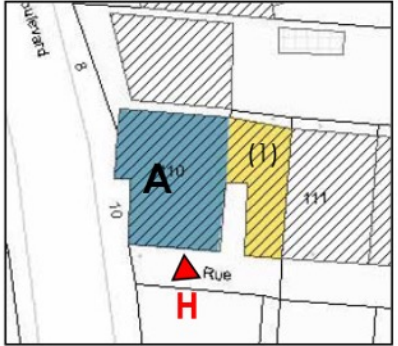
Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

41 boulevard de la Liberté

75. 10 boulevard de la Liberté

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison de ville alignée sur rue - Hauteur d'égout à 3m - Façade principale R+combles , largeur 5m, orientation sud - Toiture à demi croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage - Accès depuis la rue du Comandant Charcot
Traitement de la façade : - 3 ouvertures en façade, baie cintrée à l'étage - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en schiste, appui et linteau en granite - Bandeaux et décors en brique - Menuiseries et persiennes blanches en bois - Souche de cheminée en schiste et briques
Annexes (I) : - Non définie
Observations : - Bon état général

10 boulevard de la Liberté		TYPE BATI : PAVILLON DEBUT XX ^{EME}	130
SECTION AD	PARCELLE 110		



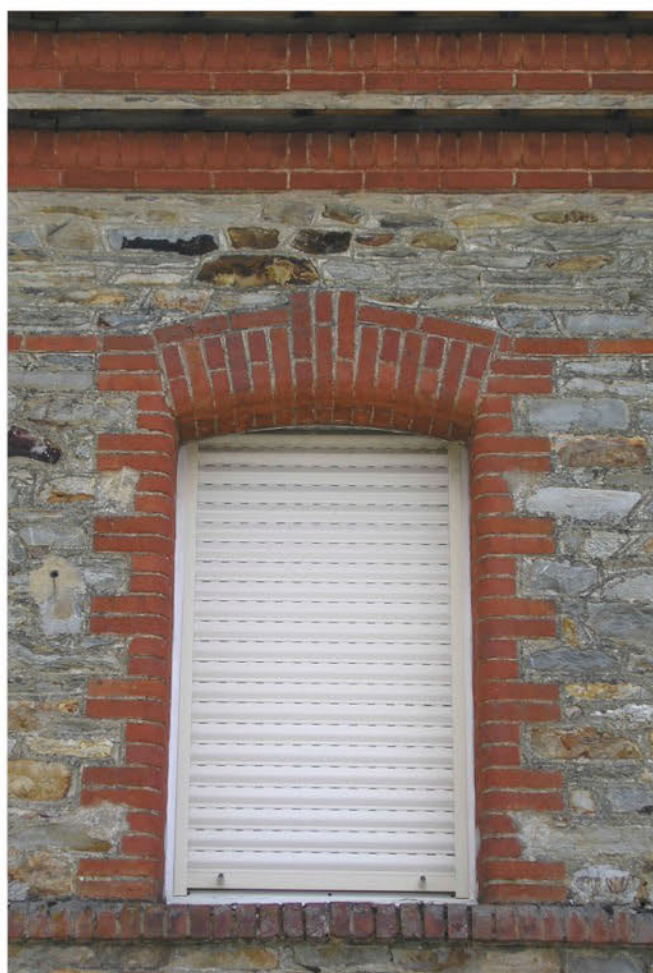
C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

10 boulevard de la Liberté

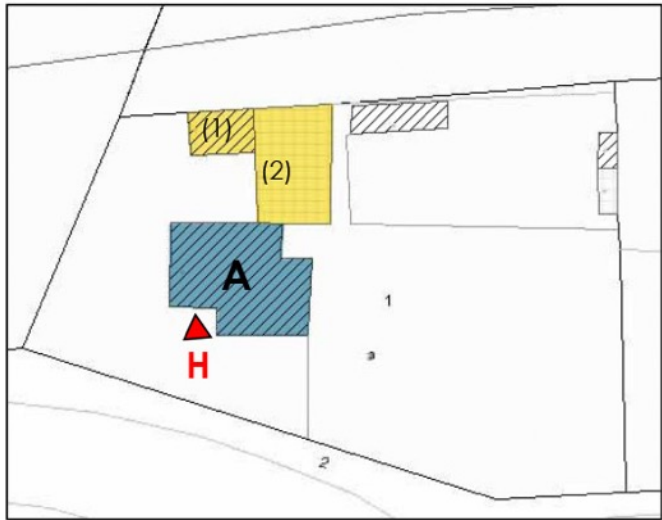


76. 2 rue de la Croix Guillemet

CARACTERISTIQUES DU BATI : Pavillon du début XX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles, largeur 5m - Toiture débordante à croupe et demi croupe, couverture en ardoise avec épi de faîtage, œil de bœuf - Accès depuis le Boulevard de la Liberté
Traitement de la façade : - Façade principale avec avant corps - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en briques - Menuiseries et persiennes blanches en bois - Ferronneries en protection de baie
Annexes (1) et (2) : - Abris en parpaing enduit, couverture double pente en ardoise (1) - Non définie (2)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

2 rue de la Croix Guillemet		TYPE BATI : PAVILLON DEBUT XIX^{EME}	131
SECTION AD	PARCELLE 1		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



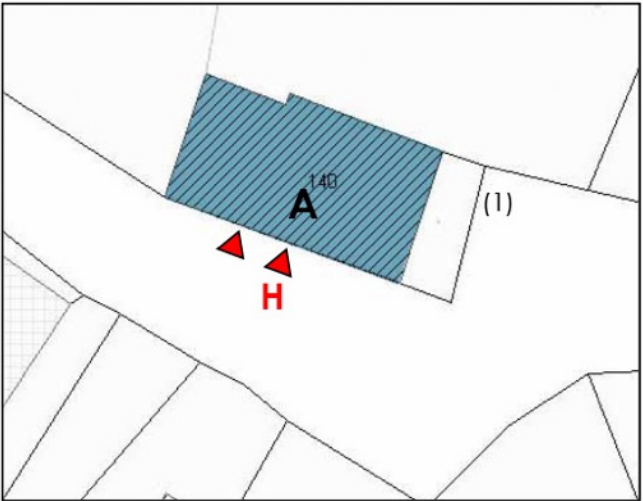
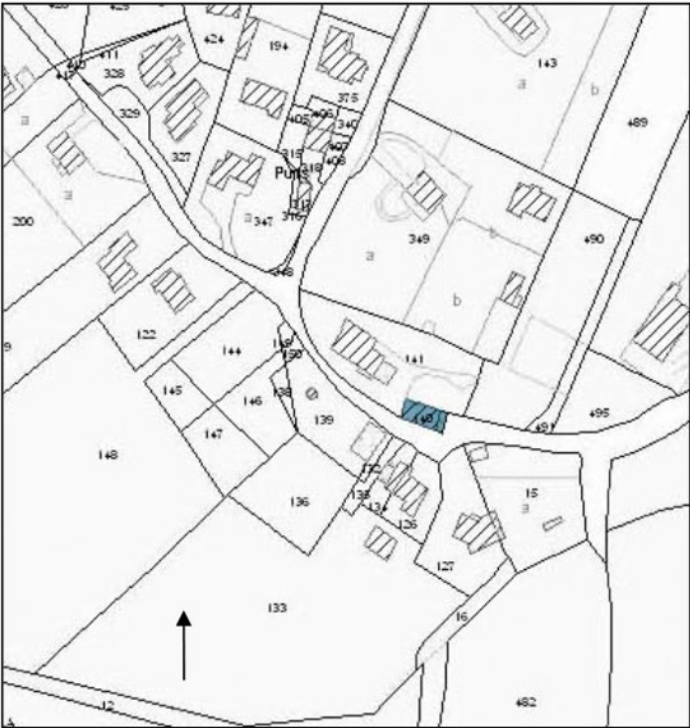
Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

2 rue de la Croix Guillemet

77. 7 chemin de la Guérinais

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison mixte du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison rurale dans un environnement pavillonnaire - 2 modules : partie habitation, partie étable plus ressente - Hauteur d'égout à 2.5m - Façade principale R+combles alignée sur rue, largeur 7m - Toiture à double pente, couverture ardoise avec 2 gerbières - Accès depuis la rue du Chêne vert
Traitement de la façade : - 3 ouvertures en façade principale dont une grande porte à étable, - Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste - Encadrements de baies en brique ou granite - Menuiseries et porte en bois - Marche en schiste
Observations : - La présence de brique en encadrement de baie témoigne d'une modification de façade - Mauvais état général

7 chemin de la Guérinais		TYPE BATI : MAISON MIXTE XIX ^{EME}	132
SECTION AM	PARCELLE 140		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

7 chemin de la Guérinais



Ancien four

78. 18 rue du Chêne Vert**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Longère du XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Longère située en bordure de chemin, a proximité d'une zone pavillonnaire
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 15m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture ardoise, ouverture type velux
- Accès depuis la rue du Chêne vert

Traitement de la façade :

- 8 ouvertures en façade principale
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies en brique peinte, linteau bois pour les ouvertures anciennes, encadrement simple pour les ouvertures ressentes
- Menuiseries et persiennes en bois

Annexe (I) :

- Non définie

Observations :

- façade dénaturée par la multiplication de percements et de matériaux
- Etat général moyen

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

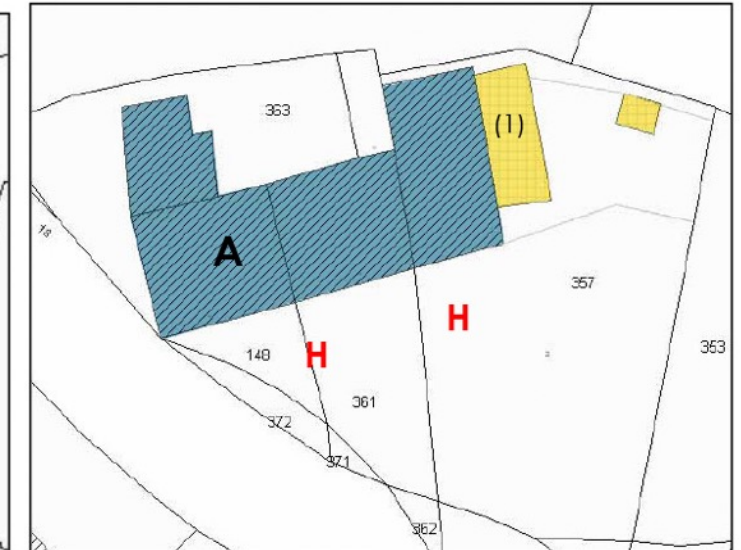
Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

18 rue du Chêne vertTYPE BATI : **LONGERE XIX^{EME}**SECTION **AM**PARCELLE **148-
361-363-357****133**

C: Commerces **H:** Habitations **S:** Services
G: Garages **LP:** Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

18 rue du Chêne Vert

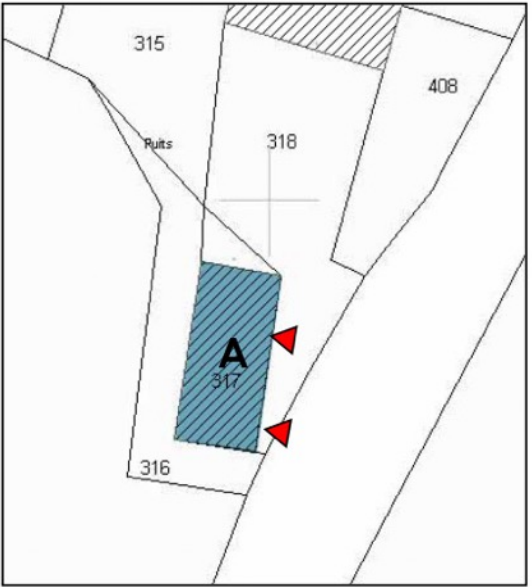


Façade nord

79. 10 rue du Chêne Vert

CARACTERISTIQUES DU BATI : Bâtiment rural du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Petit bâtiment rural situé le long d'un chemin - Hauteur d'égout à 2.5m - Façade principale R+combles alignée sur rue, largeur 5m - Toiture à double pente - Accès depuis la rue du Chêne vert
Traitement de la façade : - 3 ouvertures en façade principale - Mur de façade composé d'un appareillage de schiste - Encadrements de baies en schiste, linteau en bois
Observations : - Etat général moyen

10 rue du Chêne vert		TYPE BATI : BATIMENT RURAL XIX^{ème}	134
SECTION AM	PARCELLE 317		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

10 rue du Chêne Vert

80. Le Plessis Saint-Melaine

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Groupelement de bâti rural du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Longère avec extension contemporaine à l'est
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 18m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture ardoise
- Accès depuis un chemin desservit par l'Avenue des Platanes

Volume secondaire (B):

- Dépendance transformée en habitation,
- **toiture double pente, couverture ardoise avec gerbière**

Traitement de la façade(A) :

- ouvertures irrégulières avec percements du XX^{ème}
- Mur de façade en schiste

Traitement de la façade(B) :

- 3 type d'appareillage de schiste en façade
- Ouvertures contemporaines
- Encadrement de baies en béton
- Menuiseries et persiennes blanches en bois

Annexes (1) (2) et (3) :

- Non définie (1)
- Non définie (2)
- Petite construction en parpaing enduit, toiture double pente, couverture ardoise (3)

Observations :

- Ensemble rural dénaturé par les extensions ressenties, les matériaux employés et les types d'ouvertures

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

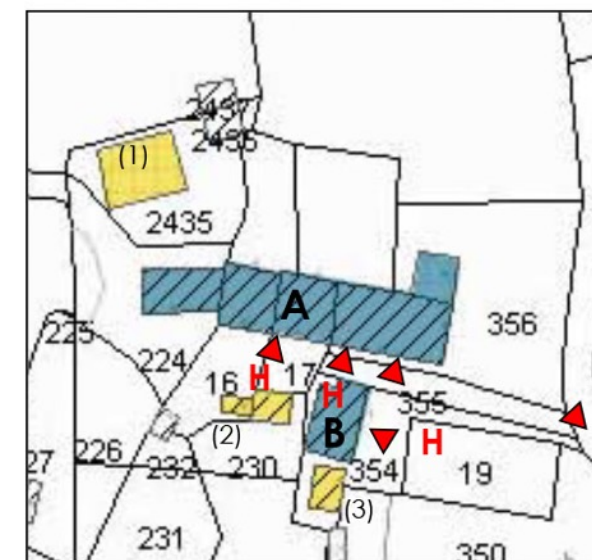
Le Plessis Saint Melaine

TYPE BATI : GROUPEMENT DE BATI
RURAL XIX^{ème}

SECTION
AK

PARCELLES 16/17/224/226/230/232/354/355/356/2435

135



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

Le Plessis Saint Melaine

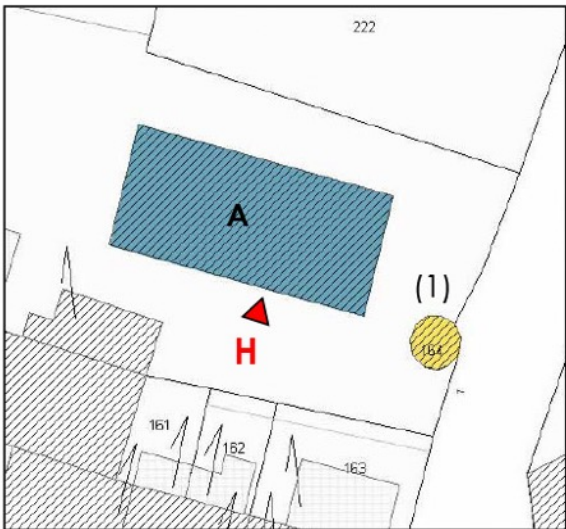


81. 1 allée de la Forge

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison du début XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison située en milieu de parcelle - Hauteur d'égout à 3.5m - Façade principale R+combles, largeur 9m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture ardoise - Accès depuis l'allée de la Forge, portail bois et haie
Traitement de la façade : - 5 ouvertures en façade principale avec porte centrale cintrée - Mur de façade enduit (sur appareillage en schiste) - Encadrements de baies en granite pour les ouvertures anciennes, encadrement béton pour les ressentes - Menuiseries blanches en bois, volets à lamelles en bois - Anciennes gerbières réduites en fenêtres hautes - Souches de cheminées en pignon
Modénature : - Pièce de granite cintrée
Annexe (1) : - Ancien four (1)
Observations : - Ancienne demeure rurale « pavillonisée » à la suite percements et traitements de façade contemporains

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

1 allée de la Forge		TYPE BATI : MAISON DU DEBUT XIX ^{EME}	136
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 216		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

1 allée de la Forge



Ancien four



Entrée

82. 5 allée de la Forge

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Longère du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison implantée en limite ouest de parcelle
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 15 m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture ardoise, ouvertures type velux
- Accès depuis l'allée de la forge, création d'une entrée en façade nord

Traitement de la façade :

- 5'ouvertures en façade principale sud, ouvertures d'origine
- Mur de façade sud composé d'un appareillage de schiste avec traces d'enduit ciment
- Encadrements de baies en schiste, linteau bois
- Menuiseries et volets en bois

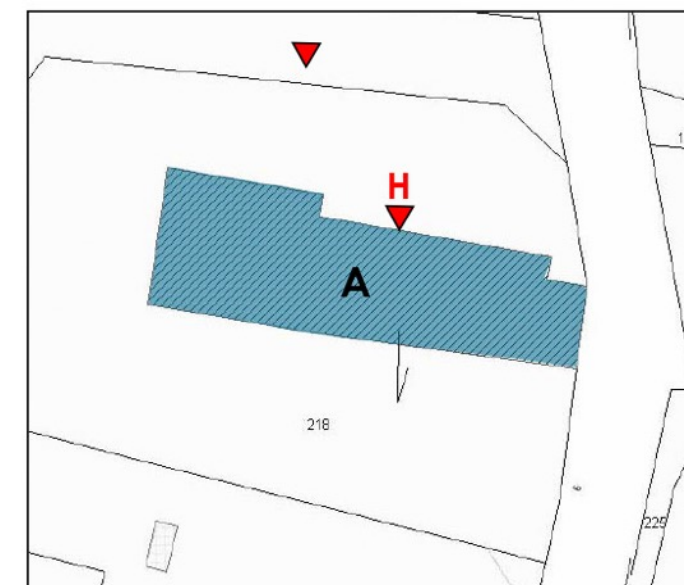
Observations :

- Mauvais état général, façade nord modifiée, enduit ciment sur les murs, reprises en parpaings

5 allée de la ForgeTYPE BATI : LONGERE DU DEBUT XIX^{EME}

SECTION 298 A , F1

PARCELLE 218

137

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

5 allée de la Forge



Façade nord



Appentis en schiste et terre repris en parpaing...



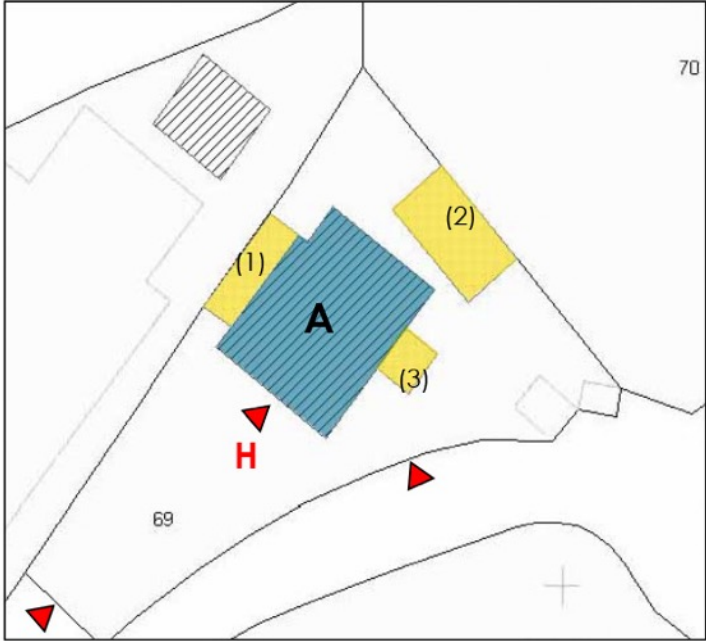
Création d'une porte contemporaine en façade nord enduite au ciment...

83. 1 allée de l'Église

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison élémentaire du début du XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison située en milieu de parcelle (maison en terre ?) - Hauteur d'égout à 3m - Façade principale R+combles, largeur 4mm, orientation sud - Toiture à double pente avec tabatière - Accès depuis la rue de l'église (2)
Traitement de la façade : - 3 ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies brique linteau bois pour la fenêtre de gauche (fenêtre droite plus ressente ?) - Menuiseries et volets en bois
Annexes (1) (2) et (3) : - Appentis en bois (1) - Non définie (2) - Appentis en bois (3)
Observations : - Etat général mauvais, murs pignon dégradés avec enduits à refaire

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Éléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

1 allée de l'Eglise		TYPE BATI : MAISON ELEMENTAIRE DU DEBUT XIX^{EME}	138
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 69		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	x
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

1 allée de l'Eglise



Pignon est



Dégradation du pignon ouest

84. 15, 17 route de Vitré

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maisons de bourg à étage du début XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison à étage avec façade en retrait de la rue - Hauteur d'égout à 6m - Façade principale R+1+combles alignée, largeur 6m, orientation sud - Toiture à croupe avec épi de faîtage, couverture en ardoise - Accès depuis la route de Vitré
Traitement de la façade : - 4 travées d'ouvertures en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en briques peintes - Menuiseries blanches en pvc, volets roulants pvc
Modénature : - Niche avec statue en façade
Observations : - Enduit de façade taché, enduit des murs pignon à refaire

15 - 17 route de Vitré		TYPE BATI : MAISONS DE BOURG A ETAGE DU DEBUT XIX ^{EME}	139
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 160		





C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	x

15 - 17 route de Vitré



Façades arrières

85. 19, 21 et 23 route de Vitré

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maisons de bourg du début du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Groupement de maisons alignées sur rue
- Hauteurs d'égout à 3.5m
- Façades principale R+combles alignées sur rue, largeur 14m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture ardoise, gerbière conservée et gerbière réduite en fenêtre haute
- Accès depuis la route de Vitré et depuis l'allée de la Forge

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières en façades principales avec modifications de celles-ci
- Murs de façade enduits, pignon en schiste
- Encadrements de baies simples, ouvertures ressentes du XX^{ème}
- Menuiseries en bois, volets bois, persiennes métalliques

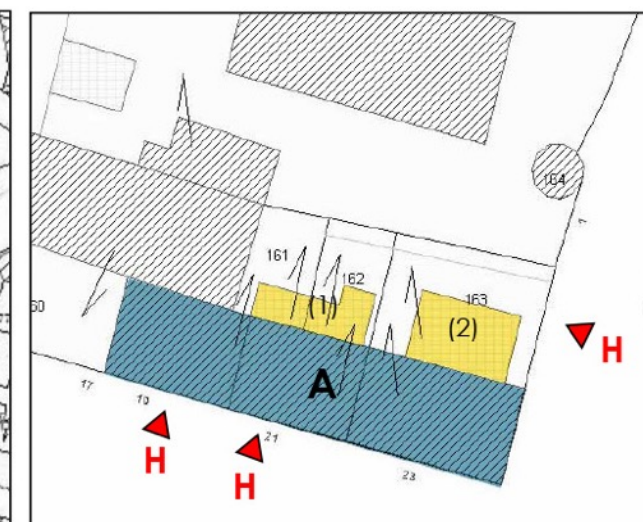
Annexes (1) et (2) :

- Appentis couverts en ardoise (1)
- Appentis en bois, couverture en taules (2)

Observations :

- Etat général relativement bon

19 – 21 – 23 route de Vitré		TYPE BATI : MAISONS DE BOURG DU DEBUT XIX ^{EME}	140
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 161/162/163		



C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

19 -21- 23 route de Vitré



N° 19



N° 21



N° 23



Façades arrières

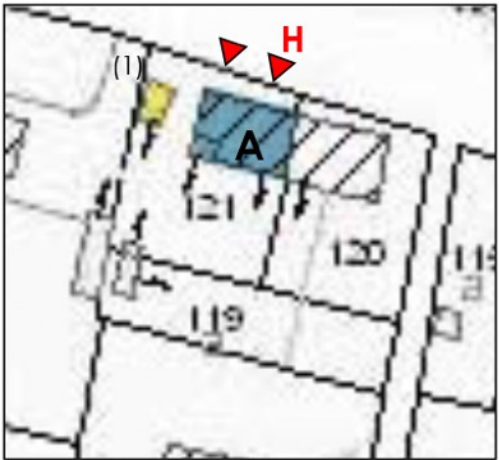


Pignon est

86. 20 route de Vitré

CARACTERISTIQUES DU BATI : Maison de bourg du début XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison située en limite est de parcelle - Hauteur d'égout à 3m - Façade principale R+combles en retrait de la rue (2m), orientation nord - Toiture à double pente - Appentis couvert en ardoise à l'est du volume principal - Accès depuis la route de Vitré
Traitement de la façade : - 3 ouvertures d'origine en façade principale - Mur de façade enduit - Encadrements de baies en briques peintes, linteau en bois, appuis en schiste - Menuiseries et volets roulants blancs en pvc
Annexe (I) : - Appentis couvert en taule
Observations : - Etat général moyen

20 route de Vitré		TYPE BATI : MAISON DE BOURGDU DEBUT XIX ^{EME}	141
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 121		



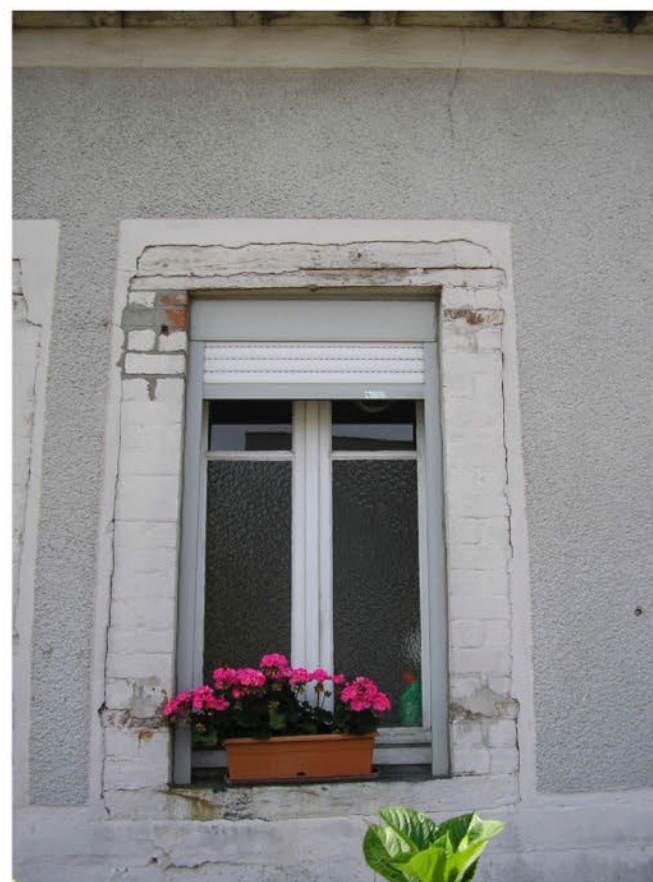
C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

20 route de Vitré



Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

87. 1 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maison élémentaire du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison située en milieu de parcelle
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles largeur 4m, orientation sud
- Toiture à double pente en tuile
- Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain

Traitement de la façade :

- 2 ouvertures en façade principale (ouvertures d'origine)
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simples
- Menuiseries bleues en bois

Modénature :

- Marquise

Annexes (1) (2) (3) et (4) :

- Appentis structure bois, couverture en taule ondulée (1)
- Non définie (2)
- Appentis structure bois, couverture en taule ondulée (3)
- Appentis structure bois, couverture en taule ondulée (4)

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

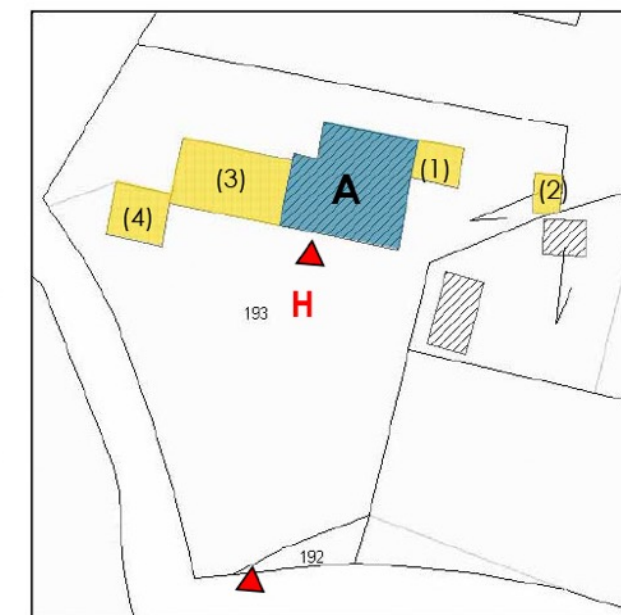
Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

1 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : **MAISON ELEMENTAIRE**
XIX^{EME}

SECTION 298 A , F1

PARCELLE **193****142**

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

1 rue de la Croix de Pontmain

Source : PLU commune de Châteaubourg - Recensement du patrimoine rural - Atelier 8 1/2 URBANISME (2003)

88. 2, 4 et 6 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Maisons de bourg du XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Groupement de maison de bourg, alignées sur rue
- Hauteurs d'égout entre 3 et 4m
- Façades principales R+1+combles et R+combles, largeur 12m+11m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise
- Accès depuis la route de Vitré

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières, remaniées au XX^{ème}
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies en brique peinte, linteau béton
- Menuiseries et volets roulants blancs en pvc

Annexe (1) :

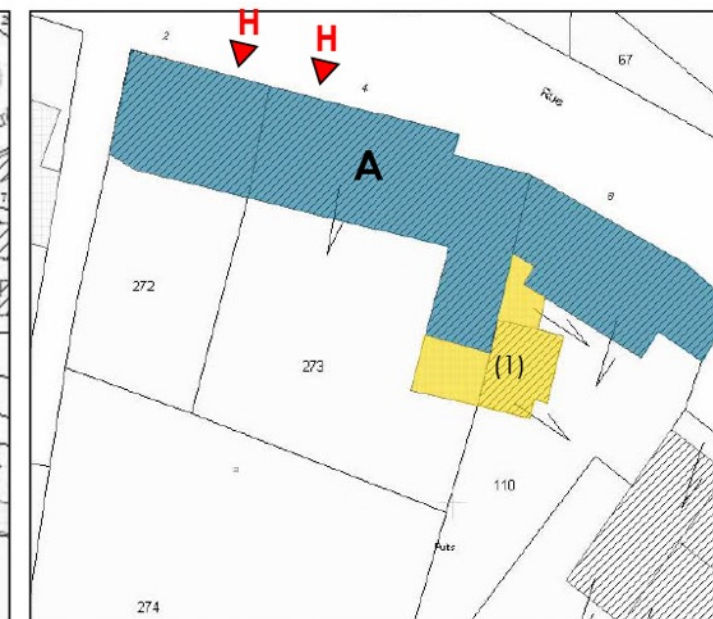
- Non définie (1)

Observations :

- Façades sur rues dénaturées par les ouvertures et les matériaux contemporains

2 - 4 - 6 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : **MAISONS DE BOURG
XIX^{EME}**

SECTION 298 A , F1

PARCELLES
110/272/273**143**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION****Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect**Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes**Percements :** respect des proportions, des rythmes**Éléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation**Menuiseries :** Bois peint**Clôtures :** mur, grilles, végétal**Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

2 - 4- 6 rue de la Croix de Pontmain



Arrière du N° 2 et N° 4



N° 6



89. 8 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maison de bourg à étage du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maison à étage alignée sur rue
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles, largeur 8m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise
- Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale ponctuée d'une niche
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies en brique peinte
- Menuiseries et volets en bois

Modénature :

- Niche en façade

Annexes (1) et (2) :

- Non définie (1)
- Ancien poulailler du XIX^{ème} en schiste, couvert en ardoise (2)

Observations :

- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

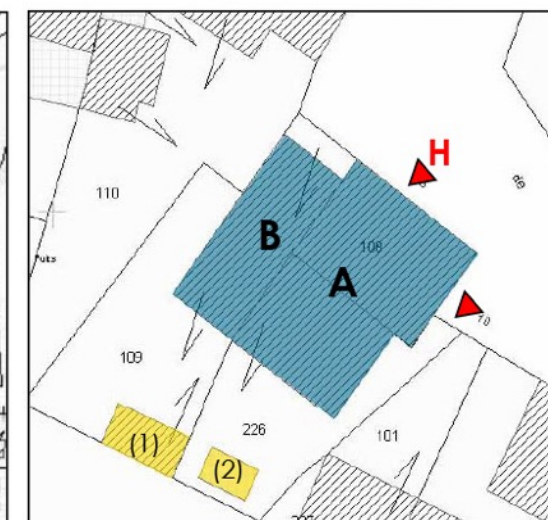
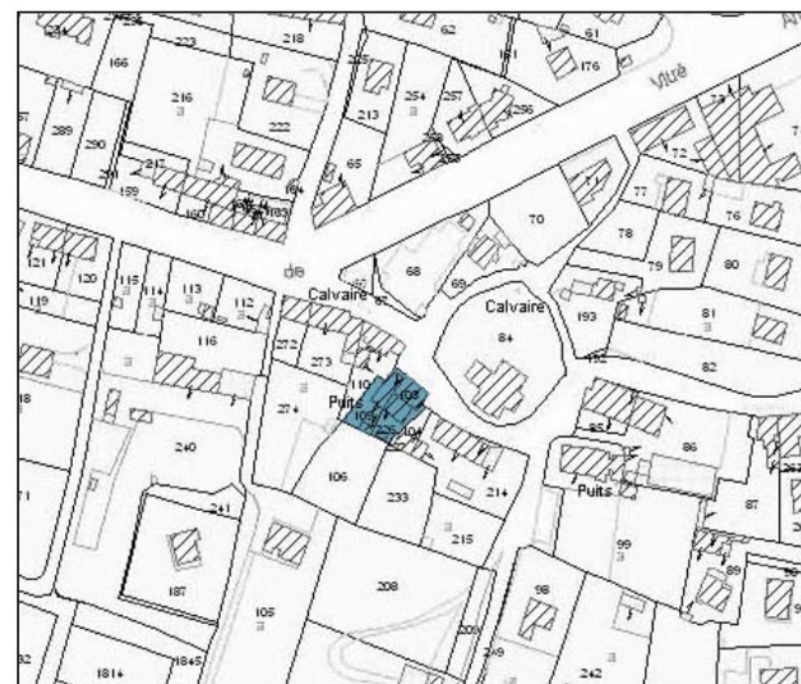
Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

8 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : **MAISON DE BOURG A**
ETAGE DU DEBUT **XIX^{EME}**

SECTION 298 A , F1

PARCELLE
226/108/109**144**

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

X

8 rue de la Croix de Pontmain



Annexe (2)

90. 10 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Petit bâtiment d'élevage du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Petit bâtiment en retrait de la voirie (6m)
- Hauteur d'égout à 2m
- Façade principale R+C, largeur 3m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise cloutée
- Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain

Traitement de la façade :

- 4 ouvertures en façade principale
- Mur de façade en schiste et terre
- Encadrements de baies en bois et schiste

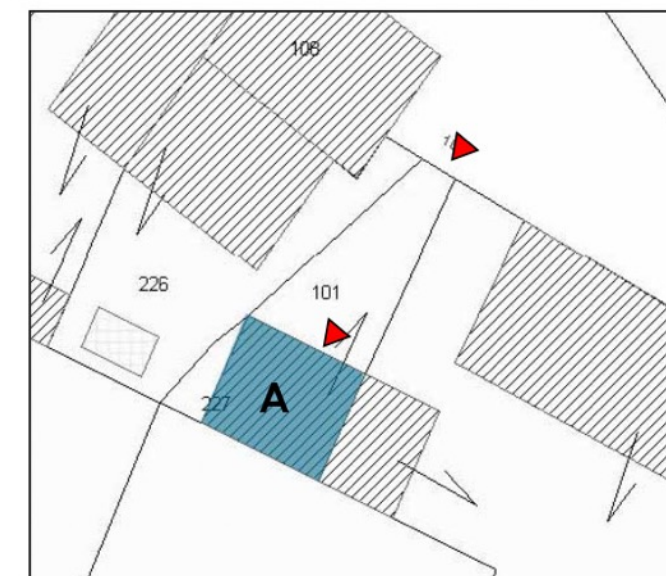
Observations :

- Très mauvais état général

10 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : **PETIT BATIMENT D'ELEVAGE**
DEBUT XIX^{EME}

SECTION 298 A , F1

PARCELLE 101

145

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

10 rue de la Croix de Pontmain



Détails façade

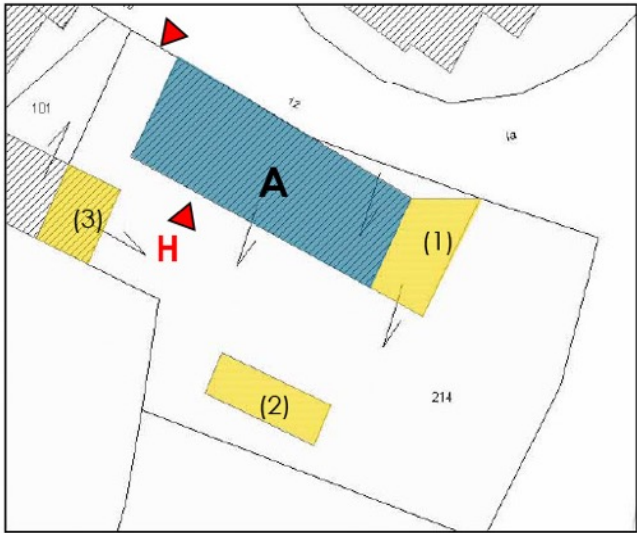
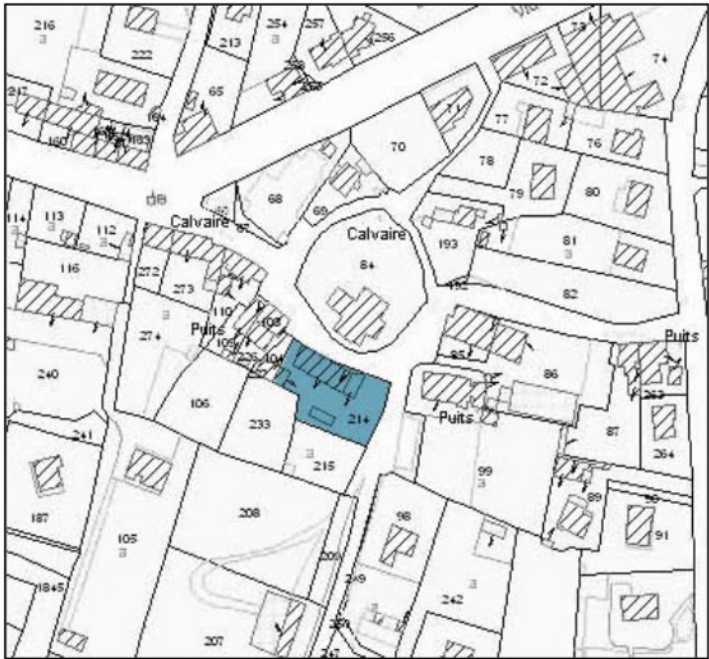


91. 12 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI : Longère du début XIX^{ème}
Volume principal (A): - Maison alignée sur rue (maison en terre ?) - Hauteur d'égout à 3m - Façade principale R+combles, largeur 10m, orientation sud - Toiture à double pente, couverture ardoise - Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain
Traitement de la façade : - Ouvertures en façade sud - Mur de façade enduit - Encadrements de baies simples
Modénature : -Marquise
Annexes (1) (2) et (3) : - Appentis en bois couverture en taulles ondulées - Non définie (2) - Petit bâtiment d'élevage en schiste, couverture ardoise cloutée (3)
Observations : - Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

12 rue de la Croix de Pontmain		TYPE BATI : LONGERE DU DEBUT XIX ^{EME}	146
SECTION 298 A , F1	PARCELLE 214		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines	
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	X

12 rue de la Croix de Pontmain

92. 16 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Presbytère du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Edifice à étage avec façade sur rue en pignon
- Hauteur d'égout à 7m
- Façade principale R+1+combles, largeur 7m, orientation sud
- Toiture à croupe, couverture en ardoise avec gerbière au sud
- Accès en pignon avec escalier depuis la rue de la Croix de Pontmain (ancienne mairie)

Traitement de la façade :

- 3 travées d'ouvertures en façade principale avec travée centrale marquée par un perron droit
- Mur de façade enduit avec soubassement en granite
- Encadrements de baies en granite
- Menuiseries blanches en bois, persiennes bois et volets roulants pvc à l'étage
- Souches de cheminée imposantes

Annexe (1):

- Divers appentis en parpaing couverts en ardoise , ancien puits en granite (1)

Observations :

- Ouverture en pignon du milieu XX^{ème}
- Bon état général

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

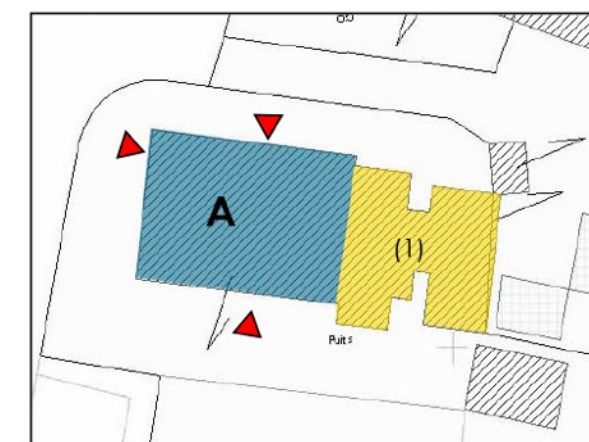
Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

16 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : **PRESBYTERE DU DEBUT
XIX^{EME}**

SECTION 298 A , F1

PARCELLE **99****147**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

x

16 rue de la Croix de Pontmain



Façade nord



Façade arrière avec l'ancien puit



93. 20 et 22 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Logis disposés en longère du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- 2 corps d'habitation décalées par rapport à la rue, appentis XX^{ème} à l'est du volume principal
- Hauteurs d'égout entre 3m et 4m
- Façade principale R+combles et R+1+C, largeur totale 15 m, orientation sud
- Toiture à double pente avec gerbière, couverture ardoise
- Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain (chemin muré et clôture métallique)

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières
- Mur de façade enduit au N°20, mur en schiste au N° 22
- Encadrements de baies simple au N°20, encadrement en granite au N°22
- Menuiseries en bois

Annexes (1) (2) et (3) :

- Non définie (1)
- Non définie (2)
- Grande remise, structure bois, fermée au sud, couverte en taule (3)

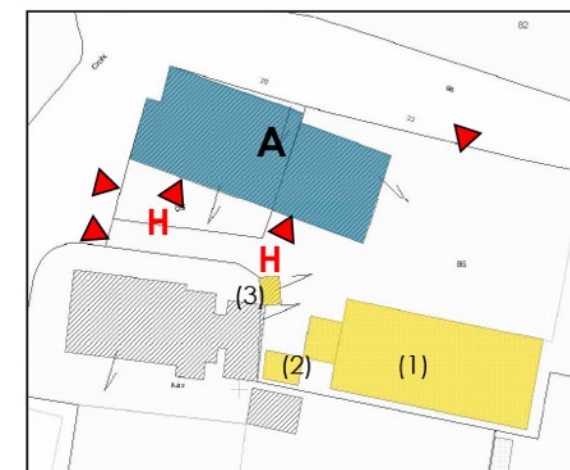
Observations :

- Etat général moyen

20 - 22 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : LOGIS DISPSES EN LONGERE
DU DEBUT XIX^{EME}

SECTION 298 A , F1

PARCELLES 85/86

148

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités
architecturales certainesRareté de ce type de construction
dans le bourgBâtiment à l'architecture modeste
s'insérant dans un ensemble bâti

X

20-22 rue de la Croix de Pontmain



Annexe (1)

94. 24 et 26 rue de la Croix de Pontmain

CARACTERISTIQUES DU BATI :

Maisons de bourg du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Maisons alignée sur rue
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 8m, orientation nord
- Toiture à double pente, couverture ardoise avec ouvertures type velux
- Accès depuis la rue de la Croix de Pontmain

Traitement de la façade :

- Percements du XX^{ème} en façade nord,
- Mur de façade enduit
- Encadrements de baies simples
- Menuiseries blanches en pvc, volets roulants

Annexe (I) :

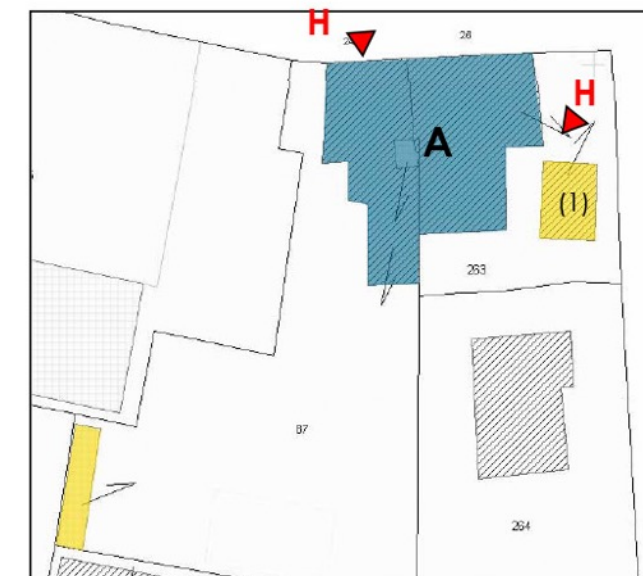
- Construction XX^{ème} en parpaing enduit, couverture double pente en ardoise (I)

Observations :

- Bon état général

24 - 26 rue de la Croix de PontmainTYPE BATI : MAISONS DE BOURG DU
DEBUT XIX^{EME}

SECTION 298 A , F1

PARCELLES
263/87**149**

C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités
architecturales certainesRareté de ce type de construction
dans le bourgBâtiment à l'architecture modeste
s'insérant dans un ensemble bâti

X

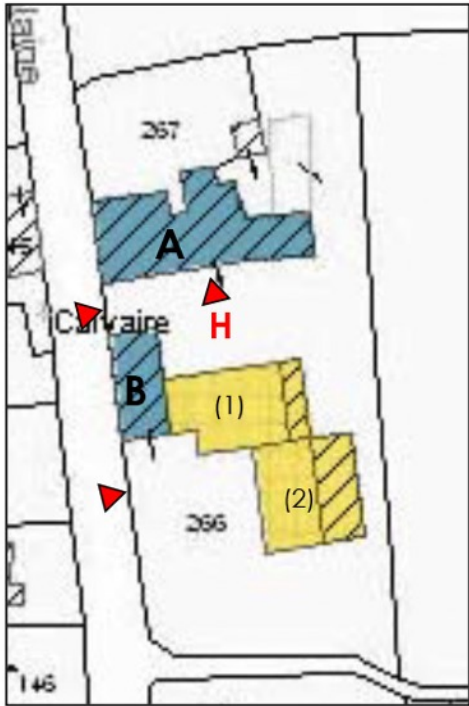
24 - 26 rue de la Croix de Pontmain

95. La Cadolière

CARACTERISTIQUES DU BATI : Corps de ferme du XVIII^{ème}
Volume principal (A): - Partie habitation, avec partie grange en pignon sur rue - Hauteur d'égout à 7m - Façade principale R+1+combles, largeur 10m, orientation sud - Toiture à double pente avec appentis au nord - Accès depuis la rue des Etangs, grillage et portail en bois Volume (B): - Grange alignée sur rue, toiture double pente, couverture ardoise, murs en schiste
Traitement de la façade(A) : - Ouvertures irrégulières remaniées en proportions - Mur de façade composé d'un appareillage en grès et schiste - Encadrements de baies en pierre blanche, arc en grès, appuis en granite ou pierre blanche - Menuiseries et volets roulants en pvc
Modénature : -Pierre blanche sculptée
Annexes (1) et (2) : - Non définie (1) - Granges structure bois, couverture en taule ondulée (2)
Observations : - L'emploi du pvc dénature totalement la façade - Câbles apparents en façade principale du volume A - Etat général moyen

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes Percements : respect des proportions, des rythmes Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation Menuiseries : Bois peint Clôtures : mur, grilles, végétal Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures
--

La Cadolière		TYPE BATI : CORPS DE FERME DU XVIII^{ème}	150
SECTION 298 A F4	PARCELLES 266/267		



C: Commerces H: Habitations S: Services
G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales	x
Rareté de ce type de construction dans le bourg	
Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti	

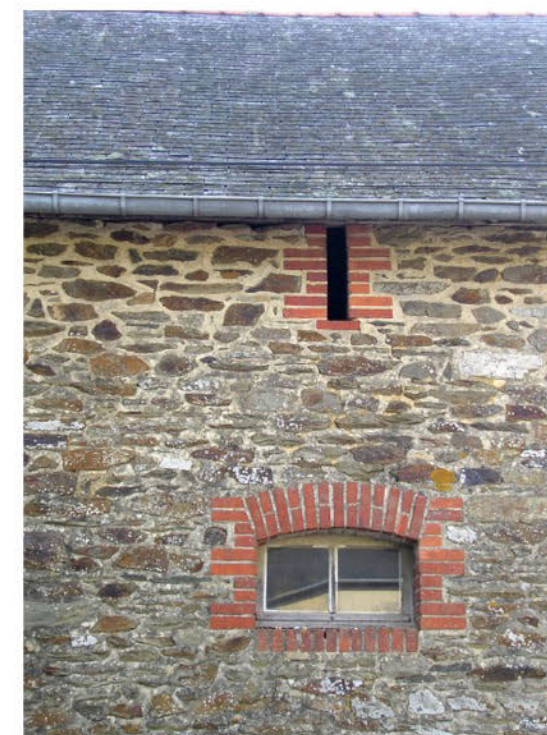
La Cadolière



Pierres blanches en façade principale



Annexes



Vue nord

96. 8 rue des Etangs**CARACTERISTIQUES DU BATI :
Longère du début XIX^{ème}****Volume principal (A):**

- Maison en retrait de la rue
- Hauteur d'égout à 4m
- Façade principale R+combles, largeur 12m, orientation ouest
- Toiture à double pente, couverture ardoise, avec gerbières (2)
- Accès depuis la rue des Etangs

Traitement de la façade :

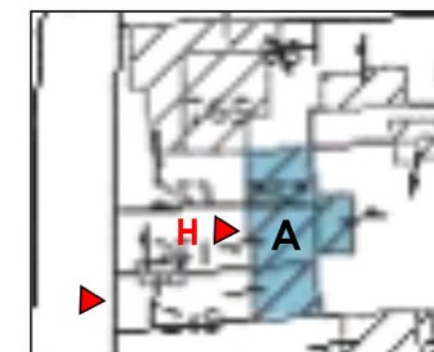
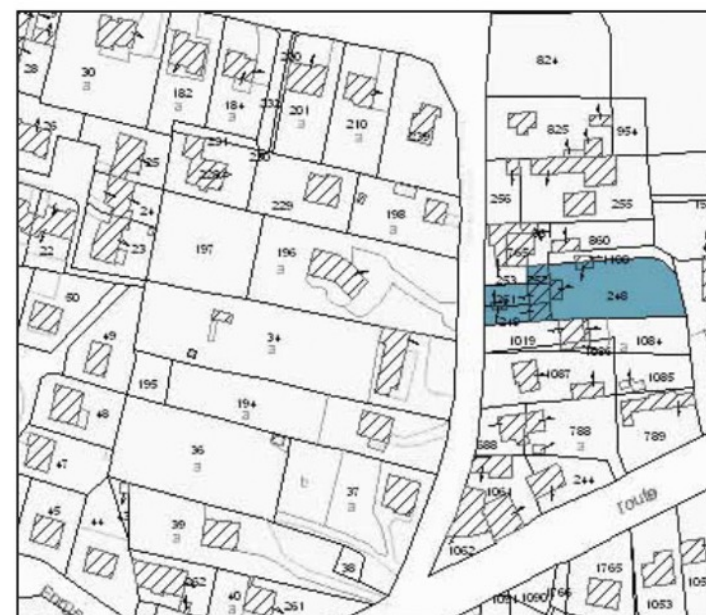
- Ouvertures irrégulières en façade principale
- Mur de façade composé d'un appareillage de grès et schiste
- Encadrements de baies en schiste, linteau en bois
- Menuiseries en bois

Modénature :

- Niche en façade principale
- Angle nord ouest chanfreiné

Observations :

- Très Bon état général pour ce type de construction souvent dénaturées par l'emploi de matériaux contemporains et non adaptés

8 rue des EtangsTYPE BATI : LONGERE DU DEBUT XIX^{EME}SECTION **298 A F4**PARCELLES
248/249/251/252**151**

C : Commerces H : Habitations S : Services
G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION****Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect**Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes**Percements :** respect des proportions, des rythmes**Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation**Menuiseries :** Bois peint**Clôtures :** mur, grilles, végétal**Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

8 rue des Etangs



Détails façade principale

97. 5 rue du Vieux Moulin

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Longère du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

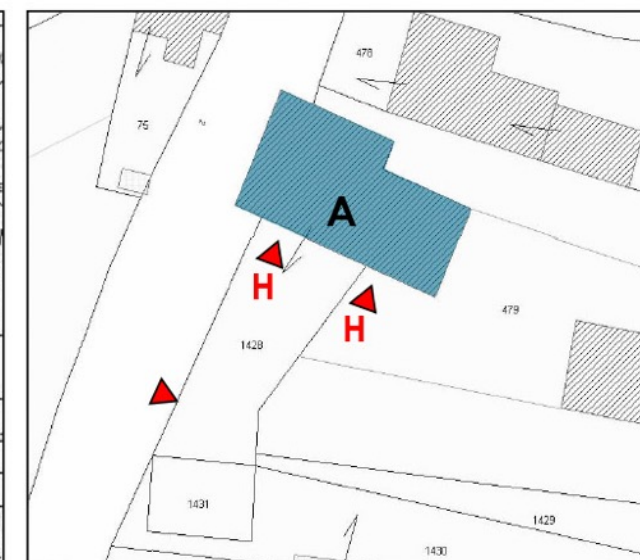
- Longère avec pignon sur rue
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 11m, orientation sud
- Toiture à double pente, couverture ardoise, avec gerbière et ouvertures de type velux
- Accès depuis la rue du Vieux moulin, muret de clôture, (h= 50cm)

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières
- Mur de façade enduit avec pierres apparentes
- Encadrements de baies enduits, linteau en bois
- Menuiseries blanches et volets roulants en pvc

Observations :

- Restauration ressentie, bon état général

5 Rue du Vieux MoulinTYPE BATI : LONGERE DU DEBUT XIX^{ème}SECTION **298 A F3**PARCELLE **1428****152**

C : Commerces H : Habitations S : Services
 G : Garages LP : Locaux professionnels

**PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION**

- Aspect extérieur – Maçonneries :** Matériaux, cohérence des couleurs, aspect
- Extension :** Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes
- Percements :** respect des proportions, des rythmes
- Eléments de toiture :** Recherche de cohérence et de conservation
- Menuiseries :** Bois peint
- Clôtures :** mur, grilles, végétal
- Magasins et devantures :** Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

Rareté de ce type de construction dans le bourg

x

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

5 rue du Vieux Moulin



Façade nord

98. 9 rue du Vieux Moulin

CARACTERISTIQUES DU BATI :
Ensemble rural du début XIX^{ème}

Volume principal (A):

- Bâtiment en « L » avec pignon sur rue
- Hauteur d'égout à 3m
- Façade principale R+combles, largeur 6m+5m, orientation sud et ouest
- Toiture à double pente, couverture ardoise avec gerbières
- Accès depuis la rue du Vieux Moulin, mur en schiste (h=1.2m) avec portail en bois

Traitement de la façade :

- Ouvertures irrégulières
- Mur de façade en schiste
- Encadrements de baies en schiste, linteau en bois
- Menuiseries s en bois

Annexes (1) (2) (3) et (4) :

- Extension arrière type véranda en structure bois (1)
- Non définie (ancien puits ?) (2)
- Ancien four XIX^{ème} (3)
- Annexes avec pignon sur rue en grès et schiste, toiture double pente, couverture ardoise

Observations :

- Quelques murs appareillés fissurés
- Bon état de conservation, extensions ressenties respectant les volumes initiaux

PRINCIPES GENERAUX DE REHABILITATION

Aspect extérieur – Maçonneries : Matériaux, cohérence des couleurs, aspect

Extension : Ne pas dénaturer l'aspect d'origine, hiérarchie des volumes

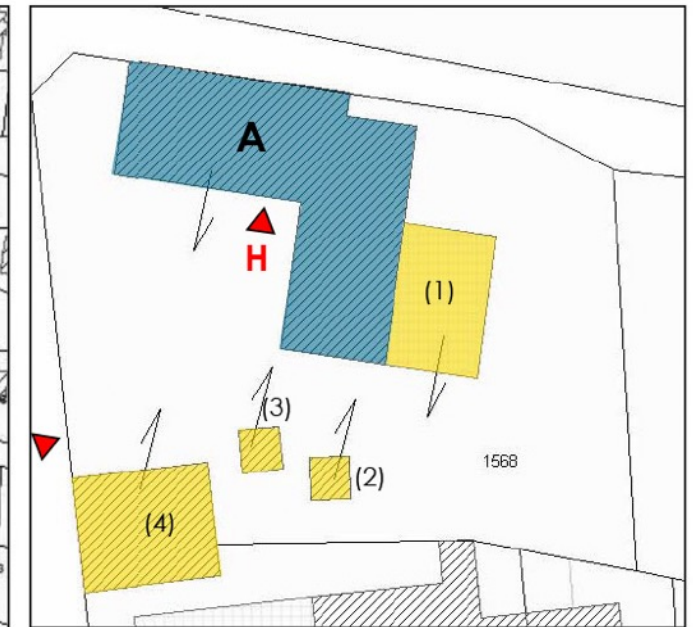
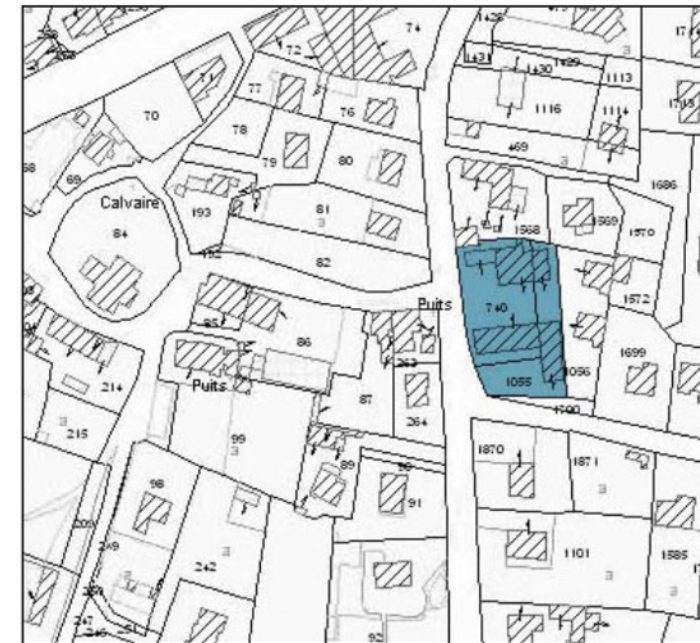
Percements : respect des proportions, des rythmes

Eléments de toiture : Recherche de cohérence et de conservation

Menuiseries : Bois peint

Clôtures : mur, grilles, végétal

Magasins et devantures : Conservation du système constructif et du rythme des ouvertures

9 Rue du Vieux MoulinTYPE BATI : **ENSEMBLE RURAL DU DEBUT
XIX^{EME}**SECTION **298 A F3**PARCELLE **1568****153**

C: Commerces H: Habitations S: Services
 G: Garages LP: Locaux professionnels



Bâtiment présentant des qualités architecturales certaines

x

Rareté de ce type de construction dans le bourg

Bâtiment à l'architecture modeste s'insérant dans un ensemble bâti

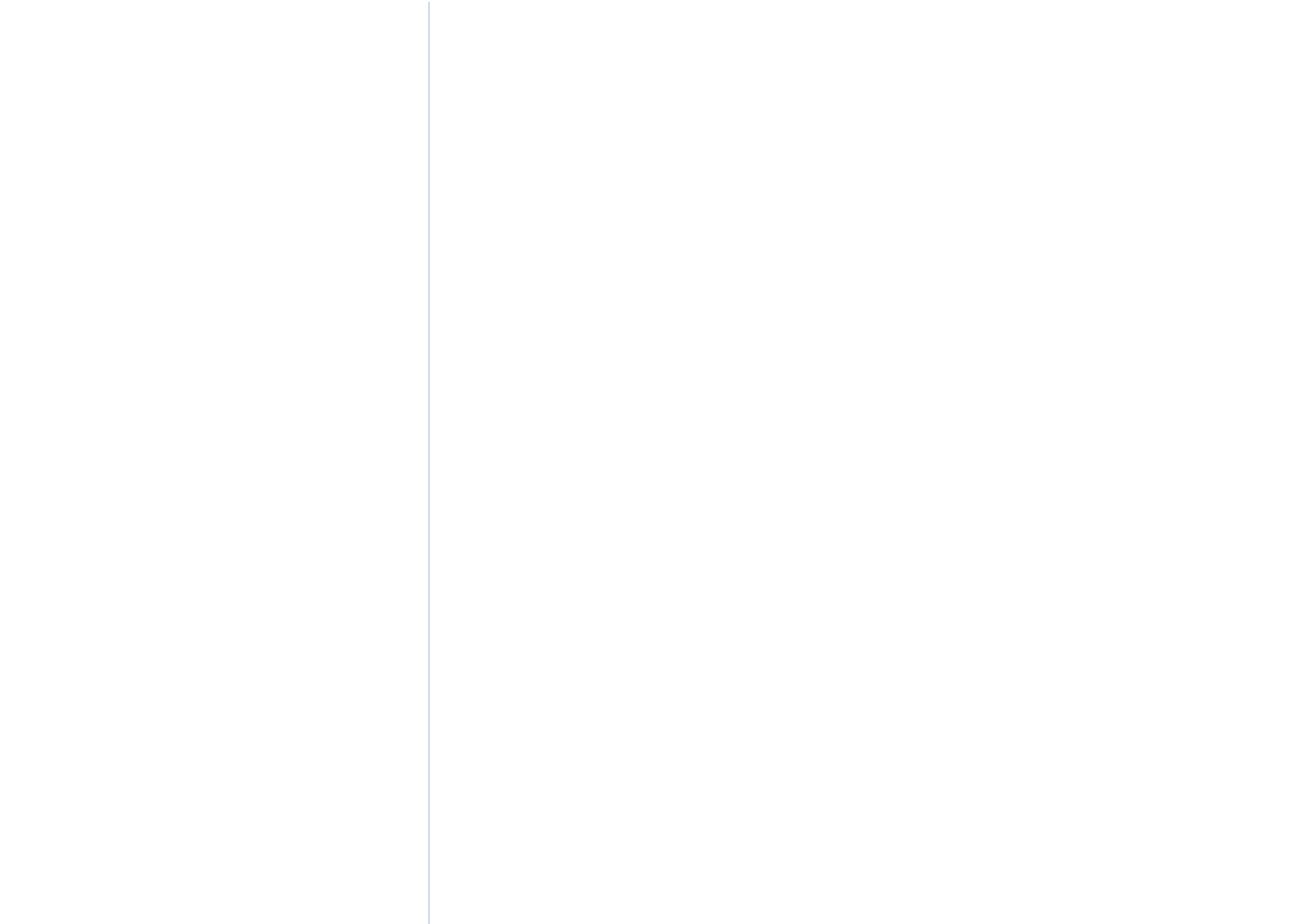
9 rue du Vieux Moulin



Désordre de façade



Façades arrières





Plan Local d'Urbanisme

Ville de Châteaubourg - 35 220

Groupe ment : K.urbain, P-M Martin, B.E. I.D.E.A.L., SET Environnement, SAFEGE

